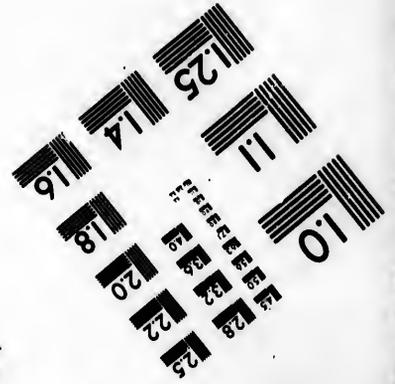
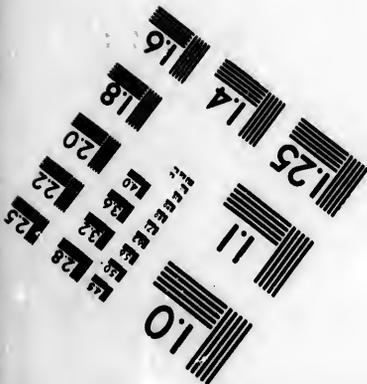
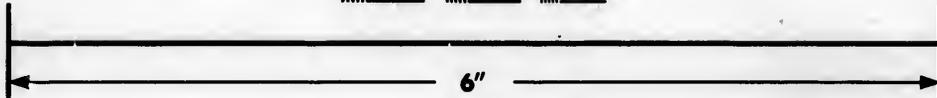
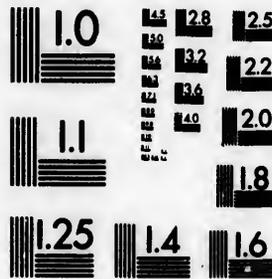


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Page endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

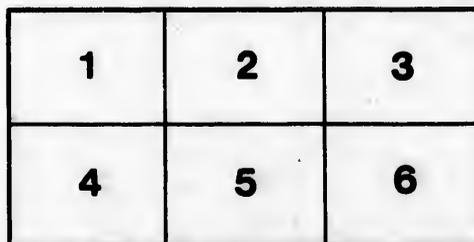
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE.

TOME CINQUIÈME.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, Q.U.E.

237

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE,



DÉDIÉE AU ROI,

PAR M. l'Abbé de BÉRAULT-BERCASTEL,
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME CINQUIÈME.

DEPUIS la décadence de l'Empire d'Occident en 423, jusqu'à la conversion des Francs en 496.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de
MADAME, & de Madame la Comtesse D'ARTOIS,
rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXIX.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

LIST OF THE

DE

...

...

...

...

...

L
S
bar
Aff
S.
d'A
écri
des
Par
coa
tin
Tra
Tra
Rét
& H
Pél
des
ranc
tion

SOMMAIRES
DU CINQUIEME VOLUME,
En forme de Table.

LIVRE QUATORZIEME.

SOULEVEMENT général des Barbares , page 3. Jean révolté & défait 5. Affaire d'Antoine de Fussale 6. Lettre de S. Augustin au Pape Célestin 11. Affaire d'Apiarius 12. Les évêques d'Afrique écrivent au Pape 14. Suites de la question des appels 15. Guérison miraculeuse de Paul & de Palladie 18. Héraclius fait coadjuteur de S. Augustin 26. S. Augustin instruit les moines d'Adrumet. 28. Traité de la Grace & du Libre-Arbitre 29. Traité de la Correction & de la Grace 34. Rétractations de S. Augustin 37. Hilaire & Prosper lui écrivent touchant les Sémi-Pélagiens 39. Livres de la Prédestination des Saints , & du Don de la Persévérance 40. Jean-Cassien 44. Ses fondations 45. Ses Institutions Monastiques 46.

S. Castor , évêque d'Apt 49. Conférences de Cassien 50. S. Honorat fondateur du monastere de Lérins 51. Il est fait évêque d'Arles 53. Lettre du Pape S. Célestin aux évêques des provinces de Vienne & de Narbonne. Pénitence des mourans 54. S. Hilaire d'Arles 57. Mission de S. Loup & de S. Germain en Angleterre 60. Vocation de Germain à l'épiscopat 62. Commencemens de Ste Gènevieve 66. Pélagiens confondus en Angleterre 71. Seconde mission de S. Germain accompagné de S. Severe de Treves 73. Fin de Saint Germain d'Auxerre 74. Perfide jalousie d'Aëtius 75. Boniface attire en Afrique les Vandales. Lettre de S. Augustin à Boniface 77. Victoire des Vandales 79. Désolation de l'Afrique 80. Salvien 83. Mœurs corrompues de l'Afrique 84. Hippone assiégée 87. S. Alexandre instituteur des Acémetes. Conversion de Rabula 89. Mort de S. Augustin 94. Son caractère 98. Origine des Prédestinatiens. Erreurs des Gaulois 103. Zele de S. Prosper 104. Epître de S. Célestin aux évêques de Gaule 106. Principes de S. Augustin contre les Pélagiens & les Sémi-Pélagiens 109.

LIVRE QUINZIEME.

RAPPORT de la doctrine de Nestorius à celle de Pélage 120. Mort de S. Paulin de Nole 121. Ses écrits 124. Caractere de Nestorius 125. Emportemens de son zele 127. Publication du Nestorianisme 128. Réclamation d'Eusebe de Dorylée 131. Commencemens de Proclus 132. Progrès du Nestorianisme 133. S. Cyrille s'éleve contre Nestorius 135. Ses lettres aux solitaires & à la Cour 136. Intrigues de Nestorius 139. Lettre de S. Cyrille au Pape 141. Nestorius démasqué à Rome 143. Ouvrage de Cassien contre le Nestorianisme 145. Rome prononce contre Nestorius 147. Réponse du Pape à Nestorius 148. Le Souverain Pontife commet ses pouvoirs à S. Cyrille 150. Concile d'Alexandrie 153. Anathêmes de S. Cyrille 154. Dispositions de Jean d'Antioche 159. Vertus de Théodoret 161. Opiniâtreté de Nestorius 164. Préventions de Théodoret & de Jean d'Antioche 165. Convocation du Concile d'Ephese 166. Ouverture du Concile 171. Mauvaises dispositions du Comte Candidien

172. *Condamnation de Nestorius* 184.
L'Abbé S. Dalmace 184. *Persecution de*
Candidien contre les Peres du Concile 187.
Conciliabule des Nestoriens 191. *Arrivée*
des légats 193. *Manœuvres des hérétiques*
 202. *Fourberies du Comte Irénée* 205.
Affaires particulieres du Concile 207.
Préventions de la Cour 211. *On instruit*
l'Empereur 212. *Théodose se déclare pour*
le S. Concile 218. *Maximien est élu pa-*
triarche, à la place de Nestorius 219.
Sixte III succede au Pape Célestin 221.
Mouvements de S. Cyrille pour la paix 223.
Paul d'Emesse procure la réunion 225.
Lettre des évêques de Cappadoce & de Ci-
licie au Pape 231. *Obstination d'Alexan-*
dre d'Hiéraples 233. *Fin malheureuse de*
Nestorius 237. *Théodore de Tarse* 239.
Proclus patriarche de C. P. 241. *Conver-*
sion de Volusten 243. *Le corps de S. Jean*
Chrysostome rapporté à C. P. 246. *Trans-*
lation des Quarante Couronnes 248.
Voyage de l'Impératrice Eudocie en Pa-
lestine 249. *Juifs séduits* 250. *Ouvrage*
de Théodoret contre les Gentils 253. *Saint*
Pierre Chrysologue 255. *Restes d'idolâ-*
trie dans l'Empire 256. *Catholiques mar-*
tyrisés par les Vandales 259. *Persecu-*
tion de Genseric 261. *Martyre de Marti-*

S O M M A I R E S. ix

nien & de ses freres 263. Courage héroïque de Satur 266. Confession d'Armogaste 269. Martyre du Comte Sébastien 271. Jurisdiction des Papes en Illyrie 273. Sixte III éventa les pièges de Julien d'Éclane 275. S. Léon élevé sur la Chaire Apostolique 276.

L I V R E S E I Z I E M E.

DOMNUS patriarche d'Antioche 279. Ecrits de S. Cyrille contre les Anthropomorphites 282. Autres ouvrages de ce Pere 283. Election de S. Flavian pour le siège de C. P. Thalassius mis sur le siège de Césarée 285. Sollicitudes pontificales de S. Léon 286. Décrétale adressée à S. Rustique de Narbonne 288. Lettre de S. Léon à Dioscore 290. Manichéens découverts à Rome 293. Lettre de S. Léon à S. Turibius d'Astorge 295. Entreprises de S. Hilaire d'Arles arrêtées par le Pape 298. Vertus épiscopales de S. Hilaire 302. Lettre de S. Léon aux évêques de la province de Vienne 306. Commencemens d'Eutychès 309. Il est dénoncé par Eusebe de Dorylée 310. Actes d'Eutychès 312. Disgrace de la Princesse Pulquérie 314.

SOMMAIRES.

Modération de S. Flavien 316. Eutychès comparoit 317. Il est condamné 322. Son appel au Pape 323. Le Patriarche de C. P. écrit au Pape 324. Réponse de S. Pierre Chrysologue à une lettre d'Eutychès 327. Caractère de Dioscore 328. Concile convoqué à Ephese 330. Le Pape invité au Concile 331. Epître de Léon à Flavien 332. Brigandage du faux Concile d'Ephese 342. Martyre de S. Flavien 348. Le Légat Hilarus retourne à Rome. S. Léon prononce contre le faux Concile 349. Proscription de l'Eunuque Chrysaphe 351. Pulquérie recouvre l'autorité. Mort de Théodose le jeune 352. Retraite de l'Impératrice Eudocie 354. Marcien élevé à l'Empire 355. Anatolius successeur de Flavien professe la vraie foi 356. Préparatifs du Concile de Calédoine 358. Lettre de S. Léon aux Peres du Concile 359. Ordre de cette assemblée 363. Soulèvement des évêques contre Théodoret 365. La lettre à Flavien reçue des Peres 367. Déposition de Dioscore 369. Examen du dogme 371. Confession de foi 378. L'Empereur paroît au Concile 380. Il assure l'exécution du jugement 382. Nestorius obligé de dire anathème à Nestorius 384. Affaire d'Ibas 387. Juge-

SOMMAIRES. xj

ment interlocutoire d'Athanase de Perre 389. Prérrogative du siège de C. P. 390. Lettre du Concile au Pape 394. S. Léon confirme le Concile 395. Canons de Calcédoine 397. Fin de Dioscore. Protère élu en sa place. Troubles en Egypte 400. Théodosie fait évêque de Jerusalem par les hérétiques 403. Concile de Calcédoine reçu en Occident 404. Irruption des Huns. Ste Gènevieve persécutée 405. S. Loup de Troyes calme la fureur d'Attila 407. Les Huns sont défaites par Aëtius. S. Léon va en ambassade vers Attila 409. Anatolius rend sa foi suspecte 411. Schismatiques de Palestine punis 412. Mort de Pulquerie 414. Maxime ôte la vie & l'Empire à Valentinien 416. Aëtius assassiné 417. Punition de Maxime. Rome pillée par les Vandales 418. Conversion de l'Impératrice Eudocie 419. Charité de Deogratias évêque de Carthage envers les captifs 420. Mort de l'Empereur Marcien 422. Timothée-Elure usurpe le siège d'Alexandrie 423. Martyre du Patriarche Protère 425. Autres violences en Egypte 426. S. Léon s'oppose fortement à un nouvel examen de la foi 427. S. Jaque le Syrien & S. Baradat solitaires 429. Autorité de l'Eglise dispersée 431. Timothée-Elure chassé d'Alexandrie

xandrie. Timothée-Solofaciote élu patriarche 432. Fin de S. Léon 433. Ses œuvres 434. Décrétales remarquables 435.

LIVRE DIX-SEPTIEME.

HILARUS ordonné Pape 443. Quelques conciles de Gaule 444. Affaires d'Espagne 446. S. Marcel abbé des Acémetes. Loi de l'Empereur Léon pour les asyles 449. Autres loix en faveur de la religion 451. Pierre le Foulon intrus dans le siège d'Antioche 452. Acace succede à S. Gennade de C. P. Simplicie Pape 454. Succession rapide d'Empereurs en Occident 455. Chute de cet Empire. Odoacre Roi d'Italie 456. Zénon Empereur d'Orient 458. S. Séverin de Norique 459. S. Mamert de Vienne. Institution des Rogations 463. Mamert-Claudien 465. Etat malheureux des Eglises dans la Narbonnoise 467. Sidonius-Apollinaris évêque d'Auvergne 468. Autres dignes évêques de Gaule 469. S. Remi de Reims 470. Nombreux monasteres dans les Gaules 471. Les SS. Romain & Lupicin établissent l'abbaye de S. Claude 472. Basiliques usurpe l'Empire. Rétablissement de Timothée-Elure 477. Lettre circulaire de Basi-

SOMMAIRE. xiiij

lisque 478. Rétablissement de Pierre le Foulon 479. S. Daniel le Stylite 481. Jean ravit le siège d'Antioche à Pierre le Foulon 486. Zénon rétabli sur le trône 487. Martyre d'Etienne patriarche d'Antioche 488. Etienne le jeune lui succede 489. Pierre-Monge succede à Timothée-Elure 490. Réunion en Palestine 491. Défection d'Acace de C. P. Election de Jean-Talaïa pour le siège d'Alexandrie. Rétablissement de Pierre-Monge 495. Hénotique de Zénon 497. Fourberies de Pierre-Monge 499. Mort du Pape Simplicie 500. Lettres remarquables de ce Pape 501. Le Pape Félix II agit contre Acace 502. Légats séduits à C. P. 506. Punition des légats 509. Acace excommunié par le Pape 511. Prévarication du Légat Tutus 512. Excès du Patriarche Acace 513. S. Eugene évêque de Carthage 514. Persecution d'Huneric 515. Multitude d'orthodoxes faits captifs & cruellement maltraités 517. Evêques opprimés & mis à mort 522. Bannissement de S. Eugene & de son clergé 526. Constance héroïque d'enfans orthodoxes 527. Vigile de Tapse 529. Martyrs illustres 530. Confesseurs de TYPASE 534. Martyrs de Capse 536. Fin malheureuse d'Huneric. Concile Ro-

*élu pa-
33. Ses
bles 435.*

EME.

*Quelques
d'Espa-
cémètes.
es asyles
la reli-
s dans le
cede à S.
454. Suc-
Occident
acre Roi
d'Orient
S. Ma-
ogations
at mal-
rbonnoise
ue d'Au-
èques de
ns 470.
Gaules
établis-
asilisque
le Timo-
de Basi-*

main pour les affaires de l'Afrique 538. Mort d'Acace 540. Euphémus patriarche de C. P. Affaires d'Alexandrie & d'Antioche 541. Anastase Empereur 542. Les SS. Sabas & Théodose 544. Gélase succède au Pape Félix. Théodoric Roi d'Italie 549. Lettre du Pape Gélase aux ambassadeurs envoyés à C. P. 550. Le Patriarche Euphémus exilé. Macédonius mis en sa place 554. Lettre de Gélase aux évêques de Dardanie 555. Son traité de l'Anathème 560. Distinction des deux puissances 561. Décrétale adressée aux évêques de Sicile, de Lucanie & du pays des Brutiens 562. Sacramentaire de Gélase 564. Primauté de Pierre 565. Catalogue des livres saints 566. Mort du Pape Gélase. Ses vertus 569. S. Epiphane de Pavie 570. Le Pape Anastase. Etablissement fixe de la nation Françoisse 572. Conversion des Bourguignons 573. Mariage de Clovis 575. Zele de Ste. Clotilde 578. Bataille de Tolbiac 580. S. Vaast & S. Remi. Baptême de Clovis 581.



A P P R O B A T I O N .

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux , les cinquieme & sixieme Volumes de l'*Histoire de l'Eglise*, par M. l'Abbé de BÉRAULT. L'Auteur y suit toujours avec succès les vues qu'il s'est proposées , de faciliter la lecture de cette histoire immense. Il réunit l'érudition , l'exactitude , à l'art de présenter les événemens avec précision & intérêt. En Sorbonne , ce 25 Mai 1779.

CHEVREUIL:

e 538.
triarche
y d'An-
42. Les
ase suc-
pi d'Ita-
aux am-
Le Pa-
nius mis
aux évê-
é de l'A-
eux puis-
aux évê-
pays des
de Gélase .
Catalogue
Pape Gé-
phane de
Etablis-
pise 572.
73. Ma-
Clotilde
S. Vaast
581.

Y
A
po
le
vo
un
le
m
pé
de
fu



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE QUATORZIEME.

DEPUIS la décadence de l'Empire d'Occident en 423, jusqu'à la fin de S. Augustin en 430.

IL est des révolutions & des affaires politiques qui ont tant de liaison avec les intérêts de l'Eglise, que nous ne pouvons nous dispenser de jeter au moins un coup-d'œil rapide sur celles qui, dans les desseins de Dieu, ont une liaison plus marquée avec les objets d'un ordre supérieur. Telle est en particulier la chute de l'idolâtre & superbe Rome. Le plus sublime des Ecrivains Evangéliques avoit

Tom. V.

HISTOIRE

tracé des images terribles de cette nouvelle Babylone, abandonnée à la fureur des Nations, pour s'être enivrée du sang des Saints : l'arrêt du Ciel fut exécuté, par le moyen des causes secondes; & les premières secousses du colosse énorme de l'Empire prirent leurs principes dans son propre sein.

Comme les rênes du gouvernement s'y étoient prodigieusement relâchées, en passant de la main du Grand Théodose entre les mains foibles de deux enfans, les ministres & les généraux remplirent l'Etat de troubles, par leur ambition, leur rivalité & leurs vengeances. La patrie faisoit des pertes continuelles dans la multitude des vaillans guerriers & des habiles capitaines immolés à la jalousie des adulateurs; & même par la mort des ambitieux qui, pouvant servir utilement leur Prince, & s'en voulant faire les tyrans, en devenoient enfin les victimes: pertes ruineuses & toujours mal réparées; puisqu'il s'élevoit aussi-tôt de nouveaux factieux, en qui l'intérêt particulier ne manquoit pas de prévaloir sur la chose publique, comme l'appas du souverain pouvoir sur le péril de l'usurper.

Peu contens d'épuiser les provinces, & sur-tout l'Italie qui étoit, pour ainsi dire, la partie noble du corps de l'État; peu contens de causer par leur brigandage & leurs violences des émigrations innombrables, aussi funestes à l'Occident qu'on abandonnoit, qu'oné-reuses à l'Orient où l'on cherchoit un asyle; ils attiroient, à la place des Romains naturels, les ennemis jurés du nom & de la grandeur de Rome. Depuis long-temps, on avoit vu ces nations barbares & sauvages faire quelque irruption sur les frontières; soit pour subvenir à leur indigence par le pillage, soit pour étendre les limites des contrées stériles où on les tenoit resserrées. Mais quand les Romains eux-mêmes leur eurent ôté le respect du nom Romain; quand ils eurent une fois perdu cette crainte révérentielle & presque religieuse; tels alors qu'un torrent qui a rompu ses digues, & franchissant sans retour les barrières qu'on les avoit enhardis à forcer, ils porterent le ravage & la désolation dans les plus florissans apanages & jusqu'au sein de l'Empire. Les Alle-mans; peuple particulier de la Ger-

manie, éterniserent dans toutes les contrées leur nom & leur puissance. Les Français & les Bourguignons inondèrent les Gaules; les Pictes se jetterent dans la Grande-Bretagne; les Goths Occidentaux, les Suesves, les Vandales, après avoir fait gémir les Gaules; subjuguèrent les différentes contrées de l'Espagne; les Hérules & les Ostrogots pénétrèrent en Italie, & se rendirent successivement les maîtres de Rome. Il n'y eut pas jusqu'aux Lombards, qui, avec d'autres hordes également obscures, ne voulussent à leur tour insulter à l'Aigle expirante des Césars.

Valentinien III, qui n'avoit que six ans quand il succéda à son oncle Honorius, n'apportoit pas les qualités propres à soutenir, en des conjonctures si difficiles, l'Empire chancelant. Il étoit fils de la Princesse Placidie sœur du dernier Empereur, & de Constance honoré de la pourpre, qu'il avoit méritée en défaisant le Tyran Constantin, & que la mort lui avoit enlevée au bout de six mois. Comme Placidie, peu avant la mort d'Honorius, avoit été obligée de se réfugier

à C. P. avec son fils, à cause de ses intelligences en Occident avec les ennemis de l'Empire; le Primumier des Notaires, c'est-à-dire, le premier Secrétaire d'Etat, profita de cet éloignement pour s'arroger la souveraine puissance. Il se fit proclamer Empereur à Ravenne, où il se soutint un an & demi. Jean, c'étoit le nom de cet ambitieux Secrétaire, soutenu en Italie par Castin Maître de la Milice, voulut aussi se faire couronner en Afrique. Le Comte Boniface y commandoit. Il étoit alors grand ami du saint Evêque d'Hippone; il se signaloit par une piété digne de cette liaison, & conséquemment par une grande fidélité à son Prince & à tous ses devoirs. Il avoit d'ailleurs en aversion l'arrogante fierté de Castin, & des sujets particuliers de mécontentement contre lui. Il se déclara courageusement pour Placidie, & fit reconnoître Valentinien. Théodose soutint le parti du jeune Empereur son cousin-germain, & envoya une armée à son secours.

L'usurpateur avoit appelé ces troupes innombrables de Barbares qui de

tous côtés menaçoient l'Empire ; & il ne paroiffoit pas naturellement possible de réfister à tant d'ennemis. Mais le bras du Tout-puiffant protégeoit les Fideles , qui triompherent par le concours d'une multitude d'incidens , trop finguliers & furvenus trop à propos , pour n'être pas les effets marqués d'une Providence particuliere. Jean fut défait , surpris & massacré dans Ravenne. Pour grossir son parti , il avoit favorisé tous les ennemis de la Religion : mais si-tôt que Valentinien vainqueur fut en possession du pouvoir suprême , ou plutôt Placidie sous son nom ; on bannit des villes tous les hérétiques & les schismatiques , & l'on confirma les privilèges de l'Eglise , spécialement celui qu'avoient les clerics , de n'être pas pourfuiyis , fans distinction de cause , devant les tribunaux séculiers.

Aug. Epist.
209. al. 261.

Quand le calme fut rétabli en Occident , on vit porter d'Afrique à Rome une cause , encore célèbre aujourd'hui par ses suites , ou par la diversité de sentimens & de réflexions , aux quels elle a donné lieu. C'est l'appel de Innocent , Evêque de Fussale ,

re ; & il
nt possi-
nis. Mais
geoit les
r le con-
ens, trop
propos,
marqués
Jean fut
dans Ka-
il avoit
la Reli-
alentinien
u pouvoir
sous son
tous les
ques, &
de l'E-
qu'avoient
pursuiyis,
devant les
si en Oc-
Afrique
lebre an-
ou par la
éflexions,
est l'ap-
Fussale,

au Saint Siege. Fussale étoit une petite ville à l'extrémité du diocèse d'Hippone, toute peuplée autrefois de schismatiques, ainsi que son territoire ; mais que Saint Augustin, à force de périls, de travaux & de prières, avoit réussi à ramener au sein de l'unité. Comme elle étoit à plus de treize lieues de distance d'Hippone, grande étendue en ces temps anciens pour un diocèse, & qu'elle avoit besoin d'une vigilance & d'une application toute particuliere ; il y fit ordonner, par le Patriarche de Numidie, Antoine dont nous venons de parler, & qu'il jugeoit capable de bien remplir ce siège important. Il l'avoit élevé dès l'enfance, dans son monastere. Mais les plus grands saints & les plus grands génies ne sont pas à l'abri des méprises, dont un bon cœur est la source. Antoine encore trop jeune, & passant du degré de simple Lecteur à celui d'Evêque, fit bientôt voir qu'il manquoit de cette solidité de vertu longtemps éprouvée, qui est requise pour l'épiscopat. Il se conduisit si mal, exerça une domination si insupportable, se rendit coupable de tant d'injustices,

de violences, d'exactions même, qu'il fut dénoncé par son peuple aux évêques de la province; & loin d'être soutenu par S. Augustin, cet ancien patron se montra le plus zélé d'entre eux pour la réparation d'un mal que la délicatesse de sa conscience lui reprochoit. Le jeune Evêque fut déposé; mais avec ménagement, & à condition qu'on ne lui ôteroit que l'administration de son Eglise qui ne pouvoit plus le souffrir, & non le rang ni le titre d'Evêque.

Antoine se soumit, ou feignit de se soumettre. Mais ayant trouvé moyen de gagner son Primat, & d'en obtenir des lettres de recommandation pour le Pape Boniface qui vivoit encore, il appela au Saint-Siège. Le Souverain Pontife le renvoya en Afrique, avec des lettres pour le faire rétablir; supposé néanmoins, & la clause en étoit expresse, supposé qu'il eût fidèlement exposé les faits. Les choses en étoient là, à la mort de Boniface. Célestin lui ayant succédé, S. Augustin le pria de surseoir à la poursuite de cette affaire. Pour montrer que les lettres apostoliques de Boniface avoient

été surprises contre la vérité des faits , il envoya tous les actes de la procédure.

Aux preuves des moyens , il joignit une justification directe de la sentence des Africains , que le coupable représentoit comme absurde & contradictoire. J'ai dû , disoit Antoine , ou conserver mon siège , ou être absolument déposé de l'épiscopat ; & la sentence rendue contre moi se contredit elle-même : sur quoi S. Augustin fait sentir que le jugement qui punit un Evêque , peut être équitable & sage , sans aller jusqu'à la déposition. Ses paroles sont remarquables , & prouvent clairement que l'usage de recourir à Rome , n'étoit pas nouveau , pour le cas dont il s'agissoit. J'aurois à citer , dit-il , une infinité de sentences , ou rendues , ou confirmées par le Siège Apostolique ; mais pour ne pas rappeler ce qui est trop éloigné de notre âge , je me bornerai aux exemples récents. Outre Priscus & Victor , Evêques dans la province Césarienne , déchus , sans perdre leurs Eglises , du droit d'obtenir la Primatie à leur tour suivant l'usage ; Laurent , de la même province , se trouve

précisément dans le cas d'Antoine, ayant été privé de son Siège, sans être déposé de l'épiscopat; & ces sentences, ajoutoit-il, ont été confirmées par le Siège Apostolique.

En parlant ailleurs de l'affaire de Cécilien de Carthage avec les Donatistes, il dit que cet Evêque auroit pu mépriser la conspiration de cette multitude d'ennemis, étant en communion avec l'Eglise Romaine où il étoit prêt à plaider sa cause, si ses ennemis eussent tenté de le faire priver de cette communion. Mais la conduite du S. Evêque d'Hippone, dans la seule affaire d'Antoine de Fussale, prouve clairement sa déférence & son respect à l'égard du Siège Apostolique, même en cas d'appel, au moins pour la déposition des Evêques, puisqu'il suivit lui-même celui d'Antoine. Il ne combattoit point le droit d'appeler à Rome, pris en foi; mais il se plaignoit de l'étendue extraordinaire & dangereuse qu'on paroïssoit lui donner, & il s'opposoit principalement aux abus qui se commettoient quelquefois dans l'exécution.

C'est ce qui paroît par sa lettre au

Pape Célestin. Je vous conjure, lui dit-il, par la mémoire de S. Pierre qui avertit les Prélats de ne pas user d'une domination violente à l'égard de leurs freres; je vous conjure par le sang de J. C. d'empêcher que le Pasteur coupable & légitimement déposé, ne soit rétabli dans son Siège & sur-tout qu'il ne le soit de la manière qu'il en menace le pauvre peuple de Fussate, c'est-à-dire, à main armée & par le bras séculier. Délivrez les infortunés Fussaliens de la frayeur où ils gémissent; & qu'il ne soit pas dit, qu'étant rentrés dans le sein de l'unité, ils sont plus maltraités par un Evêque, Catholique comme eux, qu'ils ne l'ont été autrefois dans leur schisme, par la rigueur des loix impériales. Ayez pitié de moi-même & de ma vieillesse. Car je m'en déclare à Votre Sainteté, dans l'amertume de mon ame; je me propose de quitter l'Épiscopat, & de ne plus m'occuper qu'à pleurer ma faute, si je vois périr à la fois, & les brebis, & le pasteur que mon imprudence leur a donné.

Nous n'avons pas la réponse de S. Célestin: mais on tient pour in-

dubitable , qu'il épargna ce chagrin à celui des évêques qu'il honora le plus. C'est ce Pontife qui a donné aux écrits d'Augustin ce haut point d'autorité & de considération où ils sont dans l'Eglise. Il est sûr que cet illustre Docteur ne continua pas seulement à gouverner son Eglise d'Hipponne , mais qu'il régissoit encore , sur la fin de sa vie , celle de Fussale , où par conséquent Antoine n'étoit pas rentré.

Epist. Conc.
Afr. Tom. 2.
Conc. p. 476.

L'affaire du Prêtre Apiarius , ou plutôt à son occasion , celle des appellations en général , se renouvela sous le même pontificat de Célestin. Ce méchant Prêtre se pourvut encore à Rome , & usa de tant d'artifices , qu'il se fit renvoyer en Afrique , avec le Légat Faustin , qui l'avoit déjà été de Zosime & de Boniface. Les Africains s'assemblerent au nombre de quinze Evêques , les Primats d'Afrique & de Numidie à leur tête ; ils firent la révision de l'affaire , & confirmèrent la condamnation d'Apiarius. Faustin s'opposa seul à tous ces Prélats , avec une hauteur & une partialité révoltantes ; se comportant moins en Juge , qu'en fauteur du désordre. Mais la conf-

science du coupable, au moment qu'on avoit moins lieu de s'y attendre, tira les juges de tout embarras, en la maniere du monde la plus inespérée. Comme les Peres souhaitoient sincèrement qu'il pût se justifier, & commençoient à espérer qu'il y réussiroit, ainsi qu'ils s'en exprimerent dans leur lettre à Célestin; Apiarius ne pouvant plus résister aux remords de sa conscience, & à la crainte de la divine justice, fit la confession publique d'une multitude de crimes énormes, & se soumit au jugement qui le privoit pour toujours du ministere ecclésiastique.

Mais l'abus que le Légat avoit fait de son autorité, & le danger où il venoit d'exposer la discipline dans les Eglises d'Afrique, leur firent adresser des remontrances au Saint Siège. Elles demanderent, entr'autres choses, & avec les plus grandes instances, que les Souverains Pontifes reçussent désormais les plaintes des particuliers avec plus de circonspection, ou qu'ils prissent moins de confiance en des mécontents suspects, & ne s'exposassent plus à infirmer des jugemens sagement portés. Voici leurs expres-

sions : Après vous avoir rendu nos très-justes hommages, nous vous prions instamment, de ne pas écouter avec trop de facilité les Africains qui recoureront à vous, & de ne plus admettre à votre communion ceux que nous aurons excommuniés. Votre Sainteté remarquera sans peine, que telle est la définition du Concile de Nicée : que si l'on y prend cette précaution à l'égard des clercs & des laïcs, à plus forte raison le S. Concile veut-il qu'elle soit observée pour les évêques ; & qu'étant suspendus de la communion dans leur province, vous ne les y rétablissiez pas précipitamment, ou mal-à-propos.

Ainsi s'exprimoient les prélats d'Afrique, après avoir consulté les exemplaires authentiques & incontestables d'un Concile si révérend de part & d'autre. Ils ne demandoient pas la suppression des appels en général, & ils ne rejetoient pas tous les jugemens de Rome : mais ils requéroient avec force, qu'on y eût plus de ménagement pour la juridiction immédiate, & qu'on ne les étendit point aux affaires sans nombre des simples prê-

tres, à des cas nuisibles à la discipline & à la probité même; tels par exemple que les appels des sentences rendues par des juges qu'auroient choisis les accusés: demande qui fait une nouvelle preuve de leur soumission, quant au fond du droit. Ce qu'ils ajoutent, que les affaires doivent se juger où elles ont commencé, à cause de la difficulté de les suivre au delà des mers; & la répugnance qu'ils témoignent à recevoir ces exécuteurs, qui ressentoient la domination séculière, confirment la même chose. Le principal différend rouloit enfin sur la manière de procéder, & non sur l'autorité du Saint Siege qui étoit consignée dans les canons, & qu'ils ne cessèrent jamais de révéler.

Nous n'avons pas la réponse du Pape Célestin aux plaintes des Evêques d'Afrique; mais on voit par les événemens postérieurs, que les appels ne furent ni abolis, ni interrompus, même quant à la méthode d'envoyer des juges sur les lieux. On remédia à l'abus, c'est-à-dire à la dureté tyrannique des Clercs Exécuteurs, qui autorisés par les puissances temporelles à

faire exécuter les jugemens ecclésiastiques, affectoient quelquefois la hauteur d'une domination séculière. Pour ce qui est des canons cités comme de Nicée, & qui étoient de Sardique, loin de les rejeter comme apocryphes ou dépourvus d'autorité, les Africains, bientôt mieux instruits, les mirent au rang des loix canoniques; puisqu'on les trouve, sous leur véritable nom, dans la célèbre Concorde ou collection des canons de Ferrand Diacre de Carthage, qui jouissoit de la plus haute estime dans toute l'Afrique, sur la fin du même siècle. Leurs principes mêmes choquoient si peu les Africains, que le Compilateur ne craignit pas d'intituler ainsi cette partie de son recueil : *Du Concile Provincial à recommencer par les Légats du Pape, s'il le juge à propos.*

Jamais la communion entre l'Eglise Romaine & celle d'Afrique ne fut interrompue par ces discussions. Les hérétiques qui avancent le contraire, n'alleguent que des piéces fausses & convaincues évidemment de faux par de grossiers anachronismes. Comment

par exemple ces Africains, qui assez peu de temps après furent immolés à la fureur hérétique des Vandales, auroient-ils été honorés par l'Eglise Romaine comme de saints martyrs, s'ils avoient été dans le schisme? Rien ne prouve mieux à quel point l'esprit d'erreur peut aveugler les ennemis de l'Eglise & de la Chaire Apostolique, que de les entendre triompher sur ce fait d'Apiarius, comme sur l'écueil où s'est brisée sans ressource la Primauté Romaine & le dogme de son unité. Pour sentir combien en cela ils s'écartent des regles du raisonnement & du bon sens même, il suffit d'observer qu'il n'étoit question que de la condamnation des personnes, & de toute autre matiere que celle de la foi. Si le Clergé d'Afrique a statué ensuite, que quiconque s'y croit lésé, peut appeler au concile de la province, ou même au concile universel; outre qu'il ne s'agissoit plus de jugemens apostoliques, & moins encore de jugemens dogmatiques, on fait d'ailleurs que le nom de concile universel ou plénier, dans le style de ces Peres qui n'a pas échappé au P. Alexandre,

ecclésiast-
ois la hau-
liere. Pour
és comme
Sardique,
ne apocry-
é, les Afri-
its, les mi-
anoniques;
leur véri-
re Concor-
canons de
age, qui
estime dans
du même
êmes cho-
ns, que le
s d'intituler
cueil: Du
mencer par
le juge à
tre l'Eglise
ue ne fut
ssions. Les
contraire,
fausses &
e faux par
Comment

ne signifioit que le concile national de l'Afrique.

Nous ne lisons rien dans S. Augustin, l'oracle de son siècle & particulièrement de l'Afrique, qui n'annonce la plus religieuse & la plus inaltérable harmonie entre cette partie du monde chrétien & le Siège Apostolique. Par-tout il parle de l'Eglise Romaine, avec le respect & la tendresse d'un fils pour sa mere; & telle étoit la base des éminentes vertus dont il fournissoit des exemples dans tous les genres. Tout occupé qu'il étoit des travaux de la composition & de l'instruction publique, de toutes les œuvres qui concernoient l'édification du corps mystique de J. C. il trouvoit encore du temps pour les exercices particuliers de la charité, de la bienfaisance, de l'hospitalité, des arbitrages & de la conciliation entre les Fideles de tout état, & les personnes même de-toute religion.

La réputation de sa sainteté, autant que celle de ses lumieres, avoit pénétré dans tous les coins du monde.

De civitate
Dei, L. XXII.
c. 9.

Deux personnes de Césarée en Cappadoce, Paul & Palladie frere & sœur,

virent en songe un vieillard vénérable, & furent avertis que c'étoit l'Évêque d'Hippone en Afrique, où ils devoient chercher la guérison d'une maladie aussi affligeante que le principe en étoit singulier. Depuis quelques années, ils éprouvoient dans tous leurs membres un affreux tremblement, que les remèdes les plus dispendieux & de longs voyages n'avoient pu calmer. Par-tout ils étalèrent leur malheur; mais sans trouver de soulagement. Ils arrivèrent à Hippone, aux approches de Pâque, & commencerent à fréquenter l'église où l'on avoit apporté l'année précédente les reliques si fameuses du Martyr S. Etienne. Ils s'y rendoient chaque jour, & la singularité de leur état qui fut bientôt connu de tout le monde, attiroit à leur suite une infinité de personnes.

La matinée de Pâque, le concours étant beaucoup plus grand encore qu'à l'ordinaire, Paul, après avoir prié devant les reliques, se jeta tout-à-coup par terre, & y demeura comme endormi; mais tranquille & sans trembler, quoique son tremblement ne le quittât jamais, même durant le som-

meil. On ne favoit que craindre du qu'espérer de cette espece de léthargie, quand il se releva sans nulle agitation, & guéri parfaitement. On le conduisit au lieu où le vénérable Prélat assis attendoit le moment de célébrer les saints mysteres. Paul se jetta aux genoux du Saint qui le releva & l'embrassa; toute l'église retentissant de cris de joie, & des louanges du Seigneur. Quand on eut fait silence, le service divin commença; & le moment du sermon étant venu, l'éloquent Evêque prenant occasion des circonstances: Souvent, dit-il, on nous lit le récit des miracles du glorieux Martyr S. Etienne; mais la vue de ce jeune homme est la meilleure de toutes les lectures. Il ne faut point d'autre livre que son visage qui vous est parfaitement connu, depuis le temps que vous compatissez à une affliction, dont la guérison soudaine nous ravit de joie. Je vous laisse à vos réflexions & aux doux sentimens que produit dans vos ames l'éloquence muette du Tout-puissant, qui s'explique assez par ce prodige. Vous me le pardonnerez d'autant plus aisément, que vous savez

mon âge & connoissez ma foiblesse. S. Augustin avoit soixante-dix ans, & n'avoit pas mangé la veille de toute la journée, selon l'usage observé le Samedi-Saint; quoique le baptême solennel & tant d'autres cérémonies rendissent l'office extraordinairement pénible.

Après le service, il emmena Paul dîner avec lui, & lui fit raconter son histoire. Je suis né, dit Paul, d'une famille nombreuse, mais encore plus malheureuse pour n'avoir pas fait assez de cas du précepte, auquel la félicité de la vie étoit attachée dans l'ancienne loi. De dix enfans que nous étions, sept garçons & trois filles, je suis le sixième, & ma sœur Palladie me suit immédiatement. Comme nous étions encore dans la maison paternelle, notre frere aîné manqua sacrilègement à notre mere, & porta l'impiété jusqu'à la frapper. Quoique nous fussions tous présens, nous le souffrîmes, sans dire un seul mot pour le désapprouver. Ouvrée de douleur & d'indignation, cette mere au désespoir court au temple du Seigneur, où, prosternée devant les fonts baptismaux, sur lesquels elle tenoit

la main étendue ; Dieu terrible , s'écria-t-elle , les cheveux épars & le sein découvert , Dieu vengeur de la nature outragée , frappe toi-même les enfans dénaturés que ce sein a conçus ; & qu'errans par le monde , ils éprouvent un châiment qui porte par-tout l'épouvante & l'horreur.

A l'instant, notre aîné fut faisi d'un tremblement semblable au mien : dans le cours de l'année, tous mes freres & sœurs furent atteints du même mal , suivant l'ordre de leur naissance. Aucun n'échappa à la malédiction trop efficace d'une mere désespérée , qui ne pouvant soutenir les reproches de tout le monde , encore moins ceux de sa conscience , tourna sa vengeance contre elle-même , & se pendit de ses propres mains. Nous tous , race maudite & chargée de l'exécration publique , nous abandonnâmes notre patrie , & nous nous dispersâmes de toute part , pour cacher , s'il étoit possible , notre crime & notre opprobre. Le second de nos freres a recouvré la santé à Ravenne , auprès des reliques du Martyr S. Laurent. Pour moi , après avoir erré en mille endroits divers ,

un personnage vénérable par sa douceur grave, son air auguste, ses cheveux blancs, & tel absolument que je vous vois ici, Pontife du Seigneur, m'apparut & me dit que je serois guéri dans trois mois. Votre Sainteté apparut de même à ma sœur; & ces apparitions nous furent souvent répétées depuis, dans les différens endroits de notre route. Nous sommes donc arrivés pleins de la confiance dont je viens de retirer le fruit.

Le Saint Evêque fit dresser un procès-verbal de ce récit & de tout l'ordre du miracle, qu'on promit de lire au peuple deux jours après. Ainsi le mardi de Pâque, pour rendre la cérémonie plus intéressante, on fit monter sur les degrés de la chaire à prêcher, Paul parfaitement guéri, & Palladie sa sœur toujours agitée de son tremblement. L'Evêque étoit déjà dans la chaire, d'où il faisoit lire l'histoire de la guérison de Paul. La lecture finie, le frere & la sœur allèrent prier auprès des reliques; & l'Evêque prêcha, d'abord sur le respect que les enfans doivent à leurs parens, & sur la modération des parens envers leurs enfans:

ensuite il s'étendit sur les miracles de S. Etienne. Tout-à-coup il s'éleva de grandes acclamations du lieu où reposoient les reliques : graces à Dieu, louanges à J. C. s'écrioit-on avec tant de force, que le saint Orateur ne pouvoit plus se faire entendre. C'étoit Palladie qui venoit d'être guérie en la même maniere que son frere, & qu'on amena aussitôt vers S. Augustin qui rapporte ce miracle, comme en ayant été témoin oculaire. Il cite une multitude étonnante d'autres prodiges arrivés à Hippone dans le cours de deux ans.

Pendant ses forces déclinoient avec les années ; & son zele, quoique toujours le même, ne pouvoit plus suffire à tout. Il avoit d'ailleurs un dessein qui demandoit beaucoup de loisir & de liberté d'esprit, & conséquemment beaucoup moins d'occupations & de sollicitudes, que les fonctions de l'épiscopat, conçues à sa maniere, ne lui en laissoient. Depuis plusieurs années, il se proposoit de réviser & censurer lui-même ses écrits, & de montrer ainsi à l'univers, qu'il ne faisoit point d'acception de sa propre personne ;

personne; comme il s'en exprime en écrivant au Tribun Marcellin. Mais pressentant qu'il ne pourroit exécuter un projet si utile, tandis qu'il porteroit tout le faix de l'épiscopat, il vouloit se donner un coadjuteur. Tout récemment il venoit d'en voir un exemple dans l'Eglise de Mileve, où on l'avoit appelé à la mort de l'Evêque Sévere de pieuse mémoire, qui pour prévenir les brigues & les troubles, avoit désigné son successeur avant de mourir. Mais Sévere avoit manqué de faire agréer son choix au peuple, dont il avoit cru l'approbation inutile, après celle du clergé: ce qui occasionna des difficultés que S. Augustin réussit à faire lever, mais qu'il voulut prévenir, pour la coadjutorerie d'Hippone.

Ayant donc rassemblé tout-à-la fois son peuple & son clergé: Nous sommes tous mortels, mes freres, leur dit-il; mais si dans la jeunesse on peut mourir bientôt, dans la vieillesse on ne sauroit long-temps vivre. L'espérance même dont se repaissent les différens âges de la vie, toute incertaine qu'elle est, nous manque à l'âge où nous sommes. Que je suis différent

Epist. 113
al. 10.

de ce que j'étois en arrivant dans cette ville, qui m'est trop chere pour n'en point écarter les trames & les divisions, si fréquentes à la mort des Evêques! Afin donc que personne n'ait le moindre sujet de plainte, je déclare en présence de vous tous, ma volonté qui est conforme, au moins me le persuadé-je, à celle de Dieu; & je vous demande Héraclius pour mon successeur. Toute l'assemblée applaudit, en s'écriant: Dieu soit glorifié! Vive Augustin! Nous approuvons le choix de notre Pasteur & de notre Pere. Quand on eut fait silence, S. Augustin reprit la parole, & dit: Je ne m'étendrai pas sur les louanges d'Héraclius; j'estime son mérite, & j'épargne sa modestie. Il suffit que vous le révériez, & que nous soyons d'accord. Les notaires de l'Eglise, comme vous le voyez, prennent acte de mes propositions & de votre consentement; parce que nous voulons donner à cette affaire toute la stabilité qu'elle peut avoir devant les hommes. Que le Tout-puissant confirme l'œuvre qu'il nous a fait commencer! Les acclamations recommencerent plus vivement

que la première fois, & l'on donna les marques les moins équivoques d'une approbation unanime. Après quoi néanmoins le S. Evêque dit qu'il ne vouloit pas qu'Héraclius fût coadjuteur d'Augustin, en la manière qu'Augustin l'avoit été de Valere.

Les anciens, poursuivit-il, savent qu'on me conféra le caractère épiscopal, du vivant de l'Evêque Valere, & que nous fûmes deux Evêques à la fois sur le même Siege: ce que ni lui ni moi ne savions pas avoir été défendu par le Concile de Nicée. Je ne veux pas qu'on reprenne dans mon fils ce qui étoit reprehensible en moi. Il se contentera du caractère sacerdotal, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de me retirer du monde, & de le faire ordonner Evêque: Mais vous savez le peu de loisir qui me reste, après les charges que m'ont imposées deux Conciles. Trouvez bon que je me décharge du poids de mes occupations ordinaires sur le Prêtre Héraclius qui est dans la vigueur de l'âge. Qu'on s'adresse à lui, au lieu de venir à moi. Quand il aura besoin de mes conseils, je ne les lui refuserai pas.

Expliquez-vous spécialement sur cet article ; & si vous y donnez votre consentement , témoignez-le au moins par acclamation. On cria qu'on s'en rapportoit à sa sagesse & à sa bonté paternelle , & on le bénit mille fois. Pour attirer aussi les bénédictions du Ciel , on termina la cérémonie par le saint Sacrifice. Malgré toutes ces sages dispositions , le Saint Docteur ne put s'occuper sans interruption de la révision de ses ouvrages ; & ses Rétractations furent encore deux ans à paroître.

E ist. 214.
al 46.

Cet oracle du monde chrétien étoit obligé de répondre sans fin à toutes sortes de consultations. Deux moines Africains du monastere d'Adrumet, étant venus à Uzale , y trouverent sa Lettre à Sixte , & en tirerent une copie qu'ils rapporterent à leur monastere. A la premiere lecture qu'en firent leurs confreres , cinq ou six d'entr'eux , prenant mal le sens de l'Auteur , prétendirent qu'il détruisoit le libre-arbitre. Quelques autres tenterent vainement de leur faire entendre raison. Les esprits s'échaufferent , le trouble se mit dans la Communauté ; deux des plus ardens

réfolurent d'aller trouver Augustin, pour le faire expliquer lui-même; & l'Abbé fut contraint d'y consentir, de peur d'un plus grand trouble. Ils vinrent en effet, & parlerent avec assez de chaleur. Mais le saint Docteur ne voyant dans leur enthousiasme & leur erreur qu'une crainte excessive de l'erreur même, il eut pitié de leur simplicité & de leur foiblesse, les traita avec beaucoup de douceur & d'honnêteté, les retint long-temps auprès de lui, & leur expliqua à fond la doctrine catholique, touchant la liberté de l'homme & la grace intérieure de J. C. Il leur donna même une lettre sur les mêmes objets pour Valentin leur Abbé & tout son monastere, afin d'étouffer dans leur principe les moindres germes de l'erreur. Il connoissoit les stratagemes du pere du mensonge, & l'inclination artificieuse de ses émissaires à s'insinuer dans les communautés les plus ferventes.

Ce ne fut point encore assez pour son zele: il composa exprès un nouvel ouvrage, intitulé *De la Grace & du Libre-Arbitre*, qu'il adressa à Va-

lentin & à ses moines. Comme le but de cet ouvrage étoit de dissiper les préventions de ceux qui ne peuvent accorder la grace avec la liberté, il rassembla les meilleures preuves de ces deux points de foi. D'abord, par les Saintes Ecritures qui sont pleines de préceptes & de promesses, il établit le libre-arbitre; c'est-à-dire, un pouvoir véritable, exempt non-seulement de contrainte, mais encore de nécessité, capable de se déterminer par un choix qui lui est propre; & non pas une faculté passive, uniquement propre à être entraînée par le poids d'une force étrangère. Il n'est ici question que de l'état présent de la nature: la chose est visible par tout ce que suppose l'Auteur, principalement l'ignorance & la concupiscence qui ne conviennent qu'à la nature corrompue. En un mot, les preuves du libre-arbitre sont si frappantes, poursuit le S. Docteur, qu'il est à craindre, en les voyant, qu'on ne mette sa confiance en soi-même, comme font les Pélagiens. C'est pourquoi il faut joindre à cette considération celle d'une grace purement gratuite, sans laquelle on ne peut rien

faire de bon pour le salut, & qui est la source de tout notre mérite.

Il cite à ce sujet le passage où Saint Paul dit, que ce n'étoit pas lui qui faisoit le bien, mais la grace de Dieu avec lui; & il le cite selon ce qu'on lit encore dans la vulgate; *la grace de Dieu avec moi*, & non *la grace qui est en moi*, suivant une leçon altérée, qui n'est appuyée de presque aucun exemplaire, & qui étoit restée dans l'obscurité qu'elle mérite jusqu'au temps des dernières erreurs. Le Docteur de la grace prouve ensuite par le même Apôtre, que dans l'affaire du salut, tout est l'effet de cette grace; les bonnes pensées, les pieuses affections, la force pour combattre & les victoires qu'on remporte, la persévérance, la foi même qu'on ne peut mériter par les œuvres. La gloire céleste, ajoutet-il, est elle-même une grace; parce qu'elle est la récompense des œuvres produites par la vertu de la grace. C'est en ce sens que le S. Docteur entend ce que dit l'Évangile, qu'on accorde une grace pour une grace. Il explique comment Dieu donne ce qu'il commande; c'est-à-dire, en donnant

son secours à celui à qui il commande l'action. Il opere en nous , dit-il encore , afin que nous voulions : mais lorsque nous voulons , & que nous voulons de telle sorte que nous agissions , alors il coopere avec nous. Pour le mal , ce n'est pas en nous inclinant au péché qu'il agit sur nos cœurs , mais précisément en nous laissant pécher ; de maniere qu'il n'endurcit l'homme , qu'en permettant qu'on le séduise ou qu'il s'endurcisse.

Les Pelagiens attribuant le nom de grace à la loi , l'exaltoient extraordinairement , & la représentoient comme un secours suffisant pour la pratique de la vertu. C'est pourquoy S. Augustin la réduisant à sa juste valeur , dit non-seulement qu'elle n'est point la grace , mais que la loi sans la grace , est la lettre qui tue. On useroit d'une étrange dialectique , en inférant de-là que le Saint Docteur donnoit l'ancienne loi pour mauvaise. Il raisonne , en ce point , touchant l'enseignement de la loi nouvelle , comme sur l'ancienne loi , ainsi qu'il le falloit pour procéder d'une maniere conséquente , & anéantir la prétention des hérési-

ques ; & c'est aux deux loix indifféremment qu'il applique le passage, *la lettre tue*. Ce qu'il dit encore de la charité & de la crainte, n'a besoin que d'être rendu fidèlement, pour faire tomber les interprétations dangereuses. Il n'y parle pas seulement de la charité proprement dite ; mais il comprend sous ce nom toute espèce de bonne volonté que Dieu nous inspire pour notre salut, toute affection du cœur pour les vrais biens, & jusqu'à la crainte des châtimens éternels, qui nous détourne du péché : crainte bien différente, selon le S. Docteur, de la crainte du monde, à laquelle il attribue la chute de S. Pierre ; mais qui est plutôt un don de la grace, pour repousser les attraits de la séduction & les assauts de la concupiscence.

S. Augustin fit partir son livre, avec une seconde lettre pour l'Abbé d'Andrumet ; & Valentin lui renvoya ses témoignages de reconnoissance par le même Religieux qui avoit apporté en premier lieu la lettre adressée à Sixte. Le Saint apprit avec joie le rétablissement de la paix dans le monastere ; mais il fut en même temps, que quel-

ques-uns tiroient de ses bons principes des conséquences pernicieuses, tout opposées aux premières. Si la grace est nécessaire pour observer les commandemens, disoit-on, nos supérieurs doivent se contenter de nous instruire & de prier pour nous, sans nous corriger, quand nous nous écartons du devoir. A ces nouvelles difficultés, le Saint répondit par un nouvel Ouvrage, qu'il intitula : *De la Correction & de la Grace*, & qu'il adressa de nouveau à l'Abbé & aux moines d'Adrumet.

11 Retract.
c. ult.

Sans accuser personne, il ne put s'empêcher de ressentir de l'émotion, à la vue de quelques ignorans, peu satisfaits des attentions & des raisonnemens qui auroient gagné les savans du premier ordre. Il ne lui échappa cependant aucune personnalité, aucune expression dure & mortifiante; mais il les accabla de raisons fortes, & il usa de termes qui rendissent toute l'énergie des pensées. Sur la fin de ce dernier ouvrage, il renvoie ses lecteurs au traité de la Grace & du Libre-arbitre, qui doit en être regardé comme la clef ou l'introduction, dans plusieurs articles.

La justice de la correction que soutient ici le Défenseur de la saine doctrine, pourroit seule établir la suffisance des graces accordées pour éviter le mal & pratiquer la vertu. On ne corrige pas, dit-il, les seuls prédestinés; & il est évident qu'on ne corrige aucune personne, pour les cas où elle a été munie de graces suivies de l'effet. On peut donc éviter le péché, sans ces sortes de graces. Il ajoute que la grace qui nous rend le bien tellement possible, que nous soyons dignes de correction en l'omettant, ne nous le rend pas pour cela nécessaire. Un des principaux avantages que S. Augustin trouve dans la correction, c'est qu'elle fait recourir à la prière, par laquelle on obtient la grace de l'action: d'où il conclut que les supérieurs ont toujours droit de reprendre ceux qui se conduisent mal, ou qui s'étant bien conduits, manquent de persévérance; puisque c'est par leur propre volonté qu'ils n'ont pas persévéré. Ils l'auroient fait, s'ils l'eussent voulu, ajoute le Saint Docteur en termes exprès; marquant ainsi dans le pécheur un pouvoir vé-

ritable de vouloir ou de ne vouloir pas. Il ne s'exprime pas en d'autres termes, touchant le principe de la chute des Anges & de notre premier pere dans l'état d'innocence. Ainsi le Docteur de la grace reconnoît-il dans cet état & dans celui où nous sommes, une même espece de pouvoir, quant au fond & à l'essence; quoique notre foiblesse ait besoin de bien plus puissans secours. Un Auteur justement renommé pour son exactitude, remarque à ce sujet, que la distinction entre la grace de la nature innocente & celle de la nature corrompue, a excité de grandes disputes parmi les Théologiens: mais loin de prétendre par-là mettre de niveau les docteurs des Ecoles Catholiques avec les défenseurs des nouveautés prescrites, il sappe au même endroit tous les principes des dernieres erreurs.

S. Augustin dit encore que Dieu nous fait persévérer invinciblement, ou d'une maniere insurmontable: expression qui, prise à la lettre, détruiroit l'activité de l'ame, & anéantiroit le libre-arbitre. Mais il s'explique lui-même en mille endroits différens; &

il ne prétend exprimer ici qu'une grace qui opere infailliblement notre persévérance, & qui, par notre fidélité à y répondre, nous rend insurmontables à toutes les attaques des ennemis du salut. Quelque usage qu'on fasse de la grace, ajoute-t-il, la volonté du Seigneur n'est jamais vaincue; parce que, si les pécheurs ne font pas ce qu'il veut, il dispose, comme il le veut, de leur sort, en glorifiant sa justice sur ceux qui ont refusé de glorifier sa miséricorde.

Après ces ouvrages que le besoin présent demandoit, S. Augustin reprit avec une nouvelle ardeur celui des Rétractations, qui ne tarda plus à paroître en deux livres. Le premier contient la révision des écrits composés depuis sa conversion jusqu'à son épiscopat; & le second s'étend à tout ce qu'il écrivit depuis le commencement de son épiscopat jusqu'au temps où il fit cette revue: c'est-à-dire, qu'il suivit l'ordre des temps, en commençant par ses trois livres contre les Académiciens, & en finissant à celui de la Correction & de la Grace. Il compte quatre-vingt-treize ouvrages

différens, en deux cent trente-deux livres, dans lesquels il marque jusqu'aux expressions qui lui sembloient répréhensibles : il justifie aussi ce qu'on y avoit censuré mal-à-propos. Il refait ses Lettres & ses Sermons ; & il entreprit tout de suite la révision des Lettres, qu'il n'eut pas le temps de finir.

Epist. 225
& 226.

On ne cessoit de le consulter de toute part. Deux laïcs fort instruits & fort pieux, nommés Hilaire & Prosper, lui communiquèrent les objections que faisoient les demi-Pélagiens contre ses principes. Hilaire, différent du S. Evêque d'Arles du même nom & du même temps, étoit très-versé dans la connoissance des affaires de la Gaule, & de la Provence en particulier ; & il avoit avec le grand Evêque d'Hipponie des relations qui font l'éloge de sa piété & de sa capacité. Prosper, honoré comme Saint par l'Eglise, vivoit alors à Riez ; & quoique simple laïc, littérateur & poëte élégant, il n'en étoit pas moins habile dans les sciences ecclésiastiques, & n'avoit pas moins de zèle pour la saine doctrine.

Ils écrivirent l'un & l'autre de concert à S. Augustin, & lui proposerent les difficultés des demi-Pélagiens, pour l'engager à extirper jusqu'aux derniers restes des erreurs courantes. Ils lui apprenoient qu'à Marseille & en d'autres endroits des Gaules, plusieurs personnes, & même de grands serviteurs de Dieu attribuoient au libre-arbitre, tant la foi, que les premiers efforts de l'homme relatifs au salut; qu'ils établissoient la cause de notre prédestination sur la prévision de nos bonnes œuvres futures; que, par rapport aux enfans, ils prétendoient que, si les uns parvenoient au baptême, & les autres mouroient sans l'avoir reçu, c'étoit à cause des œuvres bonnes ou mauvaises qu'ils auroient faites, s'ils avoient vécu, & que Dieu connoissoit de toute éternité par sa prescience. L'erreur fondamentale de ces Pélagiens mitigés consistoit dans la fausse persuasion, que le commencement du salut vient de l'homme; c'est-à-dire, qu'on peut par les seules forces du libre-arbitre croire & désirer les biens éternels, & que par les premiers efforts de la volonté, on obtient les graces

intérieures. La grace proposée à tout le monde, disoient-ils formellement, comme le marquent les lettres de Prosper & d'Hilaire, doit, ainsi que la vocation gratuite, s'entendre du baptême & de l'invitation générale faite par l'Évangile.

S. Augustin répondit aux objections proposées, par deux livres intitulés aujourd'hui séparément : *De la Prédestination des Saints, & du Don de la Persévérance* ; mais qui ne font qu'un seul & même ouvrage, dont tout le contenu ne portoit autrefois que le premier de ces deux titres. Le dessein de la première partie est de montrer, que non-seulement l'accroissement, mais encore le commencement de la foi est un don de Dieu ; qu'ainsi la prédestination ne peut être fondée sur nos mérites, & ne vient de nous en aucune manière. Il est, dit-il, au choix de la volonté humaine, de croire ou de ne pas croire ; mais c'est Dieu qui prépare la volonté. Les plus grandes graces pourroient n'avoir pas leur effet ; mais elles l'ont toujours infailliblement : sans elles, & avec des graces communes, il est im-

possible de surmonter toutes les difficultés, & on ne les surmonte pas en effet; mais on peut toujours prier, & par la prière obtenir des secours plus abondans, qui animent & soutiennent notre foiblesse. Dieu tourne nos volontés comme il veut, & où il veut; parce qu'il donne, selon qu'il lui plaît, les grâces dont l'effet est infail-
 lible. Le livre de la Prédestination des Saints prouve que Dieu ne nous a pas choisis pour avoir prévu que nous serions saints, ou que nous croirions; mais afin que nous crussions & que nous fussions saints: c'est-à-dire, que les mérites naturels prévus ne sont pas la raison pour laquelle Dieu destine sa grâce; mais qu'il destine sa grâce, comme la cause des mérites surnaturels. Pour anéantir en même temps la prédestination des demi-Pélagiens, & celle des Pélagiens rigoureux, il fait voir que le commencement même de la foi vient de Dieu.

Dans le livre du Don de la Persévérance, le but de l'Auteur est de montrer que la persévérance dans le bien jusqu'à la fin de la vie, est un don de Dieu. Les Sémi-Pélagiens fai-

soient dire au Docteur de la grace, que ceux qui n'avoient pas reçu la persévérance, ne pouvoient pas persévérer; comme si la persévérance finale fût quelque chose qu'on reçût dès le commencement, & qui par la suite fît nécessairement persévérer. C'est pourquoi le Saint leur dit, que le don de persévérance n'a pas été reçu, jusqu'à ce qu'on ait achevé de persévérer. Il ajoute pour la même raison, qu'on demande la persévérance qu'on n'a pas encore, & qu'on la peut mériter en suppliant; comme on peut s'en priver en s'endurcissant par le péché: c'est-à-dire, que dans l'état présent de la nature corrompue, il est impossible de persévérer sans des secours extraordinaires, sans une providence spéciale; mais qu'on peut obtenir l'un & l'autre par ses prières, comme on s'en rend indigne par sa faute. Quoique ceux qui ne persévèrent point, poursuit-il, puissent persévérer, & que ceux qui persévèrent, puissent ne persévérer pas, il y a une connexion infaillible entre la prédestination & la persévérance; parce que la prédestination n'est autre chose que

la p
bien
ceux
mèn
font
que
exem
perse
point
appel
brass
ou ne
rend
suppe
infid
moin
il n'a
clure
autre
A
décla
de d
s'agi
ture
mira
tout
sans
mor
qu'i

la prescience & la préparation des bienfaits de Dieu, par lesquels tous ceux qui sont sauvés, le sont très-sûrement. Les jugemens du Seigneur n'en sont pas moins impénétrables, en ce que de deux hommes de bien, par exemple, le Tout-puissant donne la persévérance à l'un, & ne la donne point à l'autre; de deux infidèles, il appelle l'un de telle sorte qu'il embrasse la foi, & n'appelle point l'autre, ou ne l'appelle pas de manière qu'il se rende docile. On voit que dans la supposition de S. Augustin, il y a des infidèles qui ne sont pas appelés, au moins immédiatement à la foi; mais il n'avance rien d'où l'on puisse conclure qu'ils sont privés de toutes les autres grâces.

Au reste le S. Docteur a soin de déclarer, qu'en tout ce qu'il vient de dire sur la nécessité de la grace, il s'agit principalement de l'ordre surnaturel. Il ajoute avec une modestie admirable, qu'on ne doit pas suivre toutes ses opinions indistinctement & sans examen; que ses rétractations montrant qu'il ne se croit rien moins qu'infailible dans ses premiers écrits,

il pourroit de même s'être trompé dans les derniers, sur quelques articles qui ne concernent que la manière d'expliquer le dogme dont la foi n'est pas moins assurée. Qu'il étoit donc éloigné de la manière de penser de ceux qui aiment mieux croire toute l'Eglise Enseignante dans l'erreur, que d'imaginer, non que S. Augustin se soit trompé en effet; l'Eglise ne rend pas moins de justice qu'eux à l'exactitude du Docteur de la grace; mais que d'imaginer qu'ils se trompent eux-mêmes, dans la manière dont ils l'interprètent!

Entre les Solitaires de la Gaule, prévenus contre le S. Evêque d'Hippone, l'Abbé Jean Cassien étoit le plus célèbre. Il avoit été élevé dans un monastere de Bethléhem, où il se rendit recommandable par ses talens & son attachement pour S. Jean Chrysostôme qui l'ordonna diacre. Il fut député pendant l'exil de ce S. Patriarche, par le clergé de Constantinople, vers le Pape Innocent qui le fit prêtre. Il étudia & pratiqua même durant quelque temps les exercices de la vie parfaite, parmi les plus fervens solitaires

de l'E
 l fut
 rron
 merce
 lonne
 & Pé
 la m
 osés
 hérési
 ventie
 ux
 qui a
 l'Orie
 tien e
 er d'
 gneme
 tieux
 n'étan
 damne
 Soit
 critiqu
 qu'il
 ce Cé
 choisit
 les vo
 Marsé
 res, l
 S. Pie
 de fi

re trompé
quelques ar-
la manière
la foi n'est
étoit donc
penser de
croire toute
erreur, que
Augustin se
se ne rend
à l'exacti-
tace; mais
impent eux-
ont ils l'in-
la Gaule,
que d'Hip-
étoit le pl
ans un mo-
e rendit re-
& son at-
nrysofôme
fut député
atriarche,
ople, vers
prêtre. Il
rant quel-
a vie par-
s solitaires

de l'Égypte & de la Thébàide. Mais
il fut imbu en Orient de maximes
erronées, apparemment dans le com-
merce qu'il eut avec quelques per-
sonnes pieuses séduites par Célestius
& Pélage. Car il faut rendre justice
à la multitude des Orientaux, fort op-
posés, comme on l'a vu, à cette
hérésie; quoi qu'en ait imaginé la pré-
vention téméraire qui dut son origine
aux sectaires des derniers siècles, &
qui aboutiroit à faire passer l'Église
d'Orient pour Sémi-Pélagienne. Cas-
sien erra sans obstination, & sans ces-
ser d'être attaché de cœur à l'ensei-
gnement de l'Église; ces restes spé-
cieux de la plus subtile des hérésies
n'étant pas encore expressément con-
damnés, lorsqu'il les soutint.

Soit qu'il fût Gaulois, comme les
critiques modernes le pensent; soit
qu'il fût de Thrace ou de Scythie;
ce Cénobite savant & vraiment pieux
choisit sa retraite dans les Gaules, après
ses voyages. Il fixa sa demeure à
Marseille, où il fonda deux monaste-
res, l'un d'hommes en l'honneur de
S. Pierre & de S. Victor, & l'autre
de filles en l'honneur de la Sainte

Vierge. Il y établit la discipline des Cénobites de l'Orient, autant qu'elle y étoit pratiquable ; & néanmoins avec tant de succès, qu'il eut, dit-on, sous sa conduite jusqu'à cinq mille moines. Il est honoré comme un Saint dans plusieurs Eglises de Provence, spécialement dans son monastere de S. Victor de Marseille, où sa fête se célèbre avec octave le 23 Juillet.

Il rendit à la Religion un service inestimable, en composant son ouvrage fameux des Institutions Monastiques. Il le divise en douze livres, dont les quatre premiers contiennent les pratiques des laures de l'Egypte, de la Palestine & de la Méopotamie : mais il accommode sagement ces observances extraordinaires au climat & au tempérament des Occidentaux. Il se fit même une regle, de ne pas rapporter les traits de vertu qui tiennent du prodige, & qu'on ne peut qu'admirer ; parce qu'il n'avoit pour but que de faire imiter ses modèles. Il veut que l'habit de ses moines soit simple, sans être mal-propre, ni singulier par la forme ou la couleur : d'où l'on présume généralement,

que l
gieux
peuple
l'Egypte
fice di
toujou
forme
Ange,
commu
de la r
rines,
che, q
Tierce
on cha
tant à
leçons,
du Nou
ne se d
seul fre
écoutoi
Pseaum
la fin
rueillan
chacun,
raison
collecte
avoient
offices
None. L

line des
t qu'elle
oins avec
dit-on,
q mille
un Saint
rovence,
astere de
sa fête se
uillet.
un service
son ou-
ns Monaf-
re livres,
ontiennent
l'Egypte,
Mésopota-
sagement
res au cli-
Occiden-
le, de ne
vertu qui
qu'on ne
il n'avoit
r ses mo-
e ses moi-
al-propre,
ou la cou-
éralement,

que les vêtements des premiers Reli-
gieux ne différoient guere de ceux du
peuple. A l'exemple des Solitaires de
l'Egypte & de la Thébaïde, où l'Of-
fice divin & les pieux usages étoient
toujours de cette noble simplicité, con-
forme à la regle qu'ils tenoient d'un
Ange, ceux de Marseille n'avoient en
commun que l'office du soir & celui
de la nuit, c'est-à-dire Vêpres & Ma-
tines, excepté le Samedi & le Diman-
che, qu'ils s'assembloient à l'heure de
Tierce pour la communion. A Vêpres,
on chantoit douze Pseaumes, & au-
tant à Matines, où l'on ajoutoit deux
leçons, l'une de l'Ancien, & l'autre
du Nouveau Testament. Les Pseaumes
ne se disoient pas à deux chœurs : un
seul frere chantoit, & tous les autres
écoutoient en silence. Après chaque
Pseaume, tous faisoient une priere ; &
à la fin de tout l'office, le Prêtre re-
cueillant, dit Cassien, la priere d'un
chacun, faisoit au nom de tous une
raison, que nous nommons encore
collecte. Les moines de la Palestine
avoient, de plus qu'en Egypte, les
offices de Tierce, de Sexte & de
None. L'heure de Prime étoit parti-

culiere aux Occidentaux qui l'avoient instituée depuis peu de temps, pour faire lever les freres plus matin, & les empêcher de rester dans l'inaction jusqu'à Tierce. Du reste, après les offices, on s'exerçoit beaucoup au travail; en quoi les moines des Gaules, selon Cassien, n'égalotent pas les Orientaux. C'est-là, dit-il, la cause principale de ce que les monasteres n'y sont pas aussi nombreux qu'en Orient. Cassien nous apprend encore, que la coutume de lire pendant le repas étoit venue de Cappadoce, sans doute des moines de S. Basile.

Dans les huit derniers livres des Institutions, il traite des vices capitaux, au nombre desquels il compte la tristesse: défaut en effet des plus funestes dans la carrière du salut, surtout dans la retraite & les sentiers de la perfection. A l'occasion de la paresse, on traite amplement de la nécessité du travail des mains. Le douzieme livre, après s'être exprimé plusieurs fois sur la grace d'une maniere très-orthodoxe, ne laisse pas de montrer des sentimens tout-à-fait Pélagiens: ce qui porte à croire que ce

livre

livre
dan
l'A
ent
prè
un
infi
rité
qui
vie
van
S.
enga
cont
pres
enco
avec
Préla
der d
ferve
comb
profit
aussi-t
que
les di
S. Ev
dédie
frere
Hella
To

livre fut composé, avant que la condamnation de Pélage ait été connue de l'Auteur, dans sa juste teneur & son entier développement. A ces taches près, les Institutions de Cassien sont un excellent ouvrage qui a contribué infiniment à faire res fleurir la régularité dans les anciens monasteres, & qui dans tous les âges a fourni à la vie cénobitique ses meilleures observations.

S. Castor, Evêque d'Apt, qui avoit engagé Cassien à les composer, fut si content de la piété qu'elles respirent presque par-tout, qu'il le pria de mettre encore par écrit ses pieux entretiens avec les Solitaires de l'Egypte. Ce saint Prélat natif de Nîmes, venoit de fonder dans sa patrie une communauté de fervens Religieux, auxquels il savoit combien ces sortes de lectures étoient profitables. Cassien commença donc aussi-tôt ses Conférences : mais quelque diligence qu'il fit, il n'acheva les dix premières qu'après la mort du S. Evêque d'Apt; ce qui le lui fit dédier à S. Léonce, Evêque de Fréjus, frere de S. Castor, & à un Abbé Hellade, qui devint aussi Evêque. Saint

Honorat, Abbé de Lérins, & S. Eucher, qui étoit venu se ranger sous la conduite de Cassien, après avoir renoncé à tous les avantages qu'il pouvoit attendre de son illustre naissance, & plus encore de son mérite, le preserent par les plus puissans motifs, de ne pas s'en tenir là. Il fit y à leur priere, sept Conférences nouvelles, qu'il leur dédia; & dans la suite, il y en ajouta encore sept. Ainsi l'ouvrage entier en comprend vingt-quatre, qui toutes unissent sagement l'agréable à l'utile; mais qui demandent quelque précaution, pour être lues sans danger.

La treizieme qui traite de la protection divine, est infectée de plusieurs erreurs Séri-Pélagiennes que S. Prosper fit remarquer & réfuta fortement, peu après leur publication. Il ne fit pas seulement sentir leur opposition à la doctrine de l'Eglise; mais il convainquit l'Auteur de contradiction avec lui-même. En effet, cette Conférence pose pour principe, que les bonnes pensées viennent de Dieu qui inspire le commencement de la bonne volonté; après quoi, elle ajoute & répète en plusieurs endroits, qu'il ne faut pas toujours

attr
pui
de
on
ron
L'A
prou
song
tres.
salut
dang
péril
médi
S.
Conf
depu
édific
fonde
mité
de T
de l'
sur lu
& les
renon
& pou
lution
voyage
de s'it
pratiqu

attribuer à la grace la bonne volonté ; puisqu'elle vient quelquefois des forces de la nature. Dans la dix-septieme, on trouve encore des propositions erronées ; mais sur d'autres matieres. L'Auteur y avance & s'efforce d'y prouver par l'Écriture, que le mensonge est permis en certaines rencontres. Il le compare à l'ellébore, qui est salutaire quand on en use dans un grand danger, & qui est très-nuisible, si le péril n'est pas réel, ou s'il n'est que médiocre.

S. Honorat à qui une partie des Conférences fut dédiée, gouvernoit depuis long-temps avec la plus grande édification, le monastere qu'il avoit fondé dans l'île de Lérins, à l'extrémité de la Provence. Né dans le pays de Toul, au sein des grandeurs & de l'opulence, son pere avoit établi sur lui les esperances les plus vastes & les plus flatteuses. Mais Honorat renonça à toutes les vanités du siecle ; & pour garder plus sûrement sa résolution, il quitta sa patrie même, & voyagea d'abord dans la Grèce, afin de s'instruire par l'exemple, dans les pratiques de la vie parfaite. Son frere

Serm. Sancti
Hilar. ap. S.
Leon.

Venant qui l'avoit suivi , étant mort à Méthone dans le Péloponese , il s'embarqua pour l'Italie , refusa les places distinguées que plusieurs grands Evêques lui offrirent , & s'établit enfin en Provence , dans le territoire de Fréjus , par une estime particuliere qu'il conçut pour le S. Evêque Léonce.

La petite île , ou pour mieux dire , le rocher de Lérins lui parut très-propre à se séparer entièrement du monde. En vain lui représenta-t-on que ce n'étoit là qu'un repaire de serpens , d'une espece très-venimeuse. Sa foi s'éleva au dessus de toutes craintes , & ne fut pas confondue. Ces horribles reptiles perdirent d'abord leur venin , pour lui & pour ses disciples , disparurent ensuite ; & après fort peu de temps , on vit dans un réduit abhorré , & jusque là réputé inhabitable , un des plus célèbres monasteres du monde chrétien. La multitude & les qualités éminentes de ces grands serviteurs de Dieu en firent long-temps la ressource & l'ornement principal de l'Eglise de France. L'on n'a plus la regle de Lérins ; mais on fait que les moines y habitoient des cellules séparées , &

qu'
cell
I
qui
les
chan
nant
S. P
répé
voule
teroi
ces v
tant
ville
trocle
ans.
une
son n
à en
vision
dans
réserv
puis le
l'oblig
pour
quitter
cessa d
vivre,
le jour

qu'ils allioient la vie érémitique avec celle des cénobites.

Le caractère du S. Abbé de Lérins , qui lui attiroit des disciples de toutes les parties de l'Occident , étoit une charité douce & affectueuse , si prévenante , si affable , que S. Euchèr & S. Hilaire , deux de ces disciples , répétoient souvent , que si la charité vouloit se faire peindre , elle emprunteroit les traits d'Honorat. Ce furent ces vertus qui le firent demander avec tant d'instance pour Evêque par la ville d'Arles , après la mort de Patrocle ; mais il ne le fut que deux ans. Il gouverna son diocèse comme une famille , ainsi qu'il avoit déjà fait son monastère : il s'appliqua sur-tout à en bannir l'esprit de parti & de division. Dans le peu de temps qu'il fut dans cette place , il distribua sans réserve d'immenses trésors amassés depuis long-temps dans son église. Il crut l'obligation d'instruire si indispensable pour un évêque , qu'il voulut s'en acquitter jusqu'au lit de la mort , & ne cessa de la remplir qu'en cessant de vivre. Il étoit encore monté en chaire le jour de l'Epiphanie , environ huit

jours avant sa mort qui arriva l'an 429. On croit que c'est à son zèle pour la discipline, & à ses plaintes sur divers abus qui se glissoient dans la Gaule Narbonnoise, que nous devons la décrétale du Pape S. Célestin, adressée aux évêques des provinces de Vienne & de Narbonne.

Celest. Ep.
2. Tom. 2.
Conc.

Le Pape s'y élève avec force contre le refus de la pénitence qui se faisoit encore à quelques mourans. Voici les expressions mêmes de ce Saint Pontife, qu'il est bon d'opposer aux principes d'un rigorisme outré qui ne peut inspirer que le désespoir.

Nous avons appris, dit-il, qu'on refusoit la pénitence à des mourans, & qu'on ne secundoit pas les vœux des pécheurs qui, aux approches de la mort, demandent ce remède, pour le soulagement de leur ame. Oui, je m'en déclare hautement, je ne regarde qu'avec horreur une impiété assez cruelle, pour désespérer de la bonté divine; comme si elle ne pouvoit secourir celui qui recourt à elle en quelque temps que ce soit, ni soustraire l'homme en péril au poids des péchés sous lesquels il desire ne pas gémir

plus long-temps. Qu'est cela, je vous prie, sinon ajouter une seconde mort à la première, & par le comble de la cruauté tuer à jamais une ame, en refusant de lui rendre la vie? N'est-il pas clair, par une pareille manière de s'exprimer, que ce Saint Pontife ne regarda pas ce règlement comme une pratique arbitraire & peu importante, bien moins encore la rigueur contraire comme l'usage commun de l'Eglise; & par conséquent que c'est un abus très-blâmable, en quelque cas que l'on puisse imaginer, de laisser mourir sans les secours de l'Eglise ceux qui les demandent avec les dispositions convenables? Il est visible qu'il faut expliquer par un témoignage aussi expressif que celui-ci, ce qu'il y a d'obscur ailleurs sur le même sujet; en observant néanmoins que les semences du Novatianisme qui se répandoient dans les Gaules, peuvent avoir contribué à la chaleur que prend ici le zèle de S. Célestin.

Il condamna aussi l'innovation que quelques prêtres étrangers introduisoient dans la manière de se vêtir parmi les ecclésiastiques des Gaules. Ces étran-

gers étoient apparemment des moines Orientaux ou formés en Orient, tels que Cassien, & qui conservoient dans le clergé l'habit monastique, c'est-à-dire le manteau fort court avec la ceinture. A quoi bon, dit ce Pape, un nouvel habillement dans les Eglises de la Gaule; & pourquoi vouloir encherir sur tant de saints évêques? On doit se distinguer du grand nombre par les mœurs & la capacité, non par la forme des vêtemens. Quelques Auteurs ont inféré de ce passage, que les ecclésiastiques ne portoient point encore d'habits distingués de ceux des laïcs, au moins quant à la forme: mais cette conséquence paroît mal tirée. Le sens des paroles du Saint Pontife est précisément, que les clercs doivent se distinguer des laïcs, plus par les solides qualités de l'ame que par l'apparence extérieure des vêtemens; mais non que les vêtemens des uns & des autres ne dussent différer en aucune manière. Il donne ensuite pour les ordinations plusieurs règles très-sages, dont la plupart sont encore en vigueur; comme de ne point consacrer d'évêques qui n'eussent passé par les degrés

ordinaires de la cléricature ; de ne pas ordonner un laïc , un bigame , ou l'époux d'une veuve.

Enfin la décrétale de Célestin, en fournissant un nouvel exemple du recours à Rome, déclare qu'un certain Daniel accusé par des Religieuses qu'il avoit gouvernées en Orient, & devenu évêque en Gaule dans le temps même que le Pape écrivoit à l'Evêque d'Arles de le lui envoyer pour être jugé sur cette accusation ; Célestin déclare que ce Daniel est séparé du corps épiscopal, jusqu'à ce qu'il vienne assister au Tribunal Apostolique, si sa conscience lui en laisse l'assurance. En même temps il renvoie au jugement des évêques de la province Viennoise & de la Narbonnoise, la cause de l'Evêque de Marseille qui, en accueillant favorablement le meurtrier d'un autre Evêque, paroïssoit applaudir au meurtre même. Cette décrétale est du 25 Juillet 428.

S. Honorat se sentant près de sa fin, crut ne pouvoir mieux faire que de désigner pour son successeur son disciple Hilaire qu'il fit venir du monastere de Lérins sans lui en ap-

prendre la cause. Celui-ci n'avoit qu'environ vingt-huit ans ; mais il s'étoit donné à Dieu avec une grandeur de courage, qui décide ordinairement de la persévérance, ainsi que de l'éminence de la vertu. C'étoit Honorat qui, après avoir fait cette conquête à J. C., en avoit toujours pris par lui-même le plus grand soin. Le disciple étoit du même pays que le maître, c'est-à-dire de Toul, & d'une naissance pareillement distinguée : mais il étoit encore plus entêté des vanités du monde, lorsqu'il fit connoissance avec Honorat. A forces d'exhortations & de prières, le Saint l'arracha au siècle ; & les fruits de ce premier sacrifice allèrent toujours depuis en se perfectionnant. Hilaire parut digne de l'épiscopat, par la crainte même qu'il en rémoignoit.

Vit. Hilar.
c. 1. & seq.

Il n'eut pas plutôt pénétré les vues qu'on avoit sur lui, qu'il retourna promptement se cacher parmi ses frères, dont il implora le secours, comme dans les périls extrêmes ; mais on envoya une troupe de gens de guerre & de citoyens pour l'enlever. Il ne pouvoit encore se résoudre à donner

for
con
cla
fai
qu
Sai
alli
ver
mi
les
trat
ver
épi
Aug
tend
reun
avan
eût
qu'
pré
difi
mém
que
tut
gra
ma
pre
Ma
ne

son consentement, qu'il eût peut-être constamment refusé, si Dieu n'eût déclaré son choix par un prodige, en faisant paroître sur sa tête une colombe qu'on prit pour le symbole de l'Esprit-Saint. Au sortir d'un monastere qui allioit l'étude des sciences à celle des vertus, & qui formoit comme un séminaire d'Evêques pour toutes les Gaules, Hilaire plein de talens & de pénétration, prit part aux disputes qui s'éleverent, dès le commencement de son épiscopat, sur certains écrits de Saint Augustin. Quelques Auteurs ont prétendu qu'il avoit donné dans les erreurs des Sémi-Pélagiens, toutefois avant que la condamnation lui en eût été connue. D'autres soutiennent, qu'en contredisant S. Augustin sur la prédestination à la gloire, & en la disant conséquente à la prévision des mérites, il n'imaginoit point pour cela, que la prévision des œuvres futures fût pour Dieu un motif d'accorder la grace, ou qu'on pût faire en aucune manière par les forces naturelles, les premières demarches vers le Seigneur. Mais ce que nulle personne instruite ne révoque en doute, c'est que Saint

Hilaire étant au lit de la mort, confessa en termes formels la grace prévenante qui précède nos efforts & tous nos desirs.

Entre les évêques qui par leur sainteté illustrerent l'Eglise de Gaule en même temps que S. Hilaire, on remarque S. Loup de Troyes son beau-frère, & S. Germain d'Auxerre, qui tous deux furent chargés, à cause de leur zèle & de leur capacité extraordinaire, d'aller combattre l'hérésie des Pélagiens, au lieu même de son origine, c'est-à-dire dans la Grande-Bretagne. Les évêques de cette île avoient envoyé des députés à Rome & dans les Gaules, pour demander du secours contre les hérétiques leurs faux frères. A ce sujet, on tint dans les Gaules un concile nombreux. Tous les Peres fixerent unanimement leur choix sur Loup & Germain. Mais S. Prosper dit formellement que ce fut le Pape Célestin qui, à la persuasion du Diacre Pallade, envoya Germain dans la Bretagne; c'est-à-dire que le successeur de Pierre chargé de confirmer ses frères dans la foi, & de veiller au bien général de l'Eglise, tira

Chron. ad
an. 429.

cet
ordi
tât d
voit
ne s'
ni d
Bret
inint
discu
critiq
jurisc
tons
leurs
S.
& fa
mirat
d'Aux
Né
mille
écoles
perfe
prude
& pa
sous
Duc
dant
provi
cation
la su

cet homme apostolique du champ ordinaire de son zèle, afin qu'il portât du secours à un peuple qui se trouvoit dans un besoin plus pressant. Il ne s'agit ici, ni de mission pontificale, ni de celle d'un concile étranger à la Bretagne, encore moins du concours inintelligible de l'un & de l'autre : discussions qui ont exercé quelques critiques fort inutilement ; puisque la juridiction ordinaire des évêques Bretons qui invoquoient le secours de leurs voisins, étoit suffisante.

S. Germain, par ses talens supérieurs & sa haute sainteté, faisoit alors l'admiration, non-seulement de son Eglise d'Auxerre, mais de tout l'Occident. Né dans les Gaules d'une illustre famille, après s'être distingué dans les écoles de sa patrie, il étoit allé se perfectionner à Rome dans la jurisprudence. Il fit un mariage honorable, & parvint aux plus grandes charges sous l'empire d'Honorius qui le fit Duc d'Auxerre, c'est-à-dire commandant des troupes qui étoient dans ces provinces. Malgré l'avantage d'une éducation fort chrétienne, il s'oublia dans la suite, au point de devenir le fléau

Tom. 1 Bib.
Labbe. p. 114

de son saint Evêque Amateur. Il s'emporta même un jour jusqu'à le menacer de la mort, outré de dépit de ce que le zélé Prélat avoit fait abattre au milieu de la ville un arbre où Germain suspendoit les têtes des animaux qu'il tuoit à la chasse, au grand scandale du peuple témoin de ce reste des superstitions payennes. Non, je ne périrai pas de votre main, lui dit Amateur, avec une tranquillité causée dès-lors par le pressentiment de ce qu'il connut peu après d'une manière plus distincte. Il eut révélation que sa fin étoit proche, & que Germain rempliroit après lui le siège épiscopal. Lumière si prophétique & si assurée, que quoiqu'il tint la chose fort secrète, il alla trouver à Autun le Préfet des Gaules, & en obtint l'agrément nécessaire pour faire le Duc Germain Evêque d'Auxerre.

De retour à son Eglise, il assembla les principaux citoyens, à la tête desquels Germain se trouva; il leur déclara qu'il n'avoit plus que peu de temps à vivre, & que c'étoit leur Duc que le Ciel avoit choisi pour lui succéder en qualité d'Evêque. Au

mè
Gle
de
che
tem
con
ma
cop
ran
cett
&
le
fixie
I
dign
bler
char
Seig
aup
étof
vin
faif
mer
tout
que
freu
vati
rent
pau

même instant, il l'investit avec son Clergé, l'exhorte à se rendre digne de sa destination, & lui coupe les cheveux. Amateur mourut très-peu de temps après, & Germain élu d'un consentement unanime, fut contraint, malgré sa résistance, d'accepter l'épiscopat. Il le conserva trente ans, durant lesquels il ne cessa d'accroître cette haute réputation de doctrine & de vertu, qui a rendu si célèbre le nom de S. Germain l'Auxerrois, sixième évêque de ce siège.

Il ne fut pas plutôt revêtu de cette dignité sainte, qu'on reconnut visiblement la vocation divine, par le changement total de sa conduite. Ce Seigneur, si altier & si délicat peu auparavant, se revêtit aussi-tôt d'une étoffe grossière, s'interdit l'usage du vin, de la viande, de tout mets assaisonné, & même de pain de froment, se réduisant au pain d'orge pour toute nourriture. Encore ne la prenoit-il que le soir, & souvent après plusieurs jours consécutifs d'une entière privation de tout aliment. Ses biens devinrent à perpétuité ceux de l'Eglise & des pauvres. Il ne regarda plus sa femme

que comme sa sœur. Quelques planches sur lesquelles il étendoit un cilice, formoient son lit ; & il avoit tant d'indifférence ou de dureté pour son corps, que la diversité des saisons ne lui fit jamais rien changer à son vêtement. C'étoit le goût de la piété du temps & des Gaules, en particulier, de fonder des monastères, où la ferveur en effet fleurit peut-être plus alors qu'en aucun autre temps, dans toutes nos provinces. Les plus grands Prélats se ménageoient ainsi de pieux asyles, soit pour y conserver l'esprit de recueillement, soit pour y ranimer leur ferveur, après les distractions attachées à leurs travaux, soit pour y former leurs dignes coopérateurs & leurs successeurs. C'est dans ces vues que dès le commencement de son épiscopat, Germain fit bâtir près d'Auxerre, au delà de la rivière d'Yone, le monastère des SS. Cosme & Damien.

Sur. ad 29.
Sul.

Personne n'étoit plus digne que Saint Loup d'être associé à S. Germain pour la mission des Isles Britanniques. Il avoit dans sa jeunesse épousé Piméniolle, sœur de S. Hilaire d'Arles. Mais les deux

époux
résol
s'étoi
Quel
crific
le co
ses b
n'a p
quanc
tune
pour
core u
servite
con, d
de se
levé d
qui va
Après
il fut
d'Aux
Bretag
norabl
vinces
fomme
la ver
Une
lemen
noit en
ils pas

époux ayant d'un consentement mutuel résolu de garder la virginité, Loup s'étoit retiré au monastere de Lérins. Quelque temps après ce premier sacrifice, il retourna dans sa patrie pour le consommer, en se dépouillant de ses biens; persuadé que le monde n'a plus guere d'attraits pour nous, quand l'anéantissement de notre fortune fait que nous n'en avons plus pour lui. Mais le Seigneur avoit encore un autre dessein que son humble serviteur. Comme il repassoit par Mâcon, & y achevoit de distribuer le prix de ses biens aux pauvres, il fut enlevé & mis sur le siège de Troyes, qui vaquoit par la mort de Saint Ours. Après deux ans seulement d'épiscopat, il fut choisi pour aller avec l'Evêque d'Auxerre combattre les hérétiques de Bretagne; distinction extrêmement honorable, dans un temps & en des provinces où abondoient les Prélats consommés dans les sciences, comme dans la vertu.

Une si grande renommée devoit tellement les deux Missionnaires, qu'on venoit en foule au devant d'eux par-tout où ils passoient. A Nanterre, petite bour-

gade près de Paris, Germain fit un discours à ce bon peuple, dont le respect religieux leur sembloit surpasser encore tout ce qu'ils avoient remarqué dans les autres lieux de leur passage.

Conf. Vit. Mais ce qui frappa sur-tout le Saint
8. Germani, Evêque, ce fut une jeune fille, en qui
cap. 20. l'on appercevoit en effet quelque chose d'angélique & de céleste. Il la fit approcher, marqua beaucoup d'amitié à cet enfant de huit à neuf ans, & manda son nom & celui de ses parens. Le pere & la mere de Gênevieve, c'est ainsi qu'elle s'appelloit, se présenterent à l'homme de Dieu qui les félicita d'avoir mis au monde & de faire croître sous leurs yeux une plante si précieuse. Il leur prédit en même temps, qu'elle seroit la gloire aussi-bien que l'exemple de sa patrie. Ensuite il demanda à la jeune personne, dont la physionomie & le maintien annonçoient une raison fort supérieure à son âge, si elle vouloit devenir l'épouse de J. C. Elle déclara que c'étoit son dessein de se consacrer à Dieu, & pria l'Evêque de lui donner sur le champ la bénédiction solennelle des vierges. Il y avoit déjà plusieurs monasteres de filles dans les

Gaule
de vi
leurs
vêtem
les pr
rantir
de co
solenn
la con
grand
des pfo
rant le
droite
& apr
ger av
Le
elle av
avoit f
elle, j
l'obser
la grac
vit à
signe
la don
Receve
pere sp
& de
toujour
soit là

Gaules : mais on y voyoit encore plus de vierges vivre dans la retraite chez leurs parens , porter le voile & des vêtemens modestes , & prendre toutes les précautions convenables pour se garantir de la contagion du siecle. Afin de consacrer Gênevieve avec toute la solennité qu'elle méritoit , S. Germain la conduisit à l'église , au milieu d'un grand concours de peuple. On y chanta des pseumes & d'autres prieres , durant lesquelles l'Evêque tenoit la main droite sur la tête de la jeune Vierge ; & après la cérémonie , il la fit manger avec lui.

Le lendemain il lui demanda , si elle avoit présente la promesse qu'elle avoit faite. Saint Pere , lui répondit-elle , j'espere ne l'oublier jamais , & l'observer fidèlement avec le secours de la grace. A ce moment , S. Germain vit à terre une médaille marquée du signe de la croix. Il la ramassa , & la donna à Gênevieve , en lui disant : Recevez ce gage d'amitié de votre pere spirituel ; & en mémoire de moi & de votre engagement , portez-le toujours pendu à votre côté. Que ce soit là tout votre ornement , & laissez

aux filles du siècle l'éclat de l'or & des pierreries : paroles qui jointes au nom Romain de Sévere que portoit le pere de Genevieve , font présumer que la Sainte étoit de famille Romaine , & d'une naissance plus distinguée qu'on ne la croit communément. Le Saint recommanda très-instamment au pere & à la mere , de la regarder moins comme un bien dont ils fussent les maîtres , que comme un dépôt confié à leurs soins , & destiné à devenir un instrument de salut pour des peuples entiers. La mere , peu de jours après , eut des preuves bien sensibles de la vérité de ces prédictions. Quoiqu'elle révérait S. Germain , & qu'elle eût pris confiance en ses discours ; à peine avoit-il disparu , qu'elle gêna la piété de sa fille , en voulant l'empêcher d'aller à l'église , un jour même de fête ; & elle s'emporta jusqu'à lui donner un soufflet. Aussi-tôt elle perdit la vue , & elle demeura aveugle pendant deux ans. Elle eut le loisir de réfléchir sur les paroles prophétiques du S. Evêque , que les vertus de Genevieve rendoient plus croyables de jour en jour. Enfin elle dit à sa fille de lui apporter de

Sur. ad 3.
Jan.

l'eau
& qu
pays
obéir
elle
& en
le lui
mirac
Gé
ble &
nocen
l'âge
que d
riture
quelq
n'usa
pable
teindi
consta
des gr
tant
que
ordre
santes
de ba
S. Der
elle
vivres
ressou

l'eau d'un puits qui subsiste encore, & qui est en vénération dans tout le pays depuis cet événement. La fille obéit; & avec la même simplicité, elle fit le signe de la croix sur l'eau, & en lava les yeux de sa mere qui le lui avoit commandé, & qui recouvra miraculeusement la vue.

Génévieve n'en fut que plus humble & plus fervente. Elle allia à l'innocence une pénitence rigoureuse. Dès l'âge de quinze ans, elle ne mangea que deux fois la semaine, & sa nourriture n'étoit que du pain d'orge ou quelques légumes grossiers. Jamais elle n'usa ni de vin, ni d'autre boisson capable d'enivrer. Elle ne laissa pas d'atteindre la plus grande vieillesse, fut constamment respectée des petits & des grands, & fournit un exemple éclatant de la considération & du crédit que donnent les vertus d'un certain ordre aux personnes les moins puissantes selon le monde. Elle vint à bout de bâtir une église en l'honneur de S. Denis; & dans un temps de famine, elle trouva moyen de procurer des vivres aux Parisiens dépourvus de toute ressource. Mais long-temps auparavant,

& aussi-tôt après sa consécration ; les deux missionnaires, Loup & Germain, s'embarquerent pour la Bretagne. Ils essuyèrent dans le trajet une violente tempête ; mais S. Germain calma les flots , en y jettant quelques gouttes d'une huile bénite , & en invoquant le nom de l'adorable Trinité. La réputation des deux Evêques avoit préparé leurs succès. On vint de toute part pour les entendre , avec un tel empressement & un tel concours , qu'ils étoient obligés de prêcher sur les places publiques & dans les campagnes. Toutefois pour perpétuer les fruits de leur zele , & pour prendre de justes mesures contre les artifices toujours renaissans de l'hérésie , ils assemblèrent un concile à Vérulan, aujourd'hui S. Albans, ainsi appelé du nom d'un des plus illustres martyrs de l'Angleterre. Les hérétiques crurent que le plus mauvais parti pour eux seroit de ne pas comparoître. Ils vinrent bien accompagnés , dans le dessein de l'emporter , au défaut de la raison , par l'appareil du faste & de l'arrogance. Mais les saints missionnaires établirent d'une manière aussi sim-

ple q
foi di
les pr
coup
rent a
la leur
père q
der la
Ils e
deux fa
demeu
temps.
selon sa
Trinité
portoit
en prés
yeux de
à l'insta
leverent
neur de
qu'il so
le plus
tradict
autres ,
& se fo
de la fo
rendre l
gneur ,
& Germ

ple que solide, les principes de la foi divine qui opere, ajoutèrent-ils, les prodiges; & se sentant tout-à-coup inspirés d'en-haut, ils proposèrent aux Pélagiens de faire l'essai de la leur sur une jeune aveugle dont le père qui étoit Tribun, venoit demander la guérison.

Ils confesserent leur impuissance. Les deux saints se mirent en priere, & demeurèrent immobiles durant quelque temps. Après quoi Germain invoquant, selon sa coutume, le nom de la Sainte Trinité, & prenant un reliquaire qu'il portoit toujours sur lui, l'appliqua, en présence de tout le monde, sur les yeux de la fille qui recouvra la vue à l'instant. De vives acclamations s'éleverent par toute l'assemblée, en l'honneur de Germain & de la doctrine qu'il soutenoit. Mais ce qui consola le plus son zele, c'est que ses contradicteurs applaudirent comme les autres, anathématisèrent leurs erreurs, & se soumirent humblement au joug de la foi. Les deux évêques allerent rendre leurs actions de grâces au Seigneur, sur le tombeau de S. Albans; & Germain l'ayant fait ouvrir, pour

Const. cap.

22.

marquer à quel point on devoit honorer ces précieux restes des amis de Dieu, il y déposa les reliques qu'il avoit coutume de porter, & prit en leur place de la terre du tombeau de ce martyr, encore teinte de son sang.

Les deux Prélats de Gaule rendirent un autre service aux Bretons. Ceux-ci étoient en guerre avec les Pictes qui habitoient la partie septentrionale de l'île, & qu'on nommoit ainsi, parce qu'ils se peignoient tout le corps d'une manière aussi bizarre qu'effrayante. Ils étoient si barbares, qu'ils mangeoient la chair humaine, & se plaisoient surtout à dévorer les mamelles toutes fumantes des femmes qui tomboient entre leurs mains. Ils s'étoient joints aux Saxons, autres barbares qu'ils avoient appellés de Germanie; & tous ensemble s'avançoient contre les Bretons qui, incapables de résister à de pareilles forces, & dépourvus de tout secours humain, imploroient celui des deux Saints Evêques. Germain n'ignoroit pas les regles de l'art militaire qu'il avoit autrefois exercé avec gloire: il apprit aux troupes Bretonnes à faire usage de ces ressources pour leur juste défense,

& il
rassur
sur le
moye
invo
prit d
tout-à
qui le
compl
qu'elle
goutte
tèrent
Mais
bares,
années
tannique
pellé
Alo
Sévere
ple de
voyage
trouva
plus gra
malgré
vertu
rendit v
la salua
nération
& conva
Tome

& il parut même à leur tête pour les rassurer. Mais comptant beaucoup plus sur le secours d'en-haut, que sur les moyens naturels, il invoqua & fit invoquer le Dieu des armées. Un esprit de terreur & de vertige se répandit tout-à-coup dans les troupes ennemies, sur qui les fideles remportèrent une victoire complete & d'autant plus satisfaisante, qu'elle ne leur coûta pas une seule goutte de sang. Les deux saints repartirent aussi-tôt pour leurs diocèses. Mais plus indomtable que les barbares, l'hérésie recommença quelques années après à troubler les Isles Britanniques; & S. Germain y fut appelé pour la seconde fois.

Alors il se fit accompagner de Saint Sévere, Evêque de Trêves, & disciple de S. Loup de Troyes. Au second voyage, passant encore par Paris, il trouva la calomnie déchainée avec la plus grande violence contre Gênevieve, malgré l'accroissement continuel de sa vertu depuis sa consécration. Il lui rendit visite dans son humble retraite, la salua avec des témoignages de vénération qui étonnerent tout le monde, & convainquit le public de l'innocence,

ainsi que du haut mérite de la Sainte. Cette seconde expédition de Germain en Bretagne ne fut ni moins heureuse, ni moins éclatante, & eut des succès plus durables que la première. Par les mêmes voies, c'est-à-dire par la prière, par la vertu de sa divine éloquence, par des miracles encore plus fréquens que dans sa première mission, il fit abjurer l'hérésie de toute part; & pour qu'elle ne renaquit plus de ses cendres, quand il seroit éloigné, on bannit bien loin de l'île tous les sectaires qui ne donnerent point de preuves d'une sincère conversion. La Bretagne ne fut pas le seul théâtre du crédit miraculeux de S. Germain auprès du Tout-puissant: il opéra depuis une multitude étonnante de prodiges, & ressuscita plusieurs morts.

Ibid. c. 15.
16. & 17.

Ces merveilles eurent même pour témoin la Cour de Ravenne où résidoit le jeune Empereur Valentinien, comme avoit fait son prédécesseur Honorius. Le Saint Evêque y étoit venu solliciter la grace des peuples de l'Armorique, coupables de rébellion; & ce fut là qu'il termina sa carrière dans un âge avancé, & dans l'exercice hé-

roi
far
mo
Sei
pou
de
por
por
Ra
où
avo
rice
abb
I
ples
enc
des
toie
fidi
cen
ou
bra
fus
c'êt
Il
son
cha
de
Afr

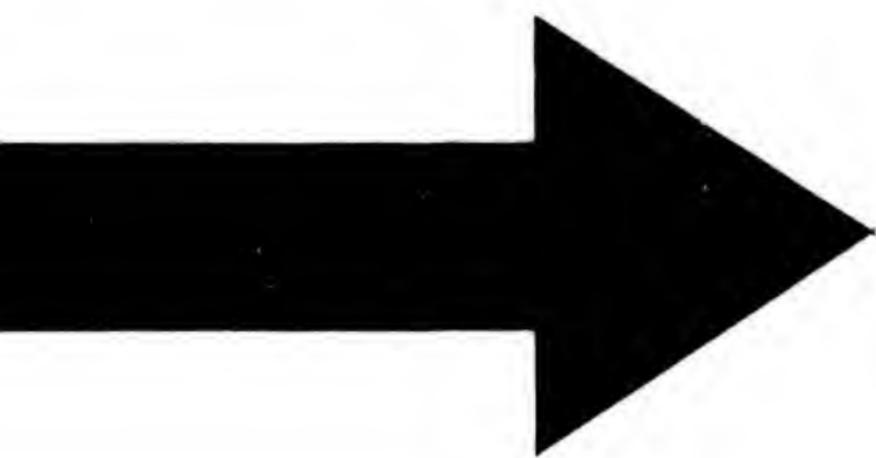
roïque de la charité & de la bienfaisance. S'il n'eut pas la consolation de mourir au milieu de son peuple, le Seigneur n'en disposa de la sorte que pour donner plus d'éclat à la gloire de son serviteur. Son corps fut reporté processionnellement, avec une pompe & un concours incroyable, de Ravenne jusqu'à son église d'Auxerre, où on l'enterra dans un oratoire qu'il avoit fondé en l'honneur de S. Maurice, & qui est aujourd'hui la célèbre abbaye de S. Germain.

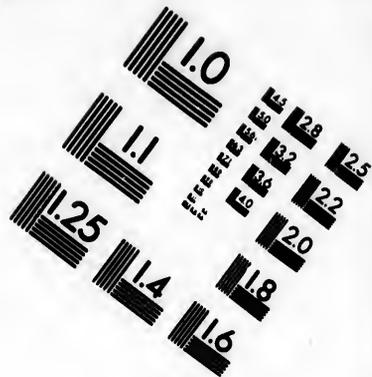
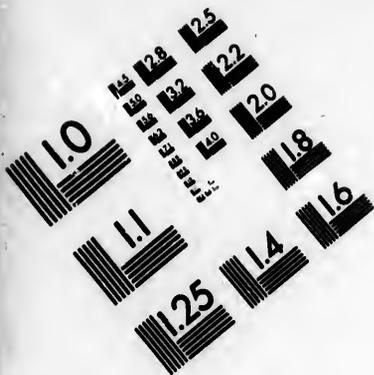
Les fréquens soulèvemens des peuples agitoient l'Empire d'une manière encore plus funeste que les irruptions des barbares qui le plus souvent n'étoient mis en action que par la perfidie des Romains. Dans les commencemens du regne de Valentinien III, ou plutôt de sa mere Placidie, le brave & fier Aëtius ne voyoit au dessus de lui que le Comte Boniface : c'étoit encore trop pour son ambition. Il entreprit d'inspirer la défiance de son rival à l'Impératrice, & il ne le chargea pas d'un moindre attentat que de se vouloir rendre indépendant en Afrique. Pour preuve de ce que j'a-

Dij

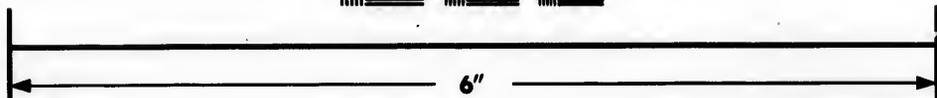
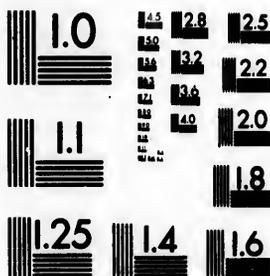
Proc. 71
Bell. Vand.
c. 3.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18 20 22 25
E E E E
E E E E

1.0
E E E E
E E E E

vance, lui dit-il, outre ce que vous savez de son mariage avec une Princesse de la race royale des Vandales, je sais que si vous lui donnez ordre de venir en Italie, il refusera d'obéir. En même temps il feignit, en écrivant à Boniface, de prendre le plus vif intérêt à son sort, lui marqua que l'Impératrice avoit dessein de le perdre, & que si elle le mandoit, il se gardât bien de venir.

Boniface avoit de la probité, de la religion, de la piété même; tellement que, voulant renoncer au monde pour embrasser la vie monastique, S. Augustin & S. Alypius l'en avoient détourné, dans la persuasion qu'il contribueroit davantage au service de Dieu, en conservant ses dignités. Mais autant il est grand, en vivant au milieu du siècle, de servir aux autres de rempart contre la contagion, autant cette glorieuse destinée est-elle périlleuse. Le Comte Boniface ne fut pas se préserver de ce danger. Il céda aux attraites de la sensualité, & se démentit d'abord au point de se remarier, contre le vœu qu'il avoit fait d'observer la chasteté parfaite depuis la mort de sa

premiere femme. Comme sa vertu se trouvoit déjà si chancelante, il reçut la lettre perfide d'Aëtius, & il ne manqua point de donner dans ce nouveau piège. Loin d'obéir à l'ordre qui l'appelloit en Cour, il se mit en devoir de résister à force ouverte, attendit de pied ferme les troupes que l'Empereur fit marcher contre lui, & battit ses généraux en plusieurs rencontres. Craignant, après ces premiers succès, qu'on ne l'accablât enfin, il traita avec les Vandales, pour les attirer en Afrique. Ces barbares qui avoient peine à se faire un établissement en Espagne où les Visigots étoient beaucoup plus puissans qu'eux, écoutèrent avec joie les propositions de Boniface, & passerent aussi-tôt le détroit.

Cependant S. Augustin ne cessoit Epist. 120. d'écrire à l'inconstant Boniface pour le al. 70. rappeler de ses écarts, & lui faire sentir la vanité des biens d'ici-bas. C'est dans l'une de ces lettres qu'on trouve le passage suivant : Priez le Seigneur qui peut vous tirer des nécessités les plus embarrassantes, afin que vous puissiez un jour ce que vous ne pouvez point à présent. Pour empêcher toute

ame droite d'abuser de ces paroles, il suffit de lui rappeler à quelle occasion elles ont été proférées. Le Comte Boniface s'étant remarié après avoir fait vœu de continence, & n'étant pas maître de garder son vœu depuis son engagement avec une femme qui l'avoit cru libre en l'épousant, S. Augustin lui dit de porter son épouse à la pratique de cette éminente vertu, sans cependant l'y forcer; de prier le Seigneur de lui en inspirer la résolution, afin qu'il puisse lui-même pratiquer alors ce qu'il a promis, & que le devoir du mariage l'empêchoit d'observer à son gré. Il n'est rien là sans doute, d'où l'on puisse conclure, qu'en des circonstances, même où les préceptes nous obligent, ils nous sont absolument impossibles.

Les exhortations du S. Evêque, & plus encore peut-être la découverte que fit Boniface de la supercherie d'Actius, le fit repentir des coupables engagements qu'il avoit pris avec les ennemis de l'Empire. D'un autre côté, Placidie qui n'avoit pas oublié les premiers services du Comte, lui fit offrir un plein pardon, pourvu qu'il chassât d'Afrique

les barbares qu'il y avoit appellés. Mais autant il avoit été facile de les faire venir, autant il étoit impossible de les renvoyer. Ils avoient déjà pris goût à leurs nouvelles demeures; & leur Roi Genseric, jeune, ardent, plein de bravoure & de pénétration, rendoit la proposition du retour extrêmement délicate, de quelque manière qu'on la fît. Boniface offrit d'abord de l'argent en compensation de ses promesses. C'est un trône, répondit fièrement Genseric, que je suis venu chercher au delà des mers; & je ne les repasserai point comme on me propose. Il refusa tout ce qu'on lui offrit; & le Comte fut obligé de recourir à la force. Elle ne réussit pas mieux que les négociations. Les Vandales étoient passés dans l'Afrique en bien plus grand nombre qu'on ne s'y étoit attendu: ils avoient amené avec eux, outre les gens de leur nation, des Goths, des Alains, des barbares & des brigands de toute espece. Tout le monde cependant, & S. Augustin le premier, fut étonné de la victoire qu'ils remportèrent sur Boniface qui avoit toujours été la terreur de ces peuples in-

disciplinés, & qui peu auparavant en avoit dissipé des essaims innombrables avec une poignée de combattans.

Après cette défaite inopinée, il fut poursuivi si vivement, qu'il put à peine se jeter dans Hippone où on l'assiégea. Il trouva pourtant moyen de s'échapper de cette place qui fut emportée après quatorze mois de siège. En vain tenta-t-il encore par la suite, avec les forces réunies des empires d'Orient & d'Occident, de délivrer l'Afrique; il mourut enfin à Rome des blessures qu'il avoit reçues. Mais il remporta sur lui-même la plus glorieuse des victoires, en faisant hommage, non-seulement à son souverain, mais aux qualités brillantes d'Aëtius qu'il conseilla à sa propre femme d'épouser, comme le plus grand homme de guerre de l'Empire.

Proc. Bell.
Vand.

Aussi-tôt après leur première victoire, les Vandales se répandirent sans obstacle par tout le pays, dans les villes comme dans les villages, tout se soumettant ou fuyant devant eux. Il n'y eut que Cirthe & Carthage avec Hippone, qui leur donnerent la peine de former des sièges. Par-tout on ne

vo
fet
les
fer
pre
plu
des
se
fer
fer
nib
sou
les
infi
gne
leur
ces;
com
pèch
viva
ture
mul
I
Ari
con
pièr
idol
&
sain

voit que villes ruinées, édifices en feu, citoyens errans ou égorgés sur les chemins. On réduisit à la plus dure servitude ceux qui avoient occupé les premières places. Les femmes de la plus haute qualité, qui avoient eu des troupes d'esclaves à leurs ordres, se voyoient contraintes de rendre à de féroces & grossiers dominateurs les services les plus abjects & les plus pénibles. Encore celles qui gémissaient sous le poids des fers, parurent-elles les plus heureuses. On en égorgea une infinité d'autres, on les éventra indignement, on arracha leurs enfans de leur sein ou des bras de leurs nourrices; on jeta ces malheureux sur la route, comme un poids inutile, & l'on empêcha les meres, soit de les emporter vivans, soit de leur donner la sépulture après la mort. Il en périt une multitude, sans avoir reçu le baptême.

Les Vandales étoient chrétiens, mais Ariens furieux & non moins animés contre les catholiques, ni d'une impiété moins féroce que quand ils étoient idolâtres. Le culte public fut absolument & long-temps interrompu; les choses saintes profanées, les temples brûlés

Via. Vic.
Lib. 1.

de toute part. Pour le chant des psaumes, le saint sacrifice, les sacrements, tous les exercices de la religion, on ne trouvoit ni fidele pour y participer, ni ministre pour y présider. Après les gens de guerre & les grands propres à défendre la République, aucun Romain n'étoit plus en butte, à l'animosité des ennemis, que les personnes consacrées à Dieu. D'abord il s'en étoit retiré plusieurs dans les châteaux & les forts qui se trouvoient au voisinage; mais y ayant bientôt été forcés & mis à mort, les autres s'enfonçoient dans le sein des forêts & dans les cavernes les plus sauvages, d'où la faim les chassoit ensuite, & les forçoit à revenir chercher leur subsistance dans une honteuse mendicité, ou plutôt une mort prompte dans le ressentiment brutal du vainqueur.

Cette image tracée par des écrivains du pays, particulièrement par Possidius, évêque de Calame, dans la vie de S. Augustin son contemporain & son ami, pourroit sembler une exagération, si l'on ne savoit à quel excès & par quels principes les Vandales étoient irrités contre les Africains. Non-seule-

me
jer
exé
mo
auf
ils
rite
d'in
avo
sou
rou
les
en
pou
mis
antr
que
hab
S
la
déb
l'ex
apr
à S
de
de
non
évê
la

ment ils les poursuivoient comme sujets de l'Empire ; mais ils avoient en exécration l'affreuse corruption de leurs mœurs. Comme ils étoient naturellement aussi chastes qu'impitoyables & cruels , ils se faisoient une gloire & un mérite de purger la terre de ces monstres d'impudicité. Pour y parvenir , après avoir immolé tout ce qui leur tomba sous la main , ils s'efforçoient d'affamer tout le reste , en coupant les arbres dans les campagnes , en perdant les fruits , en détruisant généralement tout ce qui pouvoit offrir quelque subsistance aux misérables ensevelis le jour dans les antres , & revenans la nuit chercher quelque sorte d'aliment près des lieux habités ou cultivés.

Salvien qui vivoit alors , décrit avec la plus énergique éloquence , & les débordemens odieux de l'Afrique , & l'excès des calamités qu'ils entraînent après eux. C'est dans un ouvrage adressé à Salonius , évêque de Vienne & fils de S. Euchèr , que cet illustre citoyen de Marseille , prêtre seulement , mais nommé pour sa capacité le Maître des évêques , entreprend par là de justifier la Providence , & de lever le scandale

De Guberna
l. 7. & 8.

que donnoient aux foibles, dans la chute de l'Empire, tant les infortunes des Romains chrétiens & catholiques, que la prospérité des barbares, soit hérétiques, soit payens. En comparant les Africains, sujets de l'Empire, avec les différentes nations qui le dévastroient, il avance que l'assemblage des vices dont un seul suffisoit pour rendre chacune de ces nations odieuse, se trouvoit concentré dans l'Afrique où ils venoient se précipiter comme dans un égout infect, après avoir souillé dans leur cours les autres parties de l'univers. Si, dit-il, les peuples qu'on appelle barbares, & que l'on compare aux bêtes féroces, ont chacun leur vice, au moins n'ont-ils pas tous les vices ensemble. Les Goths sont traîtres, mais chastes; les Alains plus licencieux, mais éloignés de toute fourberie; les Francs légers, mais bien-faisans & sociables; les Saxons au contraire fort cruels, mais en revanche ils ont de l'impureté un éloignement qui excite notre admiration. Les Vandales, vainqueurs de l'Afrique, ne sont pas moins recommandables par l'amour de cette vertu; & s'ils sont fastueux, mé-

pri
da
ou
me
c'e
no
tra
pha
Si
que
par
Afr
rice
& p
de
sou
pud
les
nou
se
reun
mai
terre
des
chai
non
l'ob
foye
emb

prisans & superbes, ce qu'ils méprisent davantage dans leurs vaincus, ce sont les outrages faits à la pudeur par les femmes aussi-bien que par les hommes; c'est l'effronterie d'un sexe que déshonore le seul éloignement de la retraite, c'est l'infamie comme triomphante dans les assemblées publiques. Si tous ces peuples sont marqués de quelque tache, ils se distinguent aussi par quelque bonne qualité. Pour les Africains, inhumanité, perfidie, avarice & rapacité, ivrognerie, blasphème & parjure; je ne fais quelle est celle de ces taches dont ils ne sont pas souillés. Nous ne parlons pas de l'impudicité: autant ils surpassent tous les étrangers par les autres vices que nous venons de marquer, autant ils se surpassent eux-mêmes par leur fureur pour les sales voluptés. Qui a jamais regardé l'Afrique comme une terre ordinaire, destinée à l'habitation des animaux raisonnables en qui la chair doit être soumise à l'esprit; & non pas plutôt comme le repaire de l'obscénité, ou comme un immense foyer des passions d'ignominie qui l'ont embrasée de tout temps!

Cet Orateur véhément, & ici peut-être un peu déclamateur, rend néanmoins gloire au pouvoir de la religion sur les mœurs des Africains mêmes, que leur conversion à la foi & la vertu miraculeuse de la grace n'avoient pas laissé de changer dans plusieurs d'entr'eux d'une manière frappante. Mais, à l'exception de ces ferviteurs sinceres du vrai Dieu, reprend-il, qu'est-ce que tout le reste? Quel phénomène qu'un Africain chaste! C'est un prodige aussi étonnant, qu'une vipere sans venin, qu'un tigre sans férocité. C'est un Africain qui n'est plus Africain. On doit moins attribuer à la sévérité du Seigneur, qu'à l'énormité des crimes de l'Afrique, les excès de cruauté commis sur elle par ses barbares vainqueurs. Si les Vandales l'ont dévastée, ils l'ont purifiée. Ils ont fait ce que n'ont pu les loix Romaines. Ils ont réprimé les passions honteuses, non comme les Romains qui se rendent coupables du vol & de l'adultere, tandis qu'ils le proscrivent; mais en imposant aux esclaves la nécessité d'imiter leurs tyrans, & en immolant à leur cruauté ceux qui ne se

con
Var
men
che
cont
puni
tent
fut
que
ne p
leur
reimp
En
le si
d'éve
plus
vant
dispe
tincti
que
de
voya
un a
réfug
les p
Evêq
tres
ce d
mais

conformoient point à leur exemple. Les Vandales réussirent en effet à supprimer en Afrique les lieux de débauche & les femmes publiques ; ils les contraignirent toutes à se marier , & punirent de mort celles qui ne se contentèrent pas d'un époux. Mais ce ne fut qu'après la prise de la capitale , que , las de massacrer , & craignant de ne plus régner que dans des déserts , leur farouche vertu usa enfin de ces tempérans.

En attendant , ils poussèrent vivement le siège d'Hippone. Un grand nombre d'évêques , les uns parce qu'ils n'avoient plus de troupeau , les ouailles se trouvant toutes égorgées ou misérablement dispersées ; les autres pour empêcher l'extinction totale de l'épiscopat en Afrique ; plutôt que pour la conservation de leur propre personne ; tous se voyant recherchés avec une rigueur & un acharnement opiniâtre , s'étoient réfugiés dans les places que l'on croyoit les plus sûres. Possidius , ami du Saint Evêque d'Hippone , & plusieurs autres prélats du voisinage , avoient choisi ce dernier asyle ; assez avantageux , mais reserré de toute part , & rempli

Possid. c. 291

d'étrangers qui en augmentoient les besoins de jour en jour. Le généreux Augustin s'efforçoit de secourir tout le monde, & il n'y pouvoit suffire, en se retranchant à lui-même les choses les plus nécessaires Il y suppléa par l'effusion de ses sentimens & l'onction de son éloquence, consolant au moins les malheureux dont il ne pouvoit soulager la misere. Il monroit sur son visage un air de résignation & de sérénité qui se communiquoit à la multitude dont il étoit environné nuit & jour; tandis qu'il éprouvoit avec la plus douloureuse sensibilité la peine encore plus cruelle de l'étouffer au fond de son cœur. S'il pouvoit se dérober à tant de malheureux & gênans témoins, il fendoit en larmes devant le Seigneur, & le conjuroit d'accepter le dévouement qu'il faisoit de sa personne pour son peuple; ou s'il ne daignoit pas l'agréer, de le retirer du monde avant la prise de la ville, & de ne pas le rendre spectateur de cette effroyable catastrophe.

Cependant les barbares désolant l'Eglise de tous côtés, le Seigneur faisoit éclater en toute maniere les effets de

la gr
ses f
vres
dis q
saint
des
Alex
Acém
ment
par l
Ce g
avoit
Const
sa na

Il a
cle, d
& se r
en Sy
progr
pris d
désert
lité se
Il av
païens
gouve
réputa
lui. T
que c
apôtre

sa grace qui , toujours admirable dans ses saints , se reproduit dans leurs œuvres sous mille formes différentes. Tandis qu'Augustin s'élevoit à la plus haute sainteté par la simplicité de la foi & des vertus communes en apparence , Alexandre , auteur de l'institut des Acémètes , c'est-à-dire gens qui ne dorment point , alloit au même terme par les routes les plus extraordinaires. Ce grand Saint issu d'une race illustre , avoit d'abord occupé , à la cour de Constantinople , des postes dignes de sa naissance.

Boll. 15.
Jan.

Il abandonna les grandeurs du siècle , distribua ses richesses aux pauvres , & se retira dans un monastere renommé en Syrie. Faisant toujours de nouveaux progrès dans la perfection & le mépris du monde , il s'enfonça dans le désert , d'où , après sept ans , son humilité se vit encore obligée de s'enfuir. Il avoit converti plusieurs habitans païens d'une ville voisine , avec leur gouverneur nommé Rabula , que la réputation du Saint avoit attirés vers lui. Tous voulurent avoir pour évêque celui qu'ils reconnoissoient pour apôtre : ils l'engagerent , sous quelque

prétexte de zèle , à venir dans leur ville dont ils gardoient soigneusement les portes , bien résolus à ne point le laisser retourner dans sa solitude. Il arriva sans nulle défiance. Mais ayant reconnu le piège qu'il croyoit rendu à son incapacité & à sa foiblesse , il se fit descendre pendant la nuit dans une corbeille , par dessus les murs de la ville ; comme s'il eût été question de se soustraire au plus imminent péril ! Marchant ensuite deux jours entiers à travers les déserts , il ne s'arrêta qu'à un endroit assez éloigné & assez sauvage , pour s'y croire à l'abri de toutes les recherches.

Cet asyle ignoré servoit aussi de retraite à une troupe nombreuse de voleurs. Il les convertit par la vertu de ses exhortations & de ses prières. Le chef de ces malfaiteurs donna l'exemple , & reçut aussi le premier la récompense de sa docilité ; ayant fait une sainte mort huit jours après son baptême. Les autres transformerent leur caverne en un monastere ; & sous la conduite d'un Supérieur qu'établit Alexandre , ils firent l'édification d'une contrée dont leur brigandage avoit jus-

que
C
ville
lui-
xan
les
fit a
puis
siége
pota
relig
gneu
S.
bord
établi
tuelle
tua ,
bre d
Grecs
tageo
succé
qu'il
la m
cessar
Imita
vivoie
ment
corps
d'une

que là fait la terreur & la désolation.

Quant à Rabula, Gouverneur de la ville convertie, qui voulut le prendre lui-même pour évêque au défaut d'Alexandre, il renonça pareillement à toutes les distinctions de ce monde, & se fit anachorete. Mais on l'arracha depuis à sa solitude, pour l'élever sur le siège d'Edesse, métropole de la Mésopotamie. Sa femme bâtit une maison religieuse, où elle se consacra au Seigneur avec ses filles & ses domestiques.

S. Alexandre, de son côté, alla aux bords de l'Euphrate faire le premier établissement de la psalmodie perpétuelle. La communauté qu'il y institua, monta en peu de temps au nombre de quatre cents moines, Syriens, Grecs, Egyptiens & Latins. Ils se partageoient en plusieurs chœurs, & se succédoient les uns aux autres, sans qu'il y eût un moment ni le jour ni la nuit, où cette habitation céleste cessât de retentir des louanges divines. Imitant en tout la vie angélique, ils vivoient dans un aussi grand détachement, que s'ils n'eussent point eu de corps. Chacun d'eux n'usoit jamais que d'une seule tunique, & n'avoit de

nourriture que pour la journée. Le soir, on donnoit aux pauvres tout ce qui restoit, sans rien garder pour le lendemain. Mais afin de rendre son établissement encore plus utile à la religion, Alexandre fit joindre à la priere la vie active de l'apostolat, & forma soixante-dix de ses disciples à prêcher la foi aux Gentils.

Tant de bonnes œuvres n'empêchèrent pas qu'ils ne fussent persécutés. Leurs courses évangéliques & leur priere continuelle les faisoient confondre avec les Massaliens, qu'on appelloit aussi Enchites, du mot grec qui signifie Prians : hérétiques, ou pour parler plus proprement, fanatiques enthousiastes, sortis de la Mésopotamie, aussi bien qu'Alexandre, & qui, prenant à la lettre le précepte de la priere continuelle, réduisoient toute la religion à la priere, ôtoient toute vertu au baptême & aux autres sacremens : d'ailleurs gens oisifs & vagabonds qui couroient le monde, & débitoient leurs rêveries comme autant de révélations & d'articles de foi, les seuls à-peu-près qu'ils admissent.

Comme ces sectaires étoient extrême-

men
con
quib
donn
gran
Alex
eut i
Anti
vingt
envoy
pour
publi
sans
sion
gile,
le non
plequ
que le
fut co
Ale
che,
pour
un m
étonn
pétuel
maiso
élevés
noble
menç

ment dissimulés, se parjurant sans façon, & quand il importoit à leur tranquillité, anathématisant, sans les abandonner, toutes leurs erreurs; on étoit en grande défiance à leur égard. Ainsi Alexandre que l'on confondit avec eux, eut infiniment à souffrir. Étant venu à Antioche, où il n'avoit point paru depuis vingt ans, le Patriarche Théodose envoya un ecclésiastique nommé Malc, pour le chasser; & celui-ci lui donna publiquement un soufflet. Alexandre, sans s'émouvoir, dit en faisant allusion au valet mentionné dans l'Évangile, & qui souffleta le Sauveur: Or le nom du serviteur étoit Malc. Le peuple qui rendoit à Alexandre plus de justice que le clergé, prit sa défense; & Malc fut contraint de se retirer avec honte.

Alexandre quitta cependant Antioche, se déguisa même en mendiant pour aller en liberté; & passant par un monastere nommé Critchen, il fut étonné d'y trouver la psalmodie perpétuelle. Mais il reconnut que cette maison avoit été fondée par un de ses élèves. Enfin il se rendit à Constantinople avec ses disciples, & il y commença un nouvel établissement de son

institué, où l'on compta dans peu trois cents moines. Ils étoient distribués en chœurs de cinquante, qui se succédoient sans interruption les uns aux autres. Là ils furent encore persécutés & soupçonnés, comme en Asie, de Massalianisme. On emprisonna le maître, & l'on dispersa les disciples qui toutefois le rejoignirent, le jour même qu'il recouvra sa liberté. Alors ils allèrent tous ensemble vers l'embouchure du Pont-Euxin établir un nouveau monastère d'Acémetes, où Saint Alexandre mourut vers l'an 430.

Epist. c. 19. Ce fut dans les commencemens de cette même année que S. Augustin connut d'une manière certaine, que le Seigneur avoit exaucé la prière qu'il lui avoit faite, de ne pas le rendre témoin du dernier malheur de son peuple. Etant tombé malade dans le troisième mois du siège d'Hippone, il se prépara aussi-tôt à la mort, comme un homme assuré qu'il ne relèveroit pas de sa maladie. Il marqua autant de crainte des jugemens de Dieu, que s'il n'eût encore fait aucune pénitence. Les services innombrables & pénibles rendus à l'Eglise, tant d'écries

con
tiqu
de p
més
de
tant
mèn
qu'é
d'aff
passé
de c
Si
disoi
tourc
ce m
doit
ont
à ser
forma
les c
son g
bles,
tion;
maux
avec
des p
quelq
pénite
dit l'A

contre les hérétiques, tant de schismatiques gagnés par ses conférences, tant de pécheurs convertis & de saints formés par ses soins, tant de clercs & de vierges parvenus à la perfection, tant de rigueurs exercées contre lui-même, enfin tant de vertus aussi pures qu'éclatantes, lui inspiroient moins d'assurance, que les péchés de sa vie passée ne lui causoient de regret & de confusion.

Si les ames les plus innocentes, disoit-il souvent aux amis qui l'entouroient, ne doivent point sortir de ce monde sans faire pénitence, quelle doit être la disposition de celles qui ont commencé si tard à connoître & à servir le Seigneur? Toujours conforme à ses maximes & à sa méthode, les œuvres de satisfaction le plus de son goût étoient les moins remarquables, les moins susceptibles d'ostentation; telles que la souffrance de ses maux, les remèdes même acceptés avec résignation & avec foi, comme des peines du péché. Il fit tracer sur quelques cartons les pseumes de la pénitence, qui sont en petit nombre, dit l'Auteur de sa Vie; apparemment les

mêmes que nous nommons encore de la sorte. Il les suspendit sous ses yeux, afin d'entretenir jusqu'au dernier soupir toute la vivacité de sa composition. Pour n'être pas distrait de ces pieuses pensées durant les dix derniers jours de sa vie, il pria qu'on n'entrât dans sa chambre qu'avec le médecin, ou quand on lui apporteroit à manger. Sa maladie ne laissa pas d'être fort longue : elle commença sur la fin du Carême, & il ne mourut que le 28 d'Août, jour auquel l'Eglise célèbre encore sa fête. C'étoit la 430^{ème} année de l'ère chrétienne, de son âge la soixante-seizième, & la quarantième depuis son entrée dans le clergé. On observe comme une chose remarquable dans un saint même, que depuis le premier moment qu'il se donna au Seigneur jusqu'à sa mort, non-seulement il ne regarda jamais en arrière, mais qu'il avança toujours avec un redoublement de ferveur dans la carrière de la perfection, sans jamais se détourner de son but, sans donner dans aucun de ces écarts même passagers, qu'on trouve jusque dans la vie d'un très-grand nombre de saints.

qu
avo
d'e
lais
pre
Pro
qui
pre
moi
dou
cieu
En
crifi
l'Ev
qui
form
& de
Cet
d'Au
teré,
mala
son
des
sincer
rels,
les n
lui m

Il ne fit point de testament, parce qu'il n'avoit rien à léguer : mais il avoit formé, & il recommanda avant d'expirer, une belle bibliotheque qu'il laissa à son Eglise : souci digne du premier des SS. Docteurs, & que la Providence parut justifier : l'incendie qui, après la prise d'Hippone, réduisit presque tout en cendres, respecta néanmoins cette riche collection, où sans doute il n'y avoit rien de plus précieux que les œuvres d'Augustin même. En l'enterrant, on offrit le saint Sacrifice de l'Autel, dit en termes exprès, l'Evêque Possidius qui étoit présent, & qui nous a transmis ce témoignage si formel & si précis, en faveur du nom, & de la réalité du Sacrifice de la Messe. Cet historien ajoute qu'avant la mort d'Augustin, Dieu fit connoître sa sainteté, par la guérison miraculeuse d'un malade qui vint la lui demander dans son lit. Le Saint lui dit d'abord avec des sentimens d'humilité d'autant plus sinceres, qu'ils sembloient plus naturels, que s'il avoit quelque pouvoir sur les maladies, il s'en serviroit pour lui-même. Mais le malade suppliant

ayant répliqué, qu'on lui avoit commandé en songe d'aller trouver l'Évêque Augustin, avec assurance de guérison, le Saint Pasteur faisant céder la modestie à la charité, imposa les mains à l'infirmes, & le guérit sur le champ. Il avoit opéré plusieurs autres merveilles, sur-tout pour la délivrance des évergumenes, pendant le cours de son épiscopat. Mais ce n'est point par la multitude des miracles que se distingua ce grand Saint, ni par aucunes des faveurs ni des pratiques extraordinaires qu'on lit dans la vie de tant d'autres.

Une conduite égale, uniforme, constante; éloignée de toutes les extrémités; tel fut toujours le caractère de sa vertu. Modeste dans ses meubles comme dans ses vêtemens, il évitoit avec le même soin la malpropreté & la magnificence. Il portoit du linge & des souliers, suivant l'usage devenu le plus commun; sans blâmer cependant ceux qui alloient nus pieds, les avertissant seulement de se tenir en garde contre la vanité. Sa table étoit frugale, & l'on n'y servoit d'ordinaire

qu
vo
ou
talie
vian
rouj
beau
dans
E
arge
par
vivo
nour
dant
fectio
& po
les lo
craine
briété
dit lu
hors
qu'on
point
loger
ter en
sœur n
ches pa
soupon

que des légumes. Quand il s'y trouvoit, ou des personnes d'une santé foible, ou des hôtes, car il étoit fort hospitalier & fort affable, on servoit des viandes. Pour le vin, il y en avoit toujours; l'usage du gras étant réputé beaucoup moins nécessaire que le vin, dans le régime de cet âge.

Excepté les cuillers, il n'avoit aucune argenterie; non par indigence, mais par amour de la pauvreté. Ses clercs vivoient toujours avec lui, vêtus & nourris à frais communs. On lisoit pendant le repas, & pour donner la réfection à l'esprit aussi bien qu'au corps, & pour être moins exposé à oublier les loix de la tempérance. Par la même crainte de passer les bornes de la sobriété qu'il s'étoit prescrites, à ce qu'il dit lui-même, jamais il ne mangeoit hors de chez lui, quelque invitation qu'on lui en pût faire. On ne voyoit point de femme manger à sa table, loger dans sa maison, ou la fréquenter en aucune manière, pas même sa sœur ni ses nieces; non que de si proches parentes ne fussent à l'abri de tout soupçon, mais parce qu'elles attireroient

ordinairement d'autres femmes dont le commerce est moins indifférent. Quand les personnes du sexe vouloient lui parler, il les recevoit en présence de quelques clerks; & jamais il ne lui arriva, depuis sa conversion, de s'entretenir seul à seul avec elles.

On ne se lasse point des détails d'une vie si cléricale & si digne de servir de modele à tout prélat, comme à tout clerc vraiment religieux: mais on peut dire qu'ici le Docteur l'emporte encore sur le Pasteur, tant par la profondeur incomparable de sa doctrine, que par l'intérêt tout particulier qu'a toujours pris l'Eglise à S. Augustin considéré sous ce point de vue. Quoique nous ayons plus parlé de ses ouvrages que de ceux des autres Peres, nous n'en avons touché que la très-petite partie, & précisément autant qu'il étoit nécessaire pour avoir une idée juste de sa doctrine sur les points capitaux. Possidius nous a laissé un catalogue des œuvres du S. Docteur, qu'il fait monter jusqu'au nombre de mil & trente, y compris les livres, les sermons, les lettres dont plusieurs

font des traités complets, & quelques écrits qui ne sont point parvenus jusqu'à nous : encore ajoute-t-il, qu'il n'a pu tout compter. Dans cette multitude incroyable de productions, ce qu'on remarque principalement, après la pureté du dogme & de la morale, la profondeur de la science & de l'érudition ; la grandeur des vues, la force du raisonnement, la sagacité infinie de l'esprit, la beauté de l'élocution, excessive peut-être & dégénéralant quelquefois en subtilité, selon le goût déjà corrompu du temps ; ce qu'on remarque, dis-je, avec le plus d'édification, c'est la modestie de l'Auteur, qui n'a rien d'égal que le mérite qu'elle décore. Il faudroit copier des livres entiers d'Augustin, pour faire voir tous les sentimens humbles qu'il avoit de lui-même : mais ils y sont exprimés avec une candeur & une simplicité, qui ne laissent point douter qu'il ne sentît au fond du cœur tout ce que sa plume retraçoit.

Dans sa dispute avec S. Jérôme, on ne fut pas moins attendri qu'édifié de sa modération & de toutes ses défé-

rences ; tandis qu'il avoit l'avantage de la vérité pour lui. Si l'on allegue le respect dû à un docteur consommé , & qui avoit si bien mérité de l'Eglise , on retrouve la même modestie & presque les mêmes ménagemens pour le jeune Evêque d'Eclane , Julien , le plus arrogant défenseur du Pélagianisme , & que la seule présomption avoit pu engager à se mesurer avec un docteur de cette prééminence. Mais le plus digne monument de son humilité est sans contredit le livre de ses Confessions. Qu'il lui fallut être vivement pénétré de la grandeur de Dieu & de sa propre bassesse , absorbé dans les sentimens de sa componction & de son abjection , pour publier à la face du monde entier ses plus humiliantes foibles , pour charger ce tableau des plus fortes couleurs , & pour le transmettre à tous les siècles à venir !

Toutefois ce grand Saint , cet illustre Docteur fut en butte à la calomnie & à la plus flétrissante imposture. Depuis sa mort sur-tout , ses ennemis devenus plus audacieux , mirent tout en œuvre pour ternir sa mémoire. A ce dessein,

ils firent courir sous son nom les quinze articles qu'on appella les objections des Gaulois, & qui dès-lors, selon quelques Auteurs, & environ trente ans après, suivant l'opinion commune, donnerent lieu à l'hérésie des Prédéterminatiens.

Les plus durs de ces articles sont ceux qui suivent : 1. Par une triste nécessité qui est l'effet de la prédestination, les hommes sont contraints au péché & condamnés à la mort. 2 & 3. La grace du baptême n'efface pas le péché originel dans ceux qui ne sont pas prédestinés à la vie; & il ne leur sert de rien, de tenir une conduite juste & sainte. 6 & 15. Le libre-arbitre ne fait rien dans les hommes; c'est la prédestination qui agit en eux, soit pour le bien, soit pour le mal. 8 & 9. Le Sauveur n'a pas été crucifié pour la rédemption de tout le monde, & Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes; mais seulement de quelques-uns qui sont prédestinés. 7 & 12. Dieu ôte la grace de l'obéissance à des justes qu'il a appelés, & leur refuse la persévérance; précisément parce

qu'ils n'ont pas été séparés de la masse de perdition par la prédestination & la divine prescience. Tels sont les points capitaux & précis de la doctrine qu'on donnoit pour celle de S. Augustin, afin de le décrier & de persuader qu'il s'étoit écarté de la foi catholique dans ses derniers ouvrages.

Prosper, son illustre & zélé disciple, n'épargna rien pour venger l'honneur de son maître. Il ne faut qu'ouvrir sa réponse aux objections des Gaulois, pour se convaincre qu'il y a une distance infinie de la doctrine du maître & du disciple à celle de tous les Prédestinatiens. Cependant l'apologiste, en confondant la calomnie, s'attira personnellement à dos les calomniateurs. Un nommé Vincent que certains critiques ont trouvé expédient de donner pour Vincent de Lérins, compté parmi les Saints dans le martyrologe, publia contre Prosper des imputations semblables à celles dont on noircissoit la mémoire du Docteur de la grace. Prosper répondit avec une justesse & une précision admirable, sans jamais donner dans un excès, en évitant l'excès op-

posé. En prouvant contre les Sémi-Pélagiens la gratuité ainsi que la nécessité de la grace, par-tout il a soin de montrer en Dieu la volonté sincère de sauver tous les hommes. Aussi telle fut la persuasion publique touchant sa manière de penser à cet égard, qu'on lui a long-temps attribué l'ouvrage d'un Auteur inconnu, intitulé de la Vocation des Gentils, & qui exprime clairement la plus saine doctrine.

Prosper eut encore le courage d'attaquer les Conférences de Cassien; malgré la haute réputation de l'Auteur. Il employa contre lui l'autorité des conciles d'Afrique & d'Orient, ainsi que les constitutions des Papes Innocent & Zosime. C'est ce que son génie poétique exprime en ces termes figurés: Voyez-vous que d'invincibles constitutions du Siège Apostolique mettent vos raisonnemens en poudre, & que vos retranchemens sont ruinés, comme les murs de Jéricho, par le concert des trompettes sacerdotales?

Enfin Prosper porta le zèle jusqu'à entreprendre le voyage de Rome, afin

de mieux faire connoître au chef de l'Eglise le péril où se trouvoit la foi en plusieurs endroits des Gaules. La principale cause du mal étoit la liberté que s'arrogéient de simples prêtres, d'enseigner sans consulter les évêques, & de s'ériger, au préjudice de l'épiscopat, en juges de la doctrine. On voit en effet dans une lettre pontificale, adressée vers le même temps aux évêques de Gaule en général, & nommément à ceux de Marseille & du voisinage, que le S. Pape Célestin les reprend vivement de leur négligence à réprimer l'orgueil de leurs prêtres, & à les tenir dans la soumission qu'ils leur devoient, dit-il formellement, à raison de leur dignité. Venant ensuite aux mauvais effets de cette indépendance & de la témérité qui en étoit le principe, il fait en ces termes l'apologie de S. Augustin contre les calomnies des prêtres de Gaule : Augustin de sainte mémoire a toujours été dans notre communion, & jamais le moindre nuage n'a terni ni sa foi ni ses mœurs. On a toujours eu de lui l'idée la plus avantageuse, & il n'étoit pas

Cel. Epist.
ad Ep. Gall.
de Grat.

moins chéri que révéré de tout le monde. Pour la science, elle fut telle, que mes prédécesseurs mêmes, je m'en souviens, le comptoient au nombre des meilleurs maîtres.

A cette lettre sont joints neuf points de dogme touchant la grâce & le libre-arbitre, que l'on voit cités assez peu de temps après, comme faisant partie de la même lettre, & dont il paroît néanmoins que S. Célestin n'est pas lui-même l'auteur. Mais on a lieu de croire qu'il avoit chargé S. Prosper ou S. Léon, alors diacre, de réduire ainsi à certains chefs la doctrine de l'Eglise sur le péché originel, sur la nécessité de la grâce tant pour la foi & le commencement de la bonne volonté que pour les œuvres du salut, enfin sur les tentations & les mérites des Saints. Rien n'étoit plus propre à justifier la doctrine de S. Augustin, que de lui donner pour base les décisions des conciles confirmés par les Souverains Pontifes. En effet, ces neuf articles ne sont que le recueil des autorités des conciles d'Afrique & des Papes Innocent & Zosime, touchant les matières décidées comme de foi.

Ibid. c. 13.

Quant aux assertions ultérieures des savans qui, en combattant les hérétiques, ont pénétré plus avant dans les difficultés de ces questions, on déclare qu'en se gardant bien de les mépriser, on ne juge pourtant pas nécessaire de les confirmer. On se contente de déclarer, qu'on ne doit point absolument regarder comme orthodoxe, ce qui paroitra contredire les regles qu'on vient de voir établir sur les sentences du Siège Apostolique touchant les effets & la dignité de la grace. Il est donc constant qu'en prenant la défense, soit des docteurs catholiques en général, soit du Docteur de la grace en particulier, l'auteur ou le rédacteur des articles n'a pas prétendu que l'Eglise eût apposé le sceau de son autorité à tout ce qu'ils ont écrit. Il lui suffisoit d'établir qu'ils n'avoient rien enseigné de contraire à la foi, touchant les matieres de la grace & de la liberté. Concluons par une réflexion qui trouve ici place d'une maniere bien naturelle : Si la doctrine de S. Augustin tire tant d'autorité de sa conformité aux décisions de la multitude des évêques, confirmées par les Souverains Pontifes;

est
en
des
qu
que
I
de
grac
Péla
men
jusq
qui
l'on
tème
pelle
tous
const
secon
pour
l'ord
part
mêm
cond
trouv
fessé
intéri
J. C.
S'il
Dieu

est-il bien conséquent de vouloir ériger en dogmes des opinions contraires à des décisions toutes pareilles, parce qu'on imagine voir dans S. Augustin ce que ni Pape ni concile n'y ont jamais vu ?

Pour laisser enfin une idée nette de la doctrine du Défenseur de la grace contre les Pélagiens & les Sémi-Pélagiens, nous allons réduire brièvement tout ce que nous en avons dit jusqu'ici, à quelques points capitaux qui feront voir d'un coup-d'œil, si l'on peut s'exprimer ainsi, tout le système de S. Augustin. Qu'on se rappelle d'abord que Pélage, Célestius & tous les Pélagiens rigoureux nierent constamment la nécessité absolue du secours de la grace intérieure de J. C. pour vouloir & faire le bien dans l'ordre du salut. Je n'ai pu trouver nulle part, dit expressément S. Augustin, même après que le Pélagianisme eut été condamné par le Pape Zosime, je n'ai trouvé nulle part, que Pélage ait confessé la nécessité absolue du secours intérieur & prévenant de la grace de J. C. pour la volonté & pour l'action. S'il reconnoissoit, poursuit-il, que Dieu nous aide ainsi tant pour vou-

loir que pour agir , & de telle maniere que sans ces secours nous ne voulons & nous ne faisons rien de bien , & que telle est la grace de Dieu par J. C. , il ne resteroit plus entre nous , à ce qu'il me paroît , aucun sujet de dispute. Dans le dernier ouvrage de ce Docteur , appelé ouvrage imparfait , parce que la mort l'empêcha de le finir , il fait encore consister le poison de l'hérésie des Pélagiens , dans leur obstination à nier que la volonté de l'homme ait besoin d'une grace qui soit un secours intérieur & gratuit pour l'opération du bien.

Pour les disciples mitigés de Pélagé , & nommés communément Sémi-Pélagiens , ils ne s'élevoient pas directement contre les décisions des conciles d'Afrique confirmés par les Papes & le consentement du reste de l'Eglise. Nous avons même vu que les prêtres de Marseille , imbus des nouvelles opinions , marquoient beaucoup de respect & de soumission pour les constitutions apostoliques , dans lesquelles Rome ne s'étoit pas encore formellement expliquée sur les subtilités artificieuses , qu'il n'étoit pas naturel de soup-

Aprad Aug.

çon
cult
Péla
qu'o
bonn
& qu
fures
expre
ciple
tin ,
per.
même
Pélag
differe
té au
un de
ses co
pas ne
passant
differe
ont tra
Novate
sément
à les co
En
le Doct
ment &
les Péla

conner. Ceux-ci ne faisoient aucune difficulté de reconnoître avec tous les Sémi-Pélagiens, la nécessité de la grace; pourvu qu'on reconnût aussi dans l'homme une bonne volonté qui précédât ce secours, & qui cherchât ce remède à ses blessures. Tels sont le témoignage & les expressions d'Hilaire, cet autre disciple, qui pour la défense de S. Augustin, seconda si bien le zele de S. Prosper. S. Augustin nous apprend lui-même quelle fut l'erreur des Sémi-Pélagiens, lorsqu'il nous dit qu'elle ne différoit en rien du préjugé où il avoit été autrefois, que la foi n'étoit pas un don de Dieu; qu'au moins pour ses commencemens, la grace n'étoit pas nécessaire. On peut remarquer en passant, combien cette hérésie étoit différente des tableaux imaginaires qu'en ont tracés dans les derniers siècles des Novateurs intéressés à noter injurieusement les orthodoxes les plus zélés à les contredire.

En conséquence des principes que le Docteur de la grace a principalement & constamment établis contre les Pélagiens & les Sémi-Pélagiens, il

est clair, & c'est le troisieme chef de sa doctrine, que dans l'état présent de la nature dégradée, l'homme a un besoin absolu de la grace intérieure de J. C. On ne peut, sans une erreur formelle, soustraire à son influence la moindre action surnaturelle, les commencemens mêmes de la foi, rien de ce qui dispose au salut. S. Augustin dit encore que les hommes peuvent accomplir les préceptes, s'ils le veulent; mais que c'est au Seigneur à préparer leur volonté. Par-tout il enseigne, comme un point incontestable de la doctrine catholique, que cette grace, ou celle qui peut l'obrenir, ne manque jamais aux justes. La grace qui prépare ainsi les cœurs, loin de détruire le libre-arbitre, l'établit au contraire; puisqu'elle seule lui rend le salut possible, puisqu'elle seule peut lui faire pratiquer les œuvres qui le méritent. Toutefois en donnant ainsi le pouvoir de faire le bien, dit expressément le S. Docteur, elle n'en impose pas la nécessité; mais il dépend de la volonté, de consentir ou de ne pas consentir.

Par une autre conséquence des prin-

cipe
pas
de
& q
sou
le S
suiv
doiv
mes,
niere
ceux
attrib
suivi
de m
senter
rance
est pas
des fa
sistant
divins
sont s
prédes
c'est la
qui l'e
élus,
présent
tous n
Quelle

cipes de S. Augustin , la grace n'est pas toujours suivie du consentement de la volonté , qui peut lui résister , & qui ne lui résiste en effet que trop souvent. Or quand elle lui résiste , dit le S. Docteur , ceux qui refusent de suivre la voix qui les appelle , n'en doivent imputer la faute qu'à eux-mêmes , parce qu'ils sont appelés de manière à pouvoir suivre librement ; & ceux qui suivent , ne doivent pas s'en attribuer la gloire , puisqu'ils n'ont suivi que parce qu'ils étoient appelés de manière à ne pas refuser leur consentement. La grace de la persévérance finale & de la prédestination n'en est pas moins certaine ; la prédestination des saints , selon le S. Docteur , consistant dans la sage distribution des divins bienfaits , par lesquels ceux qui sont sauvés , le sont très-sûrement. La prédestination est tout-à-fait gratuite : c'est la seule miséricorde du Seigneur qui l'engage à appeler ceux qui sont élus , de manière à ce qu'ils ne méprisent pas la voix qui les appelle ; & tous ne sont pas appelés de la sorte. Quelle en est la cause ? Nulle intel-

ligence créée ne peut l'assigner : elle est impénétrable, mais elle n'est pas injuste. Le Docteur de la grace, ainsi que l'Apôtre, n'a que ces deux mots à répondre à cette grande question : O profondeur ! Peut-on soupçonner d'iniquité le Dieu de toute justice ?

Enfin, comme il y a deux sortes de préceptes, l'une d'observer la justice, l'autre de la porter à sa perfection; il y a de même deux sortes de péchés. Autre chose, dit le S. Docteur, est l'accomplissement de ce précepte : *Tu ne convoiteras point* ; autre, l'observation de celui-ci : *Ne suis pas tes convoitises*. Nous n'entrerons pas dans l'explication de ce dernier article : elle demanderoit un développement & une étendue qui nous feroient sortir des bornes que nous nous sommes prescrites. Mais il suffit d'en rappeler l'objet, pour faire comprendre en quel sens le Docteur de la grace dit qu'il y a des péchés nécessaires, & que la liberté a péri par le péché d'Adam. Si l'on a inféré de quelques expressions générales, que la grace d'éviter le péché est refusée même aux jus-

tes ;
qui
voit
pren
pren
malh
bles.
dent
Doct
péri,
Parad
mort
là au
celle
il s'é
le bie
faire
perfe
Doct
mal,
Tu n
Te
tans d
qui n
dre, p
aucun
ques.
disting

tes ; ces péchés nécessaires sont ceux qui consistent, non pas à suivre ses convoitises, mais à n'en pas ressentir les premiers mouvemens : fautes improprement dites, & qui nous rendent malheureux, sans nous rendre coupables. De-là, par une conséquence évidente, & selon les termes exprès du Docteur de la grace, la liberté qui a péri, est celle qu'on avoit dans le Paradis terrestre, d'obtenir avec l'immortalité la perfection de la justice. De-là aussi, la grace refusée aux justes est celle dont manquoit l'Apôtre, quand il s'écrioit : *J'ai la volonté de faire le bien, mais je ne trouve pas à le faire parfaitement.* Car quelle est cette perfection du bien, reprend le Saint Docteur, sinon l'exclusion absolue du mal, ou l'accomplissement de cette loi : *Tu ne convoiteras point ?*

Tels sont les points les plus importants de la doctrine de S. Augustin, sur qui nous avons cru pouvoir nous étendre, plus que nous ne l'avons fait sur aucun autre des écrivains ecclésiastiques. Il tient parmi eux un rang si distingué, ses œuvres ont une autorité

si particuliere, il a combattu des hérésies si différentes & si attentives dans tous les temps à se prévaloir l'une contre l'autre de leur défaite respective, qu'il nous a paru nécessaire d'insister davantage sur une partie si importante & si délicate de la Tradition. Mais quels que soient les écueils entre lesquels il a marché, sa doctrine toujours pure & lumineuse, aux yeux de quiconque saura l'approfondir, n'en paroîtra pas moins éloignée de tous les précipices & de tous les écarts. Tels furent de son temps les témoignages de quatre ou cinq Papes, d'un bien plus grand nombre de conciles qui tirèrent même de ses écrits la plupart de leurs décrets, de tous les plus saints & les plus célèbres docteurs de l'Orient aussi-bien que de l'Occident. C'est ce que S. Prosper rend à sa manière, par ces expressions aussi justes que poétiques : Dans les guerres opiniâtres des Pélagiens contre l'Eglise, l'armée catholique n'a combattu & n'a triomphé que par les mains d'Augustin : non-seulement l'Eglise de Rome & celle d'Afrique, mais les

enfa
due
d'acc
la gr
de l
Co
Pere
glise
ne v
encor
croire
ses é
l'enfe
seuls
saine
prend
nexion
tout
conten
chan
çus, &
dont
Pou
Pere a
le plus
d'avoir
digne
ter; t
beauté

enfans de la promesse, dans toute l'étendue de l'univers, ont été constamment d'accord avec lui sur les dogmes de la grace, & sur tous les autres articles de la foi.

Concluons : Si la doctrine de ce Pere étoit de son temps celle de l'Eglise; puisque la croyance catholique ne varie jamais, cette conformité est encore la même aujourd'hui; & pour croire comme Augustin, il faut entendre ses écrits dans un sens conforme à l'enseignement de l'Eglise. Selon les seuls principes de la raison & de la saine critique, il faut au moins les prendre dans leur suite, dans leur connexion & leurs différens rapports, dans tout leur ensemble, sans esprit de contention ni de système, en y cherchant la confirmation des dogmes reçus, & non pas la doctrine singulière dont on s'est laissé prévenir.

Pour ce qui est du style, cet illustre Pere a sans doute ses défauts, comme le plus brillant des astres ne laisse pas d'avoir ses taches : mais tout homme digne de le lire & capable de le goûter; tout amateur de ce genre de beauté qui résulte de la grandeur des

choses & de la justesse des proportions, sera si frappé, en l'étudiant, de l'abondance des pensées, de leur finesse tout ensemble & de leur noblesse, de leur enchaînement, de leur rapidité, en un mot de tous les grands traits de l'Auteur, qu'à peine fera-t-il attention au coloris de l'Ecrivain.



H

L

LI

Depuis
jusqu'

APPRE
Augustin
l'Eglise
temps
la com
sure d
Pélagi
raires,
que le
lice. M
chef u
mais l
C. P.,



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE QUINZIÈME.

*Depuis la fin de S. Augustin en 430,
jusqu'au Pontificat de S. Léon en 439.*

APRÈS tous les triomphes de Saint Augustin sur les ennemis de la grace, l'Eglise sembloit devoir jouir longtemps des douceurs de la paix & de la concorde. Mais à peine la flétrissure de l'hérésie fut-elle imprimée au Pélagianisme, que de nouveaux sectaires, plus terribles ou plus audacieux que les premiers, rentrèrent dans la lice. Ils n'avoient pas simplement pour chef un moine timide & dissimulé; mais le fier Nestorius, Patriarche de C. P., tout plein de l'audace que lui

inspiroit son rang éminent, réputé le second de l'Eglise, & plus encore la faveur de toute la puissance de l'Empire. Les deux sectes se prêterent la main mutuellement, non pas simplement par l'intérêt général qu'ont tous les ennemis de la foi à se liguier contre leurs antagonistes & ses défenseurs communs, mais par la liaison intime & fondamentale qu'elles ont entr'elles, toutes différentes qu'elles semblent au premier aspect. Pélage, en niant le péché originel, la dégradation de notre nature & la nécessité de la grâce, tendoit à établir l'inutilité de la Rédemption; & tel étoit la quintessence de son système, en quoi il se trouvoit entièrement d'accord avec Nestorius qui, partageant le Rédempteur en deux personnes, réduisoit le prix de la mort & des satisfactions de la personne humaine à leur valeur naturelle, & par conséquent insuffisante pour expier des attentats commis contre une majesté infinie. Ainsi anéantissoit-il, aussi-bien que Pélage, tout le mystère de la Rédemption.

Personne n'eût été plus propre qu'Augustin à faire sentir le rapport de ces deux

deux
sou
sans
celle
tion
plus
préla
jama
au co
leque
les on
de co
rable
sujet
son t
de ran
tenus
tinée
faite

L'il
n'eut
zele &
des pre
se, c
l'Eglise
née m
maladi
résie v
à l'ext
To

deux hérésies, & à écraser la seconde sous les ruines de la première. Aussi, sans nulle autre recommandation que celle de son mérite, par une distinction méditée entre l'Empereur & ses plus grands évêques, & qu'aucun autre prélat; ni en Orient, ni en Occident, n'a jamais reçue, il fut nommément invité au concile œcuménique d'Ephèse, pour lequel on avoit expédié de son vivant les ordres nécessaires & les lettres même de convocation. Mais la lettre honorable que l'Empereur lui écrivit à ce sujet, ne parvint en Afrique qu'après son trépas. Le Seigneur étoit content de tant de travaux & de combats soutenus par son serviteur, dont la destinée se trouvoit remplie par la défaite des ennemis de la grace.

L'illustre Evêque de Nôle, S. Paulin n'eut pas lieu non plus de signaler son zèle & ses lumières, dans l'assemblée des premiers Pasteurs convoqués à Ephèse, contre les nouveaux ennemis de l'Eglise. Il mourut âgé de 78 ans, l'année même où l'on tint ce concile. Sa maladie ne fut pas longue. Une pleurésie violente le mit en quelques jours à l'extrémité, malgré le secours de

Pomer. de
Vita Con-
templ. 11. c.
9.

tous les remedes & des soins proportionnés au degré d'attachement qu'on avoit pour un Pasteur aussi rendre que vénérable, aussi prévenant que généreux, en un mot de cette vertu noble & si engageante dans les grands qui se donnent à Dieu sans réserve. Trois jours avant sa mort, deux évêques du voisinage vinrent lui rendre visite. Il profita de leur arrivée, pour offrir le Saint Sacrifice avec toute la solennité que put permettre l'état où il se trouvoit. Suivant la douceur de son caractère, il réconcilia tout ce qu'il avoit été contraint de réprimer par les censures ecclésiastiques. Après la célébration des saints mysteres, on lui entendit dire : Où sont mes freres ? Un des assistans montrant les deux évêques, lui répondit : Les voici. Je parle de mes freres Janvier & Martin, reprit-il; ils m'ont promis de revenir bientôt. C'étoit S. Martin de Tours qui lui avoit apparu avec S. Janvier martyr, évêque de Capoue, dont le culte étoit dès lors célèbre à Naples.

Quelques momens après, le Prêtre Posthumien l'avertit qu'il étoit dû quarante sols pour des vêtemens fournis

aux
ind
un
pui
mon
trou
Peu
de
aum
d'un
quel
rédu
T
Prov
repor
le m
doul
pouv
qu'il
mon
Mati
on ap
née,
veur
tagée
tions
diacr
L'heu
à-dir

aux pauvres. Telle étoit la respectable indigence où s'étoit réduit pour J. C. un homme autrefois si riche & si puissant. N'ayez point d'inquiétude, mon frere, répondit le Saint ; il se trouvera quelqu'un qui payera la dette. Peu de momens après arriva un prêtre de Lucanie, chargé précisément d'une aumône de quarante sols, de la part d'un évêque qui savoit en général à quelle extrémité l'amour des pauvres réduisoit souvent son saint collegue.

Touché de ces soins paternels de la Providence, le Saint s'endormit, & reposa assez tranquillement jusque vers le milieu de la nuit. Après quoi ses douleurs devinrent si aiguës, qu'il pouvoit à peine respirer. Toutefois dès qu'il vit le jour, il éveilla tout son monde, selon sa coutume, & dit les Matines, ou plutôt les Laudes qu'alors on appelloit Matines. Toute cette journée, la dernière de sa vie, où sa ferveur lui tint lieu de force, fut partagée entre la priere & des exhortations animées à ses prêtres & à ses diacres qui ne quittoient plus son lit. L'heure de l'office des lampes, c'est-à-dire des Vêpres, étant venue, on

l'entendit encore chanter , quoique d'une voix languissante , ces paroles du Pseaume : *J'ai préparé ma lampe pour recevoir mon Christ.* Ensuite il parut absorbé dans une profonde contemplation. Sur les dix heures du soir , sa chambre fut ébranlée d'un si grand tremblement , que tous les assistans saisis d'épouvante , se prosternèrent pour demander miséricorde , sans que ceux qui étoient au dehors , s'apperçussent de rien. Ce fut le moment où il rendit l'ame , le 22 Juillet , jour auquel l'Eglise fait sa fête. Toutes ces circonstances ont été écrites par le Prêtre Uranius , témoin oculaire. Il ajoute que le deuil fut universel , que les Juifs & les Païens mêmes porterent la douleur jusqu'à déchirer leurs vêtemens.

Il nous reste de S. Paulin cinquante lettres , un discours sur l'aumône , l'histoire du Martyre S. Genés d'Arles , & trente-deux poëmes , dont quatorze à la louange de S. Félix. Sa poésie est agréable , pleine de pensées , noble & bien soutenue. L'onction dont ses lettres sont remplies , fait qu'on ne se lasse point de les lire. Comme elles n'étoient que l'expression des sentimens du cœur , il y a moins

d'art
cours
coup
parle
Théo
term
la per
ceur
où l'o
de sa
ment
pour

Le

née m

431.

condan

réputa

d'Anti

fostron

patriar

mort e

simple

vie so

dinatio

on vit

succes

en Syr

avoir

prêtre

d'art que dans ses autres ouvrages. Le discours sur l'aumône est écrit avec beaucoup de pureté & d'élégance. S. Jérôme parle d'un panégyrique de l'Empereur Théodose, par le même auteur, en des termes qui en font beaucoup regretter la perte. En général l'aménité & la douceur font le caractère du style de Paulin, où l'on retrouve en même temps celui de sa vertu, avec la preuve du contentement qu'il ressentoit d'avoir tout quitté pour J. C.

Le Concile d'Ephese se tint dans l'année même où mourut ce Saint Evêque, 431. Le Novateur qu'il s'agissoit de condamner, s'étoit acquis une si grande réputation, qu'on l'avoit tiré de l'Eglise d'Antioche comme un nouveau Chrysostome, pour le porter sur le siège patriarcal de Constantinople. Après la mort du Patriarche Sisinnius, homme simple & beaucoup plus propre à la vie solitaire qu'à maintenir la subordination dans le clergé de la capitale, on vit tant de brigues pour élire son successeur, qu'on se résolut à le choisir en Syrie. On ne réussit pas mieux pour avoir été chercher si loin Nestorius, prêtre d'Antioche, où il avoit été élevé

& même baptisé, quoiqu'il fût natif de Germanicie. Ses mœurs graves, ou plutôt sombres & sauvages, la simplicité affectée & la malpropreté de ses vêtemens, son visage pâle & décharné, une teinture superficielle des arts & des sciences; une grande & belle voix qui prenoit facilement le ton de la componction & du pathétisme, une éloquence éblouissante, moins occupée de l'édification des âmes solidement chrétiennes, qu'avidée des applaudissemens d'un peuple volage & précipité, l'amertume de son zèle & ses déclamations perpétuelles contre les hérétiques, son respect enfin pour S. Chrysostome qui étoit plus révérend de jour en jour par le peuple de C. P., avoient répandu les préventions les plus avantageuses en faveur de cet hérésiarque. Il amena avec lui un prêtre de confiance, nommé Anastase; & ils passèrent par Mopsueste où l'Evêque Théodore voyant en eux toutes les dispositions propres à ses vues, leur communiqua, à ce qu'on prétend, le germe des impiétés qu'ils firent éclore avec tant de scandale.

D
Nest
il s'é
term
Seign
l'Em
res; &
ses;
mis
trion
débu
contr
les p
augu
somp
ne s'
avec
les h
casion
droits
dinar
paren
velles
contr
niché
à la
feme
& con
aucun

Dès le premier sermon que prêcha Nestorius en arrivant à Constantinople, il s'éleva contre les hérétiques en des termes qui ne furent jamais oubliés. Seigneur, dit-il en adressant la parole à l'Empereur, exterminiez avec moi les sectes; & avec vous, j'exterminerai les Perses; & après la destruction des ennemis de l'Empire, je vous ferai encore triompher de ceux de votre salut. Ce début charma le peuple, furieux alors contre le seul nom d'hérésie: mais les personnes modérées & judicieuses augurèrent mal de ce trait de présomption ou d'enthousiasme. Nestorius ne s'en tint pas aux propos: il agit avec tant de violence, qu'on poussa les hérétiques au désespoir; ce qui occasionna des séditions en plusieurs endroits. Peu de semaines après son ordination, & par ses sollicitations apparemment, l'Empereur porta de nouvelles loix, & renouvela les anciennes contre les différens sectaires. Les Manichéens, comme les plus pernicious à la société, furent les plus rigoureusement pros crits, chassés des villes, & condamnés au dernier supplice. Mais aucune des sectes qui troublent l'Em-

Nest. Serm.
edit. Garnier.

pire, n'échappa à l'animadversion publique, excepté celle des Pélagiens fondés sur les mêmes principes que Nestorius & Théodore de Mopsueste qui ne les avoient condamnés que par respect humain. Le nouvel hérésiarque auroit pu s'appuyer également des sectateurs de Photin & de Paul de Samosathes, ainsi que de la plupart des Ariens. Mais ces hérétiques étoient par-tout regardés comme tels, & devenus odieux depuis trop long-temps. C'est avec les novateurs qui ont encore leurs apologistes, leurs fauteurs & leur cabale parmi les orthodoxes, que les novateurs plus récents aiment à faire cause commune.

La nouvelle impiété fut d'abord prêchée par le Prêtre Anastase que Nestorius avoit amené d'Antioche. Il osa proférer en pleine chaire ces paroles scandaleuses & jusque-là inouïes : Que personne n'appelle Marie mere de Dieu ; c'étoit une femme, & une femme ne sauroit être la mere d'un Dieu. Quelque temps après, le Patriarche fit prêcher la même doctrine par un évêque qui se trouvoit à Constantinople, homme affiché, par son

étou
voie
du f
enco
nasta
dire
Mar
excit
reur.
cris,
l'Egl
moin
la pr
gardo
vent
freuf
écrits
rés.
tion
que
nou
dace
trion
& d
U
il y
de f
eur
par

étourderie & son inconduite qui l'avoient fait déposer, à ce qu'on croit, du siège de Marcianople. Celui-ci eut encore moins de ménagement qu'Anastase : il porta la témérité jusqu'à dire anathème à quiconque appelleroit Marie, mere de Dieu. Cette impiété excita une soudaine & générale horreur. Tout le peuple jetta de grands cris, & l'on s'enfuit par troupes, de l'Eglise. Le Patriarche approuvoit néanmoins ces blasphêmes ; & profitant de la prévention de l'Empereur qui le regardoit comme un Saint, il publia souvent lui-même de vive voix cette affreuse doctrine, & l'inséra dans des écrits qui se répandirent de tous côtés. L'esprit d'erreur & de présomption l'avoit aveuglé : il comptoit, ou que personne n'oseroit s'opposer à des nouveautés proferées avec tant d'audace, ou que son autorité le feroit triompher de toutes les réclamations & de tous les obstacles.

Un jour de grande solennité, où il y avoit un concours extraordinaire de fideles pour l'entendre, après qu'il eut cité ce texte de S. Paul : *La mort par un homme, & par un homme la*

résurrection ; c'est une question , dit-il , qui nous partage & qui agite beaucoup les esprits , de savoir s'il faut nommer Marie , Mere de Dieu , ou Mere du fils de l'homme & du Christ. Que ceux-là m'écoutent , qui sont dans cette multitude ; je les interroge à mon tour : Dieu a-t-il une mere ? S'ils me répondent affirmativement , je leur dirai que les Païens sont excusables d'en donner à leurs dieux , & que Paul est un imposteur , quand il dit la divinité de J. C. sans pere , sans mere , sans génération. Non , Marie n'a point enfanté un Dieu. La créature n'a point donné la naissance au Créateur , mais à un homme , instrument de la Divinité , à l'Oint du Seigneur , au Christ que j'adore. Car j'adore celui qui frappe mes regards , à cause du Dieu invisible qui en est inséparable , & qui réside dans l'homme , comme dans le temple qu'il s'est consacré à jamais.

On ne pouvoit s'expliquer plus nettement ; on ne pouvoit présenter d'une maniere plus révoltante le venin de la nouvelle impiété. Tout frémit dans l'assemblée des fideles , un murmure confus se répandit de toute part , le

scar
mo
son
dan
cert
laïc
rylé
tueu
relig
dit,
faiso
&
glise
men
plau
à E
prév
qui
en
décl
sou
voit
de
ma
le V
son
alo
for
ver

scandale & le tumulte augmentent de moment en moment, chacun regarde son voisin avec effroi, tous attendent dans l'incertitude le dénouement de cette étrange scene. Alors un simple laïc qui fut par la suite évêque de Dorylée, l'Avocat Eusebe, homme vertueux & très-instruit des matieres de religion, se leve avec assurance, & dit, ou plutôt s'écrie avec force : Nous faisons tous ici profession de croire, & telle est la foi constante de l'Eglise, que le Verbe éternel est vraiment né de Marie. La multitude applaudit & donna de grandes louanges à Eusebe ; mais quelques personnes prévenues blâmerent sa hardiesse : ce qui suffit à l'hérésiarque pour remonter en chaire quelques jours après. Il y déclama beaucoup contre Eusebe, & soutint avec opiniâtreté, qu'on ne devoit pas dire que le Verbe ou le Fils de Dieu fût mort, ni qu'il fût né, mais seulement l'homme en qui étoit le Verbe. Ainsi marquoit-il deux personnes différentes en J. C. Eusebe crut alors devoir publier une protestation en forme, toutefois avec la déférence convenable à l'égard du clergé & des évê-

1. Part.
Conc. Eph.
C. 13.

ques auxquels il veut qu'elle soit d'abord communiquée. Il s'y attacha principalement à montrer que Nestorius étoit dans les sentimens de Paul de Samofathes ; qu'il soutenoit, aussi-bien que cet ancien sectaire, qu'autre est le Verbe, autre J. C., & qu'il ne faisoit pas de l'un & de l'autre un seul individu, selon l'enseignement constant de l'Eglise, dont il prouva la tradition par les Peres & les symboles des conciles. Après cet éclat, on commença à traiter Nestorius d'hérétique, & plusieurs se séparèrent de sa communion.

Conc. Eph.

6. 1.

Proclus, évêque titulaire de Cyzique, & qui faisoit les fonctions de prêtre à Constantinople, dont il mérita de remplir par la suite le siège patriarcal, montra le même zèle, en prêchant que le Fils de Marie n'est pas un pur homme, mais Dieu par nature ; que la Sainte Vierge est nommée très-proprement mere de Dieu, & qu'il est exactement vrai de dire, que Dieu est né, & qu'il est mort. Le Prédicateur ne nomma point Nestorius qui étoit présent, & se contenta de réfuter ses erreurs. Mais l'hérésiarque n'en conçut

pa
qu
tar
qu
trin
qu
de
dire
ajou
Patri
cours
vend
qu'o
que
Verb
est n
trois
Procl
au co
Ce
furen
lume
tific
emph
doctr
pandi
Rome
tudien
de l'

pas moins de dépit ; d'autant mieux que Proclus fut extrêmement applaudi, tant pour l'élégance de son élocution, que pour la profondeur de sa doctrine. C'étoit encore l'usage, qu'après qu'un prêtre avoit prêché en présence de l'Evêque, celui-ci, comme chargé directement du ministère de la parole, ajoutât quelques mots d'édification. Le Patriarche, en se conformant à cette coutume, essaya d'affoiblir ce qu'il venoit d'entendre, & soutint de recherches qu'on ne devoit pas dire simplement que Dieu étoit né de Marie, mais qu'au Verbe Dieu étoit joint celui qui est né de Marie. Il fit par la suite trois autres sermons contre celui de Proclus, qui paroît lui avoir tenu fort au cœur.

Ces différentes pièces de Nestorius furent rassemblées dans un même volume, avec la méthode & tout l'artifice que les sectaires savent si bien employer pour la propagation de leur doctrine. En peu de temps ils la répandirent en tout lieu, & jusque dans Rome. Mais avant toute chose ils s'étudierent à en infecter les monasteres de l'Egypte, & de préférence, ceux

Cyrl. in
Nest. 1. ad
Mon. Ep. 1.

qui étoient les plus renommés pour leur austérité & leur ferveur. Ils fa-voient que la nouveauté une fois établie dans ces retraites, y tient beaucoup plus qu'ailleurs; qu'elle y prend un nouveau crédit & de nouvelles facilités pour en imposer au commun des fideles. En effet, ce mauvais levain ne tarda point à y fermenter dans toutes les imaginations exaltées & vuides de la piété sincere. Bientôt la foi d'une multitude de reclus inconsiderés flotta au hasard, suivant toutes les impressions qu'on entreprit de leur donner; bientôt portant l'impiété plus loin que son premier auteur, quelques-uns ne purent plus souffrir que J. C. fût appelé Dieu; & les plus audacieux blasphémateurs ne manquèrent pas d'être vantés comme les solitaires les plus vertueux & les plus spirituels. Mais le trouble & l'esprit de contention étant entrés dans ces communautés avec l'erreur, les Supérieurs ordinaires reconnurent l'arbre à ses fruits: & la contagion pénétrant juiqu'en Egypte, le Patriarche d'Alexandrie fut informé du désordre.

C'étoit S. Cyrille, neveu de Théo-

phi
qui
de
hab
les
niste
faire
hom
hors
détou
dre
geux
ni les
vent
que
tous
pieux
que la
un he
par sa
la dig
time
venue
avoit
Le p
prémur
les com
nasteres
Il eût

phile & son successeur immédiat, qui occupoit alors ce grand siège. Plein de génie & d'érudition, doué d'une habileté & d'une vigilance telles que les requéroit l'importance de son ministère, fort expérimenté dans les affaires & dans l'art de connoître les hommes, instruit à percer sous les dehors les plus imposans, dans tous les détours dont l'imposture peut les rendre capables, naturellement courageux, & de ce genre de courage que ni les obstacles, ni les périls ne peuvent étonner, aussi simple dans la foi que grand dans la représentation & tous les desseins, aussi droit & aussi pieux que zélé; tel étoit l'antagoniste que la Providence avoit préparé contre un hérésiarque également dangereux par sa souplesse & sa présomption, par la dignité qu'il occupoit, & par l'estime d'une Cour d'autant mieux prévenue en faveur de l'hypocrite, qu'elle avoit plus de religion.

Le premier soin de Cyrille fut de prémunir la précieuse partie des fidèles commis à ses soins, dans les monastères innombrables de son diocèse. Il eût bien souhaité que des ques-

Ep. ad Mon.
Conc. Eph
c. 2.

tions poussées jusqu'à la subtilité, & dont le moindre inconvénient est de refroidir la piété & d'altérer la charité fraternelle, n'eussent jamais pénétré chez des solitaires plus propres sans doute à leurs travaux & aux exercices d'une vie pénitente, qu'aux sciences & à l'étude. Mais si ce principe est excellent, avant que le mal ait commencé, pour l'écartier avec la discrétion la plus circonspecte; ce ne seroit plus qu'une économie ruineuse dans le Pasteur, de laisser le troupeau tranquille, quand une fois la contagion l'a gagné, & menace d'y tout corrompre. Aussi le sage Prélat, sans entrer en des spéculations capables d'augmenter le feu de la dispute, rappella simplement ces bons religieux aux premiers principes de la foi chrétienne.

Comment, leur écrivit-il, peut-on mettre en doute, si Marie doit être appelée mere de Dieu? Si notre Seigneur J. C. est Dieu, comme il l'est véritablement & par nature, selon le saint Concile de Nicée; comment la Sainte Vierge ne seroit-elle pas mere de Dieu? Quoique les Apôtres n'aient pas usé de cette façon de parler, elle

n'en e
ont en
la foi
l'illust
parole
est-elle
par un
teurs e
dre de
n'aient
l'ame
corps d
entier
niere é
nité de
tr'autre
les Jui
de nou
lesador
Cyril
la haut
torius à
posa de
pereur
ies sou
péril qu
que les
guere
tiques,

n'en exprime pas moins la foi qu'ils ont enseignée. Telle étoit pareillement la foi de nos Peres, entr'autres de l'illustre Athanase; & il leur cite les paroles de ce Pere. Mais la Vierge est-elle mere de la Divinité, dira-t-on par une subtilité digne des blasphémateurs qui l'employent? Mais dans l'ordre de la nature, bien que les meres n'aient aucune part à la création de l'ame, dit-on qu'elles sont meres du corps de l'homme, non de l'homme entier? I' prouve ensuite d'une maniere également simple & sensible, l'unité de personne en J. C. Il dit, entr'autres choses, que sans cette unité, les Juifs & les Gentils auroient droit de nous reprocher que nous sommes les adorateurs idolâtres d'un pur homme.

Cyrille instruit en même temps de la haute opinion qu'on avoit de Nestorius à la cour de Théodose, composa deux traités qu'il adressa à cet Empereur & aux Princesses sa femme & ses sœurs, pour préserver leur foi d'un péril qu'ils craignoient trop peu. Quoique les gens de cet ordre ne soient guere versés dans les sciences ecclésiastiques, ces traités sont beaucoup plus

profonds que la Lettre aux solitaires, parce que le Prélat prévoyoit qu'ils seroient aussi plus examinés, & passeroient sous les yeux de beaucoup plus de personnes. Cependant la Lettre aux Solitaires fut extrêmement répandue, & parvint même en assez peu de temps à Constantinople. Ces différens écrits produisirent le meilleur effet. Les gens de bien de toute condition en furent au comble de la joie, & plusieurs Magistrats en écrivirent des lettres de remerciement à l'Auteur. Mais autant le contrepoison de l'hérésie opéroit dans les cœurs fidèles, autant l'hérésiarque augmentoit de haine contre un contradicteur réservé qui ne donnoit point de prise, & qui n'avoit d'autre tort auprès de lui que de l'empêcher d'aggraver le châtiment de ses propres crimes. Jusque-là, en écrivant contre les nouvelles erreurs, Cyrille avoit extrêmement ménagé la personne de Nestorius, & ne l'avoit encore nommé dans aucun de ses ouvrages. Il crut devoir lui écrire directement; & comme le Patriarche de C. P. vouloit animer le gouvernement contre tous les défenseurs de la foi, en criant le pre-

mie
scar
men
que
vous
loit
n'av
ni de
d'au
ler
faire
de E
moy
& d
l'Emp

Ce
calme
sensib
quoin
honne
si visi
vaise
son o
dégui
atroce
ble q
soit e
chagr
Cour

mier au trouble & au scandale ; ce scandale & ce trouble n'ont pas commencé par mes écrits , mais par ceux que je combats , soit qu'ils soient de vous ou non , dit S. Cyrille qui vouloit encore en ignorer l'auteur. Vous n'avez nulle raison de vous plaindre , ni de vous élever contre moi qui n'ai d'autre part au trouble que de travailler à y remédier. Mais il est aisé de faire cesser le scandale. Appelez Mere de Dieu la Sainte Vierge : c'est le moyen sûr de dissiper nos soupçons , & de mettre l'Eglise aussi-bien que l'Empire à l'abride toute suite fâcheuse.

Ce n'étoit pas là ce qui pouvoit calmer le sectaire. Piqué à l'endroit sensible , & dissimulant néanmoins , quoiqu'assez mal , il répondit avec une honnêteté étudiée , & en des termes si visiblement compassés par la mauvaise foi , qu'on n'espéra plus fléchir son obstination. Tandis même qu'il se déguisoit encore , il déchiroit par les atroces calomnies le médecin charitable qui vouloit le guérir , & ne laissoit échapper aucune occasion de le chagriner. Il indisposa étrangement la Cour contre le Patriarche d'Alexandrie ,

& il inspira au jeune Empereur des préventions funestes, dont il eut beaucoup de peine à revenir. Le peuple même, si catholique à Constantinople, & celui de toutes les contrées voisines, il les émut de tout son pouvoir contre ce premier Prélat de l'Orient, dont il prévint dès-lors tout ce qu'il avoit à craindre. C'est, leur disoit-il, le neveu de cet inique & violent Théophile, l'héritier de la fortune & des vices du persécuteur, ou plutôt de l'assassin de votre S. Pere Chrysostome. Ce dernier tyran le persécute encore après sa mort, & s'obstine à canoniser le crime de l'ancien, plutôt que de s'unir à l'Eglise, pour révéler un Saint dont les vertus & la divine éloquence font l'admiration de l'univers. Race perverse & cangrénée dans toutes ses parties, plus elle avance, plus elle se montre ennemie de toute piété. On ne pouvoit peindre de couleurs plus noires le neveu de Théophile qui, par une prévention trop grande en faveur de son oncle, fut en effet un des derniers à mettre le nom de S. Jean Chrysostome dans les Dyptiques de son Eglise.

par
elle
dité
vaci
lieu
rius
sans
sa co
niere
refut
mém
ses O
niuro
hérési
des p
on di
d'évê
nous
écriv
soit p
dit q
rapp
temps
Sainte
coutur
la ma
Eglise
d'imp

Cyrille ne se laissa point émouvoir par toutes ces injures. Mais comme elles ne lui inspirèrent point de timidité, elles ne lui occasionnerent ni vivacité ni ressentiment. N'ayant aucun lieu de douter de la défection de Nestorius, ni de son opiniâtreté, il étoit sans doute autorisé à le retrancher de sa communion, au moins d'une manière conditionnelle, & supposé qu'il refusât de lever le scandale. Il arrivoit même journellement de toutes les Eglises Orientales, des personnes qui murmuroient des progrès de la nouvelle hérésie, & les attribuoient à l'inaction des pasteurs. Par tout Constantinople on disoit hautement qu'on n'avoit plus d'évêque. Cependant S. Cyrille, comme nous le voyons dans la lettre qu'il en écrivit au Souverain Pontife, ne faisoit point encore d'éclat. Après avoir dit qu'il s'étoit efforcé sans succès de rappeler Nestorius de ses écarts, il est temps, ajoute-t-il, d'avertir Votre Sainteté, comme le devoir & l'ancienne coutume nous y obligent; de ce que la malice infernale entreprend dans nos Eglises, non en des questions de peu d'importance, mais dans un point ca-

Conc. Eph.
Part. 1. c. 14.

pital où l'honneur même de J. C. se trouve attaqué. Daignez guider nos démarches, & nous faire savoir si votre sentiment est qu'on doive communiquer avec Nestorius, ou se séparer de sa communion sans ménagement, afin que la conduite des orthodoxes soit uniforme dans nos provinces. Il est nécessaire que vous dirigiez de même par vos lettres les évêques de Macédoine & tous ceux de l'Orient. Aussi n'ai-je encore rien mandé à aucun d'eux touchant l'état de l'Eglise de Constantinople. Je commence par vous faire savoir que déjà le peuple ne s'y assemble plus avec l'évêque, à l'exception de ses criminels adulateurs & d'un très-petit nombre de personnes de la foi la plus foible. Presque tous les monasteres avec leurs abbés, & la plupart des magistrats se sont retirés. Tous les Orientaux ont la même horreur que nous de la nouvelle doctrine. Pour la faire bien connoître à Votre Sainteté, je lui envoie les livres qui la contiennent, en y joignant les passages des Peres qui la combattent, & les lettres que j'ai déjà écrites à ce sujet. Le Diacre Possidius fut le porteur de

ces
ajout
rius.

Ri

pos.

tomb

Pontif

suade

cour

pour

faite,

Nestor

mouve

doctri

venir

espéran

la sain

plutôt

gner

terme

Dan

rius pa

& de q

que ce

à Const

que, pr

les trait

le Ponti

cause d

ces dépêches , auxquelles S. Cyrille ajouta un précis de la doctrine de Nestorius.

Rien ne pouvoit arriver plus à propos. Les écrits du Novateur étoient tombés entre les mains du Souverain Pontife : mais il ne pouvoit se persuader qu'ils fussent d'un évêque qu'une cour orthodoxe & pieuse lui donnoit pour un Saint. Sa conviction fut parfaite , quand il reçut des lettres de Nestorius même , qui voyant tous les mouvemens qu'occasionnoit la nouvelle doctrine , crut de son intérêt de prévenir le Pape ; soit qu'il eût quelque espérance de surprendre la religion & la sainte modération de Célestin ; soit plutôt qu'il ne se proposât que de gagner des délais , si avantageux au terme où se trouvoit la secte nouvelle.

Dans cette lettre artificieuse, Nestorius parla d'abord de Julien d'Eclane & de quelques autres évêques Pélagiens que ce Patriarche hérétique avoit reçus à Constantinople , & qui se plaignoient que , professant la foi orthodoxe , on les traitât comme des hérétiques. Il pria le Pontife de lui faire savoir comment la cause de ces Prélats avoit été traitée , &

Conc. Eph.
Part. 1. c. 16.

si on devoit les regarder comme jugés définitivement. Ce procédé étoit d'une mauvaise foi affectée, un Evêque de C.P. ne pouvant ignorer que les Pélagiens avoient été condamnés huit ou dix ans auparavant dans cette Eglise. Mais il faut se rappeler que ces deux hérésies avoient le même intérêt, & qu'il vouloit faire servir la première à mieux défendre la seconde. C'est pourquoi, après quelques lieux communs sur le zele que doivent avoir de bons pasteurs contre les nouveautés, & après avoir donné pour une altération de l'ancienne foi à Constantinople, les sentimens qu'il y avoit trouvés sur l'incarnation, il professe clairement sa doctrine impie. Il dit, en propres termes, qu'on doit nommer Marie, mere du Christ, & non pas mere de Dieu, puisque les Ecritures, poursuit-il, ne lui donnent nulle part ce titre, qu'on peut tout au plus le souffrir dans un sens impropre, en tant que le corps du Christ, tiré de Marie, est le temple du Verbe, & qu'il en est inséparable. Mais la Vierge, reprend-il, n'est pas la mere du Verbe, puisqu'elle n'a pu enfanter celui qui est plus ancien qu'elle. Avec cette lettre, Nestorius envoyoit, dans ses

écrits

écrits.
main,
contre
Ave
tout t
la plus
annon
quence
trop p
second
Léon,
moins
de l'E
alors
Cassien
à oppo
à la no
propre
épineu
habilet
mais e
ment la
Grecs,
noissan
moins
son lon
que l'A
des di
Cassien
Tom

écrits sur l'incarnation, signés de sa main, des preuves encore plus complètes contre lui.

Avant que de répondre, le Pape fit tout traduire en latin, & procéda avec la plus sage maturité, dans une affaire qui annonçoit des suites d'une telle conséquence. Tout Rome crut ne pouvoir trop prendre de précautions, & devoir secourir les grandes vues du Pontife. Léon, qui par la suite ne signala pas moins sa sagesse dans le gouvernement de l'Eglise Romaine, dont il n'étoit alors qu'Archidiacre, engagea Jean Cassien, renommé pour ses conférences, à opposer un bon traité de l'incarnation à la nouvelle hérésie. On le croyoit plus propre qu'un autre à remplir cette tâche épineuse, non-seulement à raison de son habileté dans la science de la Religion, mais encore parce qu'il savoit parfaitement la langue, les usages, les mœurs des Grecs, & qu'il avoit puisé bien des connoissances locales & personnelles, non moins utiles à cette entreprise, durant son long séjour à C. P. Peut-être aussi que l'Archidiacre si habile à tirer parti des dispositions des hommes, voyant Cassien un peu enclin au sémi-Pélagia-

Conc. Eph.
Part. 1. c. 18.

nisme, prétendoit le mettre dans une sorte d'impossibilité de s'y engager plus avant, en le commettant avec des adversaires également ennemis de la grace & de la rédemption.

Aussi le savant Abbé, répondant des son premier livre aux espérances qu'on avoit conçues de lui, s'y élève avec force contre l'hérésie Pélagienne, qu'il dit étroitement liée avec celle de Nestorius, & pour cela protégée secrètement des nouveaux sectaires. Dans les six autres, il entremêle avec beaucoup d'art & d'intérêt, les mouvemens pathétiques & les sentimens aux argumens tirés de la raison, de l'écriture, des Peres, & même à la réfutation des plus vaines subtilités d'une multitude d'hérétiques. Rien de plus pressant que les reproches qu'il adresse à Nestorius, dans le sixième livre, où il le confond par le symbole même qui étoit en usage à Antioche, & que le Novateur avoit professé à son baptême. Il n'est pas moins touchant dans l'exhortation qu'il fait, sur la fin de l'Ouvrage, à l'Eglise de Constantinople, à qui il rappelle les leçons qu'elle avoit reçues constamment du grand Chrysostome, que l'Imposteur démentoit ainsi que tous

les au
té pou
grace
lien, q
zélés d
nople

LeL
évêque
naire,
affaire
la plus
tous le
d'impo
cile des
tint lie
peut en
conciles
rassemb
seil de
men de
trine si
blée, à
avec cel
les dive
pour vo
dur, ne
la suite.
preinte
par-tout

les autres Peres, malgré son respect affecté pour celui-ci. Ce témoignage avoit une grace particuliere dans la bouche de Casilien, qui avoit été l'un des disciples les plus zélés de ce S. Patriarche de Constantinople, au plus fort de ses disgraces.

Le Pape Célestin voulut encore que les évêques qui formoient son conseil ordinaire, se réunissent pour traiter de cette affaire capitale; car tel fut dans l'antiquité la plus reculée l'usage de Rome & de tous les grands sièges, de ne rien faire d'important, sans former comme un concile des évêques de leur dépendance, qui tint lieu de Sénat au Pontife. On ne peut entendre autrement ces fréquens conciles, que nous trouvons quelquefois rassemblés en si peu de temps. Le Conseil de Célestin ayant commencé l'examen des écrits de Nestorius, une doctrine si étrange révolta toute l'assemblée, à la première vue. On la confronta avec celle des Peres, & l'on en rapprocha les diverses parties les unes des autres, pour voir si ce qui avoit d'abord paru si dur, ne seroit pas expliqué & adouci par la suite. C'étoit par-tout la même empreinte de la nouveauté & de l'impiété; par-tout des erreurs inexcusables, dans

tous les sens que les expressions de l'Auteur présentoient naturellement. L'impie Nestorienne fut donc proscrite d'une voix unanime, avec les écrits qui l'énonçoient; & la déposition de Nestorius arrêtée, si dans dix jours après la signification de ce jugement, il n'abjuroit ses erreurs.

Ep. ad Nest.
Part. 1. Conc.
Eph. c. 18.

Pour l'y engager efficacement, ou plutôt pour ne rien omettre des devoirs qu'imposoit la charge de Pere & de Pasteur, Célestin, qui paroît n'avoir plus guere espéré que le Sectaire vînt à résipiscence, ne laissa pas de faire une réponse circonstanciée aux divers objets des lettres qu'il en avoit reçues. D'abord il lui fit sentir qu'on n'appercevoit que de la mauvaise foi dans les questions qu'il faisoit par rapport aux Pélagiens; qu'il ne pouvoit ignorer le jugement rendu contre eux par Atticus, en cela digne successeur du grand Chrysostome; que sous un pareil Pontificat, ils n'avoient eu garde de se fixer à Constantinople; qu'au reste, on ne s'étonnoit pas qu'ils eussent enfin trouvé leur asyle dans un lieu où s'établissoit une erreur en comparaison de laquelle la leur pouvoit paroître peu de chose; qu'il avoit

pou
qu'i
pou
leco
que
le li
con
qu'il
prop
reufe
torts
une c
& qu
dire:
me. E
que te
tence
le Ch
les Eg
avec t
qu'a t
Consta
compt
tion,
authen
que vo
qu'un
de la
lique.

pourtant lieu d'être surpris de la faveur qu'il accordoit à des gens condamnés pour avoir nié le péché originel, lui qui le confessoit formellement dans ses écrits; que deux partis si contraires ne pouvoient se liguer de la sorte, sans se faire soupçonner d'une conspiration criminelle; qu'il devoit bien plutôt pourvoir à sa propre sûreté par une prompte & généreuse rétractation, que d'augmenter ses torts & ses périls en s'engageant dans une cabale décriée depuis long-temps; & que c'étoit bien à lui qu'on pouvoit dire: *Médecin, guérissez-vous vous-même.* Enfin, lui dit-il avec autorité, sachez que telle est notre décision & notre sentence, que si vous n'enseigniez touchant le Christ notre Dieu, ce que tiennent les Eglises de Rome & d'Alexandrie avec toute l'Eglise Catholique, & ce qu'a tenu jusqu'à vous l'Eglise de Constantinople; si dans dix jours, à compter depuis cette troisième monition, vous ne rétractez clairement & authentiquement par écrit la nouveauté que vous avez avancée en divisant ce qu'unit l'Écriture, vous serez séparé de la communion de l'Eglise Catholique. Tel est notre jugement que nous

envoyons par notre cher fils le Diacre Possidonius, à notre collègue dans l'épiscopat, l'évêque d'Alexandrie, qui a eu le zèle de nous instruire de tout ce qui se passoit, & que nous avons commis pour agir en notre nom, & vous communiquer, ainsi qu'à tous nos freres les évêques, ce que nous ordonnons. On peut remarquer dans ces rapports mutuels du Pape & des évêques, que Célestin ne les nomme que freres ou collègues dans l'épiscopat; tandis que les prélats des plus grands sièges l'appellent leur pere, avec toutes les marques de leur dépendance pour les causes qui ont trait au gouvernement général de l'Eglise.

Conc. Eph.
Fart. I. C. 19.
& 20.

Le Souverain Pontife écrivoit en même temps à S. Cyrille, au Patriarche d'Antioche & à quelques autres évêques des principales Eglises de l'Orient; & c'étoit le Patriarche d'Alexandrie, à qui Célestin remettoit son autorité pour cette affaire, qu'on chargeoit de départir toutes ces lettres. Il y en avoit une aussi pour le peuple & le clergé de Constantinople, qui avoient besoin, sinon d'exhortation, vu le zèle que toute cette grande ville

marquoit pour la vraie foi, au moins de consolation, attendu les violences que l'Hérésarque, toujours puissant à la Cour, faisoit éprouver aux personnes les plus zélées. Il y avoit une lettre en particulier pour les moines de C. P., dont le zèle & la constance dans la foi, la patience dans les persécutions que le Patriarche hérétique leur avoit fait éprouver plus durement qu'à personne, méritoient cette attention particulière.

Le Pape ordonna par l'autorité de son siège, qu'on ne tint pour excommunié ou déposé aucun évêque ou clerc qui auroit été frappé de ces censures par Nestorius ou ses partisans, depuis qu'il avoit commencé à prêcher ses erreurs : ce qui ne signifie pas cependant que Nestorius fût déchu de toute juridiction depuis qu'il avoit trahi son ministère ; mais que les injustes censures qu'il avoit portées pour soutenir son hérésie, étoient annulées en vertu du jugement pontifical. Le Pontife ajoutoit qu'une affaire de ce poids auroit demandé sa présence ; mais qu'à cause de la distance des lieux, il a donné son pouvoir à l'E-

vêque d'Alexandrie, de peur que le retardement n'augmentât la grandeur du mal. Il répere à S. Cyrille, & le charge de notifier que tous ceux que Nestorius a séparés de sa communion, demeurent dans celle du chef de l'Eglise; que le Sectaire ne peut lui-même désormais avoir part à la communion du siège apostolique, s'il continue d'en combattre la doctrine. C'est pourquoi, ajoute-t-il, après avoir tenté tous les moyens de le ramener au bon chemin, s'il résiste, vous le condamnerez, & vous mettrez la sentence à exécution par l'autorité de notre siège, comme agissant en notre place & en vertu de notre pouvoir; en sorte que si dans l'espace de dix jours, depuis qu'il aura été averti, il n'anathématise en termes formels les impiétés de ses écrits, & ne promet de professer à l'avenir touchant l'incarnation la foi qu'enseigne l'Eglise Romaine avec votre Eglise & toute l'Eglise catholique, vous pourvoirez sans plus de délai au siège de C. P., & vous signifierez à Nestorius qu'il sera retranché absolument de notre Corps.

Conc. Eph.
p. 1. c. 26.

En conséquence de cette commission,

Cyrille
sa dé
tiend
délai
résolu
monit
lettre
si dan
par le
depuis
envoye
ne le
exigeo
melle
fât en
vous
le sym
donc
ment,
mes in
inséra
qui cor
mes,
déguis
obligé
formul
douze
nous a
devinr

Cyrille convoqua tous les évêques de sa dépendance pour un concile qui se tiendrait, & qui se tint en effet sans délai dans la ville d'Alexandrie. Il y fut résolu que pour troisième & dernière monition, on écrirait à Nestorius une lettre synodale qui lui déclarerait que, si dans le terme des dix jours fixés par le Pape, & que l'on compterait depuis la réception des lettres qu'on envoyait, il n'abjurait ses erreurs, on ne le tiendrait plus pour évêque. On exigeait une abjuration directe & formelle, sans se contenter qu'il confessât en général la foi de Nicée : car vous savez, lui dit-on, en interpréter le symbole à votre manière. Il faut donc confesser par écrit & avec serment, que vous anathématisez vos dogmes impies. C'est pourquoi le Concile inséra dans sa lettre douze formules qui condamnoient autant de faux dogmes, ou plutôt autant de manières de déguiser la même hérésie ; & l'on obligeoit Nestorius de souscrire à ces formules. C'est ce qu'on nomme les douze anathèmes de S. Cyrille, que nous allons rapporter, tant parce qu'ils devinrent extraordinairement fameux,

que parce que rien n'est plus propre à faire connoître le génie de l'hérésie, & son adresse inépuisable à reproduire la même impiété sous des faces différentes, afin de donner le change. Mais autant Nestorins étoit habile à se travestir, autant la sagacité de Cyrille se trouvoit propre à le démasquer & à le confondre, comme on en peut juger par les articles suivans.

1. Si quelqu'un ne confesse pas que l'Emmanuel est véritablement Dieu, & que par conséquent la Vierge est mere de Dieu, puisqu'elle a engendré selon la chair le verbe de Dieu incarné; qu'il soit anathème.

2. S'il en est quelques-uns qui ne confessent pas, que le verbe de Dieu le Pere est uni à la chair, selon l'hypostase, & qu'avec sa chair il ne fait qu'un seul Christ, qui est Dieu & Homme tout ensemble; qu'ils soient anathème.

3. Si quelqu'un, après l'union, divise les hypostases dans le Christ, ou ne les joint que par une connexion de dignité, d'autorité, ou de puissance, & non par une union naturelle; qu'il soit anathème.

4. Si qu'on attribue à deux per-

sonnes ou à deux hypostases les choses qu'on trouve dans les évangiles ou dans les écrits apostoliques, dites de J. C. par les saints ou par lui-même, & qu'il applique les unes à l'homme considéré séparément du Verbe de Dieu, & les autres, comme propres de la divine majesté, au seul Verbe qui procede de Dieu le Pere; qu'il soit anathème.

5. Si quelqu'un ose dire, que J. C. est un homme qui porte Dieu, au lieu de dire qu'il est Dieu en vérité, comme Fils unique & par nature, en tant que le Verbe a été fait chair, & qu'il a participé comme nous à la chair & au sang; qu'il soit anathème.

6. Si quelqu'un dir que le Verbe de Dieu le Pere est le Dieu ou le Seigneur de J. C., & s'il ne confesse pas que depuis que le Verbe s'est incarné selon les Ecritures, le même est tout ensemble Dieu & Homme; qu'il soit anathème.

7. Si quelqu'un dir que le Verbe divin a opéré dans J. C. comme dans un pur homme, & que la gloire du Fils unique a été communiquée à cet homme; comme à quelque autre

que le Verbe; qu'il soit anathème.

8. Si quelqu'un ose dire que l'homme que s'est uni le Verbe, doit être adoré avec lui, glorifié avec lui, appelé Dieu avec lui, comme l'un étant dans l'autre, (car l'addition perpétuelle & affectée de ce mot *avec*, donne cette pensée) & s'il n'honore pas plutôt l'Emmanuel par une seule adoration, & ne lui rend pas une seule glorification, en tant que le Verbe a été fait chair; qu'il soit anathème.

9. Si quelqu'un dit que notre Seigneur Jésus-Christ a été glorifié par le S. Esprit, comme par une vertu qui lui étoit étrangère, & qu'il en avoit reçu le pouvoir par lequel il chassoit les esprits immondes & opéroit des miracles divins parmi les hommes; & s'il ne dit pas que l'esprit par lequel il les a opérés, est son esprit propre & naturel; qu'il soit anathème.

10. L'Écriture nommant Jésus-Christ le Pontife & l'Apôtre de notre foi, & disant qu'il s'est offert pour nous à Dieu le Père, en odeur de suavité; si quelqu'un dit en conséquence, que notre Pontife & notre Apôtre n'est pas le Verbe même de Dieu, depuis qu'il s'est

fait ch
que c'
me, c
Verbe
n'a pa
pour m
(car o
péché,
qu'il f

11.

vivifiar
chair o
le Père
de que
à la di
bite fir
pas qu'
est la p
fie tout

On n
procher
de la l
Pères c
confirm
véritabl
ont lai
poids e
de l'H
Après a

fait chair & homme comme nous, mais que c'est cet homme qui est né de la femme, comme si c'étoit quelqu'autre que le Verbe; ou si quelqu'un dit que le Christ n'a pas seulement offert son sacrifice pour nous, mais encore pour lui-même (car celui qui ne connoissoit point le péché, n'avoit pas besoin de sacrifice); qu'il soit anathême.

II. Si quelqu'un nie que la chair vivifiante du Seigneur soit la propre chair du Verbe qui procede de Dieu le Pere, & s'il dit que c'est la chair de quelque autre uni au Verbe quant à la dignité, & en qui la divinité habite simplement; & s'il ne confesse pas qu'elle est vivifiante, parce qu'elle est la propre chair du Verbe qui vivifie toutes choses; qu'il soit anathême.

On ne sera pas fâché de voir rapprocher de cet article un autre endroit de la lettre synodale, dans lequel les Peres du Concile d'Alexandrie, en confirmant que la chair de J. C. est véritablement la chair du Verbe, nous ont laissé une preuve du plus grand poids en faveur de la présence réelle de l'Homme-Dieu dans l'Eucharistie. Après avoir posé pour principe, qu'on

annonce la mort & la résurrection de J. C. en célébrant dans nos temples son sacrifice non sanglant : Nous sommes sanctifiés, ajoutent-ils, en participant à la chair sacrée & au précieux sang de J. C. Car nous ne recevons pas cette nourriture comme une chair commune, à Dieu ne plaise ! ni comme la chair d'un homme sanctifié & uni au Verbe quant à la dignité seulement, ou en qui seulement la divinité ait habité ; mais comme une chair vraiment vivifiante, & par conséquent comme la chair propre du Verbe, sans qui elle ne seroit pas vivifiante.

Enfin le douzième anathème est contre quiconque ose nier que le Verbe de Dieu ait souffert ou ait été crucifié selon la chair, & qu'il ait été le premier-né d'entre les morts, étant qu'il est vie & source de la vie comme Dieu. Tels sont les douze fameux anathèmes de S. Cyrille, ou plutôt de son Concile. L'énoncé de quelques propositions y paroît singulier : mais on vouloit un désaveu formel de toutes les propositions captieuses & bien plus singulières de Nestorius.

Cy
les d
destin
gypte
mettr
cette
Celle
Patria
venue
avoit
Mais
qu'il d
de ces
le dén
avoit r
tre l'e
tion,
démon
trée d
cer si
de rec
core q
lettre
Célest
voit a
en un
d'heur
lant d
gneur

Cyrille chargé de faire parvenir les différentes lettres du Pape à leur destination, députa quatre évêques d'Égypte à Constantinople, pour les remettre, tant aux zélés catholiques de cette ville, qu'à leur indigne Pasteur. Celle que Célestin adressoit à Jean, Patriarche d'Antioche, lui étoit parvenue auparavant; en sorte que Jean avoit eu le temps d'avertir Nestorius. Mais s'il l'avoit mal connu, tandis qu'il étoit à Antioche; l'inobservation de ces derniers conseils auroit bien dû le démasquer dès-lors à ses yeux. Il lui avoit mandé de se tenir en garde contre l'esprit de contention & d'obstination, dans un genre d'affaire où le démon de l'orgueil s'étudie, dès l'entrée de la carrière, à nous faire avancer si loin que nous rougissions ensuite de reculer sur nos pas; il ajoutoit qu'encore que le terme de dix jours, fixé par la lettre du Très-Saint Pere & Seigneur Célestin, pût paroître court, on pouvoit au fond faire ce qu'il prescrivoit en un seul jour, & même en peu d'heures; qu'il ne s'agissoit, en parlant de l'incarnation de Notre Seigneur, que d'user d'une expression sûre

Conc. Eph.
1. part. c. 25.

& facile à employer, consacrée par un grand nombre de SS. Peres, & la plus convenable en effet pour exprimer sa naissance de la Vierge, aussi réelle que salutaire pour nous; qu'il ne doit ni la rejeter comme dangereuse, ni avoir honte de commencer à s'en servir, comme si par-là il commençoit à changer de doctrine. Car si vous pensez, ajoutoit-il en terminant sa lettre, du style le plus tendre & le plus engageant, si, comme me l'assurent nos amis communs, vous pensez ce que pensent les Peres & les Docteurs de l'Eglise; quelle peine avez-vous à énoncer la piété de vos sentimens par une expression si propre à les rendre? Que si l'on refusoit de croire ce que signifie le nom de Mere de Dieu, dans quelle erreur affreuse ne tomberoit-on pas? Ne seroit-ce pas là détruire toute l'économie du mystere ineffable de l'incarnation, de la divinité de J. C., de l'anéantissement du Fils de Dieu, qui ne s'est réduit à la forme d'esclave que par son incompréhensible charité pour les hommes? Remettez-vous sous les yeux, je vous en conjure, mon très-cher fils, cette

pers
les o
votre
toute
l'Egli
sieurs
tr'aut
part
prena
du sc
Th
pour
On lu
qui si
sa me
par sa
renoit
après
prieres
rendit
çu, en
un m
devint
son él
gré lu
pour l
une v
fondée
tour d

perspective effrayante, aussi-bien que les orages qui se sont déjà élevés à votre occasion ; & apprenez que de toute part ils agitent horriblement l'Eglise. Il finit par lui nommer plusieurs évêques, ses anciens amis, entr'autres Théodoret, comme ayant eu part à la minute de cette lettre, & prenant le plus vif intérêt à la cessation du scandale.

Theodoret n'étoit pas moins vanté pour ses vertus que pour sa doctrine. On lui donna le nom de Théodoret, qui signifie Don de Dieu, parce que sa mere, dame encore plus distinguée par sa piété que par le haut rang qu'elle tenoit à Antioche, obtint cet enfant après treize ans de stérilité, par les prieres d'un saint anachorete. Elle rendit au Ciel ce qu'elle en avoit reçu, en le consacrant au Seigneur dans un monastere près d'Apamée. Il y devint si célèbre par son érudition & son éloquence, qu'on l'en tira malgré lui, vers l'âge de trente-six ans, pour le faire évêque de Cyr. C'étoit une ville assez médiocre de Syrie, fondée, disoit-on, par les Juifs au retour de leur captivité de Babylone, &

Theod. Philoth. c. 3. & seq.

nommée du nom de Cyrus leur libérateur ; mais ce diocèse étoit de huit cents paroisses ; étendue immense pour un pays & pour un temps où les sièges épiscopaux étoient si multipliés.

Théodorét ne changea point de vie en changeant d'état. L'épiscopat ne fut pour lui qu'un accroissement de travaux, qui ne lui fit rien relâcher des pratiques de la vie solitaire. Il distribua tous ses biens aux pauvres, dès qu'il en fut en possession par la mort de ses parens, ne s'en réserva pas une maison, pas un meuble, & n'eut jamais en propre que le vêtement grossier dont il étoit couvert. Mais sous cette simplicité extérieure, il n'eut les vues & les idées, ni moins grandes ni moins nobles. On remarque l'élévation de son ame & son goût tourné au grand, jusque dans le choix de ses bonnes œuvres. Il fit construire deux superbes ponts, bâtit des galeries publiques, répara les bains, fit un aqueduc pour procurer à la ville des eaux saines & abondantes, remit en culture les terres abandonnées. Ses travaux évangéliques sont innombrables. On ne peut que dire d'une ma-

nier
vert
tout
de
qu'il
son
à se
préc
roit
bles,
affez
Orr
d'un
ville
plus
de l'
No
parles
l'on
justes
riété
sur-to
qui s
geme
mette
des a
solita
croya
Co

niere abrégée & générale, qu'il convertit par milliers des hérétiques de toutes les sectes, & jusqu'à dix mille de la seule hérésie des Marcionites; qu'il n'en laissa d'aucune sorte dans son diocèse, qui en étoit tout rempli à son avènement. Malgré cela, il prêchoit souvent à Antioche où il paroît qu'il passa des temps considérables, tout évêque qu'il étoit : chose assez singulière pour ces beaux temps. On jugeoit sans doute que le séjour d'un homme de ce mérite dans une ville telle qu'Antioche, étoit de la plus grande conséquence pour le bien de l'Église.

Nous aurons souvent occasion de parler des écrits de Théodoret, où l'on remarque autant d'élégance, de justesse, de profondeur, que de variété & d'érudition. Mais nous devons sur-tout avertir que la solidité d'esprit qui s'y fait par-tout sentir, & le jugement exquis de l'Auteur ne permettent pas de douter de la vérité des actions merveilleuses de plusieurs solitaires qu'il y rapporte; quelque incroyables d'ailleurs qu'elles paroissent.

Comme il avoit fait connoissance à

Antioche avec Nestorius, & qu'il s'étoit même lié d'une étroite amitié avec lui, le Patriarche Jean employa son nom en écrivant au Novateur, afin de le ramener plus facilement. Il ne fut pas question dans cette lettre des anathêmes de S. Cyrille, dont ni Jean ni Théodoret n'avoient alors connoissance, & que tous deux blâmerent par la suite avec tant de scandale. Mais pour le fond de l'hérésie de Nestorius, il paroît qu'ils en eurent toujours horreur. Au moins dans cette première exhortation à l'Hérésiarque, ils s'employèrent avec les vues les plus droites à le faire penser & parler comme le reste de l'Eglise.

Tout fut inutile : exhortations amicales, monitions de Conciles, rien ne fléchit un orgueil qui ne voyoit point d'extrémité plus affreuse que de convenir de ses torts. Les quatre Evêques, députés d'Alexandrie, lui rendirent dans son église, en présence du Clergé & du peuple, la lettre synodale du Concile d'Egypte avec la lettre du Pape. Il dit froidement qu'on vînt le trouver le lendemain. Les députés se présentèrent en effet; mais on leur refusa la porte, & on ne leur fit faire aucune réponse. Nesto-

Conc. Eph.
AG. 1. P. 503.

rius m
sa doc
plus d
il s'en
Cyrille
n'en c
sous le
douze
& il ac
erreurs
qualific
à Jean
sa préd
fond il
pollinar
En vain
articles
moindr
dont on
suasive
même.
tes ses
préoccu
jusqu'à
maniere
concert
des écri
contre l
opposa

rius monta peu après en chaire, prêcha sa doctrine accoutumée, avec un peu plus de dissimulation néanmoins : mais il s'emporta avec aigreur contre S. Cyrille qu'il ne nomma point, mais qu'il n'en désigna qu'avec plus de mépris, sous le nom de l'Égyptien. Ayant lu les douze anathêmes, il crut y trouver prise, & il accusa l'Auteur d'y renouveler les erreurs d'Apollinaire. Ce fut avec cette qualification qu'il en fit passer une copie à Jean d'Antioche qui, ne consultant que sa prédilection pour le Novateur qu'au fond il désapprouvoit, trouva aussi l'Apollinarisme dans la doctrine de Cyrille. En vain celui-ci expliqua-t-il les douze articles, de manière à effacer jusqu'à la moindre trace des indignes couleurs dont on les noircissoit. L'amitié plus persuasive que l'équité, surprit Théodoret même. Cet ami de Nestorius, avec toutes ses lumières & ses vertus, se laissa préoccuper par le desir de le justifier, jusqu'à charger son antagoniste d'une manière très-injurieuse. Il l'attaqua de concert avec l'Evêque d'Antioche, publia des écrits pleins de fiel & d'amertume contre les anathêmes; & Jean leur en opposa douze autres qui firent conce-

voir de sa propre croyance les soupçons les plus défavantageux & les plus difficiles à effacer par la suite.

C'étoit prévenir assez adroitement les esprits contre tout ce que Cyrille pourroit faire, que de l'accuser lui-même d'hérésie & d'une espece d'idolâtrie qui rendoit à la seule humanité de J. C. l'adoration dûe à la personne du Verbe. Mais si la plupart des prélats se tinrent sur leurs gardes, on réussit à le décrier auprès de l'Empereur, prévenu de longue main & dès l'origine de cette malheureuse affaire. Il reste une lettre fort dure de Théodose à S. Cyrille, qu'il accuse de calomnier ses confreres, & d'exciter l'animosité & la discorde. C'est à cet esprit de zizanie qu'il attribue les lettres particulieres que le Saint avoit écrites à l'Impératrice Eudoxe, & surtout à la Princesse Pulquerie : lettre où la matiere étoit en effet plus approfondie que dans les autres, à cause de la supériorité d'esprit de cette Princesse, reconnue dans tout l'Empire.

Le mal étant à ce point, il ne restoit de remede que le concile général; non pour proscrire l'erreur qui l'étoit

suffisa
de plu
pour
l'éclat
bles c
Les é
mais
les m
prieren
procur
péril e
truits
Cyrille
étoient
à Théo
où ils
leuses
qu'il a
sieurs
Prince
méniqu
nin de
s'exprim
énergiqu
bunal d
testant
poursuiv
effet. T
religion

suffisamment, mais pour confirmer de plus en plus la foi de l'Eglise, & pour donner à la proscription tout l'éclat & toute l'authenticité convenables contre les dangers de la séduction. Les évêques & le peuple catholique, mais sur-tout le clergé de C. P. avec les moines & leurs Archimandrites, prièrent instamment l'Empereur de procurer ce secours à l'Eglise, dans le péril extrême où elle se trouvoit. Instruits des intentions du Pape & de Cyrille son représentant, auxquels ils étoient tout dévoués, ils présentèrent à Théodose un mémoire circonstancié, où ils retracerent les impiétés scandaleuses de Nestorius, avec les violences qu'il avoit déjà exercées contre plusieurs d'entr'eux; ils conjurèrent le Prince de faire assembler un concile œcuménique, pour empêcher que le venin de l'hérésie ne s'étendît davantage, s'exprimant dans les termes les plus énergiques, citant l'Empereur au tribunal du Monarque Suprême, & protestant de leur innocence après ces poursuites, si elles demeuroient sans effet. Théodose aimoit sincèrement la religion: il comprit à ces alarmes

1. Part.
Conc. Eph. c.
30.

Evagr. 1.
Hist. c. 7.

de tous les gens de bien, qu'elle se trouvoit en danger, donna les mains à la célébration d'un concile universel, & lui-même en indiqua l'assemblée selon le vœu du Pape & des Evêques.

La nouvelle de cette convocation fit un plaisir inexprimable à tous les prélats orthodoxes. Si-tôt que le temps marqué pour s'assembler approcha, ils se mirent en route avec une célérité qui alarma l'Hérésiarque & tous ses fauteurs. Ephese fut choisie pour le lieu du Concile, comme une ville de facile abord par terre & par mer, située d'ailleurs dans un pays sain & pourvu abondamment de toutes les choses nécessaires à la vie. On choisit de même pour le temps de la célébration, la saison la plus douce & la plus commode; l'ouverture ayant été fixée par les lettres de convocation à la fête de la Pentecôte, qui, cette année 431, tomboit le septieme jour de Juin. Ainsi les solennités de Pâques ne furent pas plutôt passées, que les prélats bien intentionnés se mirent en chemin. Saint Cyrille accompagné de cinquante évêques qui faisoient à-peu-près la moitié de ceux d'Egypte, arriva à Ephese quatre

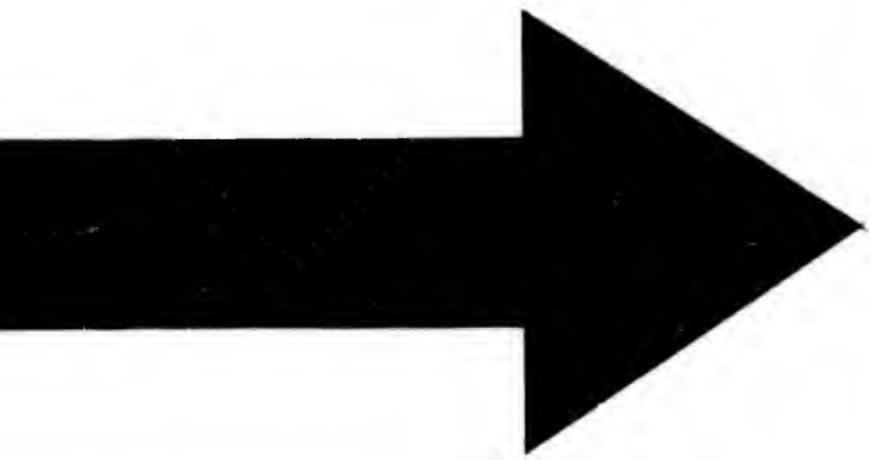
SOCI. VII. 34.

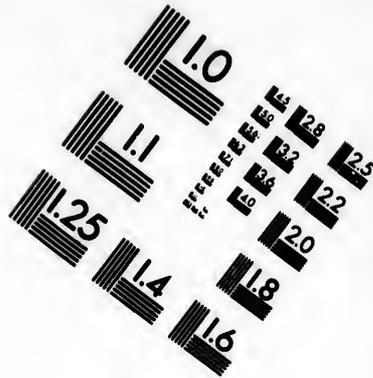
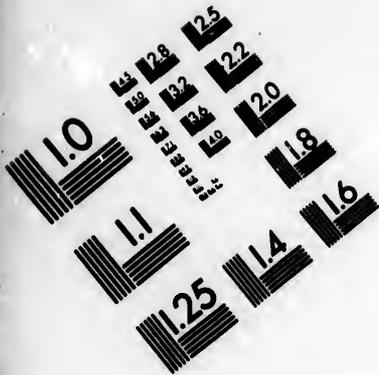
quat
côte
fort
riva
tine,
mé P
des S
S. Er
que. C
vêque
zins o
péruell
salonic
doine,
autres
temps.
cains,
se trou
guerre
purent f
Bessula
la croy
Nesto
fort bon
son part
fiance,
le nomb
que les
compagn
Tome

quatre ou cinq jours avant la Pentecôte, quoique la navigation eût été fort difficile. Juvénal de Jérusalem arriva peu après avec ceux de la Palestine, entre lesquels étoit Aspébere, nommé Pierre à son baptême, ce Prince des Sarrazins converti autrefois par S. Enthymius, & devenu Evêque. On l'appelloit communément Evêque des Camps, parce que ces Sarrazins ou Arabes du désert étoient perpétuellement campés. Flavien de Thessalonique, avec les évêques de Macédoine, comme ceux de la plupart des autres provinces, arriverent tous à ce temps. Il n'y eut point d'évêques Africains, à cause du déplorable état où se trouvoient ces provinces par la guerre des Vandales. Tout ce qu'elles purent faire, ce fut d'envoyer le Diacre Bessula, pour rendre témoignage de la croyance de ces Eglises.

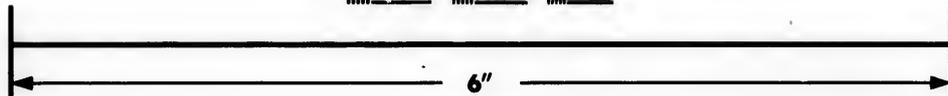
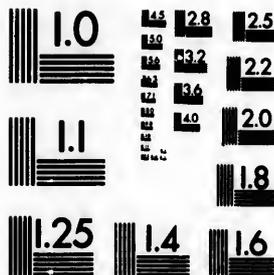
Nestorius, de son côté, partit de fort bonne heure avec dix évêques de son parti, tant pour marquer sa confiance, que dans l'espoir d'augmenter le nombre de ses partisans, à mesure que les Peres arriveroient. Il étoit accompagné des Comtes Candidien &







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28
E E E E
13 25
E E E E
16 22
18 20

10
E E E E
19 28

Irenée ; celui-ci sans autre caractère que son amitié pour son évêque, l'autre avec le commandement des troupes qu'il conduisoit pour empêcher le tumulte, & en cas de besoin, pour prêter main forte au Concile. Mais le Patriarche d'Antioche, toujours protecteur de Nestorius, & les évêques Syriens traînerent tant qu'ils purent en longueur. On ajouta quinze jours au terme qu'avoit marqué l'Empereur ; & au lieu du septième de Juin, fête de la Pentecôte, où devoit se faire l'ouverture du Concile, on la remit au vingt-deuxième. Les Syriens n'arriverent point encore. La mauvaise foi commençoit à se manifester : on conçut des soupçons fâcheux de leur lenteur & de toute leur conduite. Cependant Jean d'Antioche n'étant plus qu'à cinq ou six journées de chemin, de trente qu'il en avoit eues à faire, écrivit à S. Cyrille une lettre pleine de témoignages d'amitié & d'empressement pour le joindre. Il fit même prendre les devans à deux prélats nommés Alexandre, l'un d'Apamée, & l'autre d'Hieraples, tous deux métropolitains, avec charge de dire qu'on ne différât

pas
com
ce q
Il
évêq
riche
trouv
étaien
uns d
temen
che q
trouve
condam
Eglise
temps
voulu
ques c
s'il pro
garde
comme
y avoir
à qui i
L'ouve
vingt-d
là dans
diée à
quatre
averti
cinq ou

pas le Concile à cause de lui, & qu'on commençât, sans l'attendre, à faire ce qui convenoit.

Il y avoit déjà plus de deux cents évêques à Ephese, dont plusieurs peu riches & arrivés depuis long-temps, se trouvoient fort incommodés; d'autres étoient tombés malades, & quelques-uns déjà morts. On murmuroit hautement contre le Patriarche d'Antioche qui craignoit, disoit-on, de se trouver au Concile, pour y entendre condamner un hérétique tiré de son Eglise. On ajoutoit que depuis long-temps il seroit à Ephese, s'il l'avoit voulu, puisqu'il étoit arrivé des évêques de plus loin; qu'en tout cas, s'il procédoit avec droiture, il n'auroit garde de trouver mauvais qu'on eût commencé sans lui le Concile, après y avoir été exhorté par les évêques, à qui il avoit fait prendre les devants. L'ouverture fut donc résolue pour le vingt-deux, & l'on s'assembla ce jour-là dans la grande église qui étoit dédiée à la Sainte Vierge. La veille, quatre évêques avoient juridiquement averti Nestorius, & en même temps, cinq ou six prélats qui se trouvoient

avec lui. Le parti fit une protestation en forme contre l'ouverture du Concile avant l'arrivée de Jean d'Antioche; & elle fut souscrite par un nombre assez considérable d'évêques de l'Asie, de la Thrace & de la Syrie, parmi lesquels signèrent les deux métropolitains d'Hieraples & d'Apamée, avec Théodore, arrivé aussi avant le Patriarche d'Antioche.

Le Comte Candidien fit de son côté tous les efforts possibles pour retarder la célébration, alléguant la volonté de l'Empereur qu'il faisoit parler à sa fantaisie. Les Peres rassemblés suivant leur premier arrêté, demandèrent à voir la commission; & on le leur refusa. Mais ils parlerent si haut, & interpréterent si avantageusement le mystere qu'on leur faisoit d'un ordre adressé à eux-mêmes, que le Comte se vit forcé à le produire. Rien n'étoit plus religieux, que ce que Théodose y marquoit. Il enjoignoit à Candidien d'assister au Concile, précisément pour le favoriser; & pour y empêcher le tumulte, avec défense très-expresse de s'immiscer en aucune façon dans les délibérations des Peres;

cela
pere
nom
parlo
nulle
qui f
vit de
de l
prélat
vraim
que p
tés in
Le
les év
tion d
érigé a
ou éto
on pla
l'assista
se trou
semble
& imp
a don
posterie
aux de
leur ra
miere
rius,
près de

cela n'étant pas permis, disoit l'Empereur, à un homme qui n'est pas du nombre des évêques. Du reste, il ne parloit point de délai, & ne dérogeoit nulle part aux lettres de convocation, qui fixoient le jour de l'ouverture. On vit dès-lors à quoi il falloit s'attendre de la part de Candidien. Mais les prélats s'armerent d'une magnanimité vraiment épiscopale, & n'en furent que plus ardens à proscrire les nouveautés impies.

Le Comte s'étant retiré mécontent, les évêques commencerent la célébration du Saint Concile. Sur un trône érigé au milieu de l'église, à l'endroit où étoit le siège ordinaire de l'Evêque, on plaça l'Évangile, pour représenter l'assistance de J. C. qui a promis de se trouver au milieu des pasteurs assemblés en son nom : spectacle saint & imposant, dont le Concile d'Ephèse a donné le modèle à tous les conciles postérieurs. Les évêques étoient assis aux deux côtés, suivant la dignité de leur rang. Il paroît qu'à cette première session où fut condamné Nestorius, le nombre des Peres montoit à près de deux cents; puisque cent qua-

tre-vingt-dix-huit souscrivirent sa déposition, comme présens. Après la session, il en arriva quelques-uns qui souscrivirent encore. S. Cyrille occupoit la première place, comme président au Concile, de la part du Souverain Pontife. C'est au moins la raison qu'en rendent les actes, quoique ce premier rang convînt d'ailleurs à la dignité du siège d'Alexandrie; puisque ce Patriarche avoit le pas sur les autres, & que les légats du S. Siège n'étoient pas encore arrivés. Après Saint Cyrille, étoient placés Juvénal de Jérusalem & Théodote d'Ancyre, orateurs ou avocats du Concile; ensuite les autres Peres, selon la dignité de leurs sièges.

Tom. 3.
Conc. p. 421.
& seq.

Quand tous furent assis, Pierre, Prêtre d'Alexandrie & premier des Notaires, proposa l'accusation de l'Hérésiarque en ces termes; Nestorius peu après son élection, a troublé la paix de l'Eglise par des dogmes erronés; sur quoi le très-pieux Evêque d'Alexandrie lui a écrit plusieurs fois pour le rappeler de ses écarts. Le très-Saint Pontife de l'Eglise Romaine, Célestin lui a écrit pour la même fin, après l'examen des ouvrages

impie
ces ju
metta
dence
dote
cile,
œuvre
comp
tôt le
d'au
roient
procé
nition
miere
d'allen
Ils tro
enyire
des bâ
insole
repose
comm
& se
toute
ceux
déput
Nesto
avoit
se tro
que to

impies qu'il en avoit reçus. Voici les pièces justificatives dont la simple lecture mettra le tout dans une parfaite évidence. Avant cette lecture, reprit Théodote d'Ancyre, autre Orateur du Concile, il faut s'assurer qu'on a mis en œuvre les moyens de droit pour faire comparoître l'Evêque Nestorius. Aussitôt les quatre Evêques qu'on lui avoit députés la veille, attesterent qu'ils s'étoient acquittés de leur commission. On procéda sur-le-champ à une seconde monition où l'on feroit mention de la première; & l'on chargea d'autres Evêques d'aller la signifier par écrit à l'accusé. Ils trouverent la maison où il étoit logé, environnée de gens de guerre qui avoient des bâtons en main. La porte leur fut insolamment refusée, sous prétexte qu'il reposoit. Cependant le Tribun qui commandoit la troupe, ayant paru, & ses procédés pouvant être d'une toute autre conséquence à la Cour, que ceux des simples soldats; il dit aux députés, que lui-même n'avoit pu voir Nestorius, mais que ce Patriarche lui avoit fait dire de répondre, qu'il ne se trouveroit point au Concile avant que tous les évêques y fussent arrivés;

ce que les députés rapportèrent mot pour mot. Sans perdre un moment, la troisieme citation fut résolue & mise par écrit dans la forme suivante: Le Saint Synode, en se conformant aux canons, & en usant de douceur, vous cite pour la troisieme fois. Ne refusez pas de vous présenter enfin, pour répondre à l'accusation d'hérésie intentée contre vous. Soyez certain que, si vous persévérez dans l'obstination, le Saint Concile, quoiqu'avec douleur & par nécessité, ne manquera pas de prononcer contre vous, selon les décrets des Peres. Les députés chargés de ce nouvel avertissement, ne furent pas mieux accueillis que ceux qui les avoient précédés. Ils trouverent pareillement le logis de Nestorius entouré de soldats, qui même les repousserent brutalement du portique, sans souffrir qu'ils s'y missent à l'abri d'une chaleur brûlante. Nous sommes Evêques, dirent-ils sans perdre patience; & nous ne venons pas pour faire injure au Patriarche, mais pour l'inviter, suivant les loix, à venir prendre séance au Concile. Et nous, repartirent les soldats, nous sommes ici de la part du

très-p
ontren
cile.
ponse
qu'à l
Les
à par
firent
leur
gneres
dant
frere
doit
rie qu
nons
nous
trieme
son fa
porte
une tr
reille
beauc
nos a
donc
pouvo
en su
On
de N
fixe p

très-pleux Nestorius, pour ne laisser entrer qui que ce soit de votre Concile. Vous n'aurez point d'autre réponse, quand vous demeureriez jusqu'à la nuit.

Les évêques voyant qu'ils attendoient à pure perte, revinrent à l'église, & firent le rapport de la réception qu'on leur avoit faite. Tous les Peres témoignèrent une vive indignation. Cependant la vue des égaremens de notre frere, reprit Juvénal de Jérusalem, doit nous inspirer encore plus de pitié que de sévérité : quoique les canons ne prescrivent que trois citations, nous en ferions volontiers une quatrième, & mille autres démarches pour son salut. Mais puisqu'il fait garder sa porte par des gens de guerre, c'est une triste preuve qu'ayant fermé l'oreille à la voix de la conscience, il est beaucoup moins disposé à l'ouvrir à nos avertissemens charitables. Il faut donc passer outre. Puisque nous ne pouvons sauver notre frere, mettons en sûreté le dépôt de notre foi.

On commença par lire le Symbole de Nicée, afin de partir d'un point fixe pour approuver ou condamner ce

qui lui seroit conforme ou contraire. Ensuite le Prêtre Pierre d'Alexandrie proposa de lire la lettre de S. Cyrille, tant pour en comparer la doctrine avec celle de Nicée, que pour s'assurer des conseils qu'il avoit donnés à Nestorius. Après cette lecture, Juvénal de Jérusalem dit le premier, que rien n'étoit plus conforme à la doctrine de Nicée. Firmin de Césarée en Cappadoce, Memnon d'Ephèse, Théodote d'Ancyre, Flavien de Philippes, tant en son nom qu'en celui de tous les évêques de l'Illyrie, Acace de Mélitine, c'est-à-dire les prélats les plus considérables, & grand nombre d'autres opinèrent chacun en particulier, jusqu'au nombre de cent-six, exaltant à l'envi la profondeur & la pureté de la doctrine de Cyrille; & le reste du Concile témoigna tout ensemble qu'il pensoit de même.

On voulut comparer cette doctrine avec quelques écrits de Nestorius, & l'on choisit sa seconde lettre à S. Cyrille, où il expliquoit le plus clairement ses erreurs. Elle est en tout contraire à la foi de Nicée, s'écria Juvénal de Jérusalem. Anathème à ces er-

reurs
tient
sujet
homme
ce n'
craint
bonne
consci
C'est
s'éloig
de la
vant
lettre
somp
il ose
de no
samm
d'avo
langua
ses in
tent.
même
du P
Syno
les E
été l
mépr
A
cye

reurs impies ! Anathème à quiconque tient cette doctrine ! Ce n'est pas sans sujet , reprit l'Evêque de Méltine , homme de poids & d'un rare mérite , ce n'est pas sans sujet que Nestorius craint de comparoître , & fait environner sa maison de gens armés. Sa conscience est son premier accusateur. C'est en étouffant ses remords , qu'il s'éloigne , tant des Saintes Ecritures que de la tradition des Peres. Puis motivant son avis selon le contenu de la lettre même qu'il condamnoit ; la présomption , poursuit-il , avec laquelle il ose se vanter d'avoir été les ténèbres de nos mystères , le condamne suffisamment ; puisqu'elle le fait convenir d'avoir employé des principes & un langage nouveau. L'anathématisé donc ses impiétés , & tous ceux qui les adoptent. Les autres Peres prononcèrent le même anathème. On lut enſin la lettre du Pape Célestin à Nestorius , l'Épître Synodale du Concile d'Alexandrie ; & les Evêques Egyptiens qui en avoient été les porteurs , rendirent compte du mépris qu'il en avoit fait.

Acace de Méltine & Théodote d'Ancyre avoient des raisons particulières

avec Nestorius qui, les regardant comme amis, & comptant les séduire à leur arrivée à Ephèse, leur avoit parlé à cœur ouvert, & sans rien déguiser. Ces tentatives avoient fait du bruit. Fidus de Joppé prenant ces deux prélats à témoin; le Novateur, dit-il, soutient les mêmes impiétés qu'autrefois; j'en atteste Acace, & Théodote. Au nom du Dieu de toute vérité, par les SS. Evangiles ici présens, & dont l'intégrité doit nous être plus chère que toutes les amitiés humaines; qu'ils nous disent ce qu'ils ont entendu de la bouche de Nestorius, même depuis trois jours. L'un de ces deux Evêques avoit été sur le point de donner dans le piège; mais il étoit bien revenu de sa prévention: tous deux ne cherchoient qu'à signaler leur attachement à la foi qu'on avoit voulu leur ravir. Tout le Concile applaudit à la proposition de Fidus; & les deux Evêques prenant ces vœux unanimes pour un commandement; si je suis attaché à mon ami, dit d'abord Théodote, l'intérêt de l'Eglise m'est encore plus cher. Quoi qu'il en soit à mon amitié, je rendrai un témoignage fidèle à la vérité.

Que
que
ce qu
confi
& fo
lui av
& plu
tendu
d'anno
& no
deux

A

Acace
premie
faire d
trouvé
sur ses
s'étoit
une au
lui &
féré de
horreu
ment c
choses
étoit l
le Ver
bourre
ple hor
sur un

Que l'on m'écoute avec assurance : Ce que Nestorius avoit dit plusieurs fois, ce qu'il avoit prêché publiquement & consigné dans ses écrits, il l'a répété & soutenu depuis notre arrivée. Nous lui avons oui dire il y a peu de jours, & plusieurs autres personnes l'ont entendu avec nous, qu'il étoit messéant d'annoncer un Dieu né d'une Vierge, & nourri de son lait, un Dieu de deux ou trois mois.

A cette déposition de Théodote, Acace ajouta, qu'arrivé à Ephèse, son premier soin avoit été de travailler à faire changer Nestorius qu'il y avoit trouvé en d'étranges sentimens, & que sur ses remontrances, le Patriarche s'étoit rétracté de bouche. Mais dans une autre conversation, poursuivit-il, lui & un évêque de sa suite ont proféré devant moi des blasphèmes à faire horreur, & qui m'ont banni entièrement de leur compagnie. Entr'autres choses, Nestorius a osé dire qu'autre étoit le Fils qui a été crucifié, autre le Verbe divin, & que le crime des bourreaux du Christ n'étoit qu'un simple homicide, n'ayant été commis que sur un homme, & non sur un Dieu.

On lut après cela plusieurs passages des Peres les plus révérez , au nombre de dix à douze , tels que S. Cyprien , S. Athanase , les SS. Papes Jule & Félix , S. Ambroise , S. Basile , les SS. Grégoires de Nyffe & de Nazianze. On les mit en opposition avec les propositions écrites & verbales de Nestorius. Puis tous les Peres du Concile se récriant sur la témérité & l'impiété du Novateur , on lui dit anathème. La sentence de condamnation fut conçue en ces termes : Nestorius ayant refusé, non-seulement d'obéir à la citation qu'on lui a faite de notre part , mais même de recevoir les vénérables évêques nos députés ; nous n'avons pu nous dispenser d'examiner ses sentimens impies. Comme nous avons été convaincus de sa manière de parler & d'enseigner , tant par la lecture publique de ses lettres & de ses autres écrits que par les discours qu'il a tenus depuis peu en cette ville , & qui nous ont été rapportés par des témoignages légitimes ; forcés , comme nous le sommes , par les canons & par la lettre de notre Très-Saint Pere Célestin , Evêque de l'Eglise Romaine , nous

avons
les la
suis :
les b
par o
torius
pale
toute
ficatio
termes
précéd
de la
la gra
les ord
Sachez
pies &
l'autori
déposé
loix de
chu de
vingt-d
de Juin
Telle
cupa le
la nuit
les plus
d'Ephes
de la M
porte pe

avons rendu & nous prononçons, les larmes aux yeux, le jugement qui suit : Notre Seigneur J. C. outragé par les blasphèmes de Nestorius, a défini par ce Saint Concile, que ledit Nestorius est privé de la dignité épiscopale, retranché de toute société & de toute assemblée ecclésiastique. La signification de la Sentence se fit en ces termes encore plus énergiques que les précédens : A Nestorius, nouveau Juda, de la part du S. Concile assemblé par la grace de Dieu à Ephese, suivant les ordres de notre religieux Empereur : Sachez que pour vos enseignemens impies & votre résistance indomtable à l'autorité des canons, vous avez été déposé par le S. Concile, suivant les loix de l'Eglise, & que vous êtes déchu de tout grade ecclésiastique, le vingt-deuxieme jour du présent mois de Juin.

Telle fut la premiere session qui occupa les Peres depuis le matin jusqu'à la nuit fermée, quoiqu'on fût dans les plus longs jours. Tout le peuple d'Ephese, plein de zele pour la gloire de la Mere de Dieu, attendit à la porte pendant tout ce temps. Quand

il eut appris le triomphe de la Vierge-Mere, & la déposition de son ennemi, il fit de grands cris de joie, & combla de bénédictions les Peres du Concile. Les citoyens les plus distingués reconduisirent les évêques à leurs logis, avec des flambeaux allumés; les femmes brûlerent des parfums devant eux; on fit des illuminations par toute la ville, chaque rue retentissant du nom & des éloges de Marie Mere de Dieu: toute l'Asie, tout le monde chrétien s'empresserent à l'honorer avec un redoublement de zele & de ferveur. Dès le lendemain de la condamnation, la Sentence en fut affichée dans toutes les places de la ville, & publiée dans toutes les rues par les crieurs publics. S. Cyrille écrivit sans délai à ceux de ses ecclésiastiques qu'il avoit laissés à C. P. pour veiller de leur côté au bien de la religion, & il adressa une lettre particuliere à S. Dalmace.

Menol. 3.
Aug.

Personne ne méritoit mieux cette distinction, que cet illustre Abbé, le plus renommé de tous ceux de la ville impériale, tant pour sa sainteté que pour mille autres avantages. Il avoit

servi
la trou
il se di
pirant à
de con
excepté
avec le
conduit
qu'à se
obscurit
de sa
aussi dig
céder,
dire Sup
vêque.
d'abstine
choses
Mais me
faux écla
pire, les
qui le v
des man
& de
personne
ses succes
ou Cher
Constan
qu'à rais
les nouve

servi sous Théodose le Grand, dans la troupe de ses gardes; & dès-lors il se distingua par sa piété. Mais aspirant à une vie plus parfaite, il quitta de concert sa femme & ses enfans, excepté un de ses fils, nommé Fauste, avec lequel il alla se mettre sous la conduite de l'Abbé Isaac. Il ne pensoit qu'à se sanctifier dans la plus profonde obscurité, lorsqu'Isaac se voyant près de sa fin, & ne trouvant personne aussi digne que Dalmace de lui succéder, l'établit Hégumene, c'est-à-dire Supérieur du monastere sous l'Évêque. C'étoit en effet un prodige d'abstinence & de détachement des choses d'ici-bas, que le nouvel Abbé. Mais moins il aimoit le monde & son faux éclat, plus les Grands de l'Empire, les Sénateurs & l'Empereur même qui le visitoit souvent, lui donnoient des marques éclatantes de confiance & de vénération. On attribua à sa personne, & en sa considération, à ses successeurs, le titre d'Archimandrite, ou Chef de tous les monasteres de Constantinople. Tel étoit le saint ami qu'à raison de son zele extrême contre les nouveautés impies, Cyrille jugea di-

gne d'être le premier instruit de leur condamnation.

Le Concile écrivit de plus au clergé & au peuple de Constantinople, fort éloignés des impiétés de leur Evêque; & si-tôt que les actes de la déposition eurent été mis au net, on les envoya à l'Empereur, avec une lettre synodale touchant la conduite des Peres, l'obstination du Patriarche déposé, & les raisons qu'on avoit eues de le juger, sans attendre les Orientaux au delà du terme prescrit. Les évêques du Concile, pour écarter les préventions de l'Empereur, ne manquèrent pas de lui dire que le Pape avoit déjà condamné les erreurs de Nestorius, & porté contre lui sa sentence. Ils supplièrent aussi Théodose de prêter son secours pour extirper de toutes les Eglises la nouvelle hérésie, de faire brûler les écrits de l'hérésiarque partout où ils se trouveroient, & de charger de son indignation quiconque mépriseroit ce qui avoit été statué. Tel est l'ordre des Puissances, consacré par l'usage de la plus vénérable antiquité : l'Eglise prononce sur la doctrine, indique & censure les écrits pernicious qui la

contien
soutien
voir, &
Cep
garder
par m
lettres
la Cou
sion, i
été fait
il envo
lation,
général
rille, c
leurs op
voient é
tumulte
d'évêqu
pas été
avoit eu
ceux-mê
les zéla
ter une
la ville
pour cou
qu'ils pr
eux, &
effrayan
chef de

contiennent; les protecteurs temporels soutiennent les décrets de leur pouvoir, & les font mettre à exécution.

Cependant le Comte Candidien fit garder tous les passages par terre & par mer, pour empêcher que les lettres du Concile ne parvinssent à la Cour. Dès le lendemain de la session, il protesta contre ce qui y avoit été fait. De concert avec Nestorius, il envoya à l'Empereur une fausse relation, où noircissant les Prélats en général, & particulièrement S. Cyrille, on osoit avancer que toutes leurs opérations & leur conduite n'avoient été que précipitation, cabale, tumulte & violence; qu'une multitude d'évêques arrivés à Ephese n'avoient pas été admis au Concile, & qu'il y avoit eu beaucoup de division parmi ceux-mêmes qui s'y trouvoient; que les zéloteux avoient cherché à exciter une sédition, en répandant dans la ville des soldats de leur parti, pour courir autour des maisons de ceux qu'ils présumoient ne penser pas comme eux, & pour leur faire des menaces effrayantes; que l'Evêque d'Ephese, chef de la sédition, avoit fermé les

Baluz. Synod. c. 1.

de leur
au clergé
ple, fort
Evêque;
déposition
s envoya
synodale
es, l'obf-
é, & les
le juger,
au delà
s du Con-
ventions de
pas de lui
condamné
porté con-
supplierent
on secours
Eglises la
brûler les
out où ils
er de son
riseroit ce
st l'ordre
l'usage de
: l'Eglise
ndique &
x qui la

églises, afin que ceux qui seroient poursuivis, n'eussent pas où se réfugier. C'est ainsi qu'ils empoisonnoient la sage conduite de Memnon & des Ephésiens, qui ne voulant donner ni facilité ni ressource au schisme, avoient refusé une église à part pour l'assemblée des Nestoriens.

Pour revêtir leur requête des apparences de la franchise & de la vérité, les ennemis du Concile disoient à l'Empereur, en finissant leur lettre: Nous vous conjurons, Seigneur, puisque nous sommes venus ici par vos ordres, de pourvoir à notre sûreté; car il y va de notre vie; & de faire en sorte que nous puissions au moins retourner chez nous sans péril. Que si vous voulez absolument que le Concile se célèbre, ordonnez, très-religieux Empereur, qu'il se tienne dans l'exactitude des regles; que ni prêtre ni évêque n'y paroisse, sans être invité nommément; qu'il n'y entre que deux évêques de chaque province, avec le métropolitain, & que ceux-ci même soient au fait des questions, que l'on doit traiter.

Cette dernière clause étoit pleine

d'artifice
grand m
ou il y
& ceux
les plus
à cause
leur Pat
mettre d
fait des
nageoit
le choix
quels q
fut sou
Fritilas
Hymen
Alexan
étoient

Tand
gnoient
violence
xes, Ca
la force
une vé
Peres c
ter pul
par les
rius en
privoit
empêch

d'arrêter : on excluait par-là le très-grand nombre des évêques d'Égypte, où il y avoit peu de métropolitains; & ceux par conséquent qui étoient les plus redoutables à l'hérésiarque, à cause de leurs rapports avec Cyrille leur Patriarche. Sous prétexte de n'admettre que des évêques qui fussent au fait des questions agitées, on se ménageoit encore une ressource contre le choix & le jugement des prélats, quels qu'ils pussent être. Cette lettre fut soucrite par onze évêques, dont Fritilas d'Héraclée, Hellade de Tarse, Hymenius de Nicomédie, & les deux Alexandres d'Apamée & d'Hieraples, étoient les plus distingués.

Tandis que les hérétiques se plaignoient ainsi à la Cour des prétendues violences commises par les orthodoxes, Candidien leur fauteur, qui avoit la force en main, exerçoit lui-même une véritable persécution contre les Pères du Concile. Il les faisoit insulter publiquement par ses soldats, & par les nombreux satellites que Nestorius entretenoit autour de lui; il les privoit des commodités de la vie, empêchoit même qu'on ne leur appor-

tât les choses nécessaires. Ce fut bien pis, quand cinq jours après la première session, c'est-à-dire le 27 de Juin, Jean, Patriarche d'Antioche, arriva à Ephese avec les évêques de sa suite. Les catholiques n'avoient pas imaginé qu'il pût ne point applaudir à leur jugement, ou les blâmer d'autre chose que d'avoir encore trop différé à le rendre. Ils envoyèrent au devant de lui une députation nombreuse de clercs & d'évêques, tant pour faire honneur à son rang, que pour l'avertir de ne plus communiquer avec Nestorius déjà condamné. Mais on s'abusoit étrangement. Jean fit écarter avec hauteur les députés qui le suivirent néanmoins jusqu'à son logis, où après les avoir fait attendre long-temps à la porte, on les introduisit enfin, & l'on écouta ce qu'ils avoient à dire de la part du Concile.

Ep. Memn.
T. 3. Conc.
p. 761.

Jean les entendit avec une froideur affectée, les congédia avec le même dédain, sans leur rien répondre, & les abandonna à la fougue orientale de ses évêques & de ses clercs qui, par un procédé inconcevable dans nos mœurs, les battirent au point de mettre

leur vie.
le rappo
trèrent l
des actes
moins pa
dubitable
n'est pas
perdu
monume
Aussi
l'Evêque
campagn
comme
ture, tir
logé un co
grand no
multuaire
sans nul
étant tre
avoient
crime, o
ouverte
d'accord
ligion d
son atta
qu'on lu
par des
il étoit
riens,

leur vie en péril. Ils vinrent en faire le rapport aux Pères, & leur montrèrent leurs blessures, dont on dressa des actes qui ne se trouvent plus néanmoins parmi ceux du Concile, quelque indubitable que soit ce fait. Mais ce n'est pas ici la seule preuve qu'on a perdu quelque partie des premiers monumens du Concile d'Ephèse.

Aussi-tôt après ce début scandaleux, l'Évêque d'Antioche, en habit de campagne, & tout poudreux encore, comme il étoit descendu de sa voiture, tint dans la maison où il étoit logé un conciliabule composé d'un assez grand nombre d'évêques rassemblés tumultuairement, sans aucun choix, sans nul égard à la bienveillance, tout étant trouvé bon, jusqu'à ceux qui avoient été autrefois déposés pour crime, ou qui faisoient une profession ouverte de Pélagianisme. Il est difficile d'accorder un tel attentat avec la religion de Jean d'Antioche, & avec son attachement pour la saine foi, qu'on lui verra marquer dans la suite par des démarches héroïques. Mais il étoit prévenu par les évêques Nestoriens, par le Comte Candidien qui,

Apol. Cy.
lib. p. 405. J

en allant à sa rencontre, avoir devancé les députés du Concile : prélat d'ailleurs d'un esprit borné, plus ardent qu'éclairé, plus pieux que verté dans les affaires ou dans la connoissance des hommes, aussi facile à conduire que difficile à faire revenir sur le compte de ceux qui s'étoient une fois emparés de sa confiance. Tel est au moins le jugement qu'a fait porter l'inconséquence de sa conduite. Mais quelque génie qu'on ait, qu'il est dangereux, en matière de religion sur-tout, d'avoir fait d'abord une fausse démarche ! Les sectaires dont il étoit obsédé, lui firent peur du fantôme de l'Apollinarisme qu'ils ne cessoient de reprocher aux orthodoxes, & qu'ils lui faisoient voir principalement dans les anathèmes de S. Cyrille.

A&. Conci-
liab. p. 198.

Il déposa dans son conciliabule l'Evêque d'Alexandrie & Memnon d'Ephefe, un de ses plus zélés coopérateurs ; il sépara de sa communion les autres Peres, jusqu'à ce qu'ils eussent condamné la doctrine des douze articles ou des douze anathèmes. Pour comble de prévention & d'égarement, au moins est-il bien difficile de le disculper

culper
les écri
Il réta
cause
cision
ché on
ensuite
copies d
S. Gré
long-ter
rien fu
évêques
tage qu
ret. To
leur ser
cité de
les conf
Constan
fées aux
ple &
que le
n'y étoie
l'Empere
actes du
empêch
tantinopl
contre S.
orthodox
Les ch
Toma

culper sur cet article conſigné dans les écrits de la plupart des hiftoriens. Il rétablit les évêques déposés pour cause de Pélagianisme, & fit une décision expresse contre la vérité du péché originel. Les hérétiques eurent ensuite l'adresse de la glisser dans les copies des vrais décrets d'Ephese, comme S. Grégoire le Grand le découvrit long-temps après. Le Concile Nestorien fut souscrit par quarante-trois évêques, dont aucun n'étonna davantage que le pieux & savant Théodoret. Toutefois ils ne publièrent point leur sentence à Ephese, où la publicité de l'imposture n'auroit servi qu'à les confondre; mais ils l'envoyèrent à Constantinople, avec des lettres adressées aux Princesses, au Sénat, au Peuple & au Clergé. On imagine bien que le mensonge & les imputations n'y étoient pas épargnées; mais comme l'Empereur n'avoit pas encore vu les actes du vrai Concile, que Candidien empêchoit toujours de passer à Constantinople, il s'indisposa étrangement contre S. Cyrille & les autres prélats orthodoxes.

Les choses en étoient là, quand les

Tome V.

I

Epist. L. v.
Ep. 14. L. vii.
Ep. 31. L. vii,
Ep. 47.

Conc. Eph.
p. 610. & se.

légats du Pape arriverent à Ephese. Ils n'avoient pu venir à temps pour l'ouverture du Concile, à cause des tempêtes qu'ils avoient essuyées en route. Le jour même de leur arrivée, qui étoit le dixieme de Juillet, le Concile célébra sa seconde session dans la maison épiscopale d'Ephese. Il paroît que Saint Cyrille tint toujours le premier rang, comme Président constitué pour toute cette affaire. Après lui, étoit assis l'Evêque Arcade, l'un des légats, puis les orateurs du Concile, Juvénal & Théodote; & tout de suite, les deux autres légats, Project aussi évêque, & Philippe Prêtre de l'Eglise Romaine. Celui-ci parla le premier; & présentant les lettres pontificales dont il étoit le porteur, il requit, avec ses deux collegues, qu'elles fussent lues & insérées dans les actes du Concile. On rendit aussi-tôt en grec ce qu'ils venoient de dire en langue romaine ou latine. La lettre du Souverain Pontife fut de même lue en latin; puis on en lut une traduction greque qu'on avoit eu soin de tenir toute prête, pour ceux des Peres qui ne savoient pas la langue latine.

E
écla
l'Ég
au c
ques
fenc
ranc
leur
mini
mém
& ce
passé
tous
de l'a
aux A
avoit
truisse
infer
conco
le dép
ainsi
évêqu
comm
de se
Apôt
il don
assiste
exécu
La le

Elle commence par un témoignage éclatant en faveur de l'infailibilité que l'Eglise a crue de tout temps annexée au corps épiscopal. L'assemblée des évêques, y lit-on, est assurée de la présence du S. Esprit, comme représentant l'assemblée des Apôtres. Jamais leur Maître ne les abandonna dans le ministère de la parole. C'étoit lui-même qui enseignoit par leur organe; & ce ministère de l'enseignement est passé à tous les évêques. Nous sommes tous entrés dans ce droit héréditaire de l'apostolat, nous qui avons succédé aux Apôtres dans les fonctions qu'on leur avoit confiées en ces mots : *Allez, instruisez toutes les nations.* De-là le Pontife infere l'obligation où sont les Peres de concourir tous ensemble à conserver le dépôt de la doctrine apostolique. C'est ainsi que S. Célestin reconnoissoit les évêques pour juges de la doctrine, & comme établis par J. C. pour Docteurs de son Eglise dans la personne des Apôtres. Dans la suite de la lettre, il donne son aveu aux trois légats, qui assisteront, dit-il, à ce qui se fait, & exécuteront ce que nous avons ordonné. La lecture finissoit à peine, que tous

les Orientaux s'écrierent : C'est la voix de la sagesse , c'est l'équité même qui a prononcé. Graces soient rendues à Célestin nouveau Paul , & à Cyrille qui ne fait qu'un avec lui ! Vive Célestin conservateur de la foi , de concert avec le Concile ! Un Célestin , un Cyrille , un Concile unanime , une seule foi par toute la terre ! Aussi-tôt on apprit aux légats , que conformément aux lettres adressées par le Souverain Pontife à Cyrille , à Nestorius & aux sièges principaux , on avoit condamné d'une voix unanime l'hérétique obstiné.

Le Prêtre Philippe reprenant la parole , remercia le Concile de ses acclamations honorables pour le Pape , & de l'attachement respectueux des membres saints à leur saint chef ; puis il ajouta : Vous n'ignorez pas que Pierre est le chef du corps apostolique , & de toute la saine religion. C'est pourquoi n'ayant pu nous trouver à ce qui s'est fait jusqu'ici , nous vous prions de nous le communiquer par ordre & en détail , afin que , suivant le sentiment de notre très-saint Pape & de cette religieuse assemblée , nous

puissio
applau
dote
Conci
Pontif
étant
ment
risfaire
que p
noïtro
la cor
foi pu
ce qu'
parem
légats

Le
l'église
les act
dire le
core la
chose
dont p
Prince
de la f
tholiqu
de son
lier &
piroit &
seurs ;

puissions le confirmer. Tout le monde applaudit à cette proposition. Théodote d'Ancyre répondit, au nom du Concile, que les lettres du Souverain Pontife & la déclaration de ses légats étant d'un accord parfait avec le jugement des Peres, il étoit aisé de satisfaire les envoyés du Saint Siège; que par la lecture des actes, ils connoitroient clairement, & la justice de la condamnation de Nestorius, & la foi pure des évêques réunis. C'est tout ce qu'on fit dans cette session qui apparemment avoit commencé tard, les légats ayant débarqué ce jour-là même.

Le lendemain on s'assembla dans l'église, & l'on pria les légats à qui les actes avoient été communiqués, de dire leur sentiment. Philippe prit encore la parole, & dit que c'étoit une chose connue de tous les siècles, & dont personne ne doutoit, qu'à Pierre, Prince & Chef des Apôtres, colonne de la foi & fondement de l'Eglise Catholique, J. C. avoit donné les clefs de son royaume, avec le pouvoir de lier & de délier; que cet Apôtre respiroit & jugeoit encore par ses successeurs; qu'en vertu de cette succession,

le Pape Célestin l'avoit envoyé , lui Philippe , avec ses collègues de légation Arcade & Project , pour suppléer à son absence ; que Nestorius , si souvent averti & si constamment réfractaire , avoit été justement condamné. Ainsi donc , conclut-il , la sentence qui le condamne , ayant été rendue suivant le jugement de toutes les Eglises , puisque les évêques d'Orient & d'Occident ont assisté au Concile par eux ou par leurs députés , qu'elle demeure irrévocable.

Les deux autres légats parlerent & conclurent de même. Après quoi les actes du Concile ayant été présentés , ils signèrent tous trois en cet ordre , Philippe , Arcade , Project. Quoique la souscription du Prêtre Philippe précède ici celle des deux évêques , on n'en peut rien conclure de décisif en faveur de son rang ; puisque cet ordre sur lequel il paroît qu'on n'avoit point alors toute notre délicatesse , n'est pas invariablement le même dans toutes les souscriptions. On y voit seulement que les Prêtres de l'Eglise Romaine , malgré la prééminence incontestable de l'épiscopat sur le sacerdoce , ont

été
temps
minist
Ainsi
d'hui
traires
censeu
dressa
de l'a
adhési
torius
On le
part c
pour
se trou
ouaille
troubl
gouve
Conci
taines
relatio
& les
légats.

Cin
c'est-à-
tint un
Vierge
Cyrill
sifant

été honorés quelquefois, dans les temps les plus reculés, des premiers ministeres & des premieres distinctions. Ainsi leurs prérogatives passées aujourd'hui en coutume, ne sont pas si contraires aux usages anciens, que certains censeurs voudroient le persuader. On dressa dans le Concile une relation de l'assistance des légats, & de leur adhésion à la condamnation de Nestorius; puis on l'envoya à l'Empereur. On le supplioit de consentir au départ des évêques, puisque les affaires pour lesquelles ils s'étoient assemblés, se trouvoient finies, & de mettre les ouailles avec les pasteurs à l'abri des troubles & des persécutions que des gouverneurs mal-intentionnés pour le Concile faisoient déjà éprouver en certaines provinces. On adressa la même relation au clergé de Constantinople; & les deux pieces furent signées des légats.

Cinq jours après la troisieme session, c'est-à-dire le seize de Juillet, on en tint une quatrieme dans l'église de la Vierge, lieu ordinaire des assemblées. Cyrille y est nommé le premier, présidant toujours, comme on le croit,

de la part du Pape , malgré la présence des légats qui sont nommés immédiatement après lui ; d'abord les deux évêques , puis celui qui n'étoit que prêtre , ensuite Juvénal , Memnon & les autres Peres. Cyrille & Memnon se plainquirent d'abord dans cette session , de l'audace de Jean d'Antioche & de son conciliabule , qui venoient de prononcer contre eux une sentence de déposition. Sur quoi il fut ordonné , que Jean seroit cité par trois prélats , qu'on lui envoya sur le champ. Ils furent reçus de l'Evêque d'Antioche , à-peu-près comme ils l'avoient été de Nestorius : ce qui n'empêcha point de lui faire une seconde citation le même jour , & la troisième , le lendemain où se tint la cinquieme session. Ces formalités juridiques ayant été observées , malgré tous les défagrémens & les périls qu'elles entraînent , le Concile cassa la sentence d'excommunication & de déposition rendue par les schismatiques , les excommunia tous à leur tour , jusqu'à ce qu'ils reconnussent leur faute , & les menaça , s'ils ne marquoient bientôt leur repentir , de prononcer leur dernière condamnation , c'est-à-dire apparemment leur déposition.

Les
pour ju
le ten
des sc
toient
Ils ma
tife tou
comme
Nestori
rioche
sente
çoit ai
qui été
en tou
vos so
de l'Es
inform
c'est u
vions.
avoien
rius ,
à celle
tés P
avons
téré a
sa fo
nier
conda
ordon

Les Feres écrivirent à l'Empereur, pour justifier cette conduite, & pour le tenir en garde contre les artifices des schismatiques, dont ils représentoient tout ce qu'ils avoient à craindre. Ils manderent aussi au Souverain Pontife tout ce qui s'étoit passé depuis le commencement de la procédure contre Nestorius, ce qu'avoit osé Jean d'Antioche, & sa condamnation en présence des légats. La lettre commençoit ainsi : Vous avez coutume, vous qui êtes si grand, de vous distinguer en toutes choses, & d'employer tous vos soins & vos travaux au soutien de l'Eglise. Comme nous devons vous informer de tout ce qui s'est passé, c'est une nécessité que nous vous écrivions. Ils confirment ensuite ce qu'ils avoient déjà dit en condamnant Nestorius, que leur sentence étoit conforme à celle du Pape. A l'égard des impiétés Pélagiennes, ajoutent-ils, nous avons aussi jugé que ce que Votre Sainteté a décerné, doit demeurer dans sa force. Nous apprenons par ce dernier article, que le Concile d'Ephese condamna expressément les Pélagiens, ordonna que la Sentence Pontificale,

Conc. Eph
Act. 5 p. 660.

rendue antérieurement contre eux ; auroit-par-tout son effet , & qu'ils seroient déposés sans exception. Ce fut apparemment l'attentat de Jean d'Antioche , dont ils avoient été les promoteurs & les complices , qui attira l'attention & la juste sévérité de l'Eglise.

Mais inutilement les prélats catholiques procédoient-ils avec la plus régulière circonspection. Les novateurs s'employoient avec beaucoup plus de succès , à faire échouer les desseins les mieux concertés. On ne sauroit exprimer toutes les manœuvres & les fourberies dont ils usèrent pour éteindre ou amortir le nouvel éclat qu'on donnoit à la vérité, pour noircir ses défenseurs , sur-tout l'Evêque d'Alexandrie , & pour empêcher les lettres du Concile de pénétrer à la Cour. Dépositaire de l'autorité impériale , Candidien les faisoit intercepter sur toutes les routes. Les hérétiques cependant inondoient toutes les provinces, de leurs libelles & de leurs calomnies : ils écrivoient aux Eglises les plus orthodoxes, s'efforçoient de débaucher les personnages les plus pieux & les plus

avan
lignes
de fu
au m
qu'ils
C'est
dore
mont
somp
finon
moir
cont
Thé
saint
Bouc
L
ayan
tiocl
rece
cile
pou
pou
voy
au
ren
Car
sec
qui
le

favans , faisoient des inventions si malignes , donnoient un tour si adroit à de frivoles indices , qu'ils réussirent au moins à jeter dans l'incertitude ceux qu'ils ne persuaderent pas tout-à-fait. C'est ainsi qu'on fit entendre à S. Isidore de Peluse , que Cyrille avoit montré toute la violence & la présomption de son oncle , & qu'il avoit , sinon pour le fond des choses , au moins quant à la maniere de procéder contre Nestorius , tous les torts que Théophile avoit eus contre le très-saint & très-illustre Jean , surnommé Bouche-d'Or.

L'Empereur Théodose , de son côté , ayant reçu des lettres de Jean d'Antioche & de ses partisans , & n'en recevant aucuné des Peres du vrai Concile d'Ephese , prit ce silence apparent pour un aveu de leurs torts. En vain pour calmer ses appréhensions , envoya-t-il différens seigneurs de la Cour au lieu du Concile. Ceux-ci se laisserent corrompre par la politique de Candidien , & par les intrigues des sectaires , & ils ne rapportèrent rien qui ne favorisât la secte. D'autre part , le Comte Irénée étant revenu à la ca-

16d L. II.
Ep. 137.

pitale , & se concertant avec quelques-uns des plus puissans seigneurs très-attachés à Nestorius , il n'étoit point de ressorts qu'on ne fît jouer , pour tenir au moins dans l'état du doute la vérité des faits les plus incontestables.

Conc. Eph.
P. 759. 772
&c.

Tous les évêques orthodoxes étoient comme emprisonnés à Ephese , non-seulement sans pouvoir retourner à leurs Eglises ; mais sans relations avec elles , ayant consumé tout ce qu'ils avoient apporté , obérés de dettes , plusieurs manquant de ressource & de crédit ; tombant journellement malades , périssant de besoin ou de chagrin , & des incommodités sans nombre qu'ils avoient à souffrir. La violence fut poussée jusqu'à arrêter S. Cyrille & Memnon d'Ephese , qu'on jeta dans une espece de cachot. Il est vrai qu'on arrêta aussi Nestorius , pour montrer de l'égalité dans le traitement de ceux qu'on vouloit faire croire également coupables , & qu'on traduisoit à la Cour , comme déposés indistinctement par le Concile. Mais les partisans de Nestorius , entre les mains desquels il étoit , savoient bien le dédommager de cet affront apparent ; tandis

qu'on
autre
& qu
ceux

Ma

Conc
sions.
son é
on co
pour
la for
en l'ad
à leur
forte d
& des
xes. E
ment d
tre con
cialeme
rifiis p
die ; u
de Ne
d'artific
quelque
tout ce
ciens h
de l'Ég
étonnan
cultivé

qu'on faisoit tout souffrir aux deux autres, qu'on les privoit du nécessaire, & qu'on écartoit avec barbarie tous ceux qui les vouloient assister.

Mais avant ces derniers excès, le Concile tint ses deux dernières sessions. Dans la sixième tenue à la maison épiscopale le vingt-deux Juillet, on convint d'un symbole de foi; ou pour mieux dire, on décerna, qu'à la formule ordinaire que des fourbes, en l'admettant à la lettre, expliquoient à leur fantaisie, on ajouteroit une sorte d'explication, prise des passages & des sentimens des Peres orthodoxes. Ensuite on défendit rigoureusement de proposer ou d'écrire toute autre confession de foi. On condamna spécialement, sur la dénonciation de Charisius prêtre de Philadelphie en Lydie, un symbole infecté des dogmes de Nestorius, mais dressé avec tant d'artifice, & tellement accrédité en quelques contrées de l'Asie, que c'est tout ce qu'on y faisoit signer aux anciens hérétiques qui revenoient au giron de l'Eglise. Ce qui paroît aussi fort étonnant, c'est que dans un âge si cultivé & si lumineux, cette confession

Conc. I ph.
A. 6.

avoit été soufrite par procureur pour plusieurs personnes, & même pour un prêtre qui déclara ne savoir pas écrire.

Mar. Merc.
edit. Garn.
p. 250.

C'étoit l'ouvrage du fameux Théodore de Mopsueste, le maître de Nestorius & de tant d'autres impies distingués, qu'il avoit eu le secret de fasciner & de s'attacher à un point inconcevable : premier inventeur du Nestorianisme & du Pélagianisme tout ensemble, dont lui seul peut-être voyoit alors la connexion dans les principes qu'ont développés les Sociniens longtemps après lui, & qui lui faisoient référer tous nos mystères au tribunal de la raison : homme sauvage & rusé, ou, pour employer la touche énergique de ses contemporains, monstre farouche & perfide, qui du fond ténébreux de sa retraite dans la seconde Cilicie, où il eut le bonheur de vieillir & de mourir en paix, corrompit de son souffle empoisonné la foi des Eglises circonvoisines, jusqu'à ce que ses affreuses productions fissent après sa mort le scandale & l'horreur de l'Eglise Universelle.

La septieme session, qui est la dernière

don
le 3
que
de
Con
que
leur
buer
Patri
sent
Eglis
mécor
senten
de m
dans l
tions
l'ancien
déclaré
en effe
vêque
pour t
confirm
cée, q
sur un
été sou
d'Antio
tion sur
ordinati
n'en avo
troubles

dont on reconnoisse les actes , se tint le 31 Juillet. On y régla d'abord quelques affaires particulieres. Les évêques de Chypre , celui de Salamine ou Constance à la tête , se plainirent que Jean d'Antioche entreprenant sur leur ancienne liberté , vouloit s'attribuer les ordinations de leur île. Le Patriarche d'Antioche n'étant pas présent pour défendre les droits de son Eglise , le Saint Concile , malgré ses mécontentemens , ne rendit qu'une sentence conditionnelle. Il se contenta de maintenir les évêques de Chypre dans la possession de faire les ordinations de leur province ; supposé que l'ancien usage , comme ils l'avoient déclaré de vive voix & par écrit , fût en effet pour eux , & non pour l'Évêque d'Antioche. On statua de même pour toutes les autres provinces , en confirmation des ordonnances de Nicée , que nul évêque n'entreprendroit sur un district qui ne lui auroit pas été soumis de tout temps. Pour le siège d'Antioche , il avoit en effet juridiction sur l'île de Chypre , quant aux ordinations épiscopales ; & l'exercice n'en avoit été interrompu que par les troubles de l'Arianisme.

Eustache métropolitain de Side en Pamphilie, chagriné par de mauvaises affaires qu'on lui avoit suscitées, quoiqu'injustement, avoit eu la pusillanimité d'abdiquer l'épiscopat, & de faire sa renonciation par écrit : sur quoi le Concile de la province lui avoit donné un successeur. Or il n'étoit pas permis à un pasteur d'abandonner ainsi son Eglise ; & la faute d'Eustache l'avoit fait priver de la communion. Il vint se présenter au Concile d'Ephese qui touché des larmes de ce vieillard, lui rendit la communion, & lui accorda le nom & le rang d'évêque ; mais à la charge de n'en faire de fonction, que sous le bon plaisir de son successeur Théodore. Après cela, deux évêques de Thrace représentèrent au Concile, que c'étoit une ancienne coutume chez eux, qu'un évêque eût deux & même trois évêchés, quand ces sièges n'étoient pas dans une ancienne possession d'avoir chacun son prélat particulier. Ils craignoient que Fritilas d'Héraclée, leur métropolitain, qui suivoit le parti de Nestorius, ne voulût ordonner des évêques dans ces villes, pour chagriner ses suffragans or-

thodo
l'hérés
seroit
les can
coutum
de Jér
tribuer
tre le
métrop
s'y oppo
jet, écri
en effet
aucune
Juvénal
preuve n
pas entie
sion qu'
n'a mêm
la plupa
les affair
On fit
de termi
font qu'
remarque
Tout ce
c'est la d
fait le Co
matiques.
ci font d

rhodoxes, & pour fortifier le parti de l'hérésie. Le Concile ordonna qu'il ne seroit rien entrepris à ce sujet contre les canons, les loix civiles & l'ancienne coutume qui a force de loi. Juvénal de Jérusalem prétendoit encore s'attribuer la primatie de la Palestine, contre le droit & la possession du siège métropolitain de Césarée. Le Concile s'y opposa; & S. Cyrille, pour ce sujet, écrivit encore au Pape: ce qui en effet n'eut pas lieu. On ne trouve aucune trace de cette prétention de Juvénal, dans les actes du Concile: preuve nouvelle que nous ne les avons pas entiers. C'est de cette dernière session qu'il en manque davantage. L'on n'a même que la traduction latine de la plupart de ces actes, concernant les affaires particulières.

On fit aussi quelques canons, avant de terminer le Concile: mais ils ne sont qu'un résumé de ce qu'on a pu remarquer dans ses différentes sessions. Tout ce qui mérite encore attention, c'est la différence des traitemens que fait le Concile aux métropolitains schismatiques, & aux simples évêques. Ceux-ci sont déposés & privés du rang sa-

cérdotial, soit qu'ils aient d'abord embrassé le schisme, soit qu'ils viennent à se dédire, après avoir anathématisé Nestorius. Les métropolitains, sans doute par égard pour Jean d'Antioche, ne sont pas déposés, mais excommuniés & interdits. On leur ôtoit ainsi le pouvoir de rien faire contre les évêques de leur province. On les soumit même à ces évêques, & aux métropolitains leurs voisins.

Tandis que les prélats catholiques, avec Cyrille encore libre, travailloient ainsi pour le bien général & particulier de l'Eglise, Jean, Comte de Largesse, fut envoyé à Ephese par l'Empereur qui ne pouvoit calmer ses justes inquiétudes. Mais le Comte fut à peine arrivé, qu'il se laissa corrompre, comme tous les autres officiers de la Cour. C'est alors qu'on emprisonna tant Cyrille que Memnon, & que Nestorius fut arrêté pour la forme. Ce n'est pas que le Comte Jean épousât les opinions de l'Hérésiarque. Asez indifférent pour tous les démêlés en fait de religion, suivant le génie des gens de cour, qui attachant l'importance à de tout autres objets, donnent sou-

Epist. Cy-
ril. ad C. P. in
Conc. Eph.

vent le
entêter
vouloit
partis i
au Prin
pacifié.
les che
Memn
& les p
jeune
comme
à la po
Théod
nés to
cile. C
l'entrep
tioche
de l'ass
un sc
d'aucun
Cep
jamais
res, &
nicatio
mécon
la ma
la cau
impén
point

vent le zèle le plus chrétien pour un entêtement puéril & méprisable, il vouloit étouffer ou assoupir tous les partis indistinctement, & se remontrer au Prince, avec la gloire d'avoir tout pacifié. Il mit au même niveau, tant les chefs des orthodoxes Cyrille & Memnon, que l'Hérésiarque Nestorius; & les peignit tous des mêmes traits au jeune Empereur. La duplicité se mêla, comme il n'est que trop ordinaire, à la politique; & l'on fit entendre à Théodose, qu'ils avoient été condamnés tous les trois par le même Concile. Car on lui cachoit soigneusement l'entreprise révoltante de Jean d'Antioche & de son conciliabule, séparés de l'assemblée générale des Pères, avec un scandale qui n'étoit susceptible d'aucun palliatif.

Cependant on prit plus de soin que jamais d'intercepter les lettres des Pères, & de leur couper toute communication avec la Cour. Ils ne pouvoient méconnoître son mécontentement, à la manière dont on les traitoit: mais la cause en étoit pour eux un mystère impénétrable. Comme ils ne doutoient point de la religion de Théodose,

Conc. Eph.
P. 752.

encore moins de la piété éclairée de la Princesse Pulchérie, ils soupçonnerent enfin que leurs lettres étoient interceptées. C'est pourquoi ils prirent à leur tour le parti d'user d'industrie, pour les faire parvenir sûrement, soit à l'Empereur, soit à des personnes qui fussent en état de servir l'Eglise auprès de lui. Ils choisirent un messager d'une discrétion & d'une fidélité à toute épreuve, le travestirent en mendiant, & mirent leurs lettres dans le creux d'une canne qui lui tenoit lieu de bâton. L'expédient eut tout son succès.

Le clergé, le peuple, les moines, toute la capitale fut transportée d'indignation, à la première nouvelle de la longue supercherie des hérétiques. Aussi-tôt le clergé dressa une requête, par laquelle il conjuroit l'Empereur, avec autant de fermeté que de respect, de ne pas souffrir que l'Eglise qui l'avoit nourri, comme une bonne mere, & qui lui avoit obtenu de si glorieuses victoires sur ses ennemis, fût opprimée sous son regne, & qu'on rappellât les siècles des martyrs, sous un Empereur si chrétien. Nous tous, prêtres & clercs

de l'Eglise
ple, aj
requête
consolab
nous ne
que. les
cet affro
aux atte
rée, à
Memnon
rir les m
souffrir

Depuis
Abbé Da
hors de
pour les
après d'a
& auxq
d'assister.
ce péril,
une voix
ter. sa r
tous les
& qui a
de tous l
marchan
le palais
chœurs,
vant. Nu

de l'Eglise infortunée de Constantinople, ajouterent-ils sur la fin de leur requête, tristes enfans d'une mere inconsolable du crime de son époux, nous ne sommes pas moins disposés que les Peres du Concile, à venger cet affront : si l'on donne les mains aux attentats du schisme & de l'hérésie, à la déposition de Cyrille & de Memnon, nous sommes prêts à courir les mêmes périls qu'eux, & à tout souffrir avec ces généreux Confesseurs.

Depuis quarante-huit ans, le Saint Abbé Dalmace n'avoit pas mis le pied hors de son monastere, pas même pour les processions qui s'étoient faites après d'affreux tremblemens de terre, & auxquelles l'Empereur l'avoit prié d'assister. Mais quand il vit la foi dans ce péril, il consulta le Seigneur; & une voix céleste lui commanda de quitter sa retraite. Il se mit à la tête de tous les abbés dont il étoit le chef, & qui avoient à leur suite les moines de tous les monasteres, tous ensemble marchant en ordre de procession vers le palais impérial, chantant à deux chœurs, & un peuple infini les suivant. Nulle sorte de médiation ne pou-

Conc. Eph.
p. 751.

Gang. C. P.
L. IV. n. 652

voit faire plus d'effet sur l'esprit de Théodose. Il fit entrer les abbés, tandis que les moines & le peuple attendoient à la porte, en continuant leurs chants religieux. Il les assura de ses dispositions favorables pour l'Eglise, & les renvoya contents. Ils s'en retournerent processionnellement, comme ils étoient venus, jusqu'à l'église du Saint Martyr Mocius, qui étoit à l'extrémité de la ville. Là, ils rendirent grâce au Seigneur; & S. Dalmace étant monté à la tribune, lut au peuple la lettre du Concile qui annonçoit la condamnation de Nestorius. La multitude, d'une voix unanime & avec tous les signes de l'indignation, dit anathème à l'Hérésiarque, trop long-temps honoré comme pasteur.

Le premier fruit de ces sollicitations fut un ordre aux évêques des deux partis; c'est-à-dire de Cyrille ou des Catholiques, & de Jean d'Antioche, d'envoyer chacun d'Ephese ceux d'entre eux qu'ils jugeroient les plus capables de défendre leur cause: en attendant que la Cour se fût expliquée, les prélats arrêtés de part & d'autre devoient garder leur prison. Le

Conci
parmi
légal
lippe
senter
Saint
instruc
ration
fermet
taires
objet,
égal.
intérêt
teur &
foi, il
munio
son sch
pereur
avec e
ne leu
charge
roient
roient
rompre
bien p
don a
son p
feroit
ces co

Concile députa aussi-tôt sept évêques, parmi lesquels étoit Arcade, un des légats du S. Siège, & le Prêtre Philippe aussi légat, & chargé de représenter à C. P. ainsi qu'à Ephese. Le Saint Concile leur donna une ample instruction, où l'on retrouve avec admiration l'esprit de l'Eglise, & la noble fermeté que doivent avoir les dépositaires d'un pouvoir divin qui, pour son objet, ne reconnoît ni supérieur ni égal. Elle portoit que, chargés des intérêts de la vérité au nom de l'Auteur & du Conformateur de notre foi, ils ne devoient avoir nulle communion avec Jean d'Antioche, ni avec son schismatique Synode; que si l'Empereur leur proposoit de communiquer avec eux pour le bien de la paix, il ne leur étoit permis de le faire, qu'à charge que Jean & son parti souscriroient la déposition de Nestorius, diroient anathème à sa doctrine, & romproient avec ceux qui la soutenoient; bien plus, qu'ils demanderoient pardon au Concile de leur attentat contre son président, lequel, avec Memnon, seroit mis en liberté; que sans toutes ces conditions, on leur défendoit de

rien promettre ; & que , s'ils en agissent autrement , non-seulement on ne ratifieroit point ce qu'ils auroient fait , mais qu'ils seroient privés eux-mêmes de la communion ecclésiastique.

La députation des Orientaux schismatiques étoit composée de huit évêques , Jean d'Antioche à la tête , qui ne manqua point d'amener avec lui l'éloquent Théodoret. Autant les deux causes étoient différentes , autant différoient les bornes prescrites au pouvoir des procureurs respectifs. Comme les sectes se croient plutôt maîtresses absolues que dépositaires du trésor de la religion , on défendoit précisément aux agens schismatiques d'admettre les douze articles de Cyrille , contre qui l'animosité étoit à son comble. Du reste , ils avoient pleine liberté de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos , soit devant l'Empereur ou le Sénat , soit dans un concile ou des conférences ; & l'on s'engageoit à ratifier tout ce qu'ils feroient. Mais les députés catholiques ne voulurent jamais disputer sur la doctrine , qui ne pouvoit plus être censée douteuse ; & partant de la décision du Concile , comme
d'ur

point
rent
actes
positi
que
étoien
To
prioie
les y
obféd
torius
gager
non ,
de r
étroite
cuser.
femen
Elle s'
hérétic
bien i
s'agiss
avoit
tint to
mens
insens
enfin
de l'H
On
phese
To

point fixe & invariable, ils se bornèrent invariablement à en soutenir les actes, & à montrer ainsi que la déposition de Nestorius étoit aussi juste, que celles de Cyrille & de Memnon étoient criminelles.

Tous les gens de bien cependant prioient & travailloient, pour ouvrir les yeux à l'Empereur. Mais il étoit obsédé par des amis puissans que Nestorius avoit à la Cour. Il se laissa engager, sur-tout contre Cyrille & Memnon, en plusieurs démarches capables de ruiner l'Eglise, & que la sphere étroite de ses lumieres peut seule excuser. La sage Pulquerie savoit heureusement manier l'esprit de ce Prince. Elle s'opposa constamment à la cabale hérétique; & comme elle avoit été bien instruite sur les questions dont il s'agissoit, par la savante épître que lui avoit d'abord écrite Cyrille, elle soutint toujours ce Prélat, prit ses momens & ses mesures pour désabuser insensiblement l'Empereur, & lui fit enfin ratifier la condamnation absolue de l'Hérésiarque.

On autorisa le retour des Peres d'Éphese vers leurs Eglises; Memnon fut

maintenu dans son siège, & Cyrille rentra triomphant dans Alexandrie. Nestorius au contraire eut, pour toute grace, la liberté de se retirer à son monastere d'Antioche, pour y faire pénitence. Théodose se plaignit cependant de la fermeté des prélats orthodoxes à refuser de conférer sur les matieres décidées : mais avec le temps il fut mieux instruit, prit hautement le Concile sous sa protection, & voulut que tous les décrets en fussent exécutés ponctuellement. Piqué que ses propres officiers l'eussent trompé, il chassa honteusement le Comte Candidien, & disgracia tous ses complices.

Théodose fit deux loix formelles, pour appuyer ces religieuses dispositions. La première ordonne que toute assemblée soit interdite aux Nestoriens, que leurs biens soient confisqués, avec défense de transcrire, lire ou garder les livres de Nestorius, & injonction d'en faire une rigoureuse recherche. Par la seconde, donnée quelques années après, il condamna au feu tous les ouvrages composés contre le Concile d'Ephese, contre la doctrine du Saint Concile de Nicée, & contre celle de Saint

Cy
phy
ne :
qui
Il
Con
der
instr
Tyr
grac
& c
de
peut
sant
tend
poin
rien
faite
ne
sion
d'un
nité
volta
A
on ju
de re
dépu
avec
à la

Cyrille ; comme les écrits de Porphyre contre la religion chrétienne : le tout sous peine de mort pour quiconque les liroit ou les garderoit. Il ordonna expressément qu'Irénée, ce Comte qui avoit si bien servi les derniers hérétiques, & qu'ils avoient institué, quoique bigame, évêque de Tyr, en dédommagement de sa disgrâce, seroit chassé de cette Eglise, & demeureroit dans son pays, privé de l'habit & du nom d'évêque. On peut, à ce sujet, remarquer en passant, que l'opinion de ceux qui prétendent qu'alors les évêques n'avoient point encore d'habits particuliers, n'est rien moins qu'assurée. Dans cette loi faite en vue de servir la religion, on ne laisse pas de trouver cette expression bien singulière dans la bouche d'un Empereur chrétien ; *Notre Divinité décerne* ; reste aussi bizarre que révoltant de la superstition païenne.

Avant de pourvoir aux provinces, on jugea qu'il étoit encore plus pressant de remplir le siège de la capitale. Les députés du Concile s'y employerent avec le plus grand soin, & firent élire, à la place de l'Hérésiarque, quelques

mois après sa déposition, le Moine Maximien qui étoit prêtre, & en grande réputation de piété. Ce choix fut d'autant plus agréable aux légats, que Maximien avoit été élevé dans l'Eglise Romaine. Aussi-tôt après l'élection, les évêques notifierent au Souverain Pontife tout ce qu'ils venoient de régler, pour lui en demander l'approbation. L'Empereur & le nouveau Patriarche lui écrivirent en même temps; & le Pape comblé de consolation, répondit par trois lettres différentes, auxquelles il en ajouta une quatrième pour le peuple & le clergé de C. P. Dans la lettre aux évêques, il approuve & confirme tout ce qu'on a fait, spécialement la déposition de Nestorius, & l'ordination de Maximien. Il dit aux prélats, qu'ils ont été avec lui les acteurs de cette heureuse révolution, & les défenseurs de la foi. Nous sommes éloignés, poursuit-il; mais notre sollicitude pontificale nous rend tout présent. Rien ne doit échapper aux regards de Pierre: nous n'aurions point d'excuse auprès de l'Eternel Pasteur qui nous a confié tout son bercail, si nous négligions de remédier aux be-

foim
nois
les
de
que
pêch
de
aver
On
hond
phèn
ces
Sain
pour
L
fom
mou
après
26 d
succ
Prêtr
à qu
fame
port
char
c'est
la M
app
tem

soins dont nous pouvons prendre connoissance. Les canons dressés contre les Nestoriens & les Pélagiens furent de même approuvés par le S. Pape, que sa modestie & son humilité n'empêcherent pas d'user, avec les Grecs, de ces termes d'autorité : *Nous vous avertissons, nous statuons, nous voulons.* On croit qu'alors, pour faire amende-honorable à la Vierge Mere, des blasphèmes de Nestorius, l'Eglise ajouta ces paroles à la salutation angélique : *Sainte Marie, mere de Dieu, priez pour nous qui sommes pécheurs.*

Le pape Célestin survécut peu à la conformation de cette grande œuvre : il mourut le 6 Avril de l'année suivante, après un pontificat de près de dix ans. Le 26 du même mois, on lui donna pour successeur, Sixte III natif de Rome, & Prêtre de l'Eglise Romaine, le même à qui Saint Augustin avoit adressé sa fameuse lettre sur la grace. On rapporte au Pape Célestin la coutume de chanter les pseumes avant le Sacrifice, c'est-à-dire l'institution de l'introïte de la Messe; comme Saint Augustin nous apprend, qu'on avoit commencé de son temps à chanter à Carthage des pseau-

mes à l'offertoire & à la communion.

C'est encore à ce zélé Pontife que l'Irlande a la première obligation de la foi qu'elle a conservée avec tant de constance, depuis cette époque reculée. S. Patrice, Écossais de naissance, avoit évangélisé une première fois dans l'Hybernie, mais sans succès. Il entreprit le voyage de Rome : Célestin l'ordonna Evêque, & le renvoya à cette île. La mission apostolique & l'obéissance du Missionnaire attirerent sur ses travaux une bénédiction toute nouvelle. Son zèle, soutenu du don des miracles, produisit des fruits si abondans, qu'il a toujours été reconnu depuis pour l'Apôtre de l'Irlande, où il fonda le monastère de Sabal, & l'Eglise d'Arniach, Métropolitaine de l'île.

Coll. Baluz.
P. 658.

Le premier soin de Sixte, aussi-tôt après son exaltation, fut de rétablir la paix dans les Eglises Orientales. Il mit la main à cette bonne œuvre, dans la lettre même où il notifia son élection aux évêques qui revenoient du Concile d'Ephese. Il y ménagea Jean d'Antioche, de peur qu'un procédé plus rigide n'entraînât dans le schisme tous les Evêques de la Syrie. Toutefois la

lettre
être
fauc
a co
divi
le r
plus
tino
aussi
men
qu'o
d'Ar
trine
posit
oubl
Eph
de r
lettre
n'en
Il
sens
nels
eut
mier
coup
sum
testa
ne
foi &

lettre du Pape déclare, que si Jean veut être reconnu pour prélat orthodoxe, il faut qu'il condamne tout ce que l'Eglise a condamné. Pour remédier aux mêmes divisions, l'Empereur se concerta avec le nouveau Patriarche Maximien & plusieurs Evêques demeurés à Constantinople depuis son ordination. On conçut aussi à Constantinople, qu'il falloit commencer par mettre la foi en assurance; qu'on devoit néanmoins exiger de Jean d'Antioche, qu'il anathématisât la doctrine de Nestorius, & approuvât sa déposition; que Cyrille, de son côté, oubliât tout ce qu'il avoit souffert à Ephese. Il y eut à cet effet beaucoup de négociations, de pourparlers, de lettres écrites de part & d'autre, & qui n'entrent pas dans notre plan.

Il suffira de savoir que Cyrille, moins sensible à ses mécontentemens personnels qu'à l'intérêt général de l'Eglise, eut la magnanimité de faire les premiers pas vers ses ennemis & les vrais coupables: il écrivit à ceux qu'il présuma les mieux disposés, & leur protesta qu'en tout ce qu'il avoit fait, il ne s'étoit proposé que la sûreté de la foi & le plus grand bien de la religion;

K. iv

Synodic.
Baluz. c. 55
& 56.

que quand il auroit tort en quelque chose , il ne falloit pas que l'Eglise en souffrît ; que c'étoit une nécessité indispensable , & aussi conforme à la volonté de Dieu qu'à celle de l'Empereur, d'approuver la condamnation de Nestorius , & d'anathématiser ses blasphèmes ; qu'il ne tenoit qu'à cela , que la paix des églises ne fût rétablie : quant aux outrages qu'il avoit reçus, en défendant la foi à la tête du sacré concile , que non-seulement il les oublioit volontiers , pour l'amour de Dieu & l'utilité de l'église ; mais que son clergé , plus sensible que lui-même aux affronts faits à leur chef , se conformeroit néanmoins à ses vœux , ainsi que tous les Evêques de l'Egypte , & qu'ils ne croiroient pas acheter la paix trop cher , s'ils l'obtenoient à ce prix. Il alla jusqu'à se justifier sérieusement sur le soupçon de l'Appollinarisme & des autres hérésies qu'on affectoit de lui imputer , dit formellement anathème à Apollinaire , & confessa expressément qu'encore que le Fils unique de Dieu soit le même qui a souffert dans sa chair , il ne s'est point fait en lui de confusion , mais qu'il est immuable & impassible , selon sa

natur
artic
cont
qu'c
chif
C
mer
che
qui
ils s
en c
de
conf
en p
Ori
que
en E
côté
trin
çon
nou
ven
de
Nes
bie
pou
nop
de

nature éternelle. Au sujet des douze articles ou anathêmes, il promettoit de contenter tout le monde, aussi-tôt qu'on pourroit traiter avec une franchise & une cordialité fraternelle.

Ces déclarations produisirent un effet merveilleux sur le Patriarche d'Antioche, & sur plusieurs de ses partisans qui ne résistoient que par prévention; ils s'abouchèrent entr'eux, & prièrent en conséquence Paul Evêque d'Emese, de se transporter en Egypte, pour y conférer avec Cyrille. Le médiateur, en partant, fut muni d'un écrit où les Orientaux confessoient la foi catholique dans toute sa pureté. A son arrivée en Egypte, Cyrille lui donna, de son côté, une ample explication de sa doctrine sur l'incarnation; & tous les soupçons, toutes les vaines terreurs s'évanouirent, avec l'animosité & les préventions. Paul approuva l'explication de Cyrille, anathématisa les erreurs de Nestorius, déclara qu'il le tenoit pour bien & dûment déposé; & Maximien, pour Evêque légitime de Constantinople.

Après qu'on eut rédigé l'acte de cette déclaration, Paul fut admis à la com-

Conc. Eph.
Part. 3. c. 31.

munion, & prit place à l'église entre les membres du clergé : on le pria même de faire au peuple l'instruction accoutumée. Comme il se trouvoit à Alexandrie aux fêtes de Noël, il exposa le mystere du jour, appela nettement Marie, mere de Dieu, ajouta qu'elle avoit enfanté le vrai Emmanuel, le Saint des saints, digne de nos adorations, Dieu & homme tout ensemble. Le peuple, qui prêtoit une extrême attention, s'écria avec transport : Voilà ce que nous voulions entendre ; c'est la foi, c'est la vérité ; que quiconque ne professe pas cette croyance, soit anathème. Anathème, reprit Paul, à qui ne dit & ne pense pas ainsi ; car il est de foi, que le concours de deux natures parfaites, c'est-à-dire de la divinité & de l'humanité, a formé un seul Fils, un seul Christ, un seul Seigneur. A ces mots, le peuple cria encore plus fort : Soyez le bien-venu, Evêque orthodoxe, digne collègue de Cyrille ! Béni soyez-vous du Seigneur, au nom de qui vous êtes venu ! Paul finit en peu de mots, pour laisser à l'Evêque diocésain le temps de continuer l'instruction, suivant l'usage.

L'
d'aut
que
écrit
tioch
délé
traire
devo
absol
écrit
la di
Paul
mie
la
damn
le S.
les ag
tinop
de pu
accél
les E
Princ
la pl
la re
mêm
une
tioch
Je
fuire

L'Evêque d'Emese n'avoit jamais eu d'autres sentimens : mais il prétendit que la déclaration qu'il donna par écrit, devoit suffire pour Jean d'Antioche, & les autres Orientaux qui le déléguoient. Cyrille soutint au contraire, que ces sortes d'engagemens devoient être personnels; & il voulut absolument avoir une confession par écrit de Jean lui-même. Il alla jusqu'à la dicter, de concert néanmoins avec Paul, qui enfin céda, & eut soin de mûrir l'approbation qu'on feroit de la déposition de Nestorius, avec la condamnation de sa doctrine. Cependant le S. Docteur faisoit agir en Cour, & les agens qu'il entretenoit à Constantinople, & tout ce qu'il y comptoit de puissans amis; afin que l'Empereur accélérât la conclusion de la paix entre les Eglises. On employoit toujours la Princesse Pulquérie, comme la ressource la plus sûre dans tous les besoins de la religion. On la supplia d'avoir elle-même la condescendance d'écrire, pour une si bonne fin, à l'Evêque d'Antioche.

Jean se rendit enfin à tant de poursuites. Quel qu'eût été jusque-là le mo-

bile de sa conduite , il parut toujours depuis procéder de très-bonne foi. Il répondit à la lettre de Cyrille , écrite de concert avec Paul d'Emese , qu'il avouoit l'exposition de foi présentée par Paul ; qu'il y adhéroit de cœur & d'esprit , sans en excepter aucun article : & professant en particulier le point capital, il confessa nettement deux natures & une seule personne en J. C. Il ajouta que , pour mettre fin aux divisions & aux scandales , il tenoit pour légitimement déposé , Nestorius ci-devant évêque de Constantinople. Enfin , pour montrer que l'Eglise d'Antioche n'étoit pas moins jalouse de la pureté de la foi que l'Eglise d'Alexandrie, il déclara qu'il anathématisoit les assertions profanes du Novateur , qu'il approuvoit l'ordination de Maximien , & qu'il se tenoit dans sa communion, comme dans celle de tous les évêques orthodoxes.

La paix fut conclue à ces conditions, & le Patriarche Jean fit aussi-tôt part de cette heureuse nouvelle à tous les Orientaux. La plupart applaudirent à un accord qui écartoit les fuites funestes qu'ils commençoient enfin à en-

vifa
d'ex
riere
ou p
veur
gage
celui
Que
attac
scand
l'abar
d'ent
& so
raples
Th
cultés
eût
n'en
hérési
d'erro
la ch
impos
S. C
l'Egli
leur c
s'attra
seign
mais
douz

visager, & auxquelles ils craignirent d'exposer plus long-temps l'Eglise entière, par un faux point d'honneur, ou par une aveugle prévention en faveur d'un seul homme, dont le langage pour le moins n'étoit nullement celui des anciens Docteurs de l'Eglise. Quelques-uns cependant demeurèrent attachés à ce séducteur, & parurent se scandaliser de ce que le Patriarche Jean l'abandonnoit. Les plus renommés d'entr'eux furent Théodoret de Cyr, & son Métropolitain Alexandre d'Hieraples.

Théodoret n'élevoit point de difficultés, quant à la doctrine; soit qu'il eût changé de sentiment, soit qu'il n'en eût jamais eu de formellement hérétique, & que ce qu'il avoit écrit d'erroné ne lui fût échappé que dans la chaleur de la dispute. Car il est impossible de justifier ses écrits contre S. Cyrille : productions flétries par l'Eglise; & manifestement dignes de leur censure, non-seulement en ce qu'elles s'attaquoient à un Docteur dont l'enseignement étoit celui de l'Eglise, mais plus directement, au sujet du douzième anathème, où elles distin-

guent le Christ & l'Homme , comme faisant deux personnes. Mais Théodore étoit sur-tout attaché à la personne de Nestorius , qu'il prétendoit avoir été condamné injustement , & sans que sa doctrine eût jamais été bien entendue. C'est ainsi qu'il lui en écrivit , alors même , à ce que prétendent différens auteurs , que tous les catholiques ne proféroient plus qu'avec horreur le nom de cet Hérétique. Cependant il fut menacé par le Vicaire d'Orient , d'être chassé de son siège , s'il n'accédoit à la réunion. Il ne fit que rire de la menace. Les pieux solitaires de la Syrie qui avoient toute sa confiance & son affection , des prophètes & des hommes à miracles lui firent les plus vives instances ; & d'abord , avec aussi peu de succès.

Collat. Lup.
c. 151.

Peu après néanmoins , il écrivit en ces termes aux coryphées du parti : Il est à craindre que Dieu ne nous punisse de notre roideur inflexible , & de notre aveuglement à chercher notre intérêt plus que celui du peuple. Notre opiniâtreté , à ce que je vois , ne produira rien que de funeste. Nous sommes déjà la fable du public :

nos tr
proie
troub
Eglise
avec
tioche
nion
décisio
prouve
Nestor
efficace
paix :
qu'à la
nion c
Cilicie
Mai
vérité ,
ainsi qu
moyen
quel pe
troublé
zarrerie
on con
rient le
Chaire
de Tan
Eutheri
schisma
Pape Si

nos troupeaux deviendront bien-tôt la proie des loups, & nous répandrons le trouble & le désordre dans toutes les Eglises. Il eut ensuite une conférence avec son Patriarche, entre Cyr & Antioche. Là, il rentra dans la communion de Jean, en se soumettant à la décision des points de foi, sans approuver encore la condamnation de Nestorius. Il n'en travailla pas moins efficacement au rétablissement de la paix : & l'on dut à ses soins, aussi bien qu'à la célébrité de son nom, la réunion de la plupart des évêques de la Cilicie.

Mais avant qu'ils se rendissent à la vérité, une partie des Cappadociens, ainsi que des Ciliciens, tenterent un moyen de se soutenir, qui montre à quel point l'enthousiasme leur avoit troublé le jugement, & avec quelle bizarrerie, en s'abandonnant au schisme, on conservoit aux extrémités de l'Orient le plus grand respect pour la Chaire Apostolique. Les métropolitains de Tarse & de Thyane, Hellade & Eutherius, au nom de plusieurs autres schismatiques, s'aviserent d'écrire au Pape Sixte, pour implorer son secours

Synod. Ba-
luz. c. 117

contre les entreprises de Cyrille & de Jean d'Antioche. Nous nous prosternons à vos pieds, lui disoient-ils, en vous conjurant de nous tendre une main secourable, de rappeler les pasteurs chassés injustement, & de rassembler les ouailles dispersées qui sont dans le plus grand danger de leur salut. Nous qui habitons de vastes provinces, la plupart très-éloignées de vous, comme la Bithynie, la Cilicie, la Cappadoce & le pays de l'Euphrate, sans parler de la Thessalie & de la Misie; nous serions allés en personne vous attendre par nos gémissemens, & faire couler vos larmes avec les nôtres, si la crainte des loups ne nous retenoit auprès de nos troupeaux. Nous envoyons à notre place des clercs & des moines; & nous espérons de la grandeur, tant de nos maux que de votre charité, que la voix de ces saintes ouailles ne sera pas moins efficace que celle des pasteurs, pour nous obtenir à tous vos puissans secours. C'est ainsi que ces Orientaux, tout schismatiques qu'ils étoient, portoient leurs plaintes au Souverain Pontife, pour faire cesser les vexations

prétend
diats. C
suppliq
général
en avo
cile d'E
plorer à
plians. I
cert av
Orienta
conseils
rent pre
Entre
le schis
Mopsue
d'Hierap
l'obstina
vieillard
assez écl
de toute
de vie
lance, d
voirs de
ment ch
Il se figu
d'Ephese
de se la
ret, ou
il avoit

prétendues de leurs supérieurs immédiats. On imagine bien qu'une pareille supplication, aussi injurieuse à l'autorité générale de l'Eglise qu'aux prélats qui en avoient le mieux mérité au Concile d'Ephèse, ne servit qu'à faire explorer à Rome l'aveuglement des supplicants. La fermeté du Pontife, de concert avec les chefs de la hiérarchie Orientale, leur fit ouvrir l'oreille aux conseils de Théodoret; & ils rentrèrent presque tous dans le bon chemin.

Entre ceux qui persévérèrent dans le schisme, on remarqua Méléce de Mopsueste, plus encore Alexandre d'Hieraples. Rien de si effrayant que l'obstination & l'endurcissement de ce vieillard, sage & modéré d'ailleurs, assez éclairé, d'une piété qu'on louoit de toute part, d'une admirable pureté de vie, d'une charité, d'une vigilance, d'une application à tous les devoirs de l'épiscopat, qui le firent également chérir & révéler de son peuple. Il se figura que la doctrine du Concile d'Ephèse faisoit Dieu passible. Loin de se laisser détromper par Théodoret, ou par Jean d'Antioche, en qui il avoit eu une entière confiance du-

Synod. e.
100. & seq.

rant leur égarement commun ; dès qu'il les vit unis de communion avec Saint Cyrille, il rompit à jamais avec eux, & n'en voulut plus ni lire, ni recevoir les lettres. Vous pouvez croire, écrivit-il pour la dernière fois à Théodore, que vous n'avez rien omis pour le salut de mon ame ; & votre conscience à cet égard doit être satisfaite. Tenez-vous donc en repos, ou cessez au moins de m'importuner & de me fatiguer. Je ne m'ingere pas ainsi dans ce que font les autres : mais quand tous les docteurs qui ont paru depuis le commencement du monde, canoniseroient l'abomination d'Egypte, c'est ainsi qu'il traitoit la doctrine de Saint Cyrille, je ne les croirois pas, au préjudice des lumieres que Dieu m'a données. Je suis affligé, dit-il encore, des mouvemens inutiles que les saints solitaires se donnent pour moi. Quand ils seroient encore plus saints, que leurs miracles seroient en plus grand nombre & plus éclatans, quand ils ressusciteroient tout ce qu'il y a eu de morts depuis le premier homme ; ils ne me persuaderoient pas. S'ils me condamnent, que le Souverain Juge leur

pardonn
Nos ad
ciles, le
emperer
puissanc
côté Di
cette de
écrire,
aucun
les perso
voit rap
férénds.

Théo
pria le
descend
vit que
de mou
mettoit
noit au
un resp
ni ne p
Les offi
de l'exéc
écrivire
ne pour
de son
Concile
quoit av
inutile.

pardonne. Que Dieu soit loué de tout. Nos adverfaires ont pour eux les conciles, les évêques, les magistrats, les empereurs, le concours de toutes les puiffances ; & nous avons de notre côté Dieu & la pureté de la foi. Après cette déclaration, il ne voulut plus ni écrire, ni parler fur cette matiere à aucun de fes amis, pas même voir les personnes dont la présence lui pouvoit rappeler le fouvenir de ces différends.

Théodoret fut touché de pitié, & pria le Patriarche Jean d'ufer de condescendance avec Alexandre. Il lui écrivit que ce vieillard ne demandoit que de mourir en repos ; que s'il ne foumettoit pas son jugement, il s'abstenoit au moins de dogmatifer, gardoit un respectueux silence, & ne vouloit ni ne pouvoit exciter aucun trouble. Les officiers de l'Empereur, chargés de l'exécution de fes ordres en Orient, écrivirent encore à Alexandre, qu'ils ne pourroient s'empêcher de le chasser de son fiége, s'il ne se foumettoit au Concile d'Ephese, & ne communiqueoit avec Jean d'Antioche. Tout fut inutile. Alexandre sacrifia son état à

son obstination, & quitta son évêché, sans témoigner le moindre chagrin.

Mais tout son diocèse fut dans la plus grande émotion. Ce n'étoit que gémissemens & que larmes dans toute la ville. Il sembloit que chaque maison eût perdu son père de famille. On exaltoit de tout côté ses vertus, sa bienfaisance, toutes ses grandes qualités. De la tristesse, on passa aux emportemens; & si le Gouverneur Lybien ne se fût sagement prêté aux circonstances, on auroit vu infailliblement une violente sédition. Attendri lui-même des sentimens de ce peuple, il se chargea de leur requête pour le Patriarche, l'appuya autant qu'il le put, & y joignit la relation de tout ce qui venoit de le fléchir lui-même. Jean répondit qu'il avoit épuisé toutes les voies de la douceur, qu'Alexandre ne pouvoit attribuer sa disgrâce qu'à son opiniâtreté & à sa présomption. Mais je veux bien encore remettre son sort entre ses mains, poursuivit-il: s'il veut se réunir à l'Eglise, je le rétablirai volontiers dans son siège. Alexandre fut inflexible, & demeura déposé, nonobstant son silence & sa réserve extérieure.

On le re
tinua de
apparenc
rible, re
& presq
gereux.
munir sa
tentation
quer uni
cette re
n'écoute
du Ciel;
écoutée,
d'un Pub

L'année
chassé de
ou depuis
tranquille
dre ses i
pénitence
d'Oasis e
bannissem
des biens
son Egli
réduit, r
tation de
miens, p
pie, aya
d'Oasis, i

On le relégua en Egypte, où il continua de joindre à l'hérésie toutes les apparences de la vertu : exemple terrible, renouvelé dans toutes les sectes, & presque toujours également dangereux. Tant il est nécessaire de prémunir sans cesse les fideles contre cette tentation délicate, & de leur inculquer uniquement, au regard de la foi, cette regle évangélique : Quiconque n'écoute pas l'Eglise, parût-il un Ange du Ciel ; sa doctrine ne doit pas être écoutée, plus que celle d'un Païen ou d'un Publicain.

L'année suivante 436, Nestorius fut chassé de son monastere d'Antioche, où depuis quatre ans qu'on l'y laissoit tranquille, il ne cherchoit qu'à répandre ses impiétés, au lieu d'en faire pénitencé. On le relégua dans la ville d'Oasis en Egypte. Le rescrit de ce bannissement emportoit la confiscation des biens de l'Hérésiarque, au profit de son Eglise. Le triste état où il fut réduit, ne le porta jamais à la rétractation de ses blasphêmes. Les Blemmiens, peuples vagabonds de l'Ethiopie, ayant pillé la ville & le pays d'Oasis, il erra quelque temps dans les

Evagr. Hist.

1. C. 7.

déserts, avec des incommodités extrêmes, & il crut enfin avoir trouvé un asyle à Panople. Mais c'étoit un objet fatal de malédiction, que toutes les contrées redoutoient. Le Gouverneur l'obligea de s'éloigner, & le fit même traîner de force en des réduits reculés. Enfin son impiété augmentant avec ses maux, & marqué, pour ainsi dire, dès ce monde, du sceau de la réprobation, on dit que son corps se pourrit tout vivant, & que sa langue, organe de tant de blasphèmes, fut rongée des vers. Contraint de fuir encore dans cet horrible état, il se tua, en tombant de cheval.

Les autres prélats hérétiques furent traités, avec une rigueur proportionnée au degré de leur faute. Outre Nestorius & Alexandre, on compta quatorze évêques qui firent paroître dans la défense de l'Hérésiarque une fermeté inébranlable, & une sorte de générosité, qui sans doute contribua beaucoup à rendre cette secte si nombreuse. D'ailleurs on reprochoit à Cyrille leur adversaire, une fierté de caractère & des procédés impérieux, qui laisseroient en effet une tache à sa mémoire, si

ces rep
mis po
confon
marche
fit. fait
les aut
fait me
les évê
fés, soi
l'opiniâ
quelque
reurs d
munique
xandrie
en eut-
vérité tr
avoir je
la Cilio
fourden
secret
Mopsue
ciaux re
de l'un
nion.
Théo
teur de
dore d
dernier
ouvrage

ces reproches n'avoient eu les ennemis pour auteurs, & s'il n'eût si bien confondu l'imposture, tant par les démarches que son humble charité lui fit faire pour les ramener, que par les autres vertus éminentes qui l'ont fait mettre au nombre des saints. Tous les évêques réfractaires furent déposés, soit pour cause d'hérésie, soit pour l'opiniâtreté schismatique avec laquelle quelques-uns, sans embrasser les erreurs de Nestorius, refuserent de communiquer avec les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Inutilement y en eut-il jusqu'à six de bannis : cette sévérité trop tardive fut sans effet. L'erreur avoit jetté de profondes racines dans la Cilicie, où elle avoit été enfantée sourdement, & où le temps & le secret l'avoient fortifiée. Mélece de Mopsueste, tandis que ses conprovinciaux rentroient en foule dans le sein de l'unité, rejetta constamment l'union.

Théodore son prédécesseur, séducteur de Nestorius, & séduit par Diodore de Tarse, avoit, comme ce dernier, consigné l'impiété dans des ouvrages d'autant moins suspects, que

les auteurs, en mourant dans la communion de l'Eglise, avoient laissé après eux, dans tout l'Orient, une grande réputation de vertu aussi bien que de doctrine. C'est pourquoi les Nestoriens voyant les écrits & le nom de leur chef absolument diffamés, ils s'attachèrent à répandre ceux de Théodore & de Diodore, qui n'avoient encore effuyé aucune flétrissure. Ils étoient en fort grand nombre; quoiqu'on n'en ait plus que des fragmens cités par leurs accusateurs ou leurs apologistes. Pour donner plus de cours à ces ouvrages de ténèbres, on les traduisit en Syriacque, en Arménien, & même en Persan: funestes multiplications qui n'eurent que trop de succès, malgré tous les mouvemens que se donnerent Cyrille, Acace de Mélitine, & Rabbula d'Edesse. Acace & Rabbula virent, de leur vivant, la contagion infecter leurs provinces, & de-là menacer tout l'Orient. Cette erreur impie se répandit jusqu'au fond des Indes, & prit tant de consistance dans le pays du Tigre & de l'Euphrate, qu'on y fit un Patriarche Nestorien, avec une multitude d'évêques & d'archevêques

chev
nos
Ma
de l'E
d'étab
tere.
mort
alors
sectar
monte
grand
que l
s'attr
la vill
du Sé
des m
pereur
leur
consei
élire
clus,
funéra
par le
On
réunir
racter
gagno
compa
tome
To

chevêques qui se sont perpétués jusqu'à nos jours.

Mais c'étoit sur-tout dans la capitale de l'Empire que les novateurs desiroient d'établir leur doctrine & leur minif-
tere. Le Patriarche Maximien étant mort deux ans après son élection, & alors Nestorius étant encore en vie, ses sectateurs oferent tenter de le faire remonter sur son siège. Ils étoient en grand nombre à Constantinople, quoique les Catholiques y dominassent. Ils s'attrouperent en plusieurs endroits de la ville, demanderent le rétablissement du Séducteur, avec des clameurs & des menaces si insolentes, que l'Empereur craignit lui-même les suites de leur emportement. Mais ayant pris conseil, il les déconcerta, en faisant élire & installer sur le champ Proclus, avant la cérémonie même des funérailles de Maximien, qui fut faite par le nouveau Patriarche.

On ne pouvoit mieux choisir pour réunir tous les cœurs. Il avoit un caractère de douceur & d'affabilité, qui gaignoit tout le monde, une éloquence comparable à celle du grand Chrysostome dont il révéroit tout particuliè-

Coll. Lup.
ad Synod. Ba-
luz c. 150.

rement la mémoire. Tant pour cette raison que pour ses talens & sa piété, il étoit déjà cher à tout ce qu'il y avoit d'orthodoxes dans la ville. Néanmoins comme il avoit été autrefois ordonné pour le siège de Cyzique, dont le peuple, bien différemment disposé de celui de la capitale, avoit refusé de le recevoir; quelques-uns voulurent confondre son élévation au patriarchat avec ces translations ambitieuses, auxquelles l'Eglise s'étoit toujours montrée si contraire. Mais les lettres du Pape, qui avoient décidé, dès le temps de la déposition de Nestorius, qu'on pourroit mettre en sa place un évêque transféré d'une autre Eglise, firent disparoître cette difficulté. A cette occasion, Socrate scolastique, c'est-à-dire jurisconsulte ou avocat, non moins versé dans les matières de droit que dans les faits ecclésiastiques qu'il a retracés depuis Constantin jusque bien avant dans le regne de Théodose le jeune, cite quatorze exemples de translations d'évêques, faites sans doute également pour le bien de l'Eglise; sans quoi il eût été peu conséquent. Car s'il n'est pas rai-

Socr. vii.

96.

sonn
man
qu'o
gean
exce
elles
U
comm
clus
fût le
Doct
refer
féré l
teur
Rom
Méla
à la p
fêt de
lentr
gustin
par p
toujo
chrét
grace
la con
être c
avoir
corres
qu'ell

sonnable que les loix générales fassent manquer un avantage considérable, qu'on ne peut obtenir qu'en y dérogeant par une sage exception ; aussi ces exceptions ne sont légitimes, que quand elles procurent le plus grand bien.

Une illustre conversion signala le commencement de l'épiscopat de Proclus : mais le ciel ne voulut pas qu'elle fût le seul ouvrage des Prélats, ni des Docteurs. La gloire principale en étoit réservée à une femme, qui avoit préféré l'humilité de la crèche du Rédempteur à toutes les grandeurs des anciens Romains. De sa retraite de Berléhem, Mélanie la jeune vint à Constantinople, à la priere de son oncle Volusien, Préfet de Rome, & Ambassadeur de Valentinien auprès de Théodose. S. Augustin avoit autrefois exhorté Volusien, par plusieurs lettres fort pressantes, & toujours sans fruit, à embrasser la foi chrétienne. Quand le moment de la grace fut arrivé, Mélanie se rendit à la cour, avec une facilité qui ne put être que l'effet du presserment qu'elle avoit de la fidélité de son oncle à y correspondre. Dans toutes les contrées qu'elle traversa, les évêques, tout le

Sur. ad 3. r.
Jan. Vit. S.
Melan.

clergé, les moines & les vierges s'efforcèrent à l'envi de lui faire sentir, par les honneurs qu'ils lui rendoient, que le sacrifice des grandeurs terrestres fait à J. C. est beaucoup plus honorable que ces grandeurs mêmes. Arrivée à Calcédoine, & n'y ayant plus que le Bosphore qui la séparât des vanités humaines, toujours si redoutables à la timide innocence, elle se retira dans l'église de l'illustre martyre sainte Euphémie, pour prier l'auteur & le rémunérateur du triomphe de la Sainte, de lui donner pareillement, & la force de se soutenir elle-même, & celle de triompher de l'infidélité. Aussi-tôt après sa prière, elle entra pleine de confiance & de joie dans la ville impériale. Mais Volusien étoit tombé dangereusement malade. Quand il vit sa niece si exténuée de jeûnes, & si pauvrement habillée : Quel changement, ô ma chere Mélanie, s'écria-t-il, & que je vous revois différente de ce que je vous ai quittée ! Mélanie répondit : Je n'aurois pas ce mépris de mon corps, comme de toutes les pompes du monde, si je n'étois assurée de recevoir, après la courte durée de cette vie, un ample

déd
aba
ble
reil
aup
con
max
E
fect
eccl
l'élo
Vol
d'eff
aussi
lâtri
ficat
fut si
voir
enco
de s
Prin
il pu
peur
mou
de la
M
l'En
bien
défer

dédommagement de tout ce que j'ai abandonné. A chaque occasion favorable, elle lui réitéroit des discours pareils, se rendoit d'une assiduité extrême auprès de lui, & toujours se monroit convaincue & vivement pénétrée des maximes du christianisme.

Elle faisoit venir aussi, mais sans affectation & comme par rencontre, des ecclésiastiques savans & zélés, sur-tout l'éloquent Patriarche, pour la seconder. Volusien céda enfin à tant de vœux & d'efforts réunis; & renonçant aux vices aussi bien qu'aux superstitions de l'idolâtrie, il reçut le baptême avec l'édification de tout l'Empire. Sa conversion fut si pure, qu'apprenant, avant de l'avoir déclarée, que sa niece vouloit encore y employer l'Empereur; loin de s'en faire un mérite auprès de ce Prince, & de lui en déferer la gloire, il publia sa résolution auparavant, de peur qu'on ne l'attribuât autant à l'amour de la faveur, qu'à la connoissance de la vérité.

Mélanie eut plusieurs entretiens avec l'Empereur & l'Impératrice, pour le bien de la religion, & sur-tout pour la défense de la foi contre les nouvelles

hérésies. Dès qu'elle vit ses pieux desseins remplis heureusement ; comme elle n'avoit point d'autre intérêt à la cour, elle revola vers l'humble solitude que la charité seule lui avoit fait quitter.

Proclus exécuta une autre entreprise qui lui concilia, à un point extraordinaire, l'estime & l'affection de son peuple, à qui la mémoire de Saint Chrysostome devenoit plus vénérable de jour en jour. Comme le Patriarche faisoit en chaire l'éloge de son illustre prédécesseur, tout l'auditoire battant des mains & faisant mille acclamations, redemanda son pere Jean à l'Orateur qui en apprécioit si bien le mérite. Proclus saisit ce moyen de réunir à l'Eglise un parti nombreux, qui, par attachement au Saint, continuoit depuis sa mort de tenir ses assemblées à part. Dans les circonstances où l'on se trouvoit environné de sectaires artificieux & remplis en apparence d'un respect semblable pour le même Saint, le Patriarche craignit avec raison, que la conformité des sentimens en ce point ne s'étendît à tous les autres. Il communiqua ses réflexions à

l'Emp
rappo
tome
il avo
qui
avoie
rer.
cœur
autan
Qu
chere
au de
mom
infini
le cor
mais
places
blabl
tés d
vivan
exil,
secon
porté
cence
de C
basili
reur
Patri
de-h

l'Empereur, & lui proposa de faire rapporter le corps de Saint Chrysostome, de Comane dans le Pont où il avoit été enterré, vers des ouailles qui marquoient tant de desir, & qui avoient de si justes motifs de l'honorer. Théodose y consentit d'un grand cœur, & la translation fut exécutée avec autant d'éclat que de promptitude.

Quand on sut que des reliques si cheres approchoient, toute la ville alla au devant d'elles. Le Bosphore en un moment disparut sous la multitude infinie des barques & des vaisseaux qui le couvrirent. Ce n'étoit plus une mer, mais une longue suite de rues & de places illuminées avec ordre, & semblables aux quartiers les mieux habités de la ville. Quand le Saint revint vivant & si glorieux, de son premier exil, l'appareil n'approchoit pas de ce second triomphe. Les reliques furent portées avec cette religieuse magnificence, dans toutes les principales rues de C. P., & déposées enfin dans la basilique des Saints Apôtres : l'Empereur baïsa humblement la chasse du Saint Patriarche, comme pour lui faire amende-honorable, au nom de son pere, &

sur-tout de sa mere Eudoxe qui l'avoit offensé, sans assez le connoître. Ce qu'il avoit prévu Proclus, arriva : cette ceremonie frappante réunit à l'Eglise toutes les personnes anciennement séparées, & y en retint beaucoup d'autres. Elle se fit l'an 438, le 27 de Janvier, jour où les Latins honorent la mémoire de S. Jean Chrysostome.

On fit aussi, sous le pontificat de Proclus, la translation des célèbres Martyrs connus sous le nom des Quarante Couronnés, que le Tyran Licinius avoit immolés tous ensemble, à Sébaste en Arménie. La Princesse Pulquerie, après avoir eu révélation de l'endroit où leurs restes précieux reposoient, y fit fouiller. On trouva une espece de cercueil couvert d'une table de marbre, dans lequel il y avoit deux urnes d'argent qui contenoient leurs cendres, & qui étoient environnées de quantité de parfums. On ne sait comment elles s'étoient perdues, après avoir été publiquement exposées à la vénération des fideles, qu'attestoit encore une petite ouverture qui se trouvoit dans le cercueil, tout près des reliques, & qui avoit servi à leur faire

Soz. ix. 2.

rouche
Prince
plus h
châsse
rémon
fique

De
femme
Terre-
tre rai
qu'elle
Lieux
voir
cesse, n
venoit
Valent
ans,
pour
jourde
pelerin
en lia
avec u
elle a
toute
on,
d'une
reur
Pauli
teur

toucher des linges, suivant l'usage. La Princesse les fit placer à l'endroit le plus honorable de l'Eglise, dans une chaise très-richement ornée : cette cérémonie se fit encore avec un magnifique appareil.

De son côté, l'Impératrice Eudocie, femme de Théodose, partit pour la Terre-Sainte. On ne publia point d'autre raison de ce voyage, que le vœu qu'elle avoit fait de visiter les Saints Lieux, si elle avoit la satisfaction de voir sa fille mariée. Or cette Princesse, nommée Eudocie comme sa mère, venoit d'épouser le jeune Empereur Valentinien, qui n'avoit que dix-huit ans, & qui vint lui-même à C. P. pour ce mariage. Mais on attribuoit lourdement une toute autre cause au pèlerinage de l'Impératrice. Elle étoit en liaison de talens & de littérature avec un courtisan nommé Paulin, dont elle avoit discerné & distinguoit en toute occasion le mérite. Un jour, dit-on, elle lui envoya quelques fruits d'une beauté singulière, que l'Empereur lui avoit envoyés à elle-même. Paulin, sans connoître le premier auteur du présent, le trouva assez beau

Socr. vii,

47.

pour le juger digne de son Souverain ; & le lui présenta. Il n'en fallut pas davantage , dit-on , à l'esprit foible de Théodose , pour lui inspirer de la jalousie. Soit accident fortuit , soit exécution secrète , Paulin mourut le lendemain ; & peu après , l'Imperatrice partit pour Jérusalem. Elle eut même beaucoup à souffrir depuis ; mais elle soutint avec courage toutes ces épreuves ; & par sa constance modeste , sa piété & sa réserve , elle regagna insensiblement toute la confiance de son époux. Elle fit des présens dignes d'elle , non-seulement aux églises de Jérusalem , mais dans toutes les villes où elle passa , tant en allant qu'en revenant. En Palestine , elle bâtit plusieurs monasteres pour les cénobites , & beaucoup plus de laures pour les anachorettes , rétablit les murailles de la Ville Sainte , & rapporta des reliques insignes de S. Etienne , qui continuoient d'être dans la plus grande vénération.

Theod. Lect.
in h. c.

L'Empereur , de son côté , se servit du frein des loix , pour réprimer l'enthousiasme & la présomption des Juifs. Ils venoient de donner dans l'île de Crete un exemple presque incroya-

ble des éc
peuple ab
vieillard d
disoit Moi
très-confid
île , d'aba
qu'ils y pe
dans la t
de leurs
de réitére
anciens pro
faire retire
de la leur
fut un an
grossir son
pour le d
sembla , h
en une mu
promontoir
& le ton
manda de
au milieu
obéirent :
les voyan
sans qu'il
rent qu'il
leur confia
ils cherch
tés , sans

ble des écarts où peut se porter un peuple abusé par la séduction. Un vieillard d'un air auguste, & qui se disoit Moïse, persuada à la multitude très-considérable des Juifs de cette île, d'abandonner les établissemens qu'ils y possédoient, pour le suivre dans la terre promise, à l'imitation de leurs ancêtres. Il leur promettoit de réitérer en leur faveur tous ses anciens prodiges, particulièrement de faire retirer la mer devant eux, & de la leur faire passer à pied sec. Il fut un an à parcourir le pays, & à grossir son parti. Quand le jour donné pour le départ fut arrivé, il les rassembla, hommes, femmes & enfans, en une multitude innombrable, sur un promontoire élevé. Alors prenant l'air & le ton du Prophete, il leur commanda de se jeter sans rien craindre au milieu des flots. Les plus avancés obéirent : mais ceux qui suivoient, les voyant engloutis dans les ondes, sans qu'il en reparût aucun, ils reconnurent qu'ils étoient trompés, & changeant leur confiance en un ressentiment furieux, ils chercherent l'imposteur de tous côtés, sans jamais pouvoir le découvrir.

Plusieurs s'imaginèrent que c'étoit un démon.

L'Empereur, pour contenir au moins les Juifs dans les anciennes bornes, fit une loi contre eux & contre les Samaritains: il leur défendit de bâtir aucune nouvelle synagogue; de pervertir aucun Fidele, & les exclut de toute espece de charge publique. La même loi interdit aux Païens, sous peine de la vie, l'usage des sacrifices: elle renouvela toutes les peines portées contre les anciens hérétiques, spécialement contre les Manichéens, toujours les plus odieux, comme les plus corrompus & les plus impies.

Mais la crainte des châtimens les plus rigoureux ne put extirper totalement les superstitions païennes. Le mal prenoit sa source en de vieilles préventions profondément enracinées; & tandis que par complaisance pour les Princes, on se conformoit au culte extérieur, souvent l'occasion ramenoit ces faux Chrétiens aux pratiques les plus sacrilèges de l'idolâtrie, dont ils n'avoient jamais bien senti l'impiété ni l'absurdité. Certains Gentils osoient se vanter qu'on n'avoit pas encore re-

pondu
Pour l
Cyrille
routes
gion,
de sa
adressa
Thé
dessein
de la
ruelles
bilemen
Païens
liques.
les obje
savoir
gens sin
soient
croyoier
seule pa
naires n
mencer
eux-mê
Après a
gnoranc
la plus
avec au
deur le
auteurs

pondu aux écrits de Julien l'Apostat. Pour leur ôter ce vain prétexte, Saint Cyrille qui se trouvoit à la tête de toutes les grandes affaires de la religion, y répondit d'une manière digne de sa renommée, en dix livres qu'il adressa à l'Empereur Théodose.

Théodore publia, pour le même dessein, son ouvrage en douze livres, de la Guérison des maladies spirituelles des Gentils, où il se sert habilement de la philosophie même des Païens pour établir les vérités évangéliques. Il reprend & met en poudre les objections ordinaires des Infidèles; savoir que les Chrétiens étoient des gens simples & crédules, qu'ils ne faisoient nul usage de la raison, & croyoient des extravagances, sur la seule parole de leurs docteurs: visionnaires méprisables, disoient-ils, à commencer depuis les Apôtres qui n'étoient eux-mêmes que d'ignorans Barbares. Après avoir confondu ce reproche d'ignorance, il déploie la plus vaste & la plus exacte érudition; & maniant avec autant de dextérité que de profondeur les rémoignages de plus de cent auteurs de l'antiquité, il fait toucher

au doigt la fausseté & l'absurdité des opinions philosophiques sur le culte de Dieu, sur l'ordre de la Providence, sur la création du monde, sur la nature de l'homme, & sur les principes des êtres. Comparant ensuite les législateurs profanes avec les Apôtres, les oracles des faux dieux avec nos Prophetes, & la vertu des héros infidèles avec celle des serviteurs de J. C. il fait sentir l'admirable supériorité de ceux-ci sur tous les autres, avec une force, une justesse & une richesse d'élocution, que la plus belle antiquité ne surpassa jamais.

Dans l'Occident, l'idolâtrie & la superstition faisoient les mêmes efforts, pour se relever & se perpéruer. Nous apprenons par les homélies de Saint Pierre Chrysologue, que l'abus alloit jusqu'à honorer publiquement les faux dieux en certaines cérémonies profanes; comme en se masquant le premier jour de Janvier, & en courant les rues avec un tumulte insensé & une licence toute païenne. Le désordre étoit monté à un tel point, que ces impiétés se commettoient impunément, sous les yeux de la Cour, dans la ville

impér
réclam
Chryf
placé
grand
diacre
séquen
sujet
confirm
tente
lités é
disting
donner
S. Chr
aussi di
des peu
différen
mélies
Chryfo
sans de
& pour
plus fra
que la
prit &
maniere
des. La
pas les
A C
Céleste.

impériale de Ravenne, malgré les réclamations de l'éloquent & pieux Chrysologue. Le Pape S. Sixte l'avoit placé comme par inspiration sur ce grand siège, en le préférant, quoique diacre d'une autre Eglise, & par conséquent contre l'usage ordinaire, au sujet qu'on lui présentoit pour être confirmé. Pierre ne trompa point l'attente du Pontife. Avec toutes les qualités éminentes de l'épiscopat, il se distingua par une éloquence qui lui fit donner un surnom aussi honorable qu'à S. Chrysostome : honneurs néanmoins aussi diversement mérités, que le goût des peuples qui les décernerent étoit différent. En plus de cent-soixante homélies qui nous restent de S. Pierre Chrysologue, infiniment respectables sans doute pour le fond des choses, & pour l'érudition même, rien n'est plus frappant, pour ce qui est du style, que la profusion de ses pointes d'esprit & de ses jeux de mots. Mais cette manière étoit assortie au goût dégradé des Latins, dont il n'en combattit pas les vices avec moins de succès. A Carthage, on adoroit la Déesse Céléste avec J. C. Plusieurs citoyens,

au sortir des sacrifices idolâtres, alloient à l'église participer aux saints mystères de l'autel ; & pour comble de scandale, c'étoient les plus grands & les plus riches d'entr'eux qui le donnoient. Le peuple en général n'avoit que de l'éloignement des pratiques du christianisme qui gênoient ses passions, & marquoit une indifférence qui alloit jusqu'à l'aversion sur certains articles. La vue des solitaires, autrefois si révérens, n'excitoit plus que les dérisions, quelquefois les emportemens de l'insolence & de la fureur. Les armées Romaines marchoient sous la conduite de généraux païens, & connoissoient à peine leurs foibles Empereurs, à qui on laissoit le vain pouvoir de promulguer des loix dont les grands favoient se dispenser.

Littorius, le second homme de l'Etat après Aëtius, au moins dans les Gaules, étoit si infatué des rêveries du paganisme, des visions de ses augures & de ses aruspices, que sur la promesse qu'ils lui firent des faveurs constantes de la victoire ; contre toutes les règles de la politique & de la prudence la plus vulgaire, il refusa de

recevoir
tions le
des Go
ayant p
conde a
rement
liaires
lui, &
profane
contraire
dans le
couvrit
nuit d'a
l'oraison
champ
plus glori
Cyrus
étoit au
autre tal
bien un v
de Patric
éprouva
lui fut in
ces illust
puissans
reconnoît
deurs du
avec elle
christiani

recevoir à composition, sous les conditions les plus avantageuses, la nation des Goths qu'il venoit de battre. Les ayant poussés au désespoir par une seconde attaque, il fut lui-même entièrement défait, avec les troupes auxiliaires des Huns, idolâtres comme lui, & les principaux auteurs de son profane espoir. Le Roi des Goths au contraire n'avoit mis sa confiance que dans le vrai Dieu qu'il adoroit. Il se couvrit d'un cilice, passa en prières la nuit d'avant le combat, & ne quitta l'oraison que pour entrer dans le champ de bataille, où il mérita le plus glorieux triomphe.

Prosop.
Chron.

Cyrus qui commandoit en Afrique, étoit aussi idolâtre, & parvenu, sans autre talent que celui de tourner assez bien un vers, aux dignités de Consul, de Patrice & de Préfet du Prétoire. Il éprouva dans la suite une disgrâce qui lui fut infiniment plus avantageuse que ces illustrations passageres, par les puissans motifs qu'elle lui fournit de reconnoître la vanité de toutes les grandeurs du siècle. Il abjura le paganisme avec elles, embrassa sincèrement le christianisme, & devint évêque : genre

Evagr. 1. 66

d'élévation paisible & sans alarmes, mieux assorti à son naturel, que le tumulte & les périls militaires.

Ce fut durant son commandement que les Vandales enleverent Carthage à Théodose, & bientôt après, le reste de l'Afrique. Tout hérétiques qu'étoient ces Barbares, ils servirent la religion bien plus efficacement que les Romains. En peu de temps ils ruinerent les temples des idoles, & tous les vestiges de l'idolâtrie qui restoient dans cette province. Mais quand Genferic, leur Roi, crut sa domination affermie, il se mit en tête d'établir aussi sa religion qui étoit l'Arianisme, & de détruire la foi catholique dans toutes les terres de son obéissance. Il pillâ d'abord les riches églises de la capitale, en appliqua la plupart à des usages profanes, & réserva la cathédrale pour les exercices de la religion Arienne. Il fit embarquer l'Evêque, nommé *Quod-vult-Deus*, avec la plupart de ses clercs, en de méchantes barques qui faisoient eau de toute part. Ils ne laisserent pas d'arriver à Naples, où ils furent reçus comme des confesseurs. Ce qui restoit de Donatistes

en Afri
anciens
bares ; &
pour les
soient
les Cath
chemens
ils cont
étroites
hérétique
piétés. L
Possidiu
tin, se
dans ce
de leur
villes,
leur cou
Arca
chien, n
sans do
fortune
d'Espag
pleins d
en gran
bare. D
chemen
faits le
exiger,
Ariens.

en Afrique se ranima, en voyant leurs anciens ennemis à la merci des Barbares ; & ils se joignirent aux Ariens pour les persécuter. Tandis qu'ils faisoient scrupule de communiquer avec les Catholiques , pour quelques relâchemens prétendus dans la discipline ; ils contracterent les liaisons les plus étroites & les plus odieuses avec des hérétiques, dont ils détestoient les impiétés. Les Evêques Novat , Sévérien & Possidius l'ami célèbre de S. Augustin , se signalerent entre tous les autres dans cette persécution. On les chassa de leurs églises, ensuite de toutes les villes, sans pouvoir jamais ébranler leur constance.

Arcade , Probus , Paschase & Eutychien, tous quatre Espagnols, de ceux sans doute qui s'étoient attachés à la fortune de Genferic quand il passa d'Espagne en Afrique ; tous quatre pleins de capacité & de fidélité , étoient en grande faveur auprès du Prince Barbare. Dans la persuasion de leur attachement pour lui , & que ses bienfaits le mettoient en droit d'en tout exiger , il leur commanda de se faire Ariens. Ils le refuserent avec intrépi-

dité. Genferic furieux les condamna sur le champ à perdre la vie ; puis il commua la peine de mort en exil. Et changeant de rechef , selon les caprices de sa fureur , il les fit tous quatre expirer dans les plus cruels tourmens ; mais chacun d'une maniere différente. Les Martyrs avoient encore un jeune frere , d'une figure extrêmement intéressante , & d'une vivacité d'esprit qui avoit souvent amusé le Roi. Il voulut corrompre la foi de ce jeune homme , & n'y put réussir. Il le condamna de dépit au plus humiliant esclavage , après l'avoir fait bâtonner avec une cruauté que put seule arrêter la crainte de le voir expirer sous les coups , ou de paroître moins maître de foi qu'un enfant.

Quelque redoutable que le cruel Vandale se rendît dans toute l'étendue de l'Afrique , il y eut cependant de saints évêques en Mauritanie , qui écrivirent avec force contre l'Arianisme. Antonin de Constantine fit tenir une belle lettre au Martyr Arcade dont nous venons de parler , pour soutenir son courage pendant son exil. Victor de Carthagene aussi en Mauritanie ,

Prosp.
Chion. Sal.
Lib. 7.

eut la ha
Roi mên
qu'il ver
Ariens. C
l'un de C
dans certe
avec le
On trouve
fait avoie
résse dan
quoiqu'on
Mais la
la patience
es prodig
pour la ju
orit de G
e rendre
inceres ac
Après la p
Arien se
rique , à
rées écar
eur stéril
par les ar
ribua les
Byzacene
alie , d'u
& distribu
la Zeugita

condamna
ie; puis il
r en exil.
lon les ca-
ous quatre
mourmens;
différente.
e un jeune
ment inté-
esprit qui

Il voulut
e homme,
damna de
esclavage,
avec une
la crainte
coups, ou
soi qu'un

cruel Van-
l'étendue
endant de
anie, qui
arianisme.
tenir une
ade dont
r soutenir
il. Victor
auritanie,

eur la hardiesse de faire présenter au
Roi même un ouvrage considérable
qu'il venoit de publier contre les
Ariens. Cérealis & Voconius évêques,
l'un de Castelle, l'autre de Castellane,
dans cette même province, écrivirent
avec le même zèle contre les Ariens.
On trouve plusieurs autres écrits, qu'on
fait avoir été publiés contre cette hé-
résie dans les mêmes conjonctures,
quoiqu'on en ignore les auteurs.

Mais la plus persuasive éloquence,
la patience admirable des Catholiques,
les prodiges mêmes que le Ciel opéra
pour la justifier, loin d'adoucir l'es-
prit de Genferic, ne servirent qu'à
le rendre plus impitoyable envers les
sincères adorateurs du Dieu fait chair.
Après la prise de Carthage, le Prince
Arien se voyant maître de toute l'A-
frique, à l'exception de quelques con-
trées écartées, mieux défendues par
leur stérilité & leur indigence que
par les armes de Valentinien; il s'at-
tribua les propriétés de la province
Byzacene, de l'Abaritaine, de la Gé-
tulie, d'une partie de la Numidie,
& distribua à son armée les terres de
la Zeugitane & de la province Procon-

Viâ. VI-
tenc. Lib. 1.

fulaire. Dans ces domaines immédiats, Genferic obligea, sous peine de la vie, les prêtres & les évêques de lui livrer les vases & les ornemens, ainsi que les livres ecclésiastiques : mais la foiblesse des ministres prévaricateurs ne l'empêchoit pas de les chasser ensuite de leurs églises. Il exigea de ses vassaux de chasser de même les pasteurs catholiques, après qu'ils les auroient dépouillés ; & s'ils refusoient de céder leurs églises, de les réduire en esclavage : ce qui s'exécuta, non-seulement sur le clergé, mais sur plusieurs laïcs du premier rang.

Valérien, Evêque d'Abbenze dans la Zeugitane, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, fut mis hors de la ville, sans une seule personne pour prendre soin de lui, avec défense au contraire à toute personne de lui procurer le moindre soulagement, de lui donner même le couvert, soit dans les villes, soit dans les campagnes. On veilla si bien à l'exécution ponctuelle de toutes ces clauses inhumaines, qu'il demeura nuit & jour en plein air, privé de tout & presque nud, aussi longtemps qu'un homme peut vivre dans

cette aff
en effet

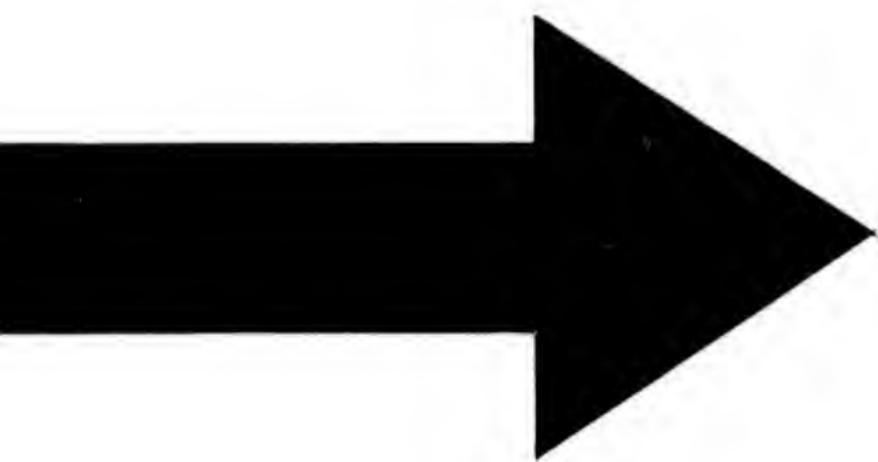
Dans
du Tyra
levé de
mens qu
vrer, il p
servir le
usages.
de fréne
morceau
dans cet
esclaves
dale qua
loit Man
sonne d'
rare beau
jeune qu
maturité
son maît
la maifo
ainsi qu
aussi, le
semble.
Dieu sa
fée seul
confiden
peine à
de respe

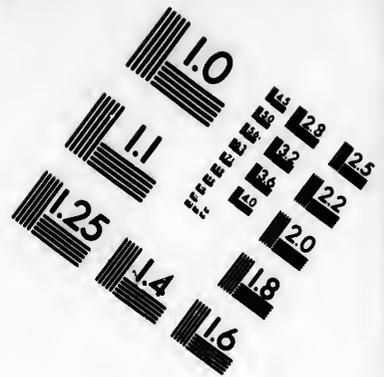
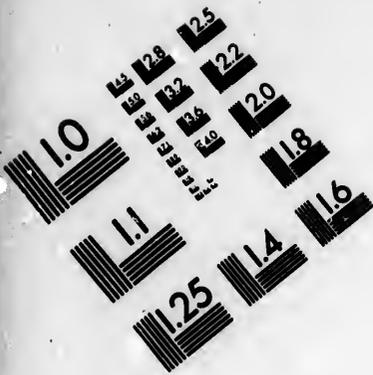
cette affreuse privation, qui ne finit en effet que par sa mort.

Dans la même province, un officier du Tyran, nommé Proclus, ayant enlevé de force les vases & les ornemens que le clergé refusoit de lui livrer, il porta la profanation jusqu'à servir le linge de l'autel aux profanes usages. Mais il fut tout-à-coup atteint de frénésie, se coupa la langue par morceaux avec les dents, & mourut dans cette espece de rage. Entre les esclaves catholiques, il échut à un Vandale quatre freres, dont l'aîné s'appelloit Martinien, avec une jeune personne d'une autre famille, & d'une rare beauté, nommée Maxime. Toute jeune qu'elle étoit, sa prudence & sa maturité lui firent bientôt confier par son maître, le gouvernement de toute la maison. Pour se l'attacher davantage, ainsi que Martinien qu'il affectionnoit aussi, le Barbare voulut les marier ensemble. Mais Maxime avoit consacré à Dieu sa virginité. Quand on l'eut laissée seule avec Martinien, elle lui fit confidence de son vœu, persuada sans peine à ce digne confesseur de la foi, de respecter les droits du divin époux

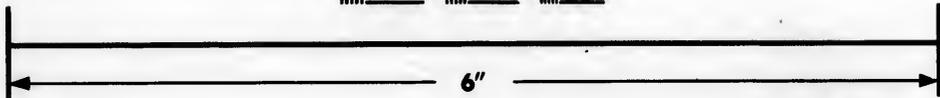
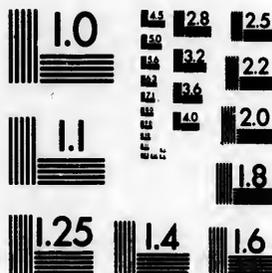
via. vii.
L. 1. c. 8.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8 2.0 2.2 2.5
3.6 3.2 2.8

10
11

à qui elle s'étoit engagée , & de chercher à leur innocence un asyle plus sûr que cet hospice hérétique. Martinien alla se concerter avec ses freres ; & tous cinq ensemble , ils s'évaderent , & se retirerent à Tabraque ; les quatre freres dans un monastere d'hommes , & Maxime dans une communauté de vierges , qui n'en étoit pas éloignée.

Le Vandale chercha tant qu'il les trouva , les mit aux fers , & voulut non-seulement contraindre Martinien & Maxime d'habiter ensemble , mais encore d'embrasser l'Arianisme , avec les trois autres , & de se faire rebaptiser. Cet événement parvint à la connoissance de Genseric , qui autorisa le maître de ces pieux captifs à leur faire endurer les plus cruelles tortures , jusqu'à ce qu'ils se conformassent à ses desirs. On les battit avec des bâtons dentelés en forme de scie , & on les déchira si cruellement , à plusieurs reprises , qu'on leur voyoit les os & les entrailles. Mais dès le lendemain , ils se trouvoient guéris. On les mit dans des entraves , qui se rompirent aussi miraculeusement , en présence d'un grand

grand nombre de personnes. Ce maître, également impie & tyrannique, fut frappé de la main de Dieu, lui & toute sa maison. Il mourut subitement: ses enfans le suivirent d'abord; peu après ses esclaves, puis ses troupeaux; & sa veuve, pour dernière ressource dans son indigence, vendit les confesseurs à un seigneur, parent du Roi. Il ne les eut pas plutôt reçus, que ses enfans & ses domestiques furent tourmentés, d'une manière également effrayante.

On envoya ce présent funeste, par le conseil de Genserik, à un Roi Maure, nommé Capsur, qui étoit païen. Pour Maxime, elle recouvra dès-lors sa liberté, & vécut encore long-temps après, dans une communauté de vierges ferventes dont elle devint supérieure. Les quatre Confesseurs devinrent autant d'apôtres parmi les Maures idolâtres. Dieu donna tant de vertu à leurs exemples & à leurs paroles, qu'ils fonderent en peu de temps une Eglise florissante, où ils attirèrent, des lieux encore habités par les Romains, des prêtres capables de cultiver ce champ si heureusement défriché. Genserik fu-

rieux de ces nouvelles, pourfuivit les Confesseurs jusque dans ce désert, & se servit de l'alcendant qu'il avoit sur Capsur, pour les faire périr de la mort la plus cruelle. On les attacha à des chariots attelés de chevaux fougueux, qui les traînent par des lieux embarrasés de roches & de broussailles, jusqu'à ce que leurs corps déchités tombassent en lambeaux. Les Maures se lamentoient à ce spectacle, & se monstroient inconsolables d'une pareille inhumanité. Mais il se fit de grands miracles, qui changerent leur deuil en actions de graces, & en un culte solidement religieux.

ibid. c. 11. Un catholique éclairé, nommé Satur, disputoit souvent avec liberté & avec grand avantage contre des Ariens, las & honteux de se voir toujours vaincus par la force de ses raisons, le dénoncerent enfin. On le pressa, de premier abord, d'embrasser l'Arianisme; & sans autre argument, on le menaça, s'il n'obéissoit, de lui ôter sa maison, ses biens, ses esclaves & ses propres enfans. Il sacrifia tout. On ajouta qu'on alloit faire épouser sa femme qu'il aimoit tendrement, à un conducteur de

chameaux, & qu'on la livreroit en sa présence à ce misérable.

Le bruit d'une pareille menace parvint bien vite aux oreilles de son épouse. Elle accourt, & se présente à Satur, comme il prioit à l'écart. Elle avoit les yeux égarés, les cheveux épars, les vêtemens en désordre, & tout déchirés de désespoir. Ses enfans se lamentoient, en courant sur ses pas, & la suivoient de plus ou moins loin, selon la force de leur âge. Elle tenoit entre ses bras le dernier d'entr'eux, qui étoit encore. Elle se jeta aux pieds de son mari, lui embrassa les genoux qu'elle inonda de ses larmes, le conjura d'une voix mal-articulée qu'étouffoient ses sanglots, d'avoir pitié de leurs enfans communs, de se souvenir de la noblesse de leur race, & de ne pas livrer une épouse fidelle à l'infamie dont la seule idée faisoit déjà son supplice. Une soudaine rougeur lui couvre le visage, à ces dernières paroles; puis elle pâlit & tombe à la renverse, sans connoissance & sans mouvement. Satur éprouvoit la plus cruelle perplexité. Mais il se rappella aussitôt ce que dit le Fils de Dieu,

que quiconque ne l'aime pas plus que sa femme, ses enfans ou ses biens, ne peut être son disciple; & il fut inébranlable. Ce qu'il y eut de plus héroïque dans sa constance, c'est qu'on ne le fit pas mourir, & que réellement privé de sa femme & de tout ce qu'il possédoit au monde, réduit à la plus étrange misère, sans avoir la liberté de chercher à y subvenir, sans pouvoir quitter la retraite qu'on lui assigna pour que rien ne pût faire diversion à son chagrin, il vécut encore long-temps, & jamais sa vertu ne se démentit. L'Eglise honore ce grand Saint le vingt-neuvième jour de Mars.

Le fier Genferic ne rougissoit pas de s'abaisser à toutes sortes de souplesses & d'artifices, pour faire un apôstat. Il tenta lui-même un certain Archimide par les plus basses flatteries, par toutes sortes de promesses; & il eut la honte de ne rien obtenir. Il le condamna, dans son emportement, à avoir la tête tranchée: mais lui enviant encore plus vite la gloire du martyre, il commanda secrètement, que, si au moment de l'exécution, le Con-

feff
dta
vâ
nir
&
le
l'A
par
ché
con
con
de
fils
liq
fion
pass
nie
tem
on
mo
con
bea
ren
fan
dir
la
ble
po

seffeur manquoit de courage, on lui ôtât la vie, & qu'on la lui conservât, si sa fermeté se soutenoit. Archimime marqua la plus ferme constance, & on ne le fit point mourir. Tel étoit le zele infernal du Restaurateur de l'Arianisme.

Il n'y avoit qu'un homme endurci par l'usage du sacrilège, qui pût renchérir sur ces horreurs; & ce fut Jonconde, prêtre Arien, qui donna ce comble du scandale. Entre les gens de la maison du Prince Théodoric fils du Roi, on avoit trouvé un Catholique nommé Armogaste. La profession de la vraie foi dans un courtifan, passa pour une audace digne des derniers supplices. On le tourmenta longtemps avec des cordes de boyaux, dont on lui serroit tous les membres. Armogaste fit le signe de la croix, & les cordes se rompirent. On en reprit de beaucoup plus fortes, qui ne résisterent pas mieux à la vertu toute-puissante du nom de J. C. On le suspendit par un pied, la tête en bas; & par la même puissance de ce nom adorable, loin de souffrir dans cette cruelle posture, on l'y vit dormir aussi tran-

quillement que sur le lit le plus commode. Alors le Prince son maître lui voulut faire trancher la tête : mais le Prêtre Joconde dit qu'il y avoit encore des supplices auxquels Armogaste pourroit céder ; au lieu que si on terminoit tout d'un coup sa vie par le fer, les Africains ne manqueroient pas de l'honorer comme un martyr. Il paroît néanmoins que ce conseil ne fut pas suivi, & que le Prêtre tentateur se couvrit d'un opprobre aussi infructueux que déshonorant.

La cruauté le cédoit encore parmi les Vandales à la soif des richesses, & au desir de découvrir les trésors qu'ils imaginoient avoir été cachés par les sujets de la République, déjà dépouillés de leurs terres. On employa toutes sortes de tortures, pour parvenir à ces découvertes. De temps en temps ces avides ravisseurs armoient des navires, & alloient chercher sur les mers ce que l'Afrique épuisée ne pouvoit plus fournir à leur avidité insatiable. Genseric lui-même fit métier de ces pirateries, quand il se fut fortifié par le secours des Maures. Chaque année au printemps, il faisoit des descentes, tan-

Procop. 1.
Vandal. t. 5.

tôt en Sicile, tantôt en Sardaigne, dans toute la partie méridionale de l'Espagne & de l'Italie, en Grece même, & dans les provinces de l'Empire d'Orient, prenant tout, emmenant des troupes d'esclaves; mais ruinant & ravageant sur-tout les habitations les plus catholiques. Il avoit commencé ces indignes expéditions par la Sicile, où il commit des désordres épouvantables; & l'île étoit perdue sans ressource, s'il n'eût été rappelé en Afrique par la nouvelle, que le Comte Sébastien, gendre du fameux Comte Boniface, venoit d'y aborder. Mais Sébastien, maltraité comme son oncle, cherchoit lui-même un asyle; & il se lia d'intérêt avec Genséric, qui toutefois s'en défia ou s'en lassa bientôt. Il résolut même de s'en défaire: mais il en vouloit avoir une raison plausible, & il la chercha dans la religion.

Un jour il lui proposa, en présence de ses évêques & de ses officiers, de n'avoir tous deux qu'une foi & qu'un seul culte, comme ils n'avoient qu'un même intérêt. Soit que Sébastien s'attendît à cette proposition insidieuse, depuis qu'il voyoit décliner sa faveur;

soit inspiration subire de la grace
 qui lui fit prendre la résolution d'ex-
 pier sa révolte par une confession
 éclatante de sa foi, il demanda qu'on
 apportât un pain de la table du Roi.
 Pour donner, dit-il, à ce pain sa fa-
 veur & sa blancheur, on a séparé le
 son de la farine, & la pâte a passé
 par l'eau & par le feu. C'est ainsi qu'en
 me tirant de la masse corrompue, on
 m'a purifié dans l'eau du bapême, &
 confirmé par le feu du S. Esprit. Prince,
 ajouta-t-il, faites rompre ce pain; qu'on
 le trempe dans l'eau, qu'on le repê-
 trisse, & qu'on le cuise une seconde
 fois: s'il en est meilleur, je ferai ce
 que vous souhaitez. Genferic n'enten-
 dit que trop le sens de l'apologue, &
 ne lut qu'y répondre. Il trouva de
 nouveaux prétextes, & fit quelque temps
 après mourir Sébastien. Cet art d'en-
 lever aux martyrs la gloire de leur
 triomphe, a dû moins réussir à ob-
 scurcir celle du Comte Sébastien. Ce n'est
 que dans quelques martyrologes, dont
 on doit la découverte aux savans au-
 teurs des Actes des Saints, qu'on le
 trouve compté au nombre des martyrs.
 La persécution de Genferic avoit été

Boll. ad 27.

Mart.

violente, dès le commencement de sa conquête, sous le pontificat de Saint Sixte : mais elle le fut encore davantage, & dura beaucoup plus long-temps, sous celui de son successeur. Car Sixte III mourut le 28 de Mars de l'an 440, c'est-à-dire l'année d'après la prise de Carthage par les Vandales. Il avoit occupé près de huit ans la chaire de S. Pierre, qu'il fit respecter par sa fermeté & par ses vertus. Pour conserver sa juridiction sur l'Illyrie, il usa d'une sage vigueur contre les entreprisedes évêques de Constantinople, dont les prétentions s'étendoient de jour en jour, depuis le fameux canon qui leur attribuoit le second rang dans l'Eglise.

Sixte III écrivit plusieurs fois aux évêques d'Illyrie, de ne pas se croire obligés à ce que le Concile d'Orient, c'est-à-dire le second concile général, outre ce qu'il avoit jugé sur la foi du consentement du Siège Apostolique, avoit voulu ordonner de plus sans ce consentement; de se croire encore moins soumis aux loix civiles, publiées autrefois touchant le même objet, mais révoquées depuis quelques années, sur

les remontrances du Pape Boniface à Théodose actuellement régnant. Le nouveau Pape établit Anastase de Thessalonique, Vicaire du S. Siège, comme l'avoient été ses prédécesseurs, & lui donna, comme à eux, le pouvoir d'examiner les sujets proposés pour l'épiscopat, & que les métropolitains pourroient ordonner, mais jamais sans la participation de l'Evêque de Thessalonique. Les causes majeures, ajoute-t-il, seront de même rapportées à ce Prélat, avec le droit de choisir les évêques qui les jugeront avec lui ou sans lui. Ce sera lui aussi qui assemblera les conciles, quand il les croira nécessaires; & sur son rapport, le Siège Apostolique confirmera ce qui aura été fait. Sixte écrivit en même temps à Proclus de Constantinople, de maintenir les droits de l'Evêque de Thessalonique; & pour lui en fournir un nouveau motif, il lui apprit qu'il venoit de confirmer son jugement, touchant Idduas. On croit que c'étoit l'Evêque de Smyrne, qui, jugé par Proclus, en avoit appelé au Souverain Pontife.

Ce Saint Pape eut un zele extraor-

dir
l'ho
est
ent
rifi
de
l'Es
exe
sign
ral
clar
&
dep
cor
fon
le
&
ver
l'an
des
arr
tes
qu
&
la
ver
lie
tho
S.

dinaire pour la majesté du culte, & l'honneur, de la maison de Dieu. On est étonné des dons prodigieux dont il enrichit, en moins de huit ans de pontificat, la plupart des grandes églises de Rome. Il eut le mérite d'engager l'Empereur Valentinien, autant par ses exemples que par ses exhortations, à signaler, pour le même objet, sa libéralité & sa magnificence. Julien d'Éclane, si décrié parmi les orthodoxes, & le soutien principal du Pélagianisme depuis fort long-temps, osa faire encore des tentatives pour rentrer dans son siège. Il avoit compté surprendre le Pape Sixte, naturellement indulgent & peu défiant; & pour paroître converti, il s'étoit surpassé lui-même dans l'art de feindre, & dans la pratique des manœuvres familières à la plus artificieuse peut-être de toutes les sectes qui aient jamais existé. Il falloit que ce piège fût bien adroitement tendu, & qu'il eût causé bien des alarmes à la piété des Fidéles; puisque sa découverte & la honte qu'elle attira à Julien, causerent autant de joie aux Catholiques, ce sont les expressions de S. Prosper, que si l'Eglise Romaine

n'eût commencé qu'alors à confondre la perfidie Pélagienne. Le Pape, en cette rencontre, se servit utilement des conseils de Léon son archidiacre, dont le mérite éminent se développoit de jour en jour, & qu'on mit enfin dans l'occasion de se déployer tout entier.

Le Pape Sixte étant mort après huit ans & dix-huit jours de pontificat, selon S. Prosper, c'est-à-dire le 18 Août de l'an 440, Léon fut élu pour lui succéder, encore qu'absent. Il étoit allé dans les Gaules, pour réconcilier Aëtius avec Albin, les deux premiers capitaines de l'Occident, dont les divisions n'étoient pas moins pernicieuses à l'Eglise qu'à l'Empire. Il fallut attendre environ quarante jours : ce qui étoit un témoignage de considération jusque-là inconnu, auquel on joignit celui d'une députation publique. Léon étoit originaire de Toscane : mais on croit qu'il avoit pris naissance dans la ville de Rome, qu'il nomme toujours sa patrie.

Dès l'avènement de Sixte ou Xiste III à la Chaire Apostolique, l'Epouse de J. C. déjà victorieuse des hérésies de Pélage & de Nestorius, étoit en-

core déchirée par la division des Orientaux. Ce sage & saint Pontife travailla beaucoup, & réussit à faire cesser cette espece de schisme, en réconciliant S. Cyrille avec Jean d'Antioche. Mais il étoit du bien de l'Eglise, que dans son âge de vigueur, elle eût presque toujours des ennemis à combattre, que tous les articles capitaux de sa croyance fussent attaqués successivement, & que la vérité venant à s'éclaircir par les moyens mêmes qui sembloient devoir l'étouffer, il en rejaillit une abondance de lumière, capable d'éclairer à jamais les siècles futurs. Déjà presque tous les mysteres fondamentaux de la foi chrétienne avoient été attaqués par Arius, Macédonius & Nestorius appuyés d'une multitude de sectaires subalternes. Déjà la foi de la divinité de chacune des trois personnes qui font un seul & même Dieu, de l'union personnelle de la nature divine avec la nature humaine, & de la plénitude de notre rédemption, avoit triomphé de toute la subtilité hérétique, aux Conciles de Nicée, de C. P. & d'Ephese.

Mais il falloit encore prononcer ex-

pressément, que la nature divine, en
 s'unissant hypostatiquement à la nature
 humaine, ne s'étoit pas confondue avec
 elle, & que l'Etre infini en tout genre
 de perfection, que l'Etre immuable
 étoit toujours le même, après les
 avènements de l'incarnation. C'est
 ce qui restoit à faire au quatrième con-
 cile œcuménique, qui devoit en même
 temps nous fournir un préservatif tout
 particulier contre l'artifice des sectes
 intéressées à reproduire la même er-
 reur sous des formes différentes. Le
 faux zèle qui précipita Eurychès dans
 l'hérésie contraire à celle qu'on venoit
 de condamner, obligea presque aussitôt
 l'Eglise à convoquer à Calcédoine ce qua-
 trième concile. Cependant les pasteurs
 & les docteurs que la Providence avoit
 suscités contre Nestorius, ayant rempli
 heureusement leur destination, & se
 trouvant presque tous au terme de leur
 carrière, elle leur donna des successeurs,
 non moins propres à faire triompher la
 vérité, tant sur le trône pontifical, que
 dans la plupart des grands sièges.





HISTOIRE

DE L'ÉGLISE.

LIVRE SEIZIEME.

*Depuis le commencement du Pontificat
de S. Leon en 440, jusqu'à sa mort
en 461.*

A LA veille des combats nouveaux que l'Eglise avoit à soutenir, la Providence prépara de généreux athlètes, dans les sièges de l'Orient, où la religion devoit être attaquée avec le plus de violence. Jean d'Antioche mourut l'année même où le saint & docte Léon fut élevé sur la chaire de Pierre. Ce Patriarche eut pour successeur son neveu Domnus, formé à la pureté de la foi & des mœurs, dans les monasteres & de la main de S. Euthymius. L'ardeur de son zele l'a-

voit porté à aller trouver son oncle, si-tôt qu'il avoit appris son aveugle & périlleux attachement pour Nestorius, afin de le ramener plus vite au chemin sûr, tracé par le chef & le corps de l'épiscopat. Alors, pour retenir le zele prématuré de Domnus, son saint Abbé lui prédit, mais inutilement, que Dieu qui voyoit la droiture du Patriarche Jean, ne permettroit point que son égarement fût sans retour. Il lui ajouta, que s'il quittoit sa solitude, on l'éleveroit aux dignités ecclésiastiques que sa tendre piété craignoit; qu'il y avoit même des raisons toutes particulières pour lui de les craindre; qu'après avoir été placé sur la chaire d'Antioche, il en seroit chassé avec beaucoup de trouble & de péril. On verra dans la suite les événemens vérifier à la lettre toutes les circonstances de cette prédiction.

S. Cyrille survécut environ quatre ans à Jean d'Antioche. Dans cet intervalle, il écrivit à Domnus successeur de Jean, en faveur de deux évêques Orientaux, Athanase & Pierre, deux lettres devenues très-fameuses; la première pour avoir été lue avec de grands

Analect.

Lib. pag. 31.

Lib. xi. cap.

7.

témo
de
de
max
qu'o
me
droit
dem
Patri
qu'il
accu
de
sans
sa r
devo
nus,
s'élev
parce
ver
meu
prud
tout
Q
visite
rapp
plu
chin
don
plus

témoignages de respect, après la mort de l'Auteur, au concile œcuménique de Calcédoine; la seconde pour les maximes mêmes qu'elle contient, & qu'on regarde encore aujourd'hui comme très-importantes, par rapport au droit canonique. L'Evêque Pierre avoit demandé la recommandation du savant Patriarche d'Alexandrie, dans la plainte qu'il faisoit de ce que, sur la simple accusation d'avoir abusé des revenus de son Eglise, il avoit été condamné, sans être entendu. Saint Cyrille, dans sa réponse, soutint qu'un évêque ne devoit point de compte de ses revenus, & que tous les évêques du monde s'éleveroient contre l'assertion contraire; parce que bien qu'ils doivent conserver à l'Eglise ses immeubles & ses meubles précieux, on laissoit à leur prudence la libre administration de tout le reste.

Quelques personnes éclairées, ayant visité les moines du mont Célamon, rapportèrent au S. Patriarche, que plusieurs contemplatifs égarés dans les chimères d'une imagination échauffée, donnoient des corps aux objets les plus intellectuels, & attribuoient une

forme humaine à la Divinité ; qu'ils avoient imaginé pareillement que la Sainte Eucharistie perdoit sa vertu , quand elle étoit gardée d'un jour à l'autre , & qu'elle ne servoit pour la sanctification , qu'autant qu'on en faisoit usage sans retardement. Le S. Docteur tâcha de dissiper leurs illusions , dans un livre qu'il fit contre ces Antropomorphites , & où il les traita plutôt en visionnaires qu'en sectaires obstinés.

Cet ouvrage n'est pas moins propre à confondre les Sacramentaires , que Cyrille combat plus fortement encore dans son homélie sur la Science Mystique , où il n'avoit toutefois en vue que les Nestoriens. Quelle est , leur demandoit-il , la pâture des troupeaux de l'Eglise , & quel est leur breuvage ? Si c'est le corps d'un Dieu , J. C. est donc vrai Dieu , & non pas un pur homme. Si c'est le sang d'un Dieu , le Fils de Dieu n'est donc pas seulement Dieu , mais Verbe incarné. Que si cette nourriture & ce breuvage sont la chair & le sang de celui qui n'est que fils de Marie , & par conséquent un pur homme , comment

Tom. 5.
Conc. Part.
2. pag. 378.

ensei
la v
tribu
moim
la m
taire
récep
chair
comp
enser
unis
chair
nous
subst
prof
soit
nos p
O
nons
S. C
point
sur l
douz
& b
sans
que
soien
avoit
Nicé

enseigne-t-on que cet aliment confere la vie éternelle? Comment est-il distribué en cent lieux divers, sans être moins abondant nulle part? Reprenant la même doctrine dans son commentaire sur S. Jean, il dit que par la réception de la Sainte Eucharistie, la chair de J. C. & la nôtre sont unies, comme des morceaux de cire fondus ensemble; afin que par-là nous soyons unis à la personne divine qui a pris chair, & que la personne du Verbe nous unisse au Pere auquel il est consubstantiel. C'est ainsi que ce Docteur profond & solidement théologien faisoit appercevoir l'étroite connexion de nos principaux mysteres entr'eux.

Outre les ouvrages dont nous venons de parler, nous avons encore de S. Cyrille différens dialogues sur des points de religion, des commentaires sur le Pentateuque, sur Isaïe, sur les douze Petits Prophetes, sur S. Jean, & beaucoup d'épîtres & d'homélies; sans compter les instructions paschales que les évêques d'Alexandrie faisoient, à titre d'office, depuis qu'ils avoient été chargés par le Concile de Nicée d'annoncer aux autres Eglises

le jour où la Paque se devoit célébrer. Par-tout on trouve une doctrine pure, un éloignement infini de toute nouveauté, beaucoup de solidité & de profondeur, une sagacité & une habileté infinie pour démasquer & confondre les hérétiques. L'orateur paroît même en plusieurs endroits, sur-tout dans les homélies qui eurent, dit-on, tant de vogue, que les évêques de la Grece les apprenoient par cœur, pour les prêcher dans leurs églises : paradoxe assez difficile à concilier, pour ce qui est de la partie littéraire, avec la culture & le goût de cette nation; puisqu'on ne sauroit se dispenser de convenir que le style de S. Cyrille est souvent sans élégance, sans facilité, quelquefois entortillé & fort obscur.

Après la mort de ce Pere, on lui donna pour successeur, Dioscore son Archidiacre, disciple bien différent d'un tel maître, mais assez habile pour avoir constamment trompé des regards si pénétrants, & pour s'être fait la réputation d'un saint, avec les sourdes manœuvres & toutes les inclinations d'un scélérate.

Proclus de Constantinople mourut

deux
placé
de la
doctri
nous
jusqu'
Qu
clus a
métro
çon bi
piratio
mus e
toyens
Patriar
il exar
pouvro
cvoix
plusieu
Thalac
ration
cité t
main
Césaré
Coman
du Pr
destin
rient,
mauva
minist

deux ans après S. Cyrille, & fut remplacé par Flavien, prêtre & trésorier de la même Eglise : homme d'une doctrine & d'une vertu éprouvée, que nous verrons bientôt défendre la foi jusqu'à l'exil & au martyre.

Quelques années auparavant, Proclus avoit donné un pasteur à l'Eglise métropolitaine de Césarée, d'une façon bien extraordinaire, & qu'une inspiration divine put seule justifier. Firmus étant mort sur ce siège, les citoyens vinrent demander un évêque au Patriarche de Constantinople. Comme il examinoit dans l'église, sur qui il pourroit sagement faire tomber son choix, il vit entrer, au milieu de plusieurs autres personnes, le Sénateur Thalassius qui avoit une grande réputation de probité & de piété. Décidé sur le champ, Proclus mit la main sur lui, & le déclara évêque de Césarée, malgré toutes ses résistances. Comme Thalassius avoit été Préfet du Prétoire de l'Illyrie, & qu'on le destinoit à la préfecture de tout l'Orient, l'Empereur trouva d'abord très-mauvais, qu'on eût ainsi disposé d'un ministre qui lui étoit nécessaire. Mais

Analec.
Grec. c. 110

pardonnant bientôt un manquement qui ne provenoit que d'une estime autorisée par la sienne, Théodose préféra l'intérêt de l'Eglise à ses premières vues, que tant d'autres courtisans ambitionnoient de remplir, & confirma l'élection de Thalassius. Quoique cet Evêque ait fait par la suite, au Conciliabule d'Ephese, une de ces fausses démarches, qui sont assez ordinaires à ceux qui passent précipitamment du siècle à l'épiscopat; il édifia constamment son Eglise, & se déclara généreusement pour la foi orthodoxe, après quelques traits passagers de foiblesse ou de surprise.

Mais c'étoit principalement le Pape Léon que le Seigneur avoit placé comme une colonne de fer, sur la pierre fondamentale de son Eglise, pour en être le soutien inébranlable, dans le nouvel orage qui la menaçoit. A peine fut-il monté sur la chaire de S. Pierre, que tout le monde vit briller en lui les qualités supérieures qui lui ont mérité le surnom de Grand. Avant son élévation, il avoit marqué le zèle le plus pur pour les intérêts de l'Eglise, démasquant les hérétiques, te-

nant
contr
geant
dans
vie
la cé
exho
l'avu
Nest
furen
chef
de l'
la T
cone
aussi
dent
deser
lettre
lumi
L'
tions
facere
toute
vince
tion
& le
jamai
gées.
plem

nant les premiers pasteurs, en garde contre les artifices de l'hérésie, engageant les écrivains célèbres, jusque dans les provinces éloignées, à se servir contre elle de leurs talens & de la célébrité de leur nom. C'est à ses exhortations qu'on doit, comme on l'avu, l'ouvrage de l'Abbé Cassien contre Nestorius. Ses travaux & sa vigilance furent sans bornes, quand il se vit chef de l'Eglise. Dans tous les coins de l'Italie, dans la Campanie, dans la Toscane, dans la Marche d'Ancone, dans la Sicile & dans l'Afrique, aussi bien que dans le reste de l'Occident, en Égypte, & jusque dans les déserts de la Mauritanie, par-tout ses lettres & ses décrétales répandirent la lumière en abondance.

L'on vit, par ses doctes instructions & ses exhortations animées, le sacerdote reprendre tout son lustre & toute sa dignité, dans toutes les provinces de l'Italie; les gens de condition servile exclus du saint ministère, & les bigames plus exactement que jamais, ainsi que les personnes engagées en des négoes illicites, ou simplement en des affaires incompatibles

avec le recueillement & l'assiduité qu'exige le service de l'Eglise. De-là, cette pureté de discipline s'étendit de toute part. Les troubles qui désoloient les contrées les plus sauvages de la Mauritanie, ne parurent pas à Léon un prétexte suffisant pour en rien relâcher.

Epist.
cl. 87. j

1. Il veut qu'on la fasse observer aux prêtres & aux diacres, aussi bien qu'aux évêques. Quant à l'article de la bigamie, il exclut des ordres sacrés ceux qui ont épousé une seule veuve, comme ceux qui ont été mariés deux fois. Dans l'invasion des Barbares, il y avoit eu des religieuses déshonorées. Le sage Pontife les déclare innocentes de ce qui n'étoit que l'effet de la contrainte, en mettant néanmoins quelque différence entre celles-ci & celles qui n'ont pas essuyé ces insultes; dont le corps est rarement souillé, dit-il, sans que la pureté de l'ame en reçoive quelque atteinte.

Dans la Gaule Narbonnoise il y avoit de faux évêques qui n'avoient pour eux le choix, ni du peuple, ni du clergé, & dont la consécration, quoique valide, n'étoit pas licite. La lettre décrétale donnée en réponse

Epist. 21.

à S.
les
d'év
à-di
exer
au r
nues
auro
des
on s
couv
cide
la co
pour
comp
ont
ces c
éloig
elles
les
men
n'ay
ne
en f
qu
Nou
qui
aux
n'en

à S. Rustique de Narbonne, déclare que les ordinations faites par ces sortes d'évêques, seront réputées nulles, c'est-à-dire de nul effet quant au droit d'en exercer les fonctions; puisqu'il est dit au même endroit, qu'elles seront tenues pour bonnes, dans le cas où elles auront été faites avec l'approbation des supérieurs légitimes, ou, comme on s'exprime aujourd'hui, si elles sont couvertes d'un titre coloré. Léon décide encore dans cette décrétale, que la continence parfaite est d'obligation pour tous les ministres de l'autel, y compris les soudiacres; que ceux qui ont été mariés avant qu'on les élevât à ces ordres, doivent, non pas pour cela éloigner leurs femmes, mais vivre avec elles comme avec leurs sœurs; que les filles qui se sont engagées librement à garder la virginité, quoiqu'elles n'aient pas encore reçu la consécration, ne laissent pas de se rendre coupables en se mariant, mais d'un moindre crime que si elles avoient été consacrées. Nous apprenons ici que les réglemens qui défendoient de donner le voile aux filles avant l'âge de quarante ans, n'empêchoient pas qu'elles ne s'enga-

geassent plus jeunes à garder la virginité, même dans un monastere.

Le savant Pontife enseigne encore, qu'il ne faut jamais abandonner les pécheurs; qu'on doit accorder la pénitence à tous ceux qui la demandent avec les dispositions convenables, en quelque temps que ce soit, quand même, après l'avoir une fois demandée, ils l'auroient méprisée. S'il ajoute qu'il faut laisser au jugement de Dieu ceux qui reçoivent la pénitence à l'extrémité, & meurent avant que d'être parvenus à la réconciliation; c'est précisément par respect pour une pieuse sévérité qui contribuoit beaucoup à la conservation des mœurs, & parce qu'il n'est pas convenable, comme porte le texte en termes formels, de communiquer après la mort avec les personnes exclues de la communion pendant leur vie.

Dioscore ne se vit pas plutôt élevé sur la chaire d'Alexandrie, qu'il fit part de son élection au Souverain Pontife. Léon répondit comme un pere qui tempere son autorité par une condescendance & une cordialité fraternelle. C'est ainsi qu'il s'exprime lui-

Epist. 81.

mèn
lettr
qu'u
il co
avoi
de p
port
ces
ciple
s'éto
dans
jours
& fa
Pape
la n
Sama
quis
que
Tel
rable
tutio
pour
été r
son
fonda
Il
lenni
trop
la, fo

même dès le commencement de sa lettre. Il ajoute que n'ayant tous deux qu'un cœur & qu'une ame, comme il convient à des frères, ils ne doivent avoir non plus qu'une façon d'agir & de penser; qu'il ne lui paroît pas supportable qu'autres soient les observances du maître, autres celles du disciple. Il s'agissoit des ordinations, qu'on s'étoit insensiblement accoutumé à faire, dans l'Eglise d'Alexandrie, tous les jours de la semaine sans distinction, & sans s'y préparer par le jeûne. Le Pape juge qu'on ne doit les faire que la nuit du Dimanche, c'est-à-dire le Samedi, après tous les préparatifs requis pour une œuvre aussi importante que de donner des ministres à l'Eglise. Tel étant l'usage de Rome, si respectable par sa conformité avec l'institution apostolique, on ne peut d'ailleurs, poursuit le Pontife, présumer qu'ayant été reçu du Prince des Apôtres, Marc son disciple en ait établi un autre en fondant la chaire d'Alexandrie.

Il veut aussi, qu'aux jours de solennité, le peuple venant à l'église en trop grand nombre pour assister tout à la fois à la célébration des saints mys-

zères, on ne fasse pas difficulté de réitérer le sacrifice : ce qui nous apprend, qu'alors l'usage étoit encore de ne célébrer qu'en un seul endroit. Mais l'esprit de l'Eglise fut toujours de lever les obstacles qui éloignoient les fideles de la participation des choses saintes; & quand, avec la paix & le temps, les ministres & les autres moyens se sont multipliés, elle a fait réitérer la célébration du Saint Sacrifice, de manière à ôter tout prétexte à la négligence qui empêche d'y assister.

C'est fort gratuitement que certains auteurs présentent ces décrétales comme ayant toutes été faites en Concile. Il est bien vrai que les Papes, pour procéder plus mûrement dans les choses épineuses, convoquoient ordinairement des Conciles : mais quand il ne s'agissoit que d'avertir quelques prélats, sur l'inobservation de canons déjà reçus, on ne voit pas qu'il fût nécessaire de tenir ces assemblées, ni que la discipline l'exigeât. C'est une affectation déplacée, d'opposer perpétuellement cette ancienne discipline à celle d'aujourd'hui. Si les Papes n'assemblent plus si souvent des Conciles, ignore-

t-on
en j
les vo
par le
par u
nir li
gir a
Ri
Léon
de
des M
grand
étoien
tous
la rec
les V
redou
féroce
puret
cre p
infan
soit,
mon
nable
l'ave
dogm
cérém
jeune
ans,

té de ré-
apprend,
de ne cé-
Mais l'es-
de lever
les fideles
s saintes;
e temps,
moyens se
réitérer la
, de ma-
la négli-
er.

te certains
es comme
Concile. Il
pour pro-
les choses
nairement
il ne s'a-
es prélats,
as déjà re-
fût neces-
, ni que
une affec-
pétuelle-
ne à celle
ssemblent
, ignore-

t-on les difficultés plus grandes de jour
en jour, qui les en empêchent? Ne
les voit-on pas s'efforcer d'y suppléer,
par les congrégations & les consistoires,
par tous les moyens propres à en te-
nir lieu, au moins quant à l'effet d'a-
gir avec conseil & maturité?

Rien n'échappant à la vigilance de
Léon, dans la multiplicité des devoirs
de sa charge, il découvrit à Rome
des Manichéens qui prenoient le plus
grand soin de s'y tenir cachés. Ils
étoient venus d'Afrique, la sentine de
tous les vices, dit Salvien, ainsi que
la retraite de tous les monstres, quand
les Vandales se rendirent également
redoutables à cette province par leur
férocity & par les horreurs de leur im-
pureté. Le zélé Pontife voulut convain-
cre publiquement ces hérétiques des
infamies exécrables dont on les accu-
soit, afin d'en imprimer à tout le
monde le mépris & l'aversion conve-
nables. On trouva moyen d'en tirer
l'aveu de plusieurs points de leurs
dogmes sacrilèges, & des honteuses
cérémonies de leurs mysteres. Une
jeune fille qui n'avoit pas plus de dix
ans, deux femmes qui l'avoient inf-

truite au crime, son corrupteur même, & l'Evêque Manichéen qui avoit préfidé à l'infamie, confesserent unanimement, quoique séparément, des choses si détestables, que les assistans frémissotent d'horreur. On usa, contre ces pernicious sectaires, d'une vigilance & d'une rigueur proportionnées aux défordres qu'ils introduisoient dans la société.

Les observances mêmes des Manichéens servoient à les faire connoître. Ils jeûnoient le Dimanche; & par un culte idolatrique envers le soleil, ils se tournoient vers l'Orient, à son lever, pour faire leur priere. Jusquelà, en bâtissant les églises, on en avoit toujours placé le chœur à l'Orient: mais ce nouvel abus fit déroger à l'ancienne coutume; & depuis ce temps-là, on bâtit indifféremment les églises sous toutes les expositions. On reconnoissoit encore ces hérétiques à l'usage de l'Eucharistie, qu'ils ne prenoient jamais sous l'espece du vin: ce qui prouve que dès-lors la communion sous les deux especes n'étoit pas regardée comme indispensablement nécessaire; puisque les Manichéens ne laissoient

pas de passer extérieurement pour catholiques, en ne recevant à la communion que le pain consacré.

Pour porter le dernier coup à l'impiété, après qu'on en eut si bien dévoilé toutes les horreurs; l'Empereur Valentinien donna un rescrit qui déclaroit ces sectaires infames & incapables de contracter en aucune manière dans la société civile : sévérité salutaire à ceux-mêmes qui en furent les objets, & dont plusieurs se convertirent; mais plus utile encore à l'Italie, que les obstinés abandonnerent & délivrèrent ainsi de tous les périls de la contagion. Toutefois l'Espagne, en quelques-unes de ses provinces les plus septentrionales, se trouva peu après infectée d'une hérésie toute semblable, c'est-à-dire d'un levain de Priscillianisme, qu'on avoit cru totalement étouffé, & qui, après avoir fermenté dans les ténèbres, se reproduisit hardiment, à la faveur des troubles & de la négligence qu'occasionna l'invasion des Barbares. Turibicus, évêque d'Astorgue en Galice, en écrivit au Pape Léon, le priant de tout peser, de tout examiner, & de condamner ce qu'il

trouveroit contraire à la foi, avec ceux de ses freres que son zele & sa prudence voudroit s'associer. Le Pape répondit avec la distinction qui étoit due aux vertus éminentes d'un Evêque, compté depuis au nombre des Saints. Il rappela d'abord le souvenir des traitemens cruels exercés contre les premiers Priscillianistes par l'Evêque Ithace, qui les avoit poursuivis autrefois jusqu'à l'effusion du sang : ce que l'Eglise désapprouve tellement, dit-il, qu'elle a mis ce sanguinaire Prélat au nombre des sectaires. Cependant, ajoute-t-il, elle ne laisse pas d'être aidée par les loix séculieres contre ces ennemis de toute puissance ; & la crainte des peines corporelles en a fait recourir plusieurs avec fruit aux remedes spirituels. Mais depuis que les calamités publiques ont empêché, tant l'exécution des loix que la célébration des conciles, l'erreur cachée & fortifiée dans les ténébrés a corrompu quelques pasteurs, après les brebis. Il conclut, en ordonnant qu'on tint un concile, le plus nombreux qu'il se pourroit. Mais la Galice obéissant aux Sueves, & les autres provinces aux Goths, il n'y eut

pas moyen de rassembler en un même lieu les évêques de ces dominations si différentes & si jalouses.

On s'assembla dans les deux Etats ; & l'on dressa une profession de foi circonstanciée, dont on exigea la souscription. Quelques sectaires signèrent tout ce qu'on voulut. Aussi-tôt même que les lettres du Pape étoient arrivées en Espagne, ils s'étoient soumis à ses décisions. Ce respect pressé n'étoit qu'apparent. Il fallut les recherches les plus exactes & la plus constante vigilance, pour arrêter les progrès du mal.

En Illyrie, Anastase, évêque de Thessalonique, voulut être confirmé, comme ses prédécesseurs, dans l'autorité de Vicaire du S. Siège. Le Pontife, en souscrivant à sa demande, lui recommanda instamment le choix des évêques. Qu'aucun d'eux, lui dit-il, ne soit institué sans votre approbation, après laquelle les métropolitains les ordonneront ; & vous ordonnerez vous-même les métropolitains, qu'il faut examiner avec encore plus d'attention que les prélats ordinaires, comme étant préposés sur eux, &

d'une importance très-grande pour l'Eglise de Dieu. Comme rien n'est si avantageux que les conciles, que personne n'y manque, de ceux qui auront été invités. Vous nous renverrez, suivant l'usage, & les appellations, & les causes majeures qui ne pourront se terminer sur les lieux.

Léon se vit bientôt après engagé dans la nécessité de faire de la peine à un Saint. On lui manda l'entreprise de S. Hilaire d'Arles sur ses collègues. Cet Evêque qui ne respiroit que la vertu, avoit la plus haute idée des prérogatives de son siège. Il est vrai que depuis les concessions faites à Patrocle, par le Pape Zosime, l'Evêque d'Arles étoit regardé comme le premier métropolitain des provinces circonvoisines, sans le consentement duquel l'ordination d'un autre métropolitain étoit censée illégitime. Soit pour cette cause, soit à raison de la splendeur & des privilèges de la ville d'Arles qu'on appelloit la Rome des Gaules, soit pour l'antiquité de son Eglise, fondée par S. Trophime; Hilaire s'attribuoit tous les droits de primatie, au moins celui d'ordonner & de déposer les évêques

Hilar. vit.

16. & 17.

hors de sa province, sans le consentement de leurs propres métropolitains. Il avoit fait le premier essai de cette autorité, dans un concile de Riez, où il présida & déposa Armentaire, évêque d'Embrun, ordonné par deux évêques seulement, tandis que les canons en exigeoient trois. Il paroît cependant que cette Eglise d'Embrun n'étoit pas encore métropolitaine. Dans un concile d'Arles, tenu peu d'années après, & où se trouva l'Evêque de Lyon, il fit reconnoître que les conciles des Gaules ne devoient s'assembler que suivant la volonté de l'Evêque d'Arles. La raison qui parut péremptoire, toute foible qu'elle est, c'est que sous le règne de Constantin, les évêques de toutes les parties du monde s'étoient rassemblés pour le grand Concile d'Arles, à la voix de Marin, évêque de ce siège.

Il tint l'an 441 un concile au territoire d'Orange, où nous ne voyons pas qu'il soit allé au delà de ses droits. Nous y remarquons au contraire plusieurs points d'une discipline sage & très-propre à maintenir le bon ordre dans les Eglises. Entre les trente ca-

nons qu'on y fit , le troisieme porte , que les pécheurs qui meurent dans l'état de la pénitence , ne recevront pas l'imposition réconciliatoire des mains , c'est-à-dire la réconciliation solennelle ; mais seulement la communion , ou l'absolution sacramentelle , qui suffit , dit le Concile , pour la consolation des mourans , selon les définitions des Peres , par qui cette communion est nommée viatique. On faisoit allusion au troisieme canon de Nicée , où il est défendu de refuser le viatique aux mourans bien disposés , c'est-à-dire , dans le sens de cet ancien Concile comme dans le sens moderne , la participation de l'Eucharistie. Ainsi paroît-il , qu'avec cette absolution sacramentelle , on administroit l'Eucharistie aux pénitens qui se trouvoient en péril de mort. Le douzieme canon d'Orange dit que celui qui perd subitement l'usage de la parole , peut recevoir le baptême ou l'absolution , s'il témoigne par quelque signe ou si l'on atteste qu'il l'a souhaité. On trouve le commencement du droit de patronage dans le dixieme canon , où il est réglé , que si un évêque bâtit une église dans le diocèse

d'un
nem
l'évê
fond
clerc
P
cléri
nero
n'eu
la co
aup
que
ceux
roier
mes
& q
nelle
poin
biga
disc
que
la
E
dan
Séq
fan
en
doi
de

d'un autre, la dédicace & le gouvernement de cette église regarderont l'évêque du lieu, mais que l'évêque fondateur aura droit de présenter des clercs pour la desservir.

Par rapport aux réglemens des mœurs cléricales, il fut statué qu'on n'ordonneroit plus de diacres mariés, qu'ils n'eussent voué d'une manière expresse la continence, qui toutefois s'observoit auparavant, tant par des loix formelles que par l'ancienne coutume; que tous ceux qui, depuis leur ordination, auroient eu commerce avec leurs femmes, seroient exclus du ministère, & qu'on n'ordonneroit plus de diaconesses. Pour le soudiaconat, ce n'est point une raison d'exclusion, que la bigamie: ce qui étoit contraire à la discipline de l'Eglise Romaine; ainsi que le quatrième canon, qui accordoit la pénitence publique aux clercs.

Enfin l'an 444, l'Evêque d'Arles étendant son zèle jusque dans le pays des Séquaniens, & visitant l'Eglise de Besançon, il rassembla les prélats voisins en concile, & déposa l'Evêque Céli-doine, qu'on accusoit de bigamie & de quelques autres irrégularités. Céli-

doine en appella au S. Siège, & se transporta lui-même à Rome pour défendre sa cause. Hilaire l'ayant appris, l'y suivit à pied, quoiqu'au cœur de l'hiver. Là, en présence des parties, la cause fut examinée en concile. On trouva que le zele du Saint Archevêque l'avoit porté trop loin. Il ne put détruire les témoignages qui justifioient Célicoine; & la sentence de déposition fut cassée. Hilaire avoit trouvé mauvais qu'on soupçonnât seulement sa maniere d'agir, & il s'étoit expliqué avec une sécheresse qu'on avoit prise pour hauteur. Dès qu'il vit une sentence contraire à la sienne, il repartit brusquement, sans prendre congé du Souverain Pontife, n'acquiesça point au jugement pontifical, & en continuant de soutenir ses prétentions, convainquit entièrement les Romains, qu'avec beaucoup de sainteté on pouvoit avoir des torts.

On ne fauroit en effet s'empêcher de rendre justice à ses vertus éclatantes. Après avoir préféré la retraite & la pauvreté évangélique aux avantages d'une illustre naissance, il avoit conservé dans l'épiscopat toute l'austé-

rité
étoi
ne f
voya
tout
mai
due
on
sieu
lett
yeux
vrag
sa t
tum
cem
Arle
ou c
égli
pou
prit
dre
sou
tion
ticu
rol
tem
cou
nisi
ou

rité & l'abnégation d'un solitaire. Il étoit toujours nuds pieds chez lui, ne faisoit pas autrement ses plus longs voyages, portoit le même habit en toute saison, pratiquoit le travail des mains; & pour suffire à toute l'étendue de ses devoirs ou de son zele, on le voyoit souvent occupé de plusieurs choses à la fois; dictant une lettre, ou parcourant un livre des yeux, tandis qu'il faisoit quelque ouvrage manuel. On lisoit toujours à sa table, & il en introduisit la coutume dans le pays. Dès le commencement de son épiscopat, il établit à Arles une communauté de religieux ou de clercs réguliers. Il bâtit plusieurs églises, marqua plus de zele encore pour les temples vivans du Saint-Esprit; ne faisant pas difficulté de vendre jusqu'aux vases sacrés, pour le soulagement des pauvres & la redemption des captifs. Il avoit un don particulier pour annoncer la divine parole. Nous apprenons d'un auteur contemporain, que l'unction de ses discours triomphoit sur-tout dans l'administration du Sacrement de Pénitence, où il peignoit en particulier à chaque

de ses pénitens , d'un ton extrêmement pathétique , la rigueur des jugemens de Dieu , & l'horreur des plaies que le péché fait à nos ames , jusque dans les replis les plus cachés des consciences. Quoiqu'il ait été suspect de prévention en faveur des erreurs Sémi-Pélagiennes , avant qu'elles eussent efflué une condamnation authentique , les novateurs , ennemis de l'Eglise , ne sauroient tirer aucun avantage de sa conduite avec le Souverain Pontife ; dans une affaire aussi étrangère au dogme que l'examen des prérogatives d'une Eglise particuliere. Les méprises & les vivacités en ce genre , sont de ces fautes où Dieu permet que les saints tombent quelquefois , pour les rendre plus humbles & plus circonspects.

Tel fut l'effet que produisit dans le S. Archevêque d'Arles la fermeté , ou si l'on veut , la sévérité dont usa le S. Pape Léon , au moins dans la nouvelle occasion qu'on lui en donna. Tandis que l'impression fâcheuse qu'Hilaire avoit laissée de lui par l'âpreté de ses manieres , étoit toute récente à Rome , où l'on se piquoit de plus de réserve

& de
l'Evê
siège
l'Arc
& d
viva
cassé
pren
mêm
foit
.nois
S. S
dre
ne l
glise
de p
bon
ce
com
fane
là-c
évê
pos
dis
me
Pa
Pa
let

& de politesse ; on examina l'affaire de l'Evêque Project , dont on ignore le siège. Il se plaignoit qu'étant malade , l'Archevêque d'Arles avoit accouru & ordonné un nouvel évêque , du vivant du premier. L'ordination fut cassée , défense faite à Hilaire d'entreprendre sur les droits d'autrui , lui-même privé de l'autorité dont jouissoit son Eglise sur la province Viennoise , retranché de la communion du S. Siège , & humilié jusqu'à s'entendre déclarer qu'on lui faisoit grâce en ne le déposant pas. Il paroît que l'Eglise d'Arles vouloit s'arroger le droit de primatie , même au delà de la Narbonnoise. Le Pape proposa d'accorder ce droit à l'Evêque le plus ancien , comme il étoit d'usage en Afrique ; sans prétendre cependant rien faire là-dessus , que du consentement des évêques , qui ne jugerent pas à propos d'admettre ce point nouveau de discipline. Mais le siège d'Arles demeura privé de la prérogative que le Pape Zosime avoit accordée à l'Evêque Patrocle.

Les expressions de S. Léon , dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet aux évê-

Epist. 89.

ques de la province de Vienne, ne sont pas moins mortifiantes pour Saint Hilaire, que les effets réels de la sévérité pontificale. Vous savez comme nous, leur dit ce grand Pape, que les évêques de votre province ont référé une infinité d'affaires au Siège Apostolique, & que ces causes lui étant portées par appel, selon l'ancienne coutume, il confirmoit ou annulloit les jugemens qui avoient été rendus. Mais Hilaire, troublant l'ordre établi dans les Eglises & la paix de l'épiscopat, a quitté cette route que nos ancêtres ont toujours tenue, & qu'ils ont si sagement ordonné de tenir; & tandis qu'il prétend vous soumettre à sa puissance, il se soustrait à celle de Pierre. Telle fut néanmoins l'économie de la religion instituée par le Fils de Dieu; afin que la vérité du salut parvint plus facilement à tous les peuples; il l'a fait annoncer par ses différens Apôtres: mais en même temps qu'il a voulu que ce ministère appartenant à eux tous, il en a fait le principal dépositaire, Pierre le premier d'entr'eux; pour que les dons du salut se répandissent en quelque sorte de la tête sur

le corps entier. C'est ainsi que le Pape rappeloit aux grands principes de l'union entre les différens successeurs des Apôtres. La Puissance impériale, de son côté, trouva la conduite de l'Evêque d'Arles si extraordinaire, que dans un rescrit donné, à cette occasion, par Valentinien, il est traité d'homme inquiet & séditieux, qui a offensé la majesté de l'Empire & la dignité du S. Siège; en sorte que la seule clémence du Pape lui laissoit encore la qualité d'évêque. C'est pourquoi, ajoute l'Empereur, afin qu'on ne donne aucune atteinte à l'économie de la religion, nous défendons que les évêques, tant des Gaules que des autres provinces, entreprennent rien contre l'ancienne coutume, sans la participation du Pape; mais que tout ce que l'autorité du Siège Apostolique a sage:ment réglé ou réglera, soit une loi pour eux. Ainsi, que tout évêque, cité à ce tribunal & refusant d'y comparoître, y soit forcé par le Gouverneur de la Province.

S. Hilaire n'attendit pas qu'on en vint à ces extrémités contre lui, & se mit en devoir d'apaiser le Souverain

Pontife. Sans renoncer tout-à-fait à ses droits prétendus, il les défendit avec la modestie & la douceur convenable, envoya ses mémoires à Rome par les Evêques de Digne & d'Uzez, & recommanda l'affaire au Préfet Auxiliaire qui étoit sur les lieux.

Quelle que fût la vénération de ce Seigneur pour les vertus du Saint Archevêque, il ne put approuver une constance qui avoit quelque apparence d'opiniâtreté. Il ne l'attribua point à l'arrogance, parce qu'il connoissoit la candeur & la simplicité des mœurs de son saint ami : mais cette sorte de franchise, lui dit-il en lui répondant, n'est pas du goût de tous les hommes; & les oreilles des Romains ont je ne fais quoi de plus délicat encore & de plus susceptible que les autres. Faites-moi le plaisir de vous y prêter un peu davantage : vous y gagnerez beaucoup. Il y a toute apparence, qu'Hilaire suivit ce sage conseil; du moins il n'est plus question après cela, dans son histoire, que des fruits d'un zele paisible, & d'autant plus efficace qu'il se concentra dans le troupeau commis à ses soins. La mort qui l'enleva peu

d'ann
tieme
les pl
de to

Les
Evêqu
dans
doit
bres
barqu
d'un
bileré
pour
d'un
& fo
retra
glise
l'héré
l'ami
rous
porté
d'ou
un c
rine
de D
n'éta
bliqu
comm
que

d'années après, dans la quarante-huitième de son âge, excita les regrets les plus vifs, & fut suivie des éloges de tous les écrivains ecclésiastiques.

Les préventions passageres du Saint Evêque d'Arles ne troublèrent point dans les Gaules la bonne harmonie qui doit régner entre le chef & les membres de l'Eglise. Mais bientôt après, la barque de Pierre fut battue, en Orient, d'un si furieux orage, que toute l'habileté de Léon parut à peine suffisante pour la gouverner. Eutychès, Abbé d'un monastere près de Constantinople, & fort avancé en âge, du sein de sa retraite & de son obscurité, mit l'Eglise toute en feu. Son zele ardent contre l'hérésie de Nestorius lui avoit acquis l'amitié de S. Cyrille, comme de tous les plus illustres prélats, & avoit porté sa réputation jusqu'à Rome, d'où le Pape Léon le regardoit comme un des principaux soutiens de la doctrine orthodoxe dans l'Orient. Eusebe de Dorylée en Phrygie, le même qui, n'étant qu'avocat, avoit interrompu publiquement Nestorius, quand celui-ci commença à prêcher ses erreurs, & que cet amour de la religion avoit fait

Leon. Ep.

[Conc. Calc.
28. 1. p. 150.

élever à l'épiscopat, s'étoit lié avec Eurychès d'une amitié fort étroite, par la conformité des mêmes sentimens contre les Nestoriens. Mais il s'aperçut dans ses fréquens entretiens avec lui, que le zele de l'austere vieillard provenoit moins d'un amour ardent pour la vérité, que de l'amertume emportée de son tempérament; qu'en évitant un précipice, il donnoit aveuglément dans le précipice opposé; & qu'il renouveloit, avec l'hérésie d'Apollinaire, les impiétés mêmes de Valentin. Long-temps il s'efforça de le ramener à la bonne voie. Le trouvant toujours d'une roideur inflexible, non seulement il rompit avec cet ami dangereux, mais il ne vit plus en lui que d'ennemi de l'Eglise, & se rendit son accusateur. Tout ceci se passoit l'an 448. Comme il étoit survenu, dans le même temps, quelques différends entre des évêques de Lydie, on tint un concile à Constantinople, afin de les terminer. L'Evêque de Dorylée profita de la conjoncture, pour faire sa dénonciation.

Le S. Patriarche Flavien, du caractère le plus pacifique, fut affligé de

la dé
de tro
repré
veau
cipau
que l
encore
avoit
falloit
privée
gerous
qui n
funeste
étoit
temps
lée, c
tion q
procée
rectio
peine
ce qu
tentat
cité;
dus
réput
super
pit &
citati
se fa

la démarche d'Eusebe, qu'il accusa de trop de vivacité; & souvent il lui représenta le danger d'agiter de nouveau l'Eglise, & d'aliéner un des principaux ennemis de Nestorius, tandis que le feu du Nestorianisme couvoit encore sous la cendre; que si Eutychès avoit des opinions dangereuses, il falloit le désabuser par des conférences privées, sans faire un éclat plus dangereux encore que la dissimulation, & qui ne pouvoit manquer de causer un funeste scandale. Dans le fond, le mal étoit trop grand pour être plus longtemps dissimulé. L'Evêque de Dorylée, qui n'avoit pas moins de pénétration que d'ardeur, qui d'ailleurs avoit procédé par tous les degrés de la correction fraternelle, n'eut point de peine à faire sentir au Patriarche tout ce qu'on risquoit par des délais & des tentatives inutiles. Eutychès fut donc cité; mais avec tous les ménagemens dus à son grand âge, ainsi qu'à sa réputation de zèle & de vertu. Le superbe vieillard ne montra que du dépit & de l'aigreur. Il résista aux trois citations canoniques, sous prétexte qu'en se faisant moine, il étoit entré dans

son monastere comme dans son tombeau, pour n'en plus sortir.

Cependant il profita des momens, pour grossir & lier sa partie ; envoya dans tous les monasteres de Constantinople un écrit à signer, contenant ses pernicieuses opinions ; ne dissimula point qu'il s'agissoit de se liguier contre le Patriarche, & d'empêcher, qu'après avoir accablé un abbé, il ne tombât sur les autres. Mais ceux-ci, sans avoir la présomption ni la renommée de ce rigoriste séditieux, étoient beaucoup mieux fondés que lui dans les vrais principes de la religion ; ils refuserent de signer ; parce qu'il ne leur appartenoit pas, déclarerent-ils, mais aux seuls évêques, de juger de la foi.

Du reste, Eutychès se retrancha, devant les dépurés du Concile, sur les lieux communs & les moyens de défense les plus vagues ; qu'il étoit surprenant qu'on attaquât la foi d'un homme qui avoit combattu toute sa vie contre l'erreur ; qu'une pareille accusation se détruisoit par elle-même, & par le nom de son auteur ; que c'étoit manifestement l'ouvrage de la haine & de toute l'animosité qui a coutume

coutume
qu'il
ciles
renoi
Ce
l'imp
qu'il
venoi
de fa
purés
trop
niere
que c
saints
blable
teroit
rudior
sûres
d'Eph
Ce
prisé
appan
ques
font
avoit
alors
tant
servo
tion
T

courume de succéder à l'amitié trahie, qu'il étoit sincèrement attaché aux Conciles de Nicée & d'Ephese, & s'en tenoit à ce qu'avoient établi les Peres. Ce zélateur mal-adroit eut cependant l'imprudence d'en dire beaucoup plus qu'il ne vouloit, ou qu'il ne lui convenoit. Trompé par quelque espérance de faire goûter ses sentimens aux députés du Concile, il s'expliqua sans trop de mystere, au moins d'une maniere indirecte : puis il dit nettement, que quand on lui feroit voir dans les saints docteurs quelque chose de semblable à ce qu'il rejetoit, il ne l'adopteroit pas pour cela ; parce qu'il n'étudioit que les Ecritures, comme plus sûres que l'exposition des Peres même d'Ephese & de Nicée.

Cet orgueilleux Sectaire se sentoit prisé & protégé des Grands. Outre les apparences de la sainteté, dont quelquefois ceux qui la pratiquent le moins sont le plus facilement la dupe, il avoit pour lui l'Eunuque Chrysale, alors tout-puissant à la Cour, & d'autant plus vis sur cette affaire, qu'il servoit tout à la fois, & son affection pour Eutychès son parrain, si

ce titre en peut inspirer à de pareils fideles, & son ressentiment contre l'E-vêque Flavien, monté depuis peu sur la chaire patriarchale. Au moment de son exaltation, l'Eunuque lui avoit fait demander des Eulogies pour l'Em-pereur ; & le Patriarche avoit envoyé de ces pains bénits, qu'on appelloit communément Eulogies. Ce n'étoit pas là le compte de cette ame vénale & sordide : il s'expliqua plus clairement, & dit que c'étoit de l'or qu'il falloit. Flavien ayant répondu qu'il n'avoit d'or que celui de l'Eglise, lequel étoit consacré au culte divin ou aux besoins des pauvres, & s'en tenant là avec une invariable fermeté, Chrysaphe ne le lui pardonna jamais. D'ailleurs le Patriarche étoit attaché à la Prin-cesse Pulquerie qui venoit d'essuyer une disgrâce, & dont la retraite seule fai-soit la puissance du nouveau favori. La Princesse n'ayant pu, par tous ses re-proches, corriger le Prince son frere de son inapplication, elle voulut lui donner une leçon capable de faire im-pression, & n'y réussit que trop bien. Elle dressa, en bonne forme, un acte de vente de l'Impératrice Eudoxie, &

le pr
lire,
fit d
que p
aimo
pouv
ne t
quéri
lui,
signé
peu l
veme
pérat
dose
man
donn
qu'el
ment
prop
son
où
faire
avoit
tiren
dres
à la
C
mes
prot

e pareils
ntre l'E-
s peu sur
ment de
ui avoit
our l'Em-
t envoyé
appeloit
étoit pas
énale &
irement,
il falloit.
n'avoit
quel étoit
besoins
là avec
hrysaphe
D'ailleurs
la Prin-
suyer une
eule fai-
avori. La
s ses re-
son frere
oulut lui
faire im-
op bien.
un acte
oxie, &

le présenta à Théodose, qui signa sans lire, selon la coutume. Aussi-tôt elle fit disparoître l'Impératrice, sous quelque prétexte détourné. L'Empereur, qui aimoit tendrement sa femme & ne pouvoit rester long-temps sans la voir, ne tarda point à la demander. Pulquerie fit réponse qu'elle n'étoit plus à lui, & produisit l'acte de sa vente bien signé. C'étoit là sans doute pousser un peu loin la plaisanterie. Elle piqua vivement l'Empereur, & plus encore l'Impératrice, qui se crut méprisée. Théodose, dans le premier emportement, manda le Patriarche, & lui dit d'ordonner Pulquerie diaconesse, afin qu'elle ne se mêlât plus du gouvernement. Mais Flavien la fit avertir à propos. Elle se retira dans une maison de campagne, au bord de la mer, où elle resta assez long-temps, pour faire connoître le besoin que l'Empire avoit d'elle. L'Evêque & l'Eglise sentirent, encore mieux que les autres Ordres de l'Etat, le vide qu'elle faisoit à la Cour.

Cependant la marche régulière & mesurée du Concile déconcertoit les protecteurs d'Eutychès. La Cour lui fit

dire de comparoître, en lui promettant une escorte & tout ce qui conviendrait pour une pleine sûreté. C'est pourquoi, à la troisième citation, qui se fit un Mercredi dix-sept de Novembre, il prit le parti de demander un délai pour le reste de la semaine, ou jusqu'au Lundi suivant. Dès le seize, il avoit envoyé quelques-uns de ses moines, pour faire une sorte d'excuse sur l'accablement de son chagrin & sa mauvaise santé, qui lui enlevoient, dit-on, le sommeil, & l'avoient particulièrement tourmenté la nuit précédente. Flavien, comme Président du Concile, répondit d'une manière à faire connoître toute la bonté de son ame & la pureté des intentions qui dirigeoient ses procédés.

Conc. Calc.
act. 1. p. 206.

Nous ne pressons pas, dit-il, l'Archimandrite, au delà de ce que comportent ses forces ou sa foiblesse : nous ne sommes ni cruels ni déraisonnables. C'est à Dieu de donner la santé, & à nous d'attendre que votre Abbé se porte mieux. En venant ici, il trouvera dans nous autant de peres & de freres : il ne nous est pas inconnu ; que dis-je ? il est notre ami. S'il est

venu
rius,
il pa
mêm
jets à
sonna
de h
il n'y
avec
Je l'a
que v
sûre,
aux f
les co
dispe
son a
Mais
accus
peut
que
pouvo
Or
& Eu
Ainsi
de la
vint à
soldat
Préto
tectio

venu autrefois pour confondre Nestorius, avec quel empressement ne doit-il pas venir pour se disculper lui-même? Nous sommes hommes & sujets à l'erreur. Combien de grands personnages se sont trompés? Il n'y a point de honte à quitter la voie mauvaise, il n'y en a qu'à y persévérer. Qu'il vienne avec confiance. Nous excusons le passé. Je l'ai connu & chéri, avant même que vous le connussiez. Qu'il nous assure, pour l'avenir, de se conformer aux sentimens des Peres & de ne plus les contredire. Cette démarche est indispensable. Veux-je sa perte? Veux-je son avilissement? Dieu n'en garde! Mais vous connoissez le zele de son accusateur, auprès de qui le feu même peut paroître froid. Dieu fait tout ce que j'ai fait pour le modérer. Que pouvois-je davantage?

On prit en effet le parti d'attendre, & Eutychès enfin celui de comparoître. Ainsi, le Lundi, 22 Novembre, jour de la septieme & derniere session, il vint avec une troupe nombreuse de soldats, de moines, d'officiers du Prétoire, sous la conduite & la protection du Patrice Florent, qui eut ordre

exprès d'assister au Concile à titre de défenseur de la foi. Quelque désagréable que cet appareil fût aux Peres, on ne laissa pas de faire des acclamations pour l'Empereur : ce qui montre qu'elles n'étoient ordinairement que de pure cérémonie. Du reste on ne mollit point. On plaça au milieu de l'assemblée l'accusé & l'accusateur, debout l'un & l'autre ; & on lut le journal de ce qui s'étoit passé jusque-là. Quand on en vint aux points importans de la foi d'Eutychès, le Patrice lui voulut demander si telle étoit sa croyance. Mais l'Evêque de Dorylée témoigna la crainte où il étoit, que l'accusé n'en fût quitte pour une profession de foi qui ne regardoit que l'avenir, sans qu'il fût question du passé, & que lui-même en conséquence ne passât pour calomniateur ; d'autant plus que l'Hérétique le menaçoit du bannissement, & qu'on nommoit déjà le désert d'Oasis, comme le plus affreux où l'on pût être relégué.

Le Patriarche dissipa cette alarme. La preuve des assertions précédentes d'Eutychès ayant été faite, Flavien se mit en devoir de les lui faire rétracter,

en
en
rép
nar
fr
que
toit
rét
n'é
ne
nar
Pat
le
est
div
lon
vou
No
sim
Jus
poi
de
ne
d'un
le S
Qu
con
Vo
fité

en lui demandant s'il reconnoissoit en J. C. l'union des deux natures. Cui, répondit-il, de deux natures. De deux natures après l'incarnation, reprit aussitôt Eusebe ? Le confessez-vous ? & que J. C. nous est consubstantiel, C'étoit là le nœud de la difficulté. L'Hérétique voulant l'é luder, repartit qu'il n'étoit pas venu pour disputer, & qu'il ne lui convenoit pas de raisonner sur la nature divine. Mais enfin, reprit le Patriarche, ne croyez-vous pas que le même J. C. Fils unique de Dieu, est consubstantiel à son Pere selon la divinité, & consubstantiel à nous selon l'humanité ? Quel péril trouvez-vous à confesser la même foi que nous ? Nous n'innovons rien, nous suivons simplement la doctrine de nos Peres. Jusqu'ici, répondit Eutychès, je ne l'ai point dit. Comme je crois que le corps de J. C. est le corps d'un Dieu, je ne soutiens pas que ce soit le corps d'un homme, mais un corps humain, le Seigneur s'étant incarné de la Vierge. Que s'il faut ajouter, qu'il nous est consubstantiel, je le répete d'après Votre Sainteté. C'est donc par nécessité, dit Flavien, & non selon votre

pensée, que vous confessez la foi? C'est, répondit-il, ma disposition présente. Avant ceci, comme je sais que le Seigneur est notre Dieu, je craignois de raisonner sur sa nature : mais puisque Votre Sainteté me le permet & me l'enseigne, je dis comme elle.

Cette étrange modestie piquant jusqu'à ses protecteurs, le Patrice lui demanda, s'il croyoit, ou non, que notre Seigneur, après l'incarnation, fût de deux natures. Eutychès répondit qu'il reconnoissoit deux natures avant l'union, mais qu'après l'union, il n'en confessoit qu'une. Alors fatigué du style énigmatique de ce moine artificieux, qu'on n'avoit même réduit à s'expliquer de la sorte qu'après de longs pourparlers, le Concile lui déclara qu'il falloit anathématiser nettement tout ce qui étoit contraire à la doctrine qu'on venoit de lui proposer. Je vous ai dit, répliqua-t-il, que je ne tenois point ci devant cette doctrine. A présent que vous l'enseignes, je suis mes Peres. Mais je n'ai point vu cela clairement dans l'Écriture; & les Peres mêmes ne l'ont pas tous enseigné. Malheur à moi donc, si je prononçois cet anathème! car

J'an
Tou
cria
lui-
le S
ne
ni
jug
de
pré
avo
par
Pe
Qu
fel
J.
est
ni
ril
av
ap
re
n
tr
r
y
r

foi? C'est,
présente.
que le Sei-
gnois de
s puisque
er & me
lle.

quant jus-
ce lui de-
que notre
ur de deux
il recon-
l'union,
n confes-
style éni-
ux, qu'on
liquer de
rparlers,
lloit ana-
qui étoit
venoit de
qua-t-il,
ant cette
l'ensei-
s je n'ai
s l'Ecri-
ont pas
oi donc,
me! car

j'anathématiserois les saints docteurs. Tous les évêques se leverent, en s'écriant avec indignation : Qu'il soit lui-même anathème. Flavien dit : Que le Saint Concile juge cet homme, qui ne veut ni confesser clairement la foi, ni se soumettre aux sentimens de ses juges. Puis revenant à son caractère de bonté & de douceur, il lui représenta qu'il étoit encore temps, en avouant sa faute, d'en obtenir le pardon. Le Patrice venant à l'appui : Pensez-y bien, Eutychès, lui dit-il, Quelle peine faites-vous de confesser avec l'égale deux natures en J. C., & que notre Rédempteur nous est consubstantiel? Le vieillard opiniâtre répondit : J'ai lu dans S. Cyrille & dans S. Athanase, que J. C. avoit deux natures avant l'union; mais après, ils n'en disent plus qu'une. Florent insista : Enfin confessez-vous deux natures après l'union? Eutychès repartit : Faites lire S. Athanase; vous verrez qu'il ne dit rien de semblable. Si vous ne croyez deux natures après l'union, dit Basile, Evêque de Séleucie, vous admettez un mélange & une confusion. Florent ajouta : Qui ne dit

pas deux natures, n'a pas la vraie foi.

Tout le Concile crut ne devoir pas pousser plus loin la longanimité, & se lexa en disant : On ne fait point croire par force ; mais la foi triomphe de l'orgueil & de la résistance. Longues années aux Empereurs, longues années aux protecteurs de la sainte doctrine ! L'Hérétique ne se rend pas ; cessez de le solliciter & de flatter son arrogance. Aussi-tôt l'Evêque Flavien prononça la sentence d'excommunication & de déposition, qui fut souscrite par trente-deux évêques, & par vingt-trois abbés, prêtres pour la plupart, & dont le plus vénérable étoit S. Marcel, chef des Acémetes.

Sur. ad 29
Decembr.

Ce Saint Abbé étoit né en Syrie, d'une famille puissante : mais ses parens étant morts, & l'ayant laissé maître de leurs grands biens à la fleur de son âge ; après les avoir partagés entre tous les nécessiteux, il étoit venu se renfermer à Constantinople dans le monastère de l'illustre S. Alexandre, dont il se montra le parfait imitateur. Ayant été forcé de lui succéder, il conservoit tout le recueillement & toute la modestie d'un simple religieux. Il

porta
distrib
biens
frere
admi
où l'
de l'
rêt,
mun
auxqu
par
en p
tante
loit
rès
glife.
C
& se
tant
les
tout
le C
appe
lexa
amb
fit
&
dan
per

porta le désintéressement au point de distribuer à d'autres monasteres les biens d'un nouvel héritage que son frere lui avoit laissé. Trait des plus admirables dans la vie cénobitique, où l'on se fait quelquefois un mérite de l'esprit même de rivalité & d'intérêt, quand il ne concerne que la communauté. Mais entre toutes les vertus, auxquelles le Ciel rendit témoignage par des miracles du premier ordre, en particulier par la résurrection éclatante d'un mort, l'Abbé Marcel signaloit sur-tout son horreur des nouveautés contraires à l'enseignement de l'Église.

Cependant Eutychés écrivit au Pape, Lup. Collect. c. 2. 2.
 & se prétendit injustement condamné, tant pour le fond des choses, que pour les formes & le procédé. Il avoit dit tout bas au Patrice Florent, comme le Concile de C. P. finissoit, qu'il en appelloit aux Conciles de Rome, d'Alexandrie & de Jérusalem. Ces paroles ambiguës & dites à la dérobée, il les fit valoir, comme un appel en regle; & l'on disputa vivement là-dessus, dans des conférences qu'ordonna l'Empereur, pour faire réviser les actes du

Concile, & en constater la fidélité. Chrysaſte, qui gouvernoit despotiquement l'Empire & l'Empereur, vouloit, à la faveur du trouble & de l'émotion des esprits, tirer Eutychès d'embarras. Mais toute sa ruse n'a servi qu'à rendre plus authentique ce monument de respect à l'égard des premiers juges de la foi, selon l'ordre de leurs sièges. Les lettres de Théodose à S. Léon, ménagées par le même favori, ne furent pas plus avantageuses au Novateur qu'il protégeoit. Il est vrai que le Pape, prévenu d'abord par les impostures du Sectaire & par une recommandation signée de l'Empereur, conçut quelque inquiétude au sujet du Concile de Constantinople, & qu'il la rémoigna par ses lettres au Patriarche Flavien. Mais celui-ci l'eut bientôt dissipée, en lui faisant dans sa réponse le récit net & abrégé de toute la suite de l'affaire. Eutychès, dit-il, veut renouveler les hérésies d'Apollinaire & de Valentin, soutenant qu'avant l'incarnation il y avoit deux natures en J. C., la divine & l'humaine, mais qu'il n'y en a plus qu'une depuis cette union; & que le corps du Sauveur, pris de

Conc. Calced. 1. Part.
c. 4.

Mar
mêm
qu'il
cond
prou
les p
ou l
vous
joign
vous
après
aussi
avec
nous
ressen
qu'à
dans
puissa
par v
ses m
Saint
dence
notre
impo
Pere
accou
la nô
cette
perer

Marie, n'est pas de notre substance, ni même consubstantiel à sa mere, quoiqu'il le dise un corps humain. Il a été condamné, sur les accusations bien prouvées de l'Evêque Eusebe, & sur ses propres réponses dans le Concile, où il s'est décelé lui-même, comme vous le verrez dans les actes que nous joignons à cette lettre. Il est temps que vous en soyiez instruit; puisqu'Euryches, après une condamnation aussi juste & aussi réguliere, loin de se réconcilier avec Dieu par la pénitence, loin de nous consoler dans la douleur que nous ressentons de sa perte, ne s'occupe qu'à mettre le trouble & la zizanie dans notre Eglise & à soulever les puissances contre elle. Nous voyons par vos lettres, qu'il a fait parvenir ses mensonges jusqu'aux oreilles de Votre Sainteté, à qui, dit-il avec impudence, il a interjeté appel lors de notre jugement. Que cette nouvelle imposture vous engage, Très-Saint Pere, à repousser, avec votre vigueur accoutumée, l'injure de l'Eglise & la nôtre. Faites votre propre cause de cette affaire; affermissez la foi de l'Empereur, & mettez le sceau de vos dé-

crets à une condamnation très-canoniquement prononcée. On fait courir le bruit d'un plus grand Concile : mais qu'est-il besoin d'un Concile nouveau, qui dans les conjonctures présentes peut troubler toutes les Eglises ? Cette cause n'a plus besoin que du concours de votre suffrage & de votre autorité. Ce Concile dont le bruit couroit en Orient, & que Flavien, avec les autres évêques orthodoxes, ne jugeoit nullement nécessaire en cette rencontre, étoit néanmoins un Concile œcuménique. Mais on étoit persuadé que le Concile particulier de Constantinople, confirmé par le Pape, & reçu des autres Eglises, avoit un droit égal à la soumission du jugement de tous les fideles. La lettre de Flavien, jointe aux actes de Constantinople, fit échouer l'entreprise de l'Hérésiarque du côté de l'Eglise Romaine.

Mais il ne se rebuta point. Ce moine hypocrite, qui faisoit scrupule de mettre le pied hors du monastere, se tourna de tous les côtés ; & prenant, avec l'esprit de l'hérésie, celui de la ruse & de l'intrigue, il s'avisa d'écrire à l'Evêque de Ravenne, pour l'engager

dans
le f
gnar
outr
donn
Nov
riale
là plu
rien
plus
foi,
rares
qu'il
amer
cripti
main
étoit
rend
loi di
qu'il
confia
mettr
Roma
tres q
y don
cherch
mier
qu'il
seil j

dans son parti. Cette ville étoit alors le siège de l'ancien Empire. En gagnant l'Evêque Pierre - Chrysologue, outre que son mérite extraordinaire donnoit un grand éclat à sa secte, le Novateur se flatta que la Cour Impériale d'Occident lui deviendroit par là plus favorable même que celle d'Orient. Mais le S. Evêque étoit encore plus humble & plus ferme dans la foi, que distingué par son rang & ses rares talens. Il répondit à Eurychès, qu'il n'avoit pu lire sa lettre sans un amer chagrin; que la loi de la prescription, prévalant dans les choses humaines par le laps de trente ans, il étoit bien étrange qu'on fût en différend après tant de siècles, contre la loi divine, sur la génération de J. C.; qu'il ne pouvoit mieux répondre à sa confiance, qu'en le pressant de se soumettre aux enseignemens du Pontife Romain, puisque le Prince des Apôtres qui gouverne le Siège Apostolique, y donne la vraie foi à ceux qui la cherchent; que lui-même étoit le premier à faire ce qu'il conseilloit, & qu'il ne s'ingéreroit jamais dans un pareil jugement, sans le consentement

Conc. Calc.
 P. 1. c. 35.

de l'Evêque de Rome. Ce n'est pas là ce que demandoit l'Hérésiarque : il réussit mieux auprès de Dioscore.

Une dissimulation de système plus que de caractère, & une suite bien combinée d'artifices, avoient porté cet homme dangereux sur la chaire patriarcale d'Alexandrie : hypocrite tout différent d'Eutychès, & qui, sans s'astreindre, comme ce suborneur austere, aux observances extérieures & pénibles de la vertu, avec une mondanité & un faste tout séculier, des mœurs plus qu'équivoques, des injustices criantes & de vraies concussions, se donnoit pour un Saint, extorquoit jusqu'aux témoignages de l'estime & de la vénération, par la terreur de son despotisme, & par les manœuvres d'une foule de tyrans subalternes, qu'attachoit à son sort le goût des mêmes vices & l'assurance de l'impunité : génie entreprenant, d'une obstination indomptable, d'une audace que n'arrêtoit pas la perspective des extrémités les plus funestes; tel enfin qu'il le falloit pour donner de la célébrité aux rêveries d'un enthousiaste obscur, & pour en couvrir le ridicule. Celui-ci ne pouvoit mieux

choisir
prélats ;
connoiss
pour fa
mauvai
tôt con
qui l'i
toutes
que les

Pour
ciliât a
la brou
pératrie
trop bi
ligence
la jalo
même
serven
traitan
cie fé
Novat
Diosco
de pr
avoit
génim
favori
prend
déclar
Eutyc

choisit son protecteur parmi tous les prélats; & déjà l'Eunuque Chryfaphe connoissoit assez l'Evêque d'Alexandrie, pour fonder sur lui le succès de ses mauvais desseins contre l'Eglise, ou plutôt contre la Princesse Pulquérie : ce qui l'intéressoit bien autrement que toutes les affaires ecclésiastiques, & que les idées creuses d'un faux dévot.

Pour empêcher qu'elle ne se réconciliât avec l'Empereur, il s'efforça de la brouiller de plus en plus avec l'Impératrice : en quoi il ne réussit que trop bien. Il arriva de cette mésintelligence, & plus encore peut-être de la jalousie naturelle dont les femmes même du plus grand mérite ne se préservent pas toujours, que Pulquérie traitant Eutychès en hérétique, Eudocie se déclara ouvertement pour ce Novateur. Chryfaphe, qui connoissoit Dioscore, ne se donna pas la peine de prendre des détours dans ce qu'il avoit à lui proposer. Il lui écrivit ingénûment, qu'il lui promettoit de le favoriser en toute occasion, s'il vouloit prendre la défense d'Eutychès & se déclarer contre Flavien. En même temps Eutychès référa son affaire à Dioscore,

Nicéphor.
L. XIV. C. 47.

& le pria d'en connoître. Dioscore écrivit aussitôt à l'Empereur, qu'il falloit assembler un concile universel : ce qu'il obtint facilement, ayant pour lui le favori & l'Impératrice.

Le Concile fut convoqué pour le premier jour du mois d'Août, & l'ordre signifié à Dioscore, de choisir dix métropolitains de sa province, autant d'évêques capables de soutenir la foi, & de se rendre avec eux à Ephese. On donna des ordres aussi peu canoniques pour les autres provinces; c'est-à-dire qu'on n'admit pas généralement les prélats, à raison du caractère épiscopal, qui seul les constitue juges de la doctrine; mais sous certaines conditions, & moyennant certaines qualités dont l'examen donnoit lieu d'exclure tous ceux qu'on voudroit. Quant à ceux qu'on craignoit particulièrement à cause de leurs lumières & de leur opposition marquée à la nouvelle doctrine, tels que le célèbre Théodore, on eut la précaution de les exclure nommément, sous le prétexte imposant qu'ils penchoient vers l'hérésie des Nestoriens. Sous le même prétexte, & de peur, disoit-on, que les auteurs de Nestorius ne cabalassent pour

Péle
l'Em
acte
qu'in
de p
voir
O
mule
célèb
de l'
ces
nât
donc
une
ver
dofe
dans
fant
a re
tolic
dell
pre
de
gar
circ
&
pér
bic
vo

l'élection d'un président de leur parti, l'Empereur nomma Dioscore, par un acte de pleine autorité, aussi irrégulier qu'injurieux au Pape, à qui le droit de présider aux Conciles généraux n'avoit jamais été contesté.

On ne pouvoit néanmoins se dissimuler, que ce seroit un attentat de célébrer un Concile œcuménique à l'insu de l'Evêque de Rome, & que dans ces conjonctures il falloit qu'il y donnât son consentement. On lui annonça donc la convocation, en le priant avec une déférence artificieuse de s'y trouver lui-même. La religion de Théodose, dit à ce propos Saint Léon dans son épître au Concile, lui faisant respecter l'institution divine, il a recouru à l'autorité du Siège Apostolique pour l'exécution de son pieux dessein, comme s'il eût désiré apprendre la vérité de la propre bouche de Pierre. Mais le sage Pontife n'eut garde de sortir de Rome dans ces circonstances. Outre l'usage contraire & les raisons générales, son esprit pénétrant & juste lui laissoit entrevoir bien d'autres inconvéniens. Il auroit voulu même empêcher ce fatal Con-

Leon. Epist.
xv. edit. Par.
1671.

Dioscore
u'il falloit
: ce qu'il
r lui le fa-
pour le
& l'ordre
oisir dix
, autant
r la foi,
Ephese.
eu cano-
es; c'est
tralement
re épisco-
de la doc-
nditions,
tés dont
ous ceux
ux qu'on
cause de
ion mar-
ls que le
écaution
s le pré-
ent vers
e même
que les
ent pour

cile ; & il fit tout son possible , mais inutilement , pour faire changer de résolution à l'Empereur , au moins quant au lieu de l'assemblée. Il crut enfin qu'il y auroit encore plus de danger à s'y opposer absolument , & il envoya trois légats , Jule Evêque de Pouzzoles , avec le Prêtre René , & le Diacre Hilarus. C'est alors qu'il écrivit à Flaviens de C. P. cette épître admirable , que refusa même de lire ce faux Concile , & qui fut reçue ensuite du S. Concile de Calcédoine comme un oracle émané de la bouche même de Pierre. De bons auteurs citent des prodiges pour l'accréditer davantage , & ils prétendent que le Prince des Apôtres influa dans sa rédaction , autrement que par la protection spéciale dont il favorise l'Eglise Romaine : mais la seule inspection de ce divin monument suffit pour le faire apprécier autant qu'il le mérite.

Le Saint Pontife commence par faire remarquer l'ignorance & le peu de droiture d'Eutychès. Quelle intelligence des Ecritures , dit-il , peut-on supposer à cet étrange Docteur , qui paroît ignorer les premiers articles du

Leon. Epist.

x.

Symbol
 tous ce
 baptême
 par cet
 fait , n
 de nos
 ceux qu
 que lui
 de cet
 soit , c
 pour
 que lui
 chose
 par laq
 de croi
 & en J
 gneur
 l'opéra
 le To
 que so
 fils , c
 Vierge
 ginité
 veilleu
 tion
 rien ô
 ce fil
 n'en
 uotre

Symbole? Ce qu'on fait confesser à tous ceux qui sont régénérés par le baptême, n'a pas encore été compris par cet imprudent vieillard, qui ne sait, ni concevoir des pensées dignes de nos augustes mystères, ni écouter ceux qui sont plus sages & plus doctes que lui. Ne semble-t-il pas que c'est de cet endurci que le Psalmiste disoit, qu'il avoit refusé d'entendre, pour se dispenser de bien agir? Et que lui eût-il fallu écouter? Rien autre chose que cette formule ordinaire, par laquelle les fideles font profession de croire en Dieu le Pere tout-puissant, & en J. C. son fils unique, notre Seigneur, né de la Vierge Marie, par l'opération du S. Esprit. Confesser que le Tout-puissant est pere, c'est dire que son fils lui est consubstantiel, ce fils, ce même fils qui est né de la Vierge, sans aucune lésion de la virginité, par l'opération pure & merveilleuse de l'Esprit-Saint. La génération temporelle n'a rien ajouté, ni rien ôté à la génération éternelle. Mais ce fils engendré de toute éternité, n'en a pas moins pris dans le temps notre nature, qu'il a ainsi rendue la

fienne , en se rendant lui-même con-
substantiel à nous. Sans quoi la domi-
nation de la mort & du péché , ou
la puissance de Satan , n'auroit pu être
détruite ; c'est-à-dire que la nature di-
vine & la nature humaine ont été unies
dans la personne de J. C. , afin que
le même Médiateur pût satisfaire en
souffrant & en mourant , & demeu-
rât cependant immortel & impassible.
Après ce début , Léon établit sur l'Ecrite-
ture toutes ces vérités capitales qui
font la substance & la base du chris-
tianisme ; il les développe , il les pré-
sente sous toutes leurs faces ; il les
manie avec tant d'aisance , de noblesse
& d'exactitude , qu'on imagine plutôt
entendre l'Apôtre Pierre ou Paul , qu'un
Docteur encore revêtu d'une chair mor-
telle :

Notre Médiateur , reprend-il en-
suite , a véritablement dans sa personne
tout ce qui est naturellement en nous ,
tout ce qu'il y a mis en nous créant ,
& qu'il vouloit réparer en nous rachet-
tant. Mais il n'a point ce que le Ten-
tateur y a sur-ajouté. Il a pris la forme
de l'esclave ou du pécheur , & non la
souillure du péché ; il a relevé la bas-

seffe de
Divini
le Maî
rels a v
la mort
ce , ma
ricorde
les pro
a perdu
ture di
grace c
maine
qu'elle
véritab
immua
qu'avan
Verbe
il est
été fait
nous. Il
& suje
ception
ont ét
rien n
relle m
naissan
la puiss
la bass
nel cé

sse de l'humanité, sans dégrader la
 Divinité. L'anéantissement par lequel
 le Maître & le Créateur des immor-
 tels a voulu devenir un homme sujet à
 la mort, est, non pas un défaut de puis-
 sance, mais un effort tout-puissant de misé-
 ricorde; de sorte qu'en prenant toutes
 les propriétés de notre nature, il n'en
 a perdu aucune de la sienne. La na-
 ture divine n'est point altérée par la
 grace qu'il nous a faite; la nature hu-
 maine n'est pas absorbée par la dignité
 qu'elle a reçue; il est devenu aussi
 véritablement homme, qu'il demeure
 immuablement Dieu. Il est Dieu, puis-
 qu'avant tout commencement étoit le
 Verbe, & que le Verbe étoit Dieu:
 il est homme; puisque le Verbe a
 été fait chair, & qu'il a conversé parmi
 nous. Il est homme, né d'une femme,
 & sujet à toutes nos infirmités, à l'ex-
 ception du péché; mais toutes choses
 ont été faites par lui, & sans lui
 rien n'a été fait. Sa naissance tempo-
 relle marque la nature humaine; cette
 naissance, tirée d'une vierge, manifeste
 la puissance divine. C'est un enfant dans
 la bassesse du berceau, & c'est l'Eter-
 nel célébré au plus haut des cieux.

Hérode le cherche, pour le mettre à mort ; mais les Mages viennent du fond de l'Orient , pour l'adorer. Il reçoit, comme un pécheur , le baptême de Jean ; & dans le même instant, le Dieu trois fois Saint le déclare son fils bien-aimé. Comme homme , il est tenté par Satan ; comme Dieu , il est servi par les Anges. Il est visiblement de l'homme d'éprouver la faim , la soif , la lassitude , le besoin de vêtements & de sommeil ; mais il est incontestablement d'un Dieu , de rassasier cinq mille personnes avec cinq pains, de donner le breuvage qui étanche à jamais la soif, de marcher sur les flots , & de commander aux tempêtes. Il n'est pas d'une même nature, de pleurer la mort d'un ami & de le ressusciter ; d'expirer sur un gibet & de mettre toute la nature en deuil, d'obscurcir le soleil, de faire trembler la terre , de briser & les rochers & les cœurs endurcis au crime , & d'ouvrir au scélérat contrit la porte du Ciel. Depuis que le Fils engendré avant tous les temps a reçu dans le temps une naissance nouvelle, il existe un nouvel ordre de choses. Celui qui est invisible

invisible
sible
s'est n
tion ;
comme
qui so
encore
l'...fini
enfant
bres so
s'est r
Ain
vent-e
il n'y
constat
nature
lui fait
qu'une
dire a
plus g
cette u
qué, t
ios Syr
est de
de Di
qu'il a
qu'il n
humain
terre a
To

invisible de sa nature, s'est rendu visible à la nôtre; l'incompréhensible s'est mis à la portée de notre conception; le Principe de tous les êtres a commencé d'être; le Maître des choses qui sont & de celles qui ne sont pas encore, a pris la forme d'un esclave; l'Infini s'est renfermé dans le corps d'un enfant; l'impassible s'est revêtu de membres souffrans; & l'Auteur de la vie s'est rendu sujet à la mort.

Ainsi les choses opposées se trouvent-elles réunies; & quoiqu'en J. C. il n'y ait qu'une personne, il y reste constamment & sans nul mélange deux natures distinctes. Autre est celle qui lui fait dire: *Le Pere & moi ne sommes qu'une même chose*; & celle qui lui fait dire aussi véritablement: *Le Pere est plus grand que moi*. C'est à cause de cette unité de personne, qu'il est marqué, tant dans les Ecritures que dans les Symboles, que le Fils de l'homme est descendu du Ciel, & que le Fils de Dieu a pris chair de la Vierge, qu'il a été crucifié & enseveli, quoiqu'il ne l'ait été que dans la nature humaine. Quand il conversoit sur la terre avec ses disciples, il demanda

à ses Apôtres ce qu'ils croyoient du Fils de l'homme, c'est-à-dire de lui-même, qu'ils voyoient revêtu d'une chair mortelle. Pierre prenant la parole, lui dit qu'il étoit le Christ, fils du Dieu vivant; le reconnoissant Dieu & Homme tout à la fois. Après sa résurrection, il fit remarquer, par les vestiges de ses plaies, que son corps étoit réel, sensible, palpable; & en même temps il entra, les portes fermées, dans l'endroit où se cachotent ses disciples, leur donna le Saint-Esprit, l'intelligence des Écritures, le don des miracles: & il montra ainsi dans sa personne les deux natures unies & distinctes. Sur quoi donc est appuyé celui qui ne veut pas que le Fils de Dieu ait véritablement notre nature? Qu'il tremble, le téméraire Eutychès, à ces paroles de Saint Jean: *Tout esprit qui confesse que J. C. est venu dans la chair, est de Dieu; & tout esprit qui divise J. C., n'est pas de Dieu, mais un Antechrist.* Or qu'est-ce que diviser J. C., si ce n'est en retrancher la nature humaine? Cette erreur ruineuse anéantit la passion du Sauveur & la vertu de son sang.

S.
 en re
 évêq
 juger
 pond
 recon
 avant
 secon
 l'atter
 rien
 m'éto
 vant
 conda
 qu'il r
 que le
 tures
 tenir
 plus d
 lui fa
 à se
 usez
 gence
 gée, c
 par s
 doctri
 meuse
 lise a
 rappo
 Ell

S. Léon termine enfin son épître, en relevant ce qui avoit échappé aux évêques assemblés à Constantinople pour juger Eutychès. Le Novateur avoit répondu à leurs interrogations, qu'il reconnoissoit deux natures en J. C. avant l'union, & une seule après. Cette seconde impiété avoit tellement attiré l'attention des Peres, qu'ils n'avoient rien prononcé contre la première. Je m'étonne, leur dit à ce sujet le saint Pontife, que vous n'avez pas condamné un pareil blasphème; puisqu'il n'y a pas moins d'impiété à dire, que le Fils de Dieu étoit de deux natures avant l'incarnation, que de soutenir, qu'après l'incarnation il n'en a plus qu'une. Ne manquez donc pas de lui faire rétracter cette erreur, s'il vient à se convertir. En ce cas néanmoins, usez avec lui de toute sorte d'indulgence. La foi n'est jamais mieux vengée, que quand l'erreur est condamnée par ses propres auteurs. Telle est la doctrine de l'épître à Flavien, assez fameuse & assez éloquente, pour qu'on lise avec plaisir ce que nous en avons rapporté.

Elle étoit destinée à être lue dans

le Concile, comme un témoignage de la foi de l'Eglise Romaine ; ce qui n'empêcha point que le Pape n'instruisit particulièrement ses légats, ainsi que Julien, Evêque de l'île de Cos dans l'Archipel, chargé à C. P. des affaires de l'Eglise Romaine. Il lui en écrivit directement, & n'omit rien pour le mettre parfaitement au fait des questions agitées. Ici le savant Pontife revint encore à ce qu'Eurychès avoit avancé impunément jusque-là, touchant les deux natures du Fils de Dieu avant l'incarnation. Il craignoit que le Secrétaire n'imaginât que l'ame du Sauveur avoit préexisté dans le Ciel, avant d'être unie au Verbe dans le sein de la Vierge ; ce qui est contre la foi, dit le Pontife, & retombe dans l'opinion condamnée d'Origene ; que les ames ont existé & agi avant d'animer les corps. On peut observer en passant, combien la doctrine fut saine de tout temps dans l'Eglise Romaine ; ou combien la question de la préexistence des ames s'étoit éclaircie depuis les commencemens de S. Augustin, qui, avant son épiscopat, l'avoit crue soutenable.

La doctrine de S. Léon n'étoit pas

Leon. Epist.
xi.

seulen
encore
à la
ainsi
dans l
qui se
anéant
unies.
que le
chair
Verbe
la cha
seul J
d'auta
homme
de nat
perfor
Le
autres
procha
gea au
que le
il se n
excuse
en pe
assisto
par ce
Pape
Diosco

seulement exacte & profonde ; il favoit encore la rendre sensible , & la mettre à la portée de tous les esprits. C'est ainsi qu'il explique , par ce qui se passe dans les hommes , l'union hypostatique qui se fait des natures en J. C. sans anéantissement d'aucune des substances unies. Après avoir dit à Julien de Cos , que le Verbe ne s'est pas changé en chair par l'incarnation , ni la chair en Verbe , il ajoute : Que le Verbe , avec la chair & l'ame humaine , fasse un seul J. C. ; c'est ce que nous croyons d'autant plus facilement , qu'en chaque homme la chair & l'ame , qui sont de natures dissemblables , font une seule personne.

Le sage Pontife écrivit à plusieurs autres personnages , relativement au prochain Concile ; mais il n'en ménagea aucun avec plus de circonspection que le foible Théodose , à qui même il se mit en devoir de faire agréer ses excuses sur ce qu'il ne se rendoit pas en personne à Ephese , & qu'il n'y assistoit que par ses légats. Il paroît par cet endroit de la lettre , que le Pape ignoroit encore la nomination de Dioscore à la présidence du Concile ,

ou qu'il se promettoit au moins, que, malgré cette nomination illégitime, on ne manqueroit pas de déférer cet honneur aux Légats Apostoliques. Mais tout fut aussi irrégulier dans ce Concile, que la maniere d'y présider. L'objet pour lequel on l'assembloit, savoir les questions de foi, n'y fut pas traité. On ne prit pas le témoignage des évêques, sur la doctrine reçue dans leurs Eglises. On n'eut pas plus d'égard pour le Chef de l'Eglise Universelle : on ne daigna pas seulement lire les lettres Pontificales, d'un si grand poids dans le Concile précédent, & que nous verrons bientôt celui de Calcédoine recevoir avec tant de vénération. Dans la célébration même, tout ne respira que la confusion, l'emportement, & la violence ; en sorte que ce Conciliabule parut une assemblée de brigands, plutôt que d'évêques. Aussi n'a-t-on cru pouvoir en donner une idée plus juste, qu'en le nommant le brigandage d'Ephefe.

Conc. Calc.
Act. 1. pag
118

Il avoit été convoqué pour le premier d'Août 449, & il s'assembla le 8 du même mois. Cent trente évêques d'Orient s'y trouverent, avec Dioscore,

présid
de l'Es
fois a
des L
mais
place.
Jérufa
Flavier
ainsi q
du Pa
tant p
faction
sée à l
tantinc
reurs,
on fit
des m
Barfun
core,
tron. S
porté,
plutôt
en cet
la sépa
mes,
gnée d
lui des
égalem
les cap

président sans autre mission que celle de l'Empereur. On voulut bien toutefois accorder le second rang à celui des Légats Romains qui étoit évêque : mais tous trois refuserent d'y prendre place. On admit ensuite Juvénal de Jérusalem, Domnus d'Antioche, & Flavien de Constantinople, qui n'étoit ainsi qu'en cinquième lieu ; le rang du Patriarche de Constantinople n'étant pas encore bien établi, & la faction Eutychieenne nullement disposée à le favoriser. Les abbés de Constantinople, contraires aux nouvelles erreurs, ne furent point admis : mais on fit venir l'Archimandrite ou chef des monastères de la Syrie, nommé Karsumas, dévoué aveuglément à Dioscore, & digne client d'un pareil patron. Son caractère naturellement emporté, & l'habitude d'une vie sauvage plutôt que solitaire, avoient dégénéré en cette sorte de férocité que produit la séparation du commerce des hommes, quand elle n'est pas accompagnée d'une vraie piété : il avoit avec lui des troupes nombreuses de moines également farouches, gens asservis à ses caprices, & prêts à tout oser, sans

que la crainte de Dieu leur imprimât plus de retenue que le respect des hommes.

Eutychès vint lui-même à Ephèse. Son grand âge, ses infirmités, & le vœu de stabilité dans son monastère de C. P. ne furent plus un obstacle pour ce fourbe inconséquent ; parce qu'il se sentoît appuyé, non seulement de Dioscore, mais des officiers impériaux, que Chrysaphe avoit eu soin de bien choisir & de bien instruire. En effet on l'accueillit favorablement, on l'écouta autant qu'il voulut, & l'on refusa d'admettre Eusebe de Dorylée, son accusateur. Le Novateur présenta par écrit sa confession de foi, qui n'étoit autre chose qu'une déclaration, par laquelle il se soumettoit aux décrets de Nicée & à ceux du premier Concile d'Ephèse, anathématisoit vaguement les erreurs de Manès, de Valentin, d'Apollinaire, & de Nestorius : après quoi il accusoit Eusebe de calomnie, & le Patriarche Flavien d'injustice & d'irrégularité dans son jugement.

Les évêques bien intentionnés représenterent, qu'on étoit assemblé pour traiter de la foi : Dioscore soutint,

que,
n'étoit
Flavie
notair
faux,
acquie
de no
la cra
si peu
se jet
d'Eph
ne s'
efface
écrit
tres
qu'ou
la le
mieu
au co
choff
dern
men
jours
E
on l
cléfi
son
à l'
tria

que, dans le décret de l'Empereur, il n'étoit question que du différend entre Flavien & Eutychès; & la plupart des notaires, osant se rendre coupables de faux, écrivirent que les évêques avoient acquiescé à la proposition de Dioscore, de ne point traiter de la foi, dans la crainte de rien innover. On garda si peu de mesures, que ces faussaires se jeterent sur les notaires de l'Evêque d'Ephese, qui, avec quelques autres, ne s'étoient pas laissé corrompre: ils effacerent ce que ceux-ci avoient déjà écrit, & leur arracherent leurs registres avec une violence brutale. L'avis qu'ouvrirent plusieurs évêques, de lire la lettre du Pape à Flavien, ne fut pas mieux accueilli: & quoique Dioscore, au commencement du Concile, où les choses n'étoient pas encore portées aux derniers excès, eût promis avec serment de la faire lire; il trouva toujours le moyen d'é luder cet engagement.

Enfin on déclara Eutychès innocent, on le rétablit dans la communion ecclésiastique & dans la supériorité de son monastere. Dioscore dit anathême à l'Evêque de Dorylée, puis au Patriarche de Constantinople; & tombant

en contradiction avec lui-même , après avoir fait statuer , le moment précédent , qu'on ne traiteroit point de là foi , il demanda si c'étoit une proposition tolérable que d'attribuer deux natures à Jesus - Christ après l'union. Tous les évêques qui lui étoient attachés , s'écrierent : Que celui qui parlera de la sorte , soit anathême. Onésiphore d'Icone , avec quelques autres , se jeterent à ses pieds , en le conjurant de bien penser à ce qu'il faisoit. Il s'avança sur les degrés de son tribunal , & dit avec emportement , que , quand on lui devoit couper la langue , il ne prononceroit jamais rien autre chose. Alors différens évêques se mirent en devoir de faire des protestations.

Aussi tôt il proféra ces mots : *Où sont les Comtes ?* A ce cri de guerre , on vit entrer & se répandre de toute part une multitude de gens armés ; d'autres portoient des fouets , des chaînes , & des bâtons. Les moindres menaces étoient celles de la déposition & du bannissement , pour quiconque refuseroit de souscrire. Plus furieux que les soldats , les moines d'Eutychès & du féroce Barsumas crioient à pleine

voix
qui di
qu'on
le loup

On
frisson
ce qu
évêqu
tres
ainsi
tie d
salem
de C
dale
dans
che
fut
depu
qu'il
Euth
sa ca
& Fl
unis
eut
Ibas
neve
Bibl
dore
A

voix : *Que l'on coupe en deux celui qui divise le Christ en deux natures ; qu'on brûle tout vif le faux pasteur, le loup de Dorylée.*

On ferma les portes. Tout le monde frissonnoit d'effroi, dans l'attente de ce qui devoit arriver. La plupart des évêques signèrent lâchement, entre autres Domnus d'Antioche, qui vérifia ainsi le présage ou plutôt la prophétie de S. Euthymius. Juvénal de Jérusalem, Etienne d'Ephese, Thalassius de Césarée, donnerent le même scandale, en abhorrant de même l'impiété dans le fond de leur cœur. Le Patriarche Domnus se rétracta aussi-tôt, & fut déposé. On ne parle plus de lui depuis cet événement ; mais on croit qu'il retourna au monastere de Saint Euthymius, & qu'il y termina peu après sa carrière. On mit en prison Eusebe & Flavien. Ceux qui leur demeurèrent unis, furent envoyés en exil. Il y eut quelques autres de déposés, savoir Ibas d'Edesse en Mésopotamie, son neveu Daniel de Carres, Aquilin de Biblis, Savinien de Perre, & Théodoret, quoiqu'absent.

Au milieu de cette confusion & de

la défection presque universelle de ces lâches pasteurs, on ne laissa pas de voir quelques dignes évêques, même parmi les Egyptiens. On entendit quelques-uns d'entre eux s'écrier: Que craint donc le vrai fidele? Le martyr a-t-il rien d'horrible pour lui? Qu'on prépare les feux & les tortures; & l'on verra ce que nous pouvons en celui qui nous fortifie. Les légats refuserent constamment de souscrire; & le Diacre Hilarus, ayant trouvé moyen de s'évader, se rendit en Italie par des chemins détournés. Le Patriarche Flavien dit qu'il en appelloit à l'Evêque de Rome, & fut envoyé en exil à Hyppepe en Lydie: mais auparavant il fut si cruellement battu, principalement par Barsumas & ses moines; & selon quelques auteurs, il reçut de Dioscore même tant de coups de pieds dans l'estomac, qu'il mourut au bout de quelques jours; acquérant ainsi la couronne du martyr, non par la main des idolâtres, mais par celles d'un Evêque & d'un Abbé, qui se donnoient pour les défenseurs de la foi.

Cependant le Pape Léon étoit fort inquiet sur ce qui se passoit dans ce

malheur
consent
confirm
le réto
qui arr
la fin
tenoit
mence
sur les
du sca
toute
un si
les pré
dose c
yeux d
autorif
trépide
que le
noit d
Ephes
tout so
scanda
état ju
Conci
En at
put d
eux t
objets
de ré

malheureux Concile, auquel il n'avoit consenti que malgré lui. Il fut bientôt confirmé dans ses pressentimens, par le retour de son Archidiacre Hilarus, qui arriva heureusement à Rome sur la fin de Septembre. Comme on y tenoit tous les ans un Concile au commencement d'Octobre, on y délibéra sur les moyens d'arrêter les progrès du scandale en Orient. On écrivit de toute part, pour ranimer le zele dans un si grand besoin, & pour consoler les prélats opprimés. L'Empereur Théodose continuant à ne voir que par les yeux de son Eunuque, & ayant déjà autorisé par édit le Conciliabule, l'intrépide Léon lui manda nettement, que le mystere de la foi chrétienne venoit d'être sacrilègement profané à Ephese; qu'il le conjuroit d'employer tout son pouvoir à réparer un si énorme scandale, au moins de tout laisser en état jusqu'à l'assemblée d'un nouveau Concile de tous les évêques du monde. En attendant, il rassembla ce qu'il put d'évêques à Rome, annulla avec eux tout ce qui s'étoit fait quant aux objets de religion, & pria le Prince de révoquer son édit.

Epist. 25.

Ces remontrances n'attirerent qu'une réponse également froide & honnête. Les représentations que l'Empereur Valentinien fit de son côté, ne furent guere plus efficaces. Il étoit venu de Ravenne à Rome, pour la fête de S. Pierre, avec les Impératrices sa mere & sa femme. Au milieu de la solennité, comme ils étoient à l'Eglise, le Pape se présente à eux, en se détachant de l'autel, avec un nombreux cortège d'évêques qui avoient coutume de se rendre à Rome pour cette cérémonie. Il peint vivement le crime & le malheur d'Ephese, conjure les larmes aux yeux ces personnes augustes d'écarter l'orage où l'Eglise se trouve exposée, de faire concevoir un juste effroi de ce péril à l'Empereur d'Orient, & de lui faire sentir, vu l'état présent des choses, la nécessité d'assembler un Concile général en Italie. Valentinien écrivit aussi-tôt à Théodose, le pria en propres termes de maintenir la dignité de S. Pierre, & l'ancienne primauté de l'Evêque de Rome sur toutes les Eglises, pour juger de la foi & des évêques. C'est, dit-il, en conséquence de cette pré-

Tom. 1.
Conc. ante C.
Calc.

gative,
Concile
nople v
main.
bon qu
régions
le Pap
la cau
depuis
gement
foi. On
tout p
indécen
dans
l'Empe
dent ;
pression
qu'il a
appuye
lentin
côté.

Tou
vraiser
videnc
n'eût
confian
dont i
Il fut
ses vic

gative, reconnue dans les plus célèbres Conciles, que l'Evêque de Constantinople vient d'appeller au Pontife Romain. Je vous prie donc de trouver bon que les évêques de toutes les régions s'assemblent en Italie, & que le Pape prenant connoissance de toute la cause de Dioscore & d'Eutychès depuis son origine, il en porte un jugement conforme à l'équité & à la foi. On trouve encore dans cette lettre, tout pieux qu'en est l'objet, un reste indécant de la superstition païenne, dans le titre de Divinité accordé à l'Empereur d'Orient par celui d'Occident; quoique le sens de cette expression fût déjà bien différent de ce qu'il avoit été. Les deux Impératrices appuyerent fortement la lettre de Valentinien, en écrivant chacune de son côté.

Marecl.
Chron. an.
450.

Toutes ces sollicitations eussent été vraisemblablement sans effet, si la Providence, pour le bien de son Eglise, n'eût enfin dépouillé Chrysaïphe de la confiance & de la faveur impériale, dont il faisoit un si pernicieux usage. Il fut recherché sur ses concussions & ses violences, trop publiques pour être

Nicephor.
L. XIV. C. 49.

plus long-temps dissimulées , & trop criantes pour n'être pas punies ; d'autant mieux que le poids de la fortune , que cet homme ne pour un tout autre fort ne pouvoit plus porter , devenoit aussi fort à charge à celui qui en étoit l'auteur. Il fut condamné à l'exil , & bientôt après à la mort.

Quand l'Empereur fut rendu à lui-même & à son bon naturel, il rendit son amitié à sa sœur Pulquérie , avec les démonstrations les plus touchantes & bien des regrets du passé. Il l'associa tout de nouveau à l'Empire , & lui laissa tout pouvoir de remédier aux maux de la religion. Aussi-tôt ils prirent de concert de sages mesures pour la convocation du Concile que le Pape souhaitoit. Théodose écrivit lui-même au Pontife, pour le prier d'approuver l'élection d'Anatolius , quoiqu'ordonné par Dioscore pour le siège de Constantinople : ce que le prudent Pontife crut ne pas devoir refuser ; toutefois après s'être assuré des dispositions d'Anatolius , autant qu'il convenoit pour le successeur de Flavien martyr de la foi , & pour le protégé de Dioscore.

Théodose ne reçut point la réponse

de fa
ravan
ne m
châti
enver
noit
lorsq
coup
cham
pues

Il
dont
term
ni se
ducte
le re
prit
de
obse
autan
mais
cés
sanc
Prin
sur-t
& d
à p
méd
min

de sa lettre au Pape, étant mort auparavant d'une manière, que le Public ne manqua point de prendre pour le châiment de sa funeste indulgence envers deux hérésiarques. Il se promenoit tranquillement près de la ville, lorsque son cheval l'emporta tout à coup; il tomba, & fut relevé sur le champ: mais il avoit les vertèbres rompues, & il mourut la nuit suivante.

Il étoit âge de quarante-neuf ans, dont il en avoit régné quarante-un: terme long pour un Prince qui ne sut, ni se conduire, ni choisir ses conducteurs. La pieuse Pulquérie, depuis le renouvellement de sa faveur, ne prit pas moins de soin de la conscience de son frere que de ses Etats. On observa, que, si autrefois il avoit fait autant de prieres & d'aumônes, jamais il ne fut si attentif, que dans ces derniers temps de sa vie, à la sanctifier par des œuvres dignes d'un Prince solidement chrétien. Heureux sur-tout alors d'avoir écouté Pulquérie, & d'avoir ainsi expié, comme il est à présumer, des fautes que la sphere médiocre de son génie peut bien diminuer, mais que son inapplication ne

permet pas d'excuser totalement ! C'est de Théodose le jeune que le Code Théodosien prend sa dénomination ; non que ce Prince ait fait toutes les loix qui y sont contenues , mais parce que ce recueil des Constitutions des Empereurs chrétiens fut composé par son ordre. Les loix qui regardent la religion , sont rapportées dans les derniers livres.

Marçel.
Chron. an.
450.

L'Impératrice Eudocie , veuve de Théodose , quitta la Cour à la mort de son époux , & se retira à Jérusalem. Elle y sanctifia ses dernières années par la retraite & l'exercice continuel des vertus , après y avoir recouvré la vraie foi , sans laquelle , selon S. Augustin , il arrive à peine qu'elles en soient autre chose que l'apparence & le fantôme. Ses entretiens avec les plus parfaits solitaires , particulièrement avec S. Siméon Stylite & S. Euthymius , la rapprocherent insensiblement des principes de l'ancienne croyance , & lui firent abjurer les nouveautés d'Eutychès assez long-temps avant la mort , pour avoir tout le mérite de cette résolution généreuse. Elle s'étoit sincèrement réconciliée avec l'Impératrice sa belle-sœur , à qui elle envoya une image de la Vierge , qui passoit pour avoir été peinte par S. Luc.

Pulc
maître
Emper
splende
elle l'é
demeu
cela qu
gles de
cesse a
Marcie
avancé
se trou
heureu
les Va
comme
tingués
les ex
au dess
de bo
dont v
coup r
mie av
qu'il e
chose
& en
dene
Marc
quatr
menc

Pulquérie, demeurant ainsi la seule maîtresse de l'Orient, fit élire Marcien Empereur ; & pour le revêtir d'une splendeur nécessaire au bien de l'Empire, elle l'épousa , mais à condition qu'elle demeureroit vierge. Il n'y avoit rien en cela qui fût contraire, du moins aux regles de la prudence chrétienne ; la Princesse ayant déjà cinquante-un ans , & Marcien étant également vertueux & avancé en âge. On raconte de lui , que se trouvant , dans sa jeunesse , à la malheureuse expédition d'Aspar contre les Vandales, il demeura prisonnier , comme la plupart des officiers distingués ; & que le Roi Genseric , en les examinant , vit un aigle s'arrêter au dessus de la tête de ce jeune homme de bonne mine : augure méprisable , dont vraisemblablement le Roi fut beaucoup moins frappé , que de la physionomie avantageuse de son captif. Quoi qu'il en soit , il crut voir en lui quelque chose d'extraordinaire , le mit en liberté , & en le congédiant il lui fit promettre de ne point faire la guerre aux Vandales. Marcien fut proclamé Empereur le vingt-quatre d'Août de l'an 450. Dès le commencement de son regne , il condamna

Evagr. 7.
c. 21 & 22.
Niceph.
xiv. 50.

aux peines ordonnées anciennement contre les hérétiques, les clercs & les moines attachés à l'hérésie d'Eutychès, qu'il confondoit avec celle d'Apollinaire. Il se déclara de même contre l'idolâtrie, dont il défendit toutes les observances, sous peine du dernier supplice & de confiscation des biens. Aussi-tôt après son élection, il écrivit religieusement au Souverain Pontife, comme au Vicaire de J. C., & il entra dans ses vûes concernant la nécessité d'assembler un Concile général.

Le Pape Léon envoya, dans ces conjonctures, des légats à C. P. pour traiter plus sûrement de l'affaire d'Anatolius, avec l'Empereur Théodose qu'il croyoit encore en vie. Ils furent accueillis par Marcien & Pulquérie, comme on devoit l'attendre de leur religion. Anatolius fit en concile la profession de foi la plus précise, dit anathême à Eutychès comme à Nestorius, & souscrivit avec respect la lettre du Pape au Patriarche Flavien. L'Empereur fit rapporter à Constantinople le corps de ce Martyr, que l'on commençoit à révéler comme tel, & qu'on déposa honorablement dans la Basilique des Apôtres. On expédia au

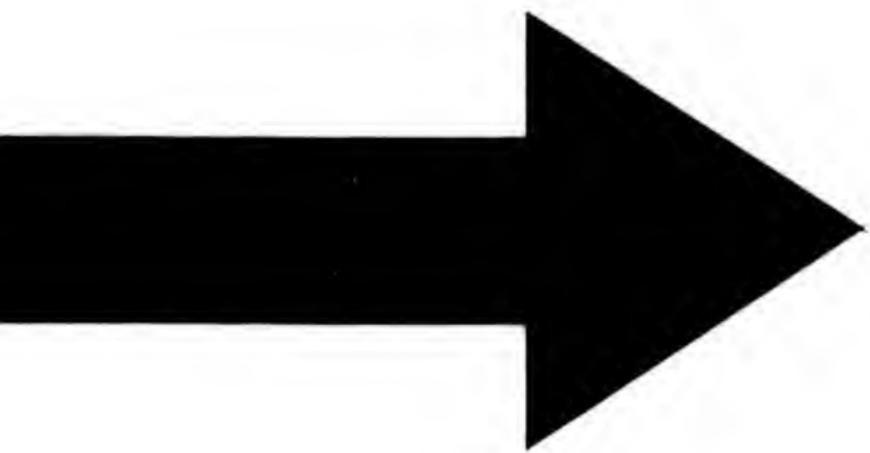
plutôt de
autres p
que Flav
dans ce
avait déj
à qui l'on
prix de se
toit réfu
plus sûr
venir au
son siège
Il étoit
cile avec
dier au se
il ne s'ag
le docte
Marcien
terre du f
core do
Il ne rest
toit-il, c
ment or
qui reco
repréfen
se trouv
jamais à
cipalem
de tous
différer

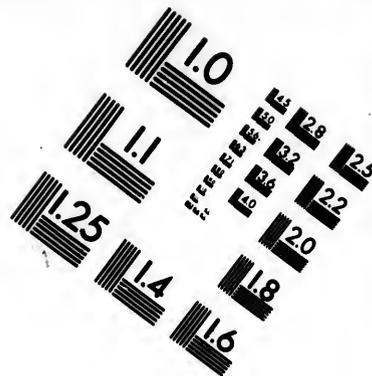
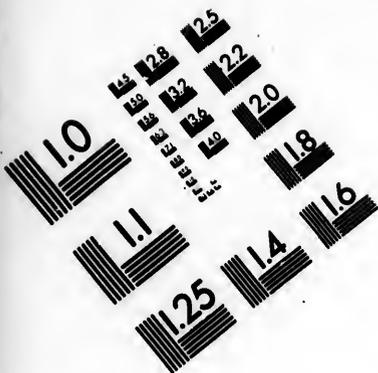
plutôt des ordres , afin de rappeler les autres prélats exilés pour la même cause que Flavien ; & Théodoret fut compris dans ce nombre. Le siège de Dorylée avoit déjà été rempli : l'Evêque Eusebe , à qui l'on avoit donné un successeur pour prix de son ardeur à défendre la foi , s'étoit réfugié à Rome , comme en son plus sûr asyle ; il n'en sortit que pour venir au Concile , qui le rétablit dans son siège.

Il étoit question de célébrer ce Concile avec une solennité capable de remédier au scandale de celui d'Ephese : mais il ne s'agissoit pas , ainsi que s'en exprima le docte Léon en écrivant à l'Empereur Marcien , d'examiner de nouveau le mystere du salut , comme si l'on pouvoit encore douter de ce qu'on devoit croire. Il ne reste plus autre chose à faire , ajoutoit-il , que de considérer à qui & comment on doit pardonner , parmi ceux qui reconnoissent leur faute. Le Pontife représenta aussi , que , dans l'agitation où se trouvoit l'Occident , plus exposé que jamais à la fureur des Barbares , & principalement des Huns , les plus féroces de tous , il étoit à souhaiter qu'on pût différer le Concile ; parce que les évêques

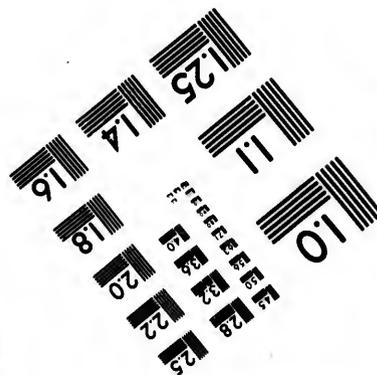
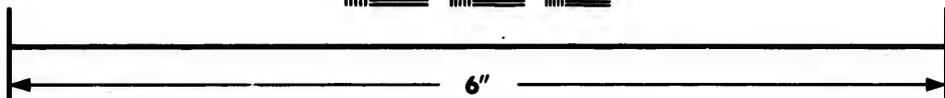
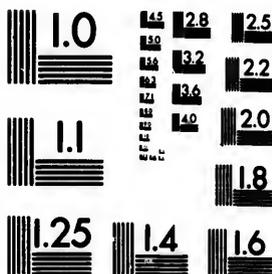
Epi. 41.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

28
25
22
20
8

10
01

d'Occident ne pouvoient s'y rendre, tandis que leur absence pouvoit être si dangereuse pour leurs Eglises menacées d'un pareil fléau.

L'Empereur crut qu'on ne pouvoit retarder, sans desinconvenièns plus grands encore. Outre les motifs de religion, sa politique éclairée le pressoit, avant toute chose, d'étouffer la fermentation & les troubles, qui ne commencent le plus souvent dans l'Eglise que pour agiter plus violemment ensuite les Etats. Mais il ne fit rien qu'avec les plus grands égards pour l'autorité sacrée du Pontife. Avant même de procéder à la convocation, il écrivit au Pape de lui marquer s'il ne pouvoit pas venir en personne au Concile; afin qu'on indiquât sans délai le lieu de l'assemblée aux évêques de l'Orient, de la Thrace, & de l'Illyrie, & qu'ainsi réunis ils pussent efficacement pourvoir au bien de la religion & de la foi orthodoxe, selon ce que Sa Sainteté auroit défini conformément aux regles ecclésiastiques.

Léon, dans sa réponse, exhorta l'Empereur à signaler toujours le même zele pour la conservation de la foi, & à protéger les légats qu'il envoyoit pour

tenir f
aux P
n'en f
conçu
ment
pour l
memb
foi av
ni la t
du sièc
min de
miséri
tes,
geance
il nous
gieux
bler,
& réta
servan
puissan
Pierre.
au Con
le mal
tel sero
dans la
& Luc
Prêtres
Apost
à votre

tenir sa place. Il écrivit en même temps aux Peres du Concile, quoique le lieu n'en fût pas encore fixé. La lettre étoit conçue en ces termes : J'eusse ardemment souhaité, mes très-chers freres, pour l'honneur du sacerdoce, que ses membres divers soutinssent la vraie foi avec une constance uniforme, & que ni la terreur ni la faveur des puissances du siècle n'en détournât aucun du chemin de la vérité. Mais puisque la divine miséricorde est plus grande que nos fautes, & que le Seigneur suspend sa vengeance pour donner lieu à nos repentirs ; il nous faut seconder le dessein du religieux Empereur qui veut nous rassembler, pour renverser les pièges de Satan & rétablir la paix de l'Eglise, en conservant les prérogatives d'honneur & de puissance du bienheureux Apôtre Simon-Pierre. Il m'a invité à venir moi-même au Concile ; ce que ne permettroit pas le malheur des temps, quand d'ailleurs tel seroit l'usage. Pensez toutefois que, dans la personne de nos freres Paschasin & Lucrece Evêques, Boniface & Basile Prêtres, tous quatre députés du Siège Apostolique, je préside véritablement à votre Concile ; & que vous ne pouvez

rendre,
oit être si
menacées
ouvoit re-
lus grands
religion,
it, avant
mentation
nencent le
pour agi-
les Etats.
lus grands
u Pontife.
à la con-
e lui mar-
ir en per-
n indiquât
e aux évê-
ce, & de
ls pussent
de la re-
e, selon ce
conformé-
s.
porta l'Em-
même zele
foi, & à
oyoit pour

me regarder comme absent, moi qui suis présent dans mes Vicaires, & depuis plus long-temps encore par mes lettres & ma persévérance à publier la vérité orthodoxe; de maniere qu'il ne vous est pas possible d'ignorer ce que l'ancienne tradition a transmis à notre Eglise.

Ici il les rappelle à la confession de foi contenue dans son épître à Flavien; suffisante, dit-il, pour confondre, tant l'impiété Nestorienne que celle d'Eutychès. Il leur recommande ensuite d'user d'indulgence, & de ne priver, ni de leurs places, ni d'aucun rang d'honneur, ceux qui abandonneront les nouveautés; sauf néanmoins les droits des orthodoxes que les novateurs auroient envahis, & qu'il est bien plus convenable de restituer suivant les regles de l'équité que de céder par un excès de condescendance. Il joignit aux autres légats Julien de Cos, que des critiques, très-estimables d'ailleurs, ont confondu mal à propos avec Jule de Pouzzoles qui avoit assisté au Conciliabule d'Ephese. Mais nous ne voyons pas qu'il ait eu part à la présidence; soit parce qu'il n'étoit pas nommé dans la lettre du Pape au Concile,

Pagi ad ar.
451. num. 3.

cile,
lité d'
che de
voir si
non p
lemen
rendre
L'E
pour le
si resp
l'Arian
mais il
ce qu'i
gnoit d
dans un
la Thra
fauxbor
lement
gnoit,
étoit fo
agrême
Hors de
c'est-à-c
détroit
Sainte H
au mili
côté se
prairies
de toute
Tom

cile, soit qu'étant soumis, en sa qualité d'évêque de l'Hellespont, au Patriarche de C. P., celui-ci ait eu peine à le voir siéger avant lui. On ne trouve pas non plus que le Prêtre Basile ait réellement présidé, sans qu'on puisse en rendre de raison.

L'Empereur avoit d'abord marqué pour le lieu du Concile la ville de Nicée, si respectable depuis la proscription de l'Arianisme sous le grand Constantin : mais il choisit ensuite Calcédoine ; parce qu'il vouloit y assister, & qu'il craignoit de s'éloigner du centre des affaires dans un temps où les Huns menaçoient la Thrace. Calcédoine étoit comme un fauxbourg de C. P., que le Bosphore seulement en séparoit. L'abondance y régnoit, comme dans la capitale ; l'air y étoit fort sain, & l'on y trouvoit les agrémens avec les commodités de la vie. Hors de la ville, assez près de la mer, c'est-à-dire à deux cent cinquante pas du c. 3. Evagr. 104
détroit, s'élevoit la superbe église de Sainte Euphémie, sur une pente douce, au milieu d'une contrée fertile. D'un côté se présentoit le rivage couvert de prairies, de moissons, & d'arbres fruitiers de toutes les sortes ; de l'autre, un vaste

amphithéâtre de collines richement diversifiées & couronnées de forêts; en face, le spectacle magnifique de la ville impériale. L'église, avec ses dépendances, étoit d'une immense grandeur. On entroit d'abord dans un vaste péristyle, ou dans une très-grande cour entourée d'une belle colonnade; de là, dans la basilique, presque aussi grande que la cour & ornée de colonnes beaucoup plus riches; enfin dans un dôme, porté ou plutôt suspendu sur peu de piliers d'une délicatesse & d'une hauteur prodigieuse, & qui ne laissoient pas de porter encore, dans tout le circuit intérieur, une galerie toute à jour, d'où l'on pouvoit entendre commodément l'office. Sous le dôme, à l'Orient, étoit le tombeau de l'illustre Martyre, sans cesse fréquenté par le concours du peuple & des Grands, qu'attiroit une infinité de miracles.

Ce fut en ce temple auguste, si convenable pour une assemblée sainte & nombreuse, que le Concile de Calcédoine se célébra, & tint sa première session dès le huitième jour d'Octobre de l'an 451. Pour imprimer le respect

& r
dix-
pire
son
d'ab
& I
ensu
Dio
Don
nal
rier
voy
dev
laqu
l'un
l'Im
neur
gats
Con
mét
Lev
& d
d'A
Qui
d'A
tres
Palé
se t
hon

& maintenir le bon ordre, il s'y trouva dix-neuf des premiers seigneurs de l'Empire. Les évêques nommés dans les actes, sont au nombre de trois cent soixante; d'abord les légats du Pape, Paschasin & Lucence, avec le Prêtre Boniface; ensuite Anatolius de Constantinople, Dioscore d'Alexandrie, le successeur de Domnus Maxime d'Antioche, & Juvénal de Jérusalem. Mais voici l'ordre entier de l'assemblée. Les seigneurs envoyés par l'Empereur étoient au milieu, devant la balustrade de l'autel, près de laquelle il y avoit deux sièges préparés, l'un pour l'Empereur, & l'autre pour l'Impératrice. A la gauche, place d'honneur dans les Conciles, étoient les légats du Pape, puis le Patriarche de Constantinople, celui d'Antioche, les métropolitains & les autres évêques du Levant, du Pont, de l'Asie-mineure & de la Thrace. A la droite, Dioscore d'Alexandrie, Juvénal de Jérusalem, Quintilien d'Héraclée tenant la place d'Anastase de Thessalonique, & les autres évêques d'Illyrie, d'Égypte, & de Palestine. Ainsi les partisans d'Eutychès se trouvoient-ils placés au côté le moins honorable. L'Évangile étoit, comme

A. 1. pag 94

au S. Concile d'Ephese, sur un trône au milieu de l'assemblée.

Le légat Paschasin parla le premier, & requit de la part du Pape, qu'il nomme chef de toutes les Eglises, d'empêcher Dioscore de s'asseoir dans le Concile, puisqu'il s'agissoit de le juger. Les commissaires de l'Empereur demanderent ce qu'on avoit à lui reprocher. Il a usurpé, répondit Lucence, second évêque légat, l'autorité judiciaire dans l'Eglise, & il a osé tenir un concile œcuménique, sans l'autorité du S. Siège; ce qui est un attentat & un scandale sans exemple. Le superbe Dioscore fut obligé de quitter sa place, & s'assit au milieu de l'assemblée. Aussi-tôt Eusebe évêque de Dorylée, Athanase prêtre d'Alexandrie & neveu de S. Cyrille, & quelques autres, produisirent contre Dioscore plusieurs chefs d'accusation, avec les actes du faux Concile d'Ephese. Dioscore paya d'effronterie, n'épargna ni inventions ni mensonges, pas même les plus dépourvus de vraisemblance; & comme il avoit affaire à d'habiles antagonistes, qui forçoient l'imposture dans tous ses retranchemens, il fut réduit à prétexter qu'il n'avoit rien fait que de l'avis des

évêque
veren
qui lu
digni
pellen
persé
le bou
tiens
que
sance
porta
Palest
salem
sa foi
tifier
& les
d'autr
extra
Ce
d'adm
tiens
comm
faussa
reur
pour
conv
pulai
Mais
ple d

évêques. A ce propos, mille cris s'éleverent à la fois du côté des Orientaux, qui lui reprocherent ses violences & l'indignité de toutes ses manœuvres; l'appellerent le séducteur de ses freres, le persécuteur des véritables évêques, & le bourreau du Martyr Flavien. Les Egyptiens, extrêmement dépendans de l'évêque d'Alexandrie, à cause de sa puissance presque souveraine dans cette importante province, & les évêques de la Palestine, à la suite de Juvénal de Jérusalem, qui avoit eu la foiblesse de trahir sa foi & sa conscience, tenterent de justifier Dioscore, ainsi que son Concile; & les esprits s'échaufferent de part & d'autre, avec un tumulte & des clameurs extraordinaires.

Ce fut bien pis, quand on proposa d'admettre Théodoret, dont les Egyptiens ne parloient qu'avec horreur, comme d'un hérétique perfide & d'un faussaire impie. Les officiers de l'Empereur furent obligés de prendre la parole, pour représenter que ces débats indécents conviendroient mieux à une émeute populaire qu'à une assemblée d'évêques. Mais enfin comme Théodoret, à l'exemple de Jean d'Antioche son Patriarche,

après des écarts véritablement inexcusables , étoit rentré dans le bon chemin , s'étoit détaché de Nestorius , & réconcilié avec S. Cyrille ; & que le Pape , convaincu de la sincérité de sa pénitence , l'avoit admis à la communion & rétabli dans son siège : il fut résolu qu'il auroit place au Concile , mais au milieu , en qualité d'accusateur , aussi bien qu'Eusebe de Dorylée. C'en fut assez pour faire sentir aux auteurs de la nouveauté , quel cours prendroient les choses , & que ce n'étoit plus le regne de la violence & de la confusion , comme à Ephese. Aussi-tôt on vit les prélats foibles se détacher par troupes de leurs séducteurs , quitter le côté qu'ils occupoient , & passer , Juvénal à la tête , du côté où étoient les légats. Les accusations furent entendues & pesées mûrement , les actes du Conciliabule d'Ephese lus avec attention ; chacun rectifiant ou suppléant , comme les supercheries des hérétiques & le besoin le demandoient. Ainsi convainquit-on pleinement Dioscore d'avoir foulé aux pieds tous les canons , pour rétablir Eutychès , opprimer Flavien & Eusebe de Dorylée.

La seconde session ou action , ainsi

que s
le tin
voir
admi
qui e
reté
l'Ince
& de
quel
la di
forte
des E
au d
doct
de N
les p
culié
la d
crai
d'un
une
cro
par
la f
qui
fau
An
&
voi

que s'expriment les actes de Calcédoine, se tint deux jours après la première, savoir le dixième d'Octobre. On y lut avec admiration la lettre de Léon à Flavien, qui expose avec tant de solidité & de netteté tout ce qui touche le mystère de l'Incarnation. Les évêques de l'Illyrie & de la Palestine éleverent néanmoins quelques difficultés sur les endroits où la distinction des deux natures est plus fortement énoncée. Mais les plus savans des Pères firent sentir & comme toucher au doigt l'exacte conformité de cette doctrine avec les symboles des Conciles de Nicée & de Constantinople, & avec les passages des anciens docteurs, particulièrement de S. Cyrille, si opposé à la doctrine Nestorienne qu'on paroïsoit craindre. Après quoi elle fut approuvée d'une voix unanime, & regardée comme une règle infallible de foi. Nous croyons tous ainsi, s'écria-t-on de toute part; telle est la foi des Pères, telle est la foi des Apôtres; c'est Pierre lui-même qui a parlé par la bouche de Léon. Il faut tenir cette foi pour être orthodoxe. Anathème à qui ne croit pas ainsi. Léon & Cyrille enseignent la même chose: voilà ce que Dioscore a caché. Pour quoi

n'a-t-on pas lu cette épître divine à Ephèse? Telle fut la seconde action.

Dans la troisieme, qui se tint trois jours après, il fut question de juger Dioscore dans toutes les formes canoniques. Les officiers impériaux, selon l'usage sagelement établi, n'y assisterent point. Il y eut en effet bien des chefs d'accusation, que le respect de l'état ecclésiastique ne permettoit guere d'approfondir devant des seigneurs séculiers. Il ne s'agissoit pas précisément de l'adhésion d'un Patriarche aux rêveries impies d'un moine hypocrite, non pas seulement de ses excès contre les orthodoxes, des procédés révoltans qui avoient transformé un Concile en un barbare brigandage: on l'accusoit encore de vols, d'exactions, de distractions sacrilèges sur des legs pieux, détournés en faveur de comédiennes & de femmes de mauvaise vie; de plus, d'être un homicide, un incendiaire, un impudique sans frein & sans nulle crainte du scandale; d'avoir poussé l'audace jusqu'à dérober le blé que l'Empereur avoit donné pour les Eglises de Lybie dans une extrême disette, en sorte qu'il s'étoit passé beaucoup de temps, sans que le sacrifice terrible & non sanglant

eût été
de l'ac
que en
reux P
Rome
Conci
Ma
miere
pour l
roiss
on les
mauv
quens
les au
port,
assem
parei
de ro
la sév
les i
Alon
pron
Dio
épif
tiqu
reçu
dan
évé
lire

eût été célébré. Ce sont les propres termes de l'accusation, dont l'adresse étoit conçue en ces mots: *Au très-saint & très-heureux Patriarche œcuménique de la grande Rome, Léon, & au saint & œcuménique Concile asséssemblé à Calcédoine.*

Mais l'Accusé ayant vu, dès la première session, que les choses prenoient pour lui un très-mauvais cours, il ne paroissoit plus au Concile. En vain lui fit-on les citations accoutumées: il paya de mauvaises défaites, tout à fait inconféquentes, & qui se détruisoient les unes les autres. Si-tôt qu'on en eut fait le rapport, les légats demanderent à l'auguste assemblée, quel châtiment méritoit un pareil évêque. A l'instant on répondit de toute part, qu'il étoit digne de toute la sévérité dont usoient les canons contre les impies qui les fouloient aux pieds. Alors Paschasin, Lucence, & Boniface prononcèrent la condamnation contre Dioscore, le déposèrent de la dignité épiscopale & de tout ministère ecclésiastique. Ils la fondèrent sur ce qu'il avoit reçu à sa communion Eutychès, condamné comme hérétique par son propre évêque; sur ce qu'il n'avoit pas laissé lire à Ephèse l'épître de Léon à Flavien,

ce qui avoit causé tout le désordre de ce faux Concile ; sur les différens griefs dont il étoit chargé par des requêtes particulières ; enfin sur sa contumace à ne plus paroître. Il étoit encore mention de l'extravagance qui, sur la fin de son Concile d'Ephefe, l'avoit porté, avec quelques évêques d'Egypte, à exclure de leur communion le Souverain Pontife.

La sentence portée contre cet audacieux, étoit conçue en ces termes : Le très-saint Evêque de Rome, Léon, y est-il dit, par nous & par le présent Concile, avec le bienheureux Apôtre Saint Pierre, qui est la base de l'Eglise & le fondement de la foi catholique, a déposé Dioscore de toute dignité, tant épiscopale que sacerdotale. Les Peres, par leurs différentes expressions, releverent comme à l'envi la primauté de Pierre, à qui les hérétiques avoient fait l'outrage d'excommunier son successeur. On trouve jusqu'à quatre-vingt-onze souscriptions variées de la sorte : mais tous généralement souscrivirent, après les trois légats. On observe qu'il y a une souscription en langue Persienne. On signiffia aussi-tôt la sentence à Dioscore, & aux membres de son clergé qui se

trou
part
qu'à
proc
torite
D
d'Oc
xame
suiva
dix-
com
quat
l'Em
aux
décl
Pasc
Per
lein
œcu
nop
sou
le
mê
ôre
fait
exp
ren
ait
re

trouvoient à Calcédoine ; puis on en fit part à l'Empereur Valentinien, aussi bien qu'à Marcien & à Pulquérie, afin d'en procurer par-tout l'exécution par l'autorité impériale.

Depuis cette session, tenue le treize d'Octobre, on différa de cinq jours l'examen du dogme, marqué pour l'action suivante, qui se tint conséquemment le dix-sept, selon la maniere ancienne de compter les délais judiciaires. A cette quatrième session, les commissaires de l'Empereur recommencerent d'assister aux assemblées, & prièrent les légats de déclarer ce que le Concile avoit arrêté. Paschasin, prenant la parole, dit que les Peres de Calcédoine suivoient ponctuellement la définition des trois Conciles œcuméniques de Nicée, de Constantinople sous le grand Théodose, d'Ephese sous Cyrille, & des écrits envoyés par le Pape Léon, comme exprimant la même foi, à laquelle on ne pouvoit rien ôter ni rien ajouter. Cette déclaration, faite en latin par le légat, ayant été expliquée en grec, les évêques s'écrierent avec empressement, qu'ils croyoient ainsi, que telle étoit la foi qu'ils avoient reçue à leur baptême, & qu'elle étoit in-

4. *aa. iv. p.* variable. Les commissaires impériaux
 demandèrent si tous les évêques trou-
 voient la lettre du Pape Léon conforme
 à la foi des trois cent dix-huit Peres de
 Nicée & des cent cinquante de C. P.
 Elle avoit été examinée soigneusement
 par les Peres de Calcédoine, suivant le
 témoignage exprès de S. Léon, qui, dans
Epist. 63. sa lettre à Théodore, dit que cet exa-
 men avoit d'autant mieux tourné à la
 gloire de Dieu, que l'autorité du pre-
 mier Pasteur n'avoit diminué en rien la
Ibid. aa. liberté des inférieurs. C'est pourquoi
 37 Anatolius de C. P., Maxime d'Antio-
 che, & une multitude d'évêques, au nom-
 bre d'environ cent soixante, répondi-
 rent, chacun à sa maniere, qu'ils rece-
 voient la lettre du Pape à Flavien, par-
 ce qu'ils l'avoient trouvée conforme à la
 foi des Peres & des Conciles.

Il n'y eut pas jusqu'aux évêques de
 l'Illyrie & de la Palestine, qui, revenus
 de leur premiere prévention, ne rendis-
 sent le même témoignage & ne voulus-
 sent le mettre par écrit. Après quoi les
 commissaires prenant la parole, pour
 abrégier apparemment : Si les évêques,
 dirent-ils, qui n'ont pas encore donné
 leur suffrage, sont du même avis, qu'ils

le tér
 ces p
 Tel e
 croyo
 comm
 rende
 Catho
 Ce
 Jérusa
 sebe d
 Eustac
 Conci
 ils avo
 damna
 Calcéd
 ses lég
 douce
 étoient
 prélats
 cile e
 l'églis
 d'accl
 reur &
 Il n
 ques d
 lion d
 soient
 souscr
 qu'on

le témoignent de vive voix. A l'instant ces prélats s'écrierent tous ensemble : Tel est notre avis ; c'est ainsi que nous croyons. Mais les cinq pensent aussi comme nous ; leur foi est celle de Léon : rendez-les au Concile , puisqu'ils sont Catholiques.

Ces cinq évêques étoient Juvénal de Jérusalem , Thalassius de Césarée , Eusebe d'Ancyre , Basile de Séleucie , & Eustache de Bérïte. Ayant présidé au Conciliabule d'Ephese avec Dioscore , ils avoient été menacés de la même condamnation dès la première action de Calcédoine. Les instructions du Pape à ses légats recommandoient beaucoup de douceur ; & tous les Peres du Concile y étoient enclins. On fit grace à ces cinq prélats , & aussi-tôt on les admit au Concile en signe de communion ; toute l'église retentissant de cris de joie & d'acclamations en l'honneur de l'Empereur & de ses officiers.

Il n'étoit plus question que des évêques d'Egypte , qui faisoient une profession de foi suffisante , & anathématisoient Eutychès. Mais ils craignoient de souscrire l'épître de S. Léon , avant qu'on eût donné un successeur à Dios-

core : ils ne croyoient pas leur vie en sûreté, s'ils se remontoient en Egypte sous ce même évêque, qu'on les accuseroit d'avoir trahi & dont personne ne pourroit les défendre ; tous les gens en place tenant leur pouvoir de lui. Pour bien concevoir l'appréhension de ces évêques, il faut se souvenir que les Patriarches d'Alexandrie avoient une puissance étonnante en Egypte, & que l'impérial Diofcore l'avoit à peu près portée à l'indépendance. Après s'être parfaitement assuré de la foi de ces prélats, on usa de tempérament & de délai, pour les tirer d'embarras.

Mais auparavant, & tandis que leur foi sembloit encore suspecte, Cécrope de Sébastopolis fit à leur sujet une réflexion digne d'être rapportée. Est-il juste, s'écria-t-il indigné de leur obstination apparente, est-il juste d'écouter dix hérétiques, au préjudice de douze cents évêques ? entendant par-là, non la totalité des évêques du monde, qu'on faisoit être en plus grand nombre dans le seul Empire d'Orient ; mais, selon quelques critiques, les Peres des quatre premiers Conciles, & plus vraisemblablement ceux de Calcédoine, en usant

néanmoins
souverain
pouvoir
l'indépendance
grec,
tin, &
une grande
que Cécrope
mer avec
que dit
avoir traité
parfaitement
le Concile
foi que
raison,
province
Le M
qui avoit
S. Flavien
ter au Co
annoncé
avec hon
c'est le b
Barsuma
théâtre,
Il fut au
employa
sacher de
des beau

néanmoins d'hyperbole, comme il arrive souvent en pareille conjoncture. Ainsi pouvoit-il prendre le nombre défini pour l'indéfini, c'est-à-dire douze cents en grec, comme on diroit six cents en latin, & mille en françois, pour signifier une grande multitude. On voit en effet que Cécrope ne prétendoit pas s'exprimer avec précision; puisqu'il ne nomme que dix Egyptiens, tandis qu'il y en avoit treize. Mais il explique lui-même parfaitement sa pensée, en ajoutant que le Concile œcuménique est plus digne de foi que toute l'Égypte, & à plus forte raison, que quelques évêques de cette province.

Le Moine Barsumas, cet Abbé Syrien qui avoit tant contribué au martyre de S. Flavien, eut l'effronterie de se présenter au Concile. Mais il ne fut pas plutôt annoncé, que toute l'assemblée s'écria avec horreur : Anathème à Barsumas ! c'est le bourreau de Flavien : bannissez Barsumas; il est plus digne de l'amphithéâtre, que d'avoir entrée au Concile. Il fut aussi-tôt chassé avec mépris. On employa des manières plus douces, pour tâcher de ramener une quantité de moines beaucoup moins coupables, & pré-

venus seulement en faveur d'une doctrine inventée par un homme de leur état; Dans la cinquième action, qui se tint le vingt-deux, on s'occupa à dresser une formule de croyance, qui pût satisfaire tous les orthodoxes. Mais il s'éleva des difficultés; & on les poussa si loin, que les légats commençoient à parler de se retirer & d'obtenir un rescrit pour tenir un concile en Occident.

Toutefois la division paroît n'avoir procédé, au moins dans le grand nombre, que d'un mal-entendu. En effet, les commissaires impériaux ayant demandé à la multitude des évêques, s'ils recevoient la lettre de l'Archevêque de Rome, on cria de tout côté: Oui, nous l'avons reçue, nous y avons souscrit: l'Archevêque Léon croit comme nous, & il est d'accord avec Cyrille. Mais la crainte extrême qu'on avoit de retomber dans le Nestorianisme, fit qu'on disputa beaucoup sur le choix entre deux expressions également catholiques. Il s'agissoit de prononcer, ou qu'en J. C. il y a deux natures, ou que J. C. est de deux natures. Cette dernière façon de parler signifie que J. C. est un composé de deux natures; & l'autre, que J. C. a deux natures

actuelle
significa
res. Ma
natures é
qu'en
pourqu
deux nat
changem
tion: ce
sens d'E

Pour
cultés,
imagina
on se tro
les Con
grégiatio
ques, &
les décr
idées &
tant d'a
donner
moyen
commis
Ainsi, d
siastique
choisit q
& des
sembl
pris les

actuellement existantes. Or ces deux significations ne sont nullement contraires. Mais cette expression isolée de *deux natures* étoit suspecte, à cause de l'usage qu'en faisoient les Eutychiens. C'est pourquoi dans la définition, l'on mit de *deux natures, mais sans confusion & sans changement, aussi bien que sans séparation* : ce qui exclut tout à la fois, & le sens d'Eutychès, & celui de Nestorius.

Pour prévenir les divisions & les difficultés, en rédigeant cette décision, on imagina une méthode nouvelle, dont on se trouva si bien, qu'elle fut, pour les Conciles suivans, l'origine des congrégations distinguées des séances publiques, & employées à minuter ou dresser les décrets. Sans s'exposer au choc des idées & aux lenteurs inévitables entre tant d'arbitres divers, on convint de donner la forme à la définition, par le moyen d'un certain nombre de députés, commis pour une assemblée particulière. Ainsi, dans les diverses provinces ecclésiastiques, à raison de leur étendue, on choisit quelques prélats des plus qualifiés & des plus instruits, formant tous ensemble un nombre de vingt-deux, y compris les évêques Paschasin, Lucence, Bo-

niface, & même Julien de Cos, quoiqu'il ne présidât point d'ailleurs au Concile. Ils se retirèrent dans l'oratoire de Sainte Euphémie, & ils y dresserent une confession de foi entièrement conforme à la lettre de S. Léon, ainsi qu'à la doctrine constante & unanime de l'Eglise. Cette formule fut aussitôt lue en pleine session, où elle prit toute sa force par l'acceptation des Peres. Rien de plus propre, soit à donner une idée juste & sûre de la croyance orthodoxe, soit à fournir les termes convenables pour l'énoncer dans tous les temps.

Après y avoir rapporté tout au long les Symboles de Nicée & de C. P., on dit qu'ils furent aux ames droites, pour la connoissance de la religion; mais que les ennemis de la vérité s'égarant dans leurs inventions contradictoires, & donnant dans des extrémités également erronées de part & d'autre, le S. Concile veut opposer à toutes leurs entreprises la digue d'une doctrine constamment inaltérable; qu'en conséquence il a défini que la foi des trois cent dix-huit Peres, c'est-à-dire de Nicée, subsiste inviolablement, ainsi que la doctrine des cent cinquante assemblés à Constantinople

touchant
imagine
précéder
tement
le premi
vent les
cause de
vre de n
de Calce
rille, co
encore p
pliquer p
Symbole
du très-s
contre l'
lement p
Nous
que l'on
J. C. no
Dieu &
l'une &
posé d'u
corps, d
divinité
semblab
l'excepti
avant le
dans le t
lon l'hu

touchant le Saint-Esprit , lesquels , sans imaginer qu'il manquât rien à la foi précédente , s'étoient opposés plus directement aux hérétiques survenus depuis le premier Concile. De même , poursuivent les Peres dans leur définition , à cause de ceux qui veulent anéantir l'œuvre de notre rédemption , le S. Concile de Calcédoine reçoit les écrits de Cyrille , comme propres à réfuter l'hérésie encore postérieure de Nestorius , & à expliquer parfaitement le sens de l'ancien Symbole : il y joint avec raison la lettre du très-saint Archevêque Léon à Flavien contre l'hérésie d'Entychès , comme également propre à établir la vérité.

Nous déclarons donc , concluent-ils , que l'on doit confesser un seul & même J.C. notre Seigneur , le même vraiment Dieu & vraiment homme , parfait dans l'une & l'autre nature ; le même composé d'une ame raisonnable & d'un corps , consubstantiel au Pere selon la divinité , & à nous selon l'humanité ; semblable à nous en toutes choses , à l'exception du péché ; engendré du Pere avant les siècles selon la divinité , & dans le temps né de la Vierge Marie selon l'humanité , pour nous & pour notre

salut ; un seul & même J. C. fils unique, Seigneur, en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, sans que l'union ôte la différence des natures, les propriétés de chacune subsistant & concourant à former une-seule personne ou hypostase ; en sorte qu'il n'est pas divisé ou séparé en deux personnes, mais que c'est un seul & même Fils unique, Dieu, Verbe, notre Seigneur J. C. Le Concile défend à quiconque d'enseigner ou de penser autrement, sous peine de déposition pour les clercs & les évêques, d'anathème pour les moines & les laïcs.

Cependant la nouvelle du triomphe parfait de la vérité ayant été portée au Palais, l'Empereur en vint témoigner lui-même sa vive satisfaction au Concile, le vingt-cinq d'Octobre, jour de la fête de Sainte Euphémie. Il étoit accompagné des officiers qui y avoient assisté, & de quelques autres, au nombre de trente-quatre. Il fit un discours qu'il prononça en langue Romaine, c'est-à-dire en latin, pour soutenir la majesté de l'Empire, & qui fut sur le champ expliqué en grec, en faveur du grand nombre. Par-tout on remarque la plus

religieuse
Prince, a
choses pu
clare qu o
sur le my
qu'ont en
S. Léon e
apporte a
tions où f
tin, sach
homme, d
non pour
foi, mais
les Perese

Les évê
jusqu'à la
de leur jo
Il ne fut
foule : V
tantin ! V
l'Impératr
nées, reg
du Christ
à jamais,
de biens !
avoit dres
sappoit to
souhaita
Quand on

religieuse attention, de la part de ce Prince, à ne point s'ingérer dans les choses purement ecclésiastiques. Il déclare qu'on ne doit avoir d'autre croyance sur le mystere de l'Incarnation, que ce qu'ont enseigné les Peres de Nicée, & S. Léon dans sa lettre à Flavien; qu'il apporte au Concile les humbles dispositions où fut autrefois le grand Constantin, sachant aussi bien que ce grand homme, qu'il doit exercer sa puissance, non pour décider les questions de la foi, mais pour appuyer les décisions que les Peres en auront faites.

Les évêques eurent peine à contenir jusqu'à la fin du discours les transports de leur joie & de leur reconnoissance. Il ne fut pas fini, qu'ils s'écrierent en foule: Vive à jamais le nouveau Constantin! Vive le religieux Empereur, & l'Impératrice orthodoxe! Longues années, regne heureux à Marcienamateur du Christ! Puisse-t-il nous commander à jamais, & abonder en toutes sortes de biens! Cependant on lui dit qu'on avoit dressé une profession de foi, qui sapportoit toutes les nouveautés impies: il souhaita qu'on lui en fit la lecture. Quand on l'eut achevée, il demanda si

tous les évêques étoient d'accord sur ce qu'ils venoient d'entendre. Tous crièrent d'une voix unanime : Nous n'avons qu'une foi & qu'une doctrine : telle est la foi des saints Docteurs ; telle fut la foi des Apôtres ; telle est la foi qui a sauvé l'univers. Et les acclamations recommencèrent avec plus de transport que jamais. On répéta cent fois les noms de nouveau Constantin , de nouvelle Hélène , & tous les titres les plus capables d'exprimer l'amour & le respect. Ce furent les mêmes applaudissemens & les mêmes transports , quand Marcien dit que , la foi catholique étant si clairement énoncée , il ne restoit plus qu'à ôter pour l'avenir tout prétexte de division.

Pour assurer l'exécution du jugement canonique des pasteurs , l'Empereur ordonna que quiconque désormais exciteroit du trouble par des disputes en matière de foi , seroit banni & dégradé de sa charge , si c'étoit un laïc , & déposé , s'il étoit clerc. Puis il ajouta qu'il avoit négligé & fait dresser certains réglemens qu'il croyoit importer beaucoup au bon ordre ; mais que , par une juste déférence pour les Peres , il avoit jugé que la sanction s'en devoit faire canoniquement par

le Con
clercs d
les affa
mages
rendre
soumis
plus sta
tibles, c
rent au
& form
pline en
rapport
Jusqu
gardé c
essencie
Cen'est
présence
ne soit
torité re
sessions
méniqu
plus im
foi, l'a
Flavien
Les aut
aux pre
quinze ,
en favé
nople. l

le Concile. Il s'agissoit d'empêcher les clercs & les moines de s'engager dans les affaires séculières, telles que les fermages ou les intendants des terres; de rendre les moines plus tranquilles & plus soumis à l'évêque diocésain, les clercs plus stables dans leur diocèse naturel; articles, qui furent tous applaudis, devinrent autant de loix stables dans l'Eglise, & formerent le fondement de la discipline encore en vigueur aujourd'hui par rapport à ces objets.

Jusqu'ici nous avons vu, ce qu'on a regardé de tout temps comme la partie essentielle du Concile de Calcédoine. Ce n'est pas que tout ce qui s'y est fait en présence & du consentement des légats, ne soit regardé comme revêtu d'une autorité respectable: mais les six premières sessions, seules incontestablement œcuméniques, contiennent ce qu'il y a de plus important, savoir la définition de foi, l'acceptation de la lettre du Pape à Flavien, & la déposition de Dioscore. Les autres actions ou sessions, jointes aux premières, forment le nombre de quinze, y compris l'assemblée qui porta en faveur de l'Evêque de Constantinople le fameux décret, auquel les

• Epist. ad
Episc. 1st.

légats, & le Pape ensuite, s'opposèrent constamment. Mais dans toutes ces dernières sessions, du moins au rapport du Pape Pélage II, qui attribue presque tous les canons à la sixième, on ne régla que des affaires particulières, dont toutefois quelques-unes méritent encore attention.

On exigea inflexiblement, que Théodoret dît anathème à Nestorius. Il ne s'agissoit plus de cette hérésie; il s'agissoit au contraire de proscrire la doctrine qui donnoit dans l'excès diamétralement opposé. Mais dirigée par le S. Esprit, l'Eglise a le point fixe de la vérité pour objet, & parut singulièrement attentive ici à s'éloigner des deux extrémités vicieuses. Théodoret avoit été très-justement & très-fortement soupçonné de Nestorianisme. Rentré depuis en lui-même, il s'étoit expliqué en parfait Catholique; & en satisfaisant à toutes les interrogations du Souverain Pontife, il l'avoit pleinement convaincu de la pureté de sa croyance. Mais les Peres de Calcédoine voulurent une réparation du scandale, la plus authentique qu'il étoit possible, dans les lieux mêmes où il avoit été donné, C'est pour-
quo

quoi
riste
matif
réfiar
comm
conda
le ser
propo
doret
à l'Em
au Pa
dente
deux
répliq
fort é
temen
que tr
dites
Dieu
& inf
l'ai ha
non t
d'Eut
de ma
s'écrie
anath
à Nest
dit qu
calom
To

quoi ils exigèrent que l'ancien panégy-
 riste de Nestorius & de ses écrits anathé-
 matisât purement & simplement cet Hé-
 résiarque avec sa doctrine, c'est-à-dire,
 comme on s'est exprimé depuis, qu'il en
 condamnât les ouvrages pernicioeux dans
 le sens de leur auteur. A la première
 proposition qu'en fit le Concile à Théodoret,
 il répondit que, par sa requête
 à l'Empereur, connue par un écrit adressé
 au Pape, la pureté de sa foi étoit évi-
 dente; & il proposa de faire lire ces
 deux pièces. Il est inutile de rien lire,
 répliquèrent les évêques d'une voix
 fort élevée, qui annonçoit le méconten-
 tement & la défiance. Faites ce qu'on n'a
 que trop de raison d'exiger de vous, &
 dites anathème à Nestorius. Grace à
 Dieu, dit Théodoret, j'ai été nourri
 & instruit dans la sainte doctrine, &
 l'ai hautement enseignée. Je rejette,
 non seulement celle de Nestorius &
 d'Eutychès, mais celle de quiconque a
 de mauvais sentimens. Encore une fois,
 s'écrièrent les évêques, dites nettement
 anathème à Nestorius & à sa doctrine,
 à Nestorius & à ses partisans. Il répon-
 dit que c'étoit bien assez confondre la
 calomnie, que de se présenter à un Con-

cile , où il paroissoit moins pour son intérêt que pour celui de la charité & de l'édification , & afin de ne laisser aucun doute sur sa catholicité. On l'interrompit , en criant de rechef : Dites nettement anathème à Nestorius & à tout son parti. Je ne le dirai point , répartit-il , que je n'aye expliqué ma croyance. En même temps il ouvrit la bouche , pour faire cette explication. Mais il fut interrompu par mille voix qui crièrent toutes ensemble : Il est hérétique , il est Nestorien ; qu'on le chasse d'entre nous : de manière qu'il n'eut point d'autre parti à prendre , que de dire sur le champ , sans préambule ni tergiversation , Anathème à Nestorius & à sa doctrine. Après quoi , il ajouta qu'il avoit souscrit , dans la droiture de son cœur , à la définition de la foi , ainsi qu'à la lettre de S. Léon , & qu'il tenoit pour hérétique quiconque ne croyoit pas fermement leur doctrine. Alors les cris de joie succéderent aux menaces , & l'on entendit répéter ces mots de toute part : Théodore est digne de son siège , qu'on le rende à son Eglise , nous le reconnoissons , nous le recevons pour orthodoxe. Puis on applaudit au jugement déjà porté par le Souverain

Pontificat
 matic
 l'arch
 Léon
 Iba
 posé
 que
 causes
 rétabl
 qu'on
 Les Pe
 thème
 chès :
 dit-il ,
 doctrine
 peine a
 ment ,
 chès ,
 ce sain
 si fran
 put do
 tabli d
 voulur
 faite co
 cette as
 ment l
 rien fa
 excepté
 toute l

Pontife, en réitérant cent fois les acclamations : Vive Léon, longues années à l'archevêque Léon; c'est avec Dieu que Léon a jugé.

Ibas, évêque d'Edesse, avoit été déposé au faux Concile d'Ephese, ainsi que Théodoret, & pour les mêmes causes. Il demanda pareillement à être rétabli, & avec d'autant plus de raison, qu'on l'avoit condamné quoiqu'absent. Les Peres exigèrent encore qu'il dît anathème à Nestorius, aussi bien qu'à Eurychès : ce qu'il fit sans difficulté. Je l'ai, dit-il, anathématisé par écrit, lui & sa doctrine; & comme on n'a point de peine à répéter ce qu'on pense véritablement, j'anathématise Nestorius, Eurychès, & quiconque ne croit pas comme ce saint Concile. Après une démarche si franche & si peu équivoque, on ne put douter de la foi d'Ibas; & il fut rétabli dans tous ses droits. Les légats ne voulurent point qu'on lût la procédure faite contre lui au faux Concile d'Ephese; cette assemblée ne méritant pas seulement le nom de Concile, & n'ayant rien fait à quoi l'on voulût avoir égard, excepté l'ordination de Maxime. Encore toute la raison qu'on alléguait pour la

maintenir, c'est que le très-saint archevêque de l'ancienne Rome, dit Anatolius de C. P., en recevant Maxime à sa communion, a jugé qu'il devoit gouverner l'Eglise d'Antioche.

Le Légat Paschasin dit pour Ibas, qu'on avoit des preuves suffisantes de sa catholicité, dans toutes les pieces qui avoient été lues jusque-là. Quelques critiques ont voulu conclure de ces expressions vagues, que les légats avoient approuvé la fameuse lettre qu'on prétend avoir été écrite par cet évêque Ibas au Persan Maris, & que nous verrons condamnée dans la suite par le cinquieme Concile général, L'approbation prétendue d'Anatolius, sur le même objet, n'est pas mieux fondée. Il n'y eut que l'évêque d'Antioche, qui déclara positivement la lettre d'Ibas orthodoxe; & l'on ne peut nullement présumer qu'il fût en cela l'organe du Concile. Il n'étoit pas question à Calcédoine d'examiner judiciairement cette piece: il s'agissoit uniquement d'en juger l'auteur, sur sa maniere actuelle de penser, qui n'étoit plus douteuse depuis qu'il avoit si nettement anathématisé Nestorius & sa doctrine.

Q
sur
diffi
Don
d'aff
nête.
pens
tioch
exem
On e
dern
Il
au su
d'Hi
nien
Sabin
tropo
lui-cl
mais
n'avo
son m
mi. C
famm
voya
qui é
tion d
mois.
seul ch
être t

Quoique Maxime vînt d'être affermi sur le siège d'Antioche, il restoit quelque difficulté par rapport à son prédécesseur Domnus, à qui l'on jugea convenable d'assurer au moins une subsistance honnête. On créa donc à son profit une pension sur les revenus de l'Eglise d'Antioche ; & c'est peut-être ici le premier exemple d'une pension sur un bénéfice. On en trouve plusieurs autres, dans les dernières sessions du même Concile.

Il y a quelque chose de plus singulier au sujet de l'évêché de Perre, suffragant d'Hieraples en Syrie. Athanase & Sabinien se disputoient ce siège, pour lequel Sabinien avoit été ordonné par le métropolitain, à la place d'Athanase. Celui-ci étoit accusé de plusieurs crimes : mais il n'avoit été condamné, que pour n'avoir point voulu comparoître devant son métropolitain, qu'il disoit son ennemi. Cette affaire ne paroissant pas suffisamment éclaircie, le Concile en renvoya l'examen au Patriarche du ressort, qui étoit celui d'Antioche, avec obligation de terminer dans l'espace de huit mois. Si Athanase étoit convaincu d'un seul chef digne de déposition, il devoit être traité selon la rigueur des loix.

Mais si, dans le terme donné, l'on négligeoit de le poursuivre, ou si l'on ne réussissoit pas à le convaincre, on le devoit rétablir dans son siège. Sabinien, dans ce dernier cas, ajoûte le Concile, conservera la dignité d'évêque, & le droit de succéder à son compétiteur, avec une pension que le Patriarche proportionnera aux facultés de cette Eglise. Quelques observateurs trouvent l'institution des évêques coadjuteurs dans ce traitement de l'évêque Sabinien.

Dans la quinziesme session, qui se tint le dernier jour d'Octobre, le clergé de C. P. pria les légats de traiter avec lui d'une affaire importante, qui concernoit son Eglise. Ils répondirent, avec autant de sagesse que de fidélité au Souverain Pontife, qu'ils n'en avoient point reçu de pouvoir à ce sujet; & jamais on ne put les engager à sortir des bornes prescrites à leur commission. Le Patriarche Anatolius, qui se trouvoit à peine affermi sur son siège, portoit loin ses vues. Peu content de la prééminence dont il étoit en possession parmi les Orientaux, il prétendoit à une primauté effective de juridiction sur tous les prélats de l'Orient. Les circonstances ne lui pouvoient être

plus
Patri
qui f
Diof
été d
Conc
che n
été é
au C
nal d
cherd
plus
de D
ehofé
n'avo
noit
vorif
lius;
faveu
est st
neur
à l'a
mais
nouv
tives
maut
& le
polit
res se

plus favorables : il se trouvoit le seul des Patriarches , qui fût irréprochable & qui fît un personnage digne de son rang. Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, avoit été déposé dès la troisième session du Concile. L'état de Maxime d'Antioche n'étoit pas assuré, puisqu'il avoit été élu à la place de Domnus, déposé au Conciliabule d'Ephese. Pour Juvénal de Jérusalem, il devoit être recherché, avec d'autres évêques des plus considérables, comme auteurs de Dioscore. Ainsi, à bien évaluer les choses, aucun de ces premiers pasteurs n'avoit à Calcédoine le rang qui convenoit à leurs sièges. Le pli des affaires favorisant ainsi les prétentions d'Anatolius; en l'absence des légats, on fit en faveur de C. P. le fameux canon où il est statué, que toute primauté & l'honneur principal devoient être conservés à l'archevêque de l'ancienne Rome; mais qu'après lui l'archevêque de la nouvelle jouiroit des mêmes prérogatives d'honneur, & de la même primauté de puissance sur l'Asie, la Thrace, & le Pont, dont il ordonneroit les métropolitains. Cent quatre-vingt-quatre Pères seulement signèrent cette disposition.

AA. 16. p. 296. Le lendemain il y eut une assemblée , qui forma une seizieme action. Les légats s'y présenterent , & s'y plainquirent très-vivement de ce qui s'étoit fait la veille , comme contrainte aux canons de Nicée touchant le maintien des grandes Eglises dans leurs droits respectifs ; & ils notifierent les instructions que le Pape leur avoit données à cet égard. On leur opposa les canons du Concile de C. P. tenu environ quatre-vingts ans auparavant : mais ils répondirent : Que demandez-vous donc aujourd'hui , si depuis tant d'années vous avez joui de cette prérogative ? & si vous n'en avez pas joui , pourquoi la demandez-vous ? Ils prétendirent encore qu'on n'avoit pas donné un consentement libre à ce décret. Sur quoi les commissaires interrogerent les évêques d'Asie & de Pont. Treize en particulier , & les autres en général dirent qu'ils avoient souscrit volontairement. Quant aux Egyptiens , qui étoient les plus intéressés à défendre la dignité du siège d'Alexandrie , le premier incontestablement après Rome , du moins avant ces dispositions nouvelles , on ne leur demanda point leur consentement. Ils n'étoient pas même présens à ces dernieres

session
 rempli
 née de
 sortit
 rriarch
 sage p
 la pré
 confir
 en vîn
 & par
 le non
 cédent
 pas ma
 ne la
 mens,
 quoiq
 pour l
 vingt
 six cen
 forter
 rent l
 firent
 Le m
 que l'
 Siège
 reslée
 tion p
 pas p
 n'éto

sessions ; parce qu'on n'avoit pas encore rempli l'espérance qu'on leur avoit donnée de mettre à leur tête , avant qu'on sortit de Calcédoine , un nouveau Patriarche , sans lequel il n'étoit pas d'usage parmi eux de rien souscrire. Ainsi , la préséance de l'Eglise de C. P. fut confirmée par acclamation , sans qu'on en vint à la collection des voix par ordre & par tête. On ne voit nulle part , que le nombre des souscriptions du jour précédent ait augmenté. Les Grecs , qui n'ont pas manqué d'en donner une liste exacte , ne la font , dans tous leurs dénombremens , que de cent quatre-vingt-quatre ; quoique les Peres de Calcédoine fussent pour le moins au nombre de cinq cent vingt , & suivant quelques auteurs , de six cent trente. Les légats s'opposèrent fortement à cette innovation , présentèrent leur protestation en forme , & la firent insérer dans les actes du Concile. Le motif qu'ils y alleguent , n'est autre que l'instruction qu'ils avoient reçue du Siège Apostolique. Rome n'y étoit intéressée directement , que pour sa juridiction patriarchale sur la Thrace , & non pas pour les droits de sa primauté. Il n'étoit pas question d'égalité entre le

Pape & l'évêque de Constantinople ; mais seulement de ressemblance & d'analogie entre les dignités de l'un & de l'autre : c'est-à-dire que , comme le Souverain Pontife est le premier dans toute l'Eglise , l'évêque de Constantinople le feroit après lui en Orient. Tel est évidemment le sens du canon ; puisque le Concile annexe , immédiatement après & d'une manière exclusive , à l'évêque de Rome , la primauté universelle d'honneur & de juridiction , que d'ailleurs on lui voit exercer d'un bout à l'autre du Concile de Calcédoine.

Les Peres , en conséquence , ne manquèrent pas d'écrire au Vicaire de J. C. , pour lui rendre compte de tout ce qu'ils venoient de faire , & lui demander l'approbation même du dernier canon. Nous vous supplions , disent-ils , d'honorer notre jugement , en le confirmant par votre suffrage : & comme de notre part nous nous sommes accordés , dans l'unité de la foi , avec vous qui êtes notre pere & notre chef ; que l'éminence de votre autorité mette aussi le dernier sceau au décret qu'ont fait vos enfans pour l'honneur de la ville impériale. En attendant de votre sollicitude ordinaire à

l'egar
lir sur
de lui
ronne
font &
des su
épanc
• les en
ont r
pour
d'une
signal
discip
de la
Lé
si eng
condâ
ques
blé ,
avec
lique
l'Égli
const
ne p
contr
desir
mêm
vous
puisc

l'égard de l'Eglise de C. P., faites rejail-
 lir sur elle quelque rayon de ce vif amas
 de lumieres & de splendeur qui envi-
 ronne votre Chaire Apostolique. Tels
 sont & nos vœux & notre confiance, fon-
 dés sur la sage générosité d'un Pere, qui
 épanchera volontiers son abondance sur
 ses enfans. Vos légats, à la vérité, nous
 ont résisté fortement; mais sans doute
 pour réserver à Votre Sainteté l'honneur
 d'une si belle œuvre, & afin que vous
 signaliez votre zele pour l'éclat de la
 discipline, aussi bien que pour la sûreté
 de la foi.

Léon ne déféra point à une supplication
 si engageante. Il confirma, quant à la
 condamnation de l'hérésie & des hérési-
 ques, le Concile de Calcédoine, assen-
 blé, dit-il, par l'ordre des Empereurs,
 avec le consentement du Siège Aposto-
 lique. Mais quant à la prérogative de
 l'Eglise de Constantinople, il refusa
 constamment de la confirmer. A Dieu
 ne plaise, écrivit-il à Anatolius, que,
 contre ma conscience, je contente vos
 desirs ambitieux! Sachez que le canon
 même de Constantinople, sur lequel
 vous les établissez, n'a aucune force;
 puisqu'il n'a pas été fait de concert

Epiſt. 53.

avec le S. Siège. Il lui reproche ensuite, d'un ton d'autorité assez vif, de s'être arrogé, contre les canons, l'ordination de Maxime d'Antioche.

Epist. 54.

Dans une lettre à l'Empereur Marcien, où il prend à dessein le titre d'évêque de l'Eglise Romaine & universelle, il dit que c'est bien assez pour Anatolius, d'être monté sur le siège de la ville impériale, par la faveur de l'Empereur & le consentement du Siège Apostolique, sans vouloir s'élever aux dépens des autres sièges. Si je ne l'ai pas recherché, ajoute-t-il, sur l'ordination qu'il a osé faire de Maxime, ç'a été uniquement pour le bien de la paix. Il écrivit à Maxime même. Dans cette lettre, il blâme ses légats d'avoir souffert qu'Anatolius eût la préséance au Concile de Calcédoine sur cet évêque d'Antioche; puis il lui déclare que tout ce qu'on dit avoir été fait ou toléré par ces légats, outre les définitions de foi, demeurera sans effet & sans force. Par ces différentes lettres, on voit que le Pape Saint Léon n'étoit point occupé du soin de la prééminence essentielle de son propre siège, à quoi on ne songeoit pas de donner atteinte. Il n'allégua point de motif

plus pr
tention
noble,
grands
ancien
Nicée.

Il y
cile de
quent
prérog
le vin
compte
reçus d
sont eff
été dre
comme
plaires
sixieme
sûrem
saint &
nons q
tant de
soient
de tou
aujourd
pline.

Les
pendar
encour

plus pressant de son opposition aux prétentions du Patriarche de Constantinople, que l'injure faite par là aux autres grands sièges de l'Orient, contre les anciennes dispositions du Concile de Nicée.

Il y a plusieurs autres canons du Concile de Calcédoine. Les Grecs en marquent trente, en comprenant celui des prérogatives de Constantinople, qui est le vingt-huitième. Les Latins n'en comptent que vingt-sept, qui furent reçus de toute l'Eglise, & dont ceux qui sont effectivement de ce Concile avoient été dressés dans les six premières sessions; comme l'indiquent les anciens exemplaires, où on les trouve à la fin de la sixième. Toutefois on ne peut attribuer sûrement aux sessions œcuméniques de ce saint & célèbre Concile, que les trois canons que nous avons rapportés en traitant de cette session; quoique les autres soient aussi très-anciens & très-respectés de toute l'Eglise, qui conserve encore aujourd'hui le fond de la même discipline.

Les excommunications n'y sont cependant que comminatoires; les peines encourues par le seul fait étant fort rares

dans l'antiquité , & cette maniere abrégée de procéder n'étant devenue nécessaire que par la suite. Le sixième canon défend d'ordonner des clercs qui ne soient pas attachés à quelque Eglise ; & telle fut , dès le Concile de Nicée , qui fit un règlement semblable , l'origine du titre fixe des bénéfices. Le neuvième fait foi , qu'il étoit encore défendu aux ecclésiastiques de porter leurs affaires aux tribunaux séculiers. Deux clercs en différend devoient s'adresser à l'évêque : si l'on étoit en contestation avec l'évêque même , c'étoit au Concile de la province qu'on avoit recours ; & l'on devoit recourir à l'Exarque, ou au Patriarche, contre le Métropolitain. Ce canon fut confirmé , quant à sa substance , par une loi impériale de l'an 456 , portant que les clercs ne pourroient être appelés en jugement que devant l'évêque , sinon à Constantinople , où il seroit libre , pour les affaires temporelles , de les citer devant le Préfet du Prétoire , sans qu'eux-mêmes , de leur propre mouvement , pussent aller à aucun juge laïc. Le quatorzième canon , en défendant aux lecteurs d'épouser des femmes d'une foi suspecte , dans les provinces où il leur

étoit p
que ce
même
surabo
à conf
les ord
Il fa
doine
verfes
lemêm
divers
ment d
venoit
sièges a
particul
leur fa
actes ,
Tous re
ressoit u
le point
rale : m
des affa
étoient
ou ne le
selon le
attacho
L'Em
son pou
Dioscor

étoit permis de se marier, nous apprend que cette liberté n'étoit pas universelle, même pour un ordre mineur : preuve surabondante de l'exactitude de l'Eglise à conserver la continence parfaite dans les ordres supérieurs.

Il faut encore observer, qu'à Calcédoine l'ordre des sessions, ou des diverses matières qu'on y traita, n'est pas le même dans tous les exemplaires. Cette diversité, qui ne se rencontre pas seulement dans les actes de ce Concile, provenoit de ce que les évêques des grands sièges amenoient chacun leurs notaires particuliers aux Conciles généraux, & leur faisoient transcrire ou rédiger les actes, selon le besoin qu'ils en avoient. Tous recueilloient avec soin ce qui intéressoit universellement l'Eglise, comme le point de dogme, & la discipline générale : mais pour ce qui ne concernoit que des affaires particulières, ceux qui n'y étoient pas intéressés, ou l'omettoient, ou ne le plaçoient dans leur recueil que selon les degrés d'importance qu'ils y attachoient.

L'Empereur Marcien soutint de tout son pouvoir les décrets de Calcédoine. Dioscore, l'ame de l'hérésie Euty-

chienne plus qu'Eutychès même , fut
 exilé en Paphlagonie , où il mourut mi-
 sérablement. Pour lui ôter d'abord toute
 espérance d'être jamais rétabli , Théodo-
 se , Gouverneur d'Egypte , eut ordre
 de faire assembler le clergé & le peuple
 d'Alexandrie , afin d'élire un nouveau
 Patriarche. Protere fut effectivement
 élu. C'étoit lui que Dioscore avoit éta-
 bli son Vicaire , en partant pour le Con-
 cile : mais il avoit d'autres titres en sa
 faveur. Outre sa prudence & son habi-
 leté , qui pouvoient lui avoir attiré la
 confiance de son Patriarche , sa vertu
 étoit éminente : ce qui ne lui attira que
 des chagrins , de la part d'un peuple li-
 cencieux & fort attaché au dernier Pa-
 triarche , qui ne gênoit personne dans sa
 maniere de vivre. Quand ils virent la
 scene entièrement changée , & qu'on
 procédoit à l'exécution des décrets cano-
 niques , ils redemanderent Dioscore
 avec fureur , & se porterent aux derniers
 excès. Les moines , déjà infectés en très-
 grand nombre des nouvelles erreurs ,
 fomentoient les mécontentemens & la
 révolte , faisoient le coup de main dans
 l'occasion , & se montroient par-tout les
 plus emportés. L'Empereur crut faire

Uber. c. 14.

Evagr. 11.

2. 5.

plier A
 de la di
 par l'inv
 tacles.
 faisant
 pédient
 animé &
 effet pou
 Protere
 tinuels ;
 bien tran
 résie avo
 pour dé
 remplies
 furent te
 reprirén
 Ainsi co
 appella
 qui dure
 Le ma
 tine : ma
 coup de
 intrigant
 Théodo
 vaincu
 évêque ,
 nastere.
 porté co
 core Pat

plier Alexandrie , par le retranchement de la distribution ordinaire des grains , par l'interdiction des bains & des spectacles. Mais le trouble & la sédition ne faisant qu'augmenter , il parut plus expédient de dissimuler avec un peuple si animé & si nombreux , qui se calma en effet pour un temps. Cependant l'évêque Protere courut des dangers presque continuels ; & son pontificat ne fut jamais bien tranquille. Comme la nouvelle hérésie avoit les moines pour auteurs & pour défenseurs , dès lors ces contrées , remplies de cénobites & de solitaires , furent tellement infectées , qu'elles ne respirèrent jamais bien la pureté de la foi. Ainsi commença le schisme de ce qu'on appella depuis les Cophites ou Jacobites , qui dure encore aujourd'hui.

Le mal ne fut pas si grand en Palestine : mais il ne laissa pas d'y avoir beaucoup de troubles , causés par un moine intrigant & vicieux , qu'on appelloit Théodose. Il avoit été autrefois convaincu de plusieurs crimes par son évêque , & chassé pour cela de son monastere. Passé en Égypte , il s'étoit emporté contre Dioscore même , alors encore Patriarche , avoit été condamné à

être fouetté publiquement, & promené par la ville sur un chameau. La faction du moine Barsumas vint à propos, pour relever les espérances de Théodose dans l'infamie dont il étoit couvert : mais il falloit se vouer à Dioscore, qui étoit l'auteur de la stérilisation. Tout personnage convient aux ames de cette bassesse. Théodose alla au Concile de Calcédoine; retourna aussitôt après en Palestine; cria de toute part avec une impudence & une audace forcenée, que le Concile avoit trahi la foi, rétabli l'hérésie de Nestorius, & reconnu en J. C. deux personnes qu'il falloit adorer.

L'Impératrice Eudocie, retirée dans cette province depuis son veuvage, n'étoit pas encore guérie de sa jalousie contre Pulquérie. Elle se prévint aisément contre un Concile protégé par sa rivale, & se déclara pour la faction du moine Théodose, qui, par ce moyen, entraîna bientôt la plupart des moines & du peuple. Juvénal de Jérusalem étant revenu de Calcédoine, où il s'étoit enfin déclaré généreusement pour la bonne doctrine; on entreprit de la lui faire abjurer, avec une telle violence & un si effroyable désordre, qu'il fut trop heu-

reux de
chercher
On gage
qui man
de manie
laire, m
topolis.

Alors
matiques
choisir
Il en or
villes de
de ceux
de Calc
Province
ses trou
tout en
& l'on p
craindre
fit pas d
mettre in
en libert
gens de
fermer
qui avoi
pereur d
plus vio
conque
de Théod

reux de retourner bien vite sur ses pas chercher un asyle dans Constantinople. On gagea, pour l'assassiner, un scélérat qui manqua son coup; mais qui, voulant de maniere ou d'autre mériter son salaire, massacra Sévérien évêque de Scytopolis.

Alors le champ étant libre, les schismatiques s'assemblerent à Jérusalem, & choisirent Théodose pour leur Evêque. Il en ordonna d'autres pour plusieurs villes de la Palestine, sur-tout à la place de ceux qui n'étoient pas encore revenus de Calcédoine. Le Gouverneur de la Province étoit éloigné, & occupé avec ses troupes contre les Barbares. On mit tout en combustion pendant son absence, & l'on prit des mesures pour ne pas le craindre à son retour. Pour cela, on ne fit pas difficulté d'ouvrir les prisons, de mettre indistinctement tous les criminels en liberté; & avec ces brigands, unis aux gens de Théodose & d'Eudocie, on osa fermer les portes de la ville à celui qui avoit toute la puissance de l'Empereur dans le pays. On exerça la plus violente persécution contre quiconque n'embrassoit pas la communion de Théodose; on osa dire anathème au

Niceph xv.
c. 96

Concile de Calcédoine & au Pape Léon on pillâ le bien des uns, on brûla les maisons des autres, on les frappa, on les fouetta avec cruauté, on maltraita indignement les femmes de la première condition; & il y eut une quantité de martyrs. Théodose occupa ainsi, pendant près de deux ans, le siège épiscopal de Jérusalem.

Les Provinces Occidentales reçurent bien différemment les décisions du Saint Concile. S. Léon leur avoit déjà envoyé, du moins aux évêques de Gaule, sa lettre à Flavien. Elle en avoit été reçue avec respect & action de grâces; comme ils le lui témoignèrent de leurs sept provinces, au nombre de quarante-quatre évêques en une seule fois, sans compter plusieurs autres lettres particulières. Aussi-tôt que les décisions de Calcédoine avoient été reçues à Rome, le Pape les leur avoit fait passer, avec une copie de la sentence rendue contre Dioscore. Il en usa de la même manière, & avec le même succès, à l'égard des évêques de la Gaule Cisalpine, ou du Milanez, & apparemment, avec les prélats de toutes les autres provinces. Dans la réponse des Cisalpins, qui est

une lettre
des quarant
propres
qu'ils ont
Flavien;
aux Saints
Peres; qu
nent avec
s'élevent
l'Incarnati
Pendant
de consol
plongé tou
par l'irru
conduite
d'une ruin
vinces de
dente, ce
les Gaules
Cologne
Rheims,
meilleure
trées sur
excepté P
Geneviev
Loup.
Toute
point emp
indignem

une lettre synodale aussi bien que celle des quarante-quatre évêques de la Gaule proprement dite, ceux-là déclarent, qu'ils ont lu dans leur Concile la lettre à Flavien; qu'ils l'ont trouvée conforme aux Saintes Ecritures & aux écrits des Peres; qu'en conséquence ils condamnent avec elle les nouvelles erreurs, qui s'élevent contre le mystere adorable de l'Incarnation.

Pendant ces alternatives de douleur & de consolation, le Saint Pontife fut replongé tout à coup en d'autres alarmes, par l'irruption des Huns; qui, sous la conduite du terrible Attila, menaçoient d'une ruine totale les plus belles provinces de l'Occident. Dès l'année précédente, ces Barbares s'étoient jetés dans les Gaules, & avoient ruiné les villes de Cologne, de Treves, de Metz, de Rheims, de Besançon, & toutes les meilleures places qu'ils avoient rencontrées sur leur passage jusqu'à Orléans, excepté Paris qui fut garanti par Sainte Geneviève, & Troyes que sauva Saint Loup.

Toute la sainteté de Geneviève n'avoit point empêché qu'elle ne fût calomniée avec indignement, du vivant même de Saint

Greg. Tur.
11. Hist. c. 4
& 7.

Boll. ad
Januar.

Germain , qui ne lui en donna que des témoignages plus marqués de sa haute estime. Après la mort du S. évêque , & par son ordre, son archidiacre prit également la défense de cette illustre Vierge. Le besoin ne fut jamais plus pressant , qu'au moment où les Parisiens se virent menacés par le terrible Attila. Troublés jusqu'au délire par l'excès de leur effroi & par la proximité du péril , ils s'en prirent à leur bienfaitrice même. L'archidiacre d'Auxerre arriva à Paris , comme on conspiroit contre elle , ou plutôt comme sa perte étoit déjà résolue , & qu'on ne délibéroit plus que sur la manière de la faire périr , soit en la lapidant , soit en la précipitant dans la rivière. Tout son crime étoit sa foi & son intrépide confiance en Dieu , qui , tandis que les citoyens se déshonoroient par une lâche crainte, les lui faisoit exhorter à tenir ferme dans leur ville que le Seigneur vouloit préserver , au lieu de se réfugier , comme ils le méditoient , dans les places voisines qui seroient saccagées.

L'archidiacre fit renaître l'équité & la raison dans le cœur des Parisiens , en relevant leur courage , & en leur parlant ainsi de Genevieve : Gardez-vous bien

de rien
jamais il
lesquels j
tus par le
rifiens pri
de la Sai
toutes le
en actio
nération
vieve ne
toutes le
de l'Orie
Siméon S
à ses prie
venoient
loient d'
nora tout
vie, qu'el
quatre-vi
nés , &
après sa
beau la b
à laquelle
piété du
ment le m
prit pour
La vill
près de
Déjà le H

de rien oser contre cette sainte fille ; à jamais il me souviendra des termes , dans lesquels j'ai souvent oui célébrer ses vertus par le S. évêque Germain. Les Parisiens prirent enfin confiance aux conseils de la Sainte , & Paris fut sauvé. Alors toutes les préventions se changerent en actions de grâces & en une vénération religieuse. Le nom de Genevieve ne fut pas seulement célèbre dans toutes les Gaules , mais aux extrémités de l'Orient ; en sorte que l'illustre Saint Siméon Stylite se faisoit recommander à ses prières , par tous les Gaulois qui venoient le visiter. Les Rois mêmes parloient d'elle avec respect. Clovis l'honora tout particulièrement pendant sa vie, qu'elle poussa jusqu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans nonobstant ses austérités , & qui ne finit que vers l'an 500 : après sa mort , il fit bâtir sur son tombeau la basilique de S. Pierre & S. Paul , à laquelle le peuple , enchérissant sur la piété du Monarque , donna insensiblement le nom de Sainte Genevieve , qu'il prit pour sa patronne & sa protectrice.

La ville de Troyes se vit encore plus près de sa ruine , que celle de Paris. Déjà le Roi & l'armée innombrable des

Huns s'avançoient contre elle , en préludant à sa dernière calamité par le sang & le feu dont ils marquoient toute leur route , quand l'évêque S. Loup entreprit de la sauver. Cet intrépide pasteur alla au devant du Prince farouche , dont la seule figure imprimoit l'effroi. Il étoit d'une taille médiocre , mais d'une carrure énorme ; avoit la poitrine large , la tête extrêmement grosse , les yeux petits , mais éincelans , le nez plat , les cheveux négligés , le teint extraordinairement brun ; de manière que son aspect , joint à la fierté de sa démarche & aux mouvemens convulsifs dont il étoit perpétuellement agité , suffisoit pour inspirer la terreur , & justifioit le nom de fléau de Dieu , qu'il se plaisoit à prendre. Loup , supérieur à l'effroi général , l'aborde & lui demande ce qu'il prétend. Ignores-tu qui je suis , repartit le Barbare ? Le fléau du Dieu vengeur remplit sa destination. Et moi , répliqua le Saint , je suis un loup dépouillé de sa férocité naturelle , & commis à la garde du troupeau du Dieu de miséricorde. Epargnes-en les foibles brebis , & ne frappe que le pasteur. Cette assurance plut au Hun farouche , dont le Seigneur adoucit

Sur. ad 256
Jul.

Jornand. c.
1. P. 471.

ad
da
da
gu
cra
s'a
le f
Gé
fui
l'ob
Ma
ses
nétr
de
méc
mill
Prin
que
& l
que
Aéc
l'Em
O
négo
niert
sit au
que d
en fl
Ta

adoucit l'ame ; & Troyes fut épargnée.

Attila alla assiéger Orléans. Cependant tous les peuples étrangers établis dans les Gaules , Goths , Francs , Bourguignons , unis avec les Romains par la crainte d'un ennemi plus formidable , s'approcherent pour le combattre. Il leva le siège , & se retira en Champagne. Le Général Romain , qui étoit Aëtius , le suivit avec ses alliés & le défit : ce qui l'obligea à quitter les terres de l'Empire. Mais dès l'année suivante , ayant réparé ses pertes , il revint par la Pannonie , pénétra dans l'Italie , ne se proposant rien de moins que de prendre Rome. L'armée des Huns , composée de trois cent mille combattans , sous la conduite d'un Prince qui n'avoit pas moins de génie que de valeur , imprimoit un tel effroi , & l'on étoit si peu en état de résister , que l'Empereur Valentinien & le brave Aëtius songeoient à quitter le centre de l'Empire.

On voulut essayer auparavant de la négociation. Saint Léon fut prié de se mettre à la tête de l'ambassade , & réussit au delà de toute espérance. On a cru que ce Conquérant n'avoit pu être arrêté en si beau chemin , que par quelque pro-

Sidon. 87
Epist. 157

Chron.
Prosp.
Chron.
Cassiod. 227
452.

dige effrayant. Mais la divine puissance, qui tient les cœurs des tyrans dans sa main, & l'éloquence merveilleuse qu'elle inspira au Saint Pontife, n'étoient pas moins efficaces que les plus terribles visions. Les troupes mêmes d'Attila regardoient Rome comme une ville sainte, dont l'attaque étoit funeste; & les Huns se disoient les uns aux autres, qu'Alaric, après l'avoir pillée, n'avoit pas vécu long-temps. Attila fut ravi de voir Saint Léon, sur tout ce que la renommée en publioit; & peut-être aussi ne fut-il pas fâché d'avoir un prétexte honnête d'interrompre une expédition hazardeuse. Il fit cesser les actes d'hostilité, & se retira au delà du Danube; avec promesse de faire la paix.

Julien de Cos, toujours chargé des affaires du Pape à Constantinople, lui témoigna par lettre la part qu'il prenoit aux maux qu'avoit soufferts l'Italie par l'incursion des Barbares. Il l'intéressa en même-temps en faveur d'Actius, archidiacre de Constantinople, que le Patriarche Anatolus, sous prétexte de lui faire honneur, mais au fond pour le dépouiller de l'archidiaconé qui donnoit un grand crédit, & pour le tenir dans une

Sorte d'exil, avoit ordonné prêtre titulaire d'une église hors de la ville. Ce qui sonnoit encore plus mal, c'est qu'à ce Catholique zélé, il avoit donné pour successeur un certain André, ami d'Eutyches & ancien accusateur de Flavien: de maniere qu'Anatolius se faisoit fortement soupçonner de ne s'être pas détaché bien sincèrement des hérétiques. S. Léon fit ses représentations sur ce sujet à l'Empereur & à l'Impératrice, qu'il pressa d'obliger Anatolius à changer de conduite.

Epist. 58.

Il leur recommanda aussi l'Evêque Julien, pour qui ces épîtres tenoient lieu de lettres de créance, en qualité de Légat chargé à C. P. de défendre, pour le Pape, les intérêts de la foi & de l'Eglise contre les hérésies courantes. C'est le commencement des Légats, nommés depuis Apocrisaires ou Correspondans, dans le goût des agens qui y avoient déjà les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Mais ceux de Rome y étoient de plus employés spécialement à ce qui concernoit l'intérêt général de l'Eglise; & celui-ci en particulier, à veiller de près l'Evêque Anatolius, qui ne donnoit que trop de lieu à cette institution, dont

on n'avoit pas encore si bien senti la nécessité. S. Léon ne manqua pas de prévenir Julien de tout ce qu'il écrivoit à la Cour. Il lui demanda des nouvelles certaines de l'Eglise d'Alexandrie, & de plus précises encore des désordres excités par les moines de la Palestine, dont le Pape n'avoit encore ouï parler que confusément.

Il reçut peu après les connoissances qu'il souhaitoit, & tout à la fois l'heureuse nouvelle, que la Cour avoit apporté le remede à un mal si urgent. A la demande de Juvénal de Jérusalem, réfugié, comme on l'a vu, dans la ville impériale, l'Empereur avoit écrit aux moines de la Palestine, pour les ramener par la voie de la douceur & de la persuasion : il s'efforçoit de leur faire sentir l'inconséquence de se livrer à Théodose, sectateur d'Eutychès, tandis qu'ils anathématisoient l'Eutychianisme. C'étoit sans doute l'ignorance & la simplicité de ces solitaires, que Marcien trouvoit dignes d'indulgence. Mais il ne leur laissa point ignorer, que c'étoit à la priere de l'évêque Juvénal & à l'espoir de leur changement, qu'il accordoit ces marques de sa clémence & de sa bonté.

de
vé
tine
pur
pro
de
fure
relle
dépo
avoit
leve
cont
rassu
mati
en co
fut si
Palest
Le
jusqu
Léon
cédoi
buée à
vraise
relle i
gea le
ment.
la dist
entre

Quant au faux évêque Théodose, auteur de tous les désordres, on en usa plus sévèrement. Le Gouverneur de la Palestine eut ordre de l'arrêter, pour le faire punir ; mais le coupable fut instruit à propos, & s'évada. Plusieurs complices de ses violences, même entre les moines, furent condamnés à des peines corporelles. Juvénal rentra dans son siège, déposa tous les sujets que Théodose avoit ordonnés, & tint un Concile, pour lever les préventions des esprits foibles contre le Concile de Calcédoine, & les rassurer contre les calomnies des schismatiques. La lettre synodale, adressée en conséquence aux abbés & aux moines, fut signée par tous les évêques des trois Palestines.

Les sectaires avoient poussé l'artifice jusqu'à répandre le bruit, que le Pape Léon n'approuvoit pas le Concile de Calcédoine. Quoique cette invention, attribuée à Anatolius, fût dépourvue de toute vraisemblance, elle fit cependant une telle impression, que l'Empereur engagea le Pontife à la démentir formellement. Sans compter la lettre à Flavien, la distinction même que mettoit Léon entre le canon des prérogatives de l'E-

glise de Constantinople, qu'il rejettoit, & les décisions de foi, qu'il avoit approuvées formellement, suffisoit pour faire connoître ce qu'il pensoit des décisions dogmatiques de Calcédoine. Mais pour contenter l'Empereur & ne rien omettre dans une affaire de cette importance, il adressa une nouvelle lettre à tous les évêques qui avoient assisté à ce concile, leur déclara de rechef, qu'il approuvoit tout ce qui avoit été statué par rapport à la foi, & que quiconque oseroit soutenir, soit sur de Nestorius, soit celle d'Eutyches & de Dioscore, devoit être retranché de l'Eglise. L'Empereur fut satisfait; & les affaires de la religion commencerent à prendre un heureux cours.

Mais on goûtoit à peine cette satisfaction, que l'Empereur & tous les gens de bien eurent la douleur de perdre l'Impératrice Pulquérie, qui mourut l'an 453, âgée seulement de cinquante-quatre ans: femme forte, vierge pure, digne de régner dans le Ciel comme sur la terre, & que l'Eglise honore d'un culte public le dix de Septembre. Si elle transforma la Cour en une retraite de vierges ferventes; ce fut un spectacle

Epist. 61.

en
fe
xe
al
ce
lo
ua
El
tro
de
hò
lai
tes
un
d'u
cert
de
fon
fut
qua
gov
aux
fen
cet
la r
de
assa
hor
me

encore plus merveilleux, de voir la femme d'un Empereur leur donner l'exemple des vertus de leur état, & si bien allier les devoirs du christianisme avec ceux du trône, que ces deux fonctions, loin de se nuire, tiroient l'une de l'autre un nouvel avantage & un nouveau lustre. Elle bâtit plusieurs églises magnifiques, trois entr'autres en l'honneur de la Reine des vierges. Elle fonda & dota plusieurs hôpitaux & plusieurs monasteres. Elle laissa tous ses biens aux pauvres par un testament, que Marcien exécuta avec une fidélité religieuse. Mais ce qui peint d'un seul trait le mérite transcendant de cette Princesse, l'énergie & l'élevation de son ame, la solidité de sa vertu & de son esprit; c'est que jamais l'Empire ne fut plus heureux ni plus en sûreté, que quand son frere Théodose le lui laissa gouverner. Si-tôt au contraire que, livré aux eunuques ou à la jalousie de sa femme, il ne suivit plus la direction de cet Ange Tutélaire, il mit l'Empire & la religion à deux doigts de leur perte; de maniere que l'Orient, en butte aux assauts des sectaires & de tous les hommes remuans, auroit infailliblement succombé, comme l'atteste Saint

Léon, si cette femme incomparable ne l'eût soutenu.

Chron.
Pro p. Idac.
Marcel. &c.

La mort de l'Empereur Valentinien III, qui arriva le 7 Mars de l'an 455, fut bien différente. Ce Prince, qui n'avoit que trente-six ans lorsqu'il périt, avoit bien démenti les idées favorables conçues autrefois de sa vertu. La mollesse & l'incontinence flétrirent tout ce qu'il avoit de bonnes qualités; & ce dernier vice fut enfin la cause de sa perte. Depuis quelque temps, il se livroit sans réserve à cette honteuse passion. La femme du Patrice Maxime, l'un des premiers Seigneurs de l'Occident, n'étoit pas moins recommandable par sa vertu que par sa beauté. Valentinien, désespérant de la séduire, la surprit brutalement & se porta aux derniers excès. Aussi tôt qu'elle put s'échapper, elle alla, inondée de larmes, apprendre à son époux son déshonneur & son désespoir; se renferma ensuite dans son appartement, la mort déjà dans le sein; & mourut en effet quelques jours après.

Evagr. II.
c. 7.

Maxime, descendu de l'Empereur de même nom, qui avoit régné quelque temps dans les Gaules, conçut une ambition que lui coloroit avantageusement

le
mu
rin
de
fro
na
dre
de
si b
vie
lâc
gra
Ap
l'É
le C
des
xim
me
se
fini
gra
rec
cie
ran
vel
tra
bo
inc

le foible droit de sa naissance. Il dissimula cependant en présence de Valentinien, & feignit d'ignorer l'opprobre de sa femme. Il eut même assez de sang-froid, pour comprendre que, le trône venant à vaquer, il n'auroit rien à y prétendre tandis qu'Actius vivroit; il entreprit de le brouiller avec le Prince, & persuada si bien à celui-ci qu'Actius, fier de ses victoires, aspirait à l'Empire, que ce lâche & barbare Empereur poignarda ce grand Capitaine de ses propres mains. Après cet assassinat révoltant, comme l'Empereur se pron. enoit à Rome, dans le Champ de Mars, il fut assailli par deux des gens d'Actius, qu'avoit suscités Maxime, & qui massacrerent publiquement Valentinien, sans que personne se mit en devoir de le défendre. Ainsi finit le dernier Prince de la race du grand Théodose. Maxime fut aussitôt reconnu Empereur, & il épousa Eudocie, veuve de Valentinien, dans l'ignorance où elle étoit encore que ce nouvel époux fut l'assassin du premier.

Mais quand elle eut découvert cette trame détestable, elle ne mit plus de bornes à son dépit; & préférant à ce joug indigne, celui des plus féroces Barbares,

elle invita Genferic à venir s'emparer de Rome. Toujours prêt au pillage, le Roi des Vandales ne se fit pas prier. Bientôt il prit terre à Ostie & marcha droit à Rome. Maxime, songeant à s'enfuir & permettant à tout le monde d'en faire autant, se rendit si méprisable, qu'on attenta sans crainte à sa vie : il fut mis en pièces, le 77^e jour de son regne, par d'anciens serviteurs de Valentinien, qui jetterent les membres du parricide dans le Tibre.

Procop. 1.

6. 5.

Toute la ville s'abandonna à la consécration, & l'on ne pensa pas seulement à se défendre. Le seul Pontife alla au devant de Genferic, peu capable de l'effrayer après Attila. Il obtint tout ce qu'on pouvoit demander à un pareil vainqueur, & bien au delà de toutes les espérances ; c'est-à-dire que les Vandales se contenteroient du pillage, qu'ils s'abstiendroient du meurtre & des incendies, qu'il y auroit même trois églises, celle de S. Pierre, celle de S. Paul, & la basilique Constantinienne, qui ne seroient ni pillées ni visitées. On tint parole : mais on pillâ durant quatorze jours tout le reste de la ville, d'où l'on emporta des richesses immenses, en particulier

les
au
de
Ph
ba
de
leb
Th
d'
lan
foi
don
dan
la n
plu
cra
la r
pun
doi
elle
leb
pas
ver
qu'
s'at
& a
obé
que

les vases sacrés que l'Empereur Tite avoit autrefois enlevés de Jérusalem. Il y eut des milliers de captifs, parmi lesquels l'Impératrice, qui avoit appelé les Barbares, fut conduite à Carthage avec ses deux filles Eudocie & Placidie.

Mais ce désastre fut salutaire à la célèbre Eudocie, veuve de l'Empereur Théodose & mere de l'Impératrice d'Occident. Sa philosophie & toutes ses lumieres naturelles étoient pour elle une foible consolation, sans celle de la foi, dont elle s'étoit privée en s'engageant dans l'hérésie d'Eurychès. Ces coups de la main du Seigneur donnerent lieu aux plus profondes réflexions; & bientôt elle craignit qu'elle ne se fût engagée dans la mauvaise voie. Les hommes de Dieu, puissans en œuvres & en paroles, abondoient encore dans la Terre Sainte où elle habitoit. Elle consulta les plus célèbres; apprit d'eux que sa mort n'étoit pas éloignée, & que nulle œuvre de veru ne devoit la rassurer, à moins qu'elle ne tint au centre de l'unité, en s'attachant au Concile de Calcedoine & à Juvénal son légitime évêque. Elle obéit à cette voix du Ciel, abjura publiquement l'hérésie à Jérusalem, & ren-

Vit. s. Eudocie
thym. p. 64
& seq.

tra dans la communion de l'Eglise, où elle persévéra sans hésiter jusqu'à la mort. Avant de sortir de ce monde, elle eut la consolation d'apprendre que le Prince Huneric, fils du Roi des Vandales, avoit épousé l'aînée des deux filles de Valentinien, & qu'on avoit renvoyé la cadette avec sa mere à Constantinople.

Il restoit en Afrique une multitude d'autres captifs illustres, qui fournirent une ample matiere à la charité de l'Evêque de Carthage, nommé Deogratias, lequel avoit été ordonné en 454, à la priere de l'Empereur Valentinien, après une longue vacance de ce siége. Les traitemens inhumains qu'éprouvoient les captifs, toucherent vivement ce prélat. Comme les vainqueurs étoient partie Maures, partie Vandales, ils se partageoient les prisonniers, séparoient impitoyablement les enfans de leurs parens, & les femmes de leurs maris. Ainsi, dans la misere & les travaux accablans de l'esclavage, ils n'avoient pas même la triste consolation de porter leurs chaînes de compagnie avec les personnes qui leur étoient cheres, ni de confondre leurs sueurs & leurs larmes ensemble. Il y en

Viô. Vit.
1. 3.

avoit
par
par
qu'ils
tion.
qu'il
vend
vases
église
les se
faisoit
nable
médic
alloit
dema
ment
tant sa
mouru
occupé
A
cruren
boient
vitude
neste à
Roi G
fendre
provin
tane,
quatre

avoit une multitude de malades , tant par les besoins qu'ils souffroient , que par les incommodités extraordinaires qu'ils avoient souffertes dans la navigation. Le Saint Evêque en racheta autant qu'il en put payer , ne craignant pas de vendre pour une si bonne œuvre les vases d'or & d'argent qui servoient aux églises. Il fournissoit aux malades tous les secours dont ils avoient besoin , leur faisoit distribuer la nourriture convenable , & accompagnoit lui-même les médecins qui les visitoient. La nuit , il alloit voir s'ils n'étoient pas négligés , demandoit à chacun , de lit en lit , comment ils se trouvoient ; & cela , nonobstant sa foiblesse & son âge décrépît. Il mourut très-peu de temps après , n'ayant occupé le siège de Carthage que trois ans.

A ce triste événement , les captifs crurent revoir le moment où ils tomboient pour la première fois dans la servitude. Cette mort ne fut pas moins funeste à l'Eglise d'Afrique en général. Le Roi Genferic en prit occasion de défendre d'ordonner des évêques dans la province Proconsulaire & dans la Zeugitane , où il y en avoit encore soixante-quatre , mais la plupart fort âgés. Ainsi ,

manquant de jour en jour, ils furent réduits à trois après quelques années. L'Eglise honore la mémoire de S. Deogratias le vingt-deuxième jour de Mars. La barbarie de Genferic donna lieu à la sanctification de plusieurs autres Africains, sans compter le nombre infini de martyrs qu'elle produisit.

C'est ce qui anima, autant ou plus que les brigandages du Vandale, le zèle & la valeur de l'Empereur Marcien, qui pensa sérieusement à lui faire la guerre. Il s'y prépara en Prince Chrétien, joignant, aux sages précautions suggérées par l'expérience & la politique, tout ce qui pouvoit mettre le Ciel dans ses intérêts, comme les prières publiques, & d'abondantes largesses en faveur des pauvres. Mais si ces œuvres de piété ne purent servir à remplir ses vues temporelles, elles ne furent pas perdues pour l'éternité, dans les circonstances de sa mort prochaine, qui arriva peu après, savoir l'an 457, de son âge le 65^{me}. Sa mémoire est en bénédiction, pour ses vertus, pour son application au bien de l'Etat & de la Religion. Il eut pour successeur, le Tribun Léon, Gouverneur de Sélymbrie. Il étoit natif de Thrace, &

fut
mêm
avec
Il
mais
regn
ou d
Léon
au b
tir q
duite
Euty
pren
verai
prêtr
la têt
il tra
révol
nuit,
hules
cette
l'un
avoit
donn
qui v
nion
Tim
ainsi
facril

fut élu, le septieme de Février de la même année, par les gens de guerre, avec le consentement du Sénat.

Il aimoit sincèrement la religion : mais dès le commencement de son regne, il commit une faute de surprise ou de foiblesse, qui, en alarmant Saint Léon & toutes les personnes attentives au bien de l'Eglise, leur fit trop tôt sentir que l'Orient n'étoit plus sous la conduite des Marcien & des Pulquérie. Les Eutychiens, si nombreux en Égypte, reprenant courage au changement de Souverain, le moine Timothée, ordonné prêtre du temps de Diostore, se mit à la tête des séditieux. Depuis long-temps il tramoit sourdement la cabale & la révolution qu'il méditoit. Il alloit de nuit, avec une canne creuse, par les cel-
hules des solitaires ; & leur parlant par cette espece de porte-voix, les appelloit l'un après l'autre par leurs noms, dont il avoit eu soin de se faire instruire, se donnoit pour un Ange envoyé du Ciel, qui venoit les avertir de fuir la communion de Protère, & de choisir le moine Timothée pour évêque, se désignant ainsi lui-même. C'est à cette supercherie sacrilège, qui le faisoit courir de nuit

Nicep. xv.

c. 16.

Evagr. 1^o

c. 8.

comme les chats sur les gouttieres, qu'on rapporte son surnom d'Elure, mot dont es Grecs nomment ces animaux.

Quand il crut sa partie assez bien liée, & qu'il fut la mort de Marcien auteur de son exil; il reparut avec insolence, & déclama hautement contre le Concile de Calcédoine. Entre les moines qui lui étoient dévoués, il rassembla d'abord ceux du voisinage d'Alexandrie, avec une troupe de bandits & de séditieux gagnés par argent; & profitant de l'absence du Gouverneur, qui étoit occupé avec ses troupes dans la Haute-Egypte, il remplit la ville d'un si grand tumulte, que les Catholiques n'osèrent plus paroître. S'étant emparé de la grande église qu'on nommoit le Temple Césarien, il se fit ordonner évêque par Eusebe de Péluse & Pierre de Majume, deux des quatre ou cinq évêques condamnés à l'exil, & réduits, par leur révolte contre l'Eglise & ses premiers prélats, à faire la cour à un moine séditieux. Il restoit un obstacle à sa faction, dans la personne de l'évêque Protère, qui chercha inutilement sa sûreté dans le baptistère.

viâ. Chron.
p. 899.

Ni la sainteté du lieu, ni celle du

jour d
présen
vertu
ses ch
plusieu
en prie
pas m
ché à
ment
& des
traîna
de mi
lambe
rage
brûla
jera le
tholiqu
saint e

Tin
sacrés
celui
Marty
l'Egl
les pro
ches, f
Il ana
doine
roient
évêque

jour qui étoit le Vendredi-Saint , ne le préserva de leur fureur. Sans égard à sa vertu , ni à sa vieillesse vénérable & à ses cheveux blancs , ils le percerent de plusieurs coups d'épée , comme il étoit en priere. Leur emportement ne se borna pas même à la mort : son corps fut attaché à une corde , & suspendu publiquement à la vue du peuple , avec des huées & des insultes barbares. Ensuite on le traîna par toute la ville , & on le déchira de mille coups , jusqu'à ce qu'il fût en lambeaux. Quelques-uns poussèrent la rage jusqu'à goûter de son sang. On brûla le reste de ses membres , & l'on en jeta les cendres au vent. Plusieurs Catholiques furent martyrisés , avec leur saint évêque.

Timothée tra le nom de Protere des sacrés diptyques , y mit le sien après celui de Dioscore , pilla les biens du Martyr & de sa famille. Pour ceux de l'Église , il en dispoisoit à sa fantaisie , les prodiguant aux factieux & à ses proches , sans penser seulement aux pauvres. Il anathématisa le Concile de Calcédoine & tous les fideles qui le révéroient , nommément le Pape & les évêques des grands sièges. Dans le petit

nombre des évêques de sa faction, il choisit les plus emportés, & les envoya dans toutes les villes de la province, pour persécuter les prélats catholiques & leur clergé. On chassa les plus respectables pasteurs, de vénérables vieillards, ordonnés du temps de S. Cyrille & plus anciennement encore; puis on institua des hérétiques en leur place. Les orthodoxes étoient également recherchés dans les monasteres, soit d'hommes, soit de filles, où l'on s'étudioit sur-tout à ne laisser que des prêtres hérétiques; en sorte que les ecclésiastiques soumis aux décisions de la foi, étoient généralement réduits à la fuite ou à se tenir exactement cachés.

Malgré tant d'excès, l'Empereur Léon restoit dans l'inaction & dans une sorte d'indécision sur ce qu'il devoit penser de ces factieux. Ils avoient envoyé à C. P. des requêtes, où ils représentoient que le peuple & les magistrats d'Alexandrie ne vouloient point d'autre évêque que Timothée. Quant à la foi, ils faisoient profession de celle de Nicée & d'Ephese, ne disoient mot du Concile de Constantinople, & blâmoient insolument celui de Calcédoine, avec le

Pape
évêq
Aprè
avoir
autre
veau
vainc
vent
les p
posa
d'affé
évêq
tale,
l'ordi
décre
le m
pressé
sile d
à Ju
rude
siège
ron f
célèb
mèni
nier
chose
Le
que l
rante

Pape Léon qui le révéroit & tous les évêques d'Orient qui l'avoient tenu. Après quoi ils ajoutoiēt, que, sans y avoir égard, il en falloit assembler un autre & examiner la foi tout de nouveau. L'Empereur, abandonné à ces vaines appréhensions, qui engagent souvent un politique foible & borné dans les plus dangereuses démarches, proposa au Patriarche de Constantinople d'assembler son clergé, avec tous les évêques qui se trouvoient dans la capitale, pour donner leur avis, tant sur l'ordination de Timothée, que sur les décrets de Calcédoine. Il écrivit dans le même goût au Souverain Pontife, qu'il pressoit de venir à Constantinople; à Basile d'Antioche, successeur de Maxime; à Juvénal de Jérusalem; à une multitude de métropolitains & d'évêques des sièges considérables, au nombre d'environ soixante. Il auroit même songé à faire célébrer tout de nouveau un Concile œcuménique, si, après les dépenses du dernier & tant d'autres inconvéniens, la chose eût été praticable.

Le Pape répondit à l'Empereur, ainsi que l'avoit déjà fait un Concile de quarante évêques assemblés à C. P.; que ce

feroit un attentat d'examiner de nouveau les décisions d'un Concile général, lesquelles, étant dictées par le Saint-Esprit, sont infaillibles & irréformables; que, loin de remettre en question ce qui étoit décidé, il ne falloit penser qu'à y soumettre les indociles; que, si l'on renouvelloit ainsi les disputes au gré des hérétiques, les troubles de l'Eglise n'auroient plus de fin; & que cette coupable condescendance ne pouvoit que les augmenter. Il l'exhortoit enfin à chasser bien vite le moine Timothée du siège d'Alexandrie, qu'il avoit usurpé si indignement: il le faisoit souvenir que tel étoit le vœu de presque tous les évêques d'Egypte, qui l'avoient certifié par leurs lettres, & plusieurs de vive voix, à Constantinople même, où ils s'étoient réfugiés depuis les violences de l'usurpateur; tandis que les évêques schismatiques n'avoient osé signer leur requête, de peur de laisser appercevoir leur petit nombre.

Cette sage fermeté du Pontife fit qu'on ne pensa plus à célébrer un nouveau Concile. Mais les Eurychiens, en perdant toute espérance de ce côté-là, demandèrent qu'on leur accordât au moins une

confé
diffic
flexib
Ce se
Conci
que d'
d'inqu
mais
puter
droien
a rien
trop g
L'E
taires
que S.
rien, &
de ces
surpren
ces me
tées pa
vains d
dorer
nous-n
Jaque,
de cer
une lie
somme
découv

conférence, où ils pussent proposer leurs difficultés. S. Léon ne fut pas moins inflexible contre cette nouvelle tentative. Ce seroit toujours anéantir l'autorité du Concile de Calcédoine, répondit-il, que d'accéder à cette demande artificieuse d'inquiets sectaires: qu'on n'espere jamais m'amener là. En cherchant à disputer de nouveau sur la foi, ils voudroient faire croire que jusqu'ici il n'y a rien d'arrêté là-dessus: le piège est trop grossier; Léon n'y donnera jamais.

L'Empereur consulta ensuite les solitaires les plus révévés de l'Orient, tels que S. Siméon Stylite, S. Jaque le Syrien, & S. Baradat. La manière de vivre de ces deux derniers n'est guere moins surprenante que celle de Siméon; & si ces merveilles n'étoient également attestées par des témoins oculaires & des écrivains d'un aussi grands poids que Théodoret, nous aurions peine à les croire nous-mêmes. L'illustre Syrien, nommé Jaque, étoit connu très-particulièrement de cet évêque de Cyr: il n'habitoit qu'à une lieue & demie de cette ville, sur le sommet d'une montagne où il vivoit à découvert, exposé nuit & jour à toutes

Epist. 76

Theod. Philoth. c. 11.

e nou-
énéral,
aint-Ef-
nables;
ce qui
qu'à y
on re-
gré des
le n'au-
oupable
es aug-
er bien
e d'A-
digne-
el étoit.
es d'E-
r leurs
pox, à
étoient
surpa-
nisme-
quête,
r petit
qu'on
Con-
erdant
eman-
s une

les injures des saisons ; n'ayant pas même de clôture pour se préserver des bêtes sauvages, pas un antre pour se soustraire, soit aux ardeurs du soleil, soit aux neiges, qui tomboient quelquefois en telle abondance qu'il y étoit comme enseveli : il ne vit jamais de feu, n'en usoit pas même pour apprêter sa nourriture, qui ne consistoit qu'en quelques lentilles trempées dans l'eau : cette maniere de vivre ne lui paroissant pas encore assez dure, il portoit sous son habit de pesantes chaînes de fer. S. Baradar, exposé de même à toutes les intempéries des saisons, habitoit la pointe d'un rocher ; il tenoit sans interruption les mains étendues vers le Ciel, moins semblable à un être animé qu'à un terme informe, tout couvert d'une peau, qui ne lui laissoit de libre que le nez & la bouche pour respirer.

De pareilles austérités s'attiroient les plus grands respects, de la part même des Puissans du siècle, dont l'indifférence en matière de vertu n'est guere touchée que de ce qui est extraordinaire. Mais ces hommes tout célestes avoient encore plus d'humilité que d'ardeur pour

la pén
vie
Prince
ils n'a
foi qu
pasteu
qu'il
infaill
été pr
Beres,
écédoin
pose d
cette f
per tou
le Sauv
milieu
s'affem
On
réponfi
l'Empe
six letr
autorit
précisé
plupart
chacun
scriprie
bien qu
qui, se

la pénitence. Prêts à laisser leur genre de vie singulier au premier ordre des Princes de l'Eglise, qui sont les évêques, ils n'avoient point d'autre règle de leur foi que les décisions de ces premiers pasteurs. Ils répondirent à l'Empereur, qu'il devoit regarder comme un oracle infallible de l'Esprit-Saint, ce qui avoit été prononcé par les six cent trente Peres, c'est-à-dire par le Concile de Calcédoine, qui paroît ainsi avoir été composé de ce nombre d'évêques; & que cette sainte multitude devoit bien dissiper toutes ses appréhensions, après que le Sauveur avoit promis de se trouver au milieu d'un bien moindre nombre, qui s'assembleroient en son nom.

On conserve un recueil de diverses réponses faites, sur le même objet, à l'Empereur Léon, au nombre de trente-six lettres, dont l'ensemble forma une autorité du plus grand poids; non pas précisément à raison de la sainteté de la plupart de leurs auteurs, mais parce que chacune d'elles fut revêtue de la souscription de plusieurs évêques, aussi bien que la lettre du Souverain Pontife, qui, en cette occasion, parla pour tout

Tom. 1.
Conc. p. 908
& f. q.

l'Occident. On vit ainsi, dans la totalité de ces lettres synodales, le sentiment de toute l'Eglise enseignante; & dès-là toutes les difficultés furent censées résolues, la collection de ces réponses particulières faisant le même effet qu'un Concile œcuménique. On voit clairement par cet exemple, comme l'observe

Hist. Eccl.
L. 29. n. 12.
Def. Cler.
Ball. Part. 2.
L. 14. c. 13.

M. Fleuri après le grand évêque de Meaux, que la force des décisions de l'Eglise ne consiste pas dans l'assemblée des évêques, mais dans leur consentement unanime, de quelque manière qu'il soit déclaré. Le recueil de ces lettres, nommé en grec *Encyclia*, c'est-à-dire lettres circulaires, a été traduit en latin par Epiphane le Scolastique.

L'Empereur, ainsi rassuré, ne songea plus qu'à faire exécuter les décisions du Concile, & commanda au Gouverneur d'Alexandrie, d'enchasser Timothée dit le Chat, & de faire élire un nouveau Patriarche. Cet intrus méprisable fut en effet banni, & conduit sous bonne garde dans la Chersonnese. Après quoi on élut, du commun consentement du peuple & du clergé, un autre Timothée, surnommé Solophacole ou le Blanc, qui donna

Liber. brev.
C. 15. & 16.

don
Son
lex
Lé
zel
nou
pou
An
que
amb
&
don
hab
peu
dina
quel
le si
bien
raco
S
ce co
de p
46 r
quel
dura
&
scien
disti

donna d'abord avis de son élévation au Souverain Pontife, avec le clergé d'Alexandrie & dix évêques d'Égypte. Saint Léon, dans sa réponse, les exhorte au zèle & à la concorde; & il engage le nouveau Patriarche à lui écrire souvent, pour l'instruire de l'état de son Église. Anatolius de Constantinople étoit mort quelque temps auparavant; prélat très-ambitieux, au jugement de Saint Léon, & dont la manière même de penser donna de vives inquiétudes à ce saint & habile Pontife: tant il est vrai qu'on ne peut guère sortir des bornes de la subordination dans l'ordre hiérarchique, sans quelque péril pour la foi. On éleva sur le siège de C. P. S. Gennade, Patriarche bien différent d'Anatolius, & dont on raconte plusieurs miracles.

S. Léon ne survécut pas long-temps à ce commencement de calme qu'il venoit de procurer à l'Église, étant mort en 461, sans qu'on sache bien sûrement quel jour. Son pontificat fut de 21 ans, durant lesquels la grandeur de son ame & de sa vertu n'a cessé d'éclater. Sa science & son génie n'étoient pas moins distingués. Sa manière d'écrire est noble;

son style pur pour le temps où il écrivoit, son éloquence digne des plus beaux siècles, extrêmement touchante & pathétique, comme on le voit dans la plupart de ses sermons. Il nous en reste quatre-vingt-seize, sur les principales fêtes de l'année, dont il traite les mystères avec une netteté & une onction qui intéresseront à jamais les esprits justes & les âmes pieuses. Nous avons encore de cet illustre Pontife cent quarante-une lettres. C'est le premier des Papes qui ait laissé un corps d'ouvrages, & à qui l'on ait donné le surnom de Grand : grand en effet & en toute manière ; zélé pour la décence & la magnificence du culte divin, pour la fondation & plus encore pour le rétablissement des églises, qu'il ornoit avec un goût qui portoit l'empreinte de la noblesse de son âme & de l'élévation de son génie. Après les ravages des Vandales, il renouvela l'argenterie dans toutes les églises de Rome. Il fonda pour cela six grands vases, de cent livres chacun, donnés autrefois par le grand Constantin. Aux sépulcres des Saints Apôtres, il établit des gardiens ou des chapelains, qu'on nommoit alors Cham-

briers, comme on le fait encore dans l'Eglise de Paris & dans quelques autres, parce qu'anciennement on nommoit chambre ce que nous appelons chapelle.

Entre les lettres de S. Léon, il y a quelques décrétales qui méritent une attention particulière. Ce qu'il écrit à Dorus Evêque de Bénévent, montre combien ce grand Pape avoit à cœur l'ordre hiérarchique. Cet Evêque avoit mis un prêtre nouvellement ordonné, à la tête de tous les anciens. Léon l'en reprit avec sévérité; & parce que deux prêtres y avoient donné leur consentement. Il statua que les autres garderoient le rang de leur ordination, & que les deux adulateurs en seroient privés à jamais, pour l'avoir cédé par une lâche complaisance. Encore prétendit-il leur avoir fait grace, & qu'ils méritoient la déposition canonique; parce qu'un ecclésiastique, dit-il, maître sans doute d'humilier sa personne, doit toujours honorer sa place.

Dans une lettre adressée à Théodore de Fréjus, au sujet de la pénitence, il dit que, tant que la vie dure,

Epist. 21

Epist. 91

nous ne devons point mettre de bornes à la divine miséricorde, mais accorder la réconciliation à tous ceux qui la demandent, même en danger de mort, pourvu que leur conversion soit sincère. Nous ne devons pas être difficiles, ajoute-t-il, dans la dispensation des dons de Dieu, ni mépriser les larmes de ceux qui s'accusent; mais croire au contraire que c'est Dieu qui leur inspire l'esprit de componction. Quand ils auroient perdu la parole, il suffit qu'ils donnent des marques d'une raison libre, ou que des personnes dignes de foi certifient qu'ils ont demandé la pénitence.

Epist. 80.

Par une décrétale adressée aux évêques de la Campanie & du voisinage, il les reprend de ce qu'ils faisoient réitérer publiquement la confession des pénitens : puis fournissant une preuve bien précise en faveur de la confession auriculaire, il dit en propres termes, qu'il suffit que les péchés soient confessés, premièrement à Dieu, ensuite au prêtre par une confession secrète.

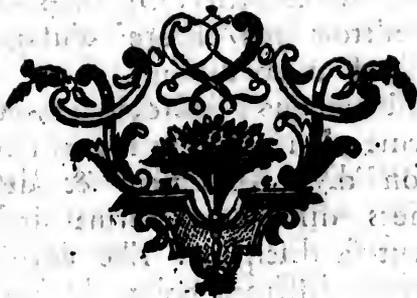
Touchant le baptême, il décide, en

écrivait à Necnas de Ravenne, quant à ceux qui ont été emmenés en captivité avant l'âge de raison, & qui n'ont aucun souvenir d'avoir été baptisés, qu'on doit rechercher avec une grande diligence s'il n'y a pas quelque preuve de leur baptême; mais que, s'il ne s'en trouve point, il les faut baptiser hardiment, sans craindre le péril de rebaptiser. On infere de là, qu'il n'étoit pas, encore d'usage de baptiser sous condition.

C'est ainsi que l'Eglise, qui avoit pris sa forme essentielle sous la main même de son divin Instituteur & de ses premiers disciples, forma insensiblement sa discipline. Elle développa de même différens points de dogme, à mesure que les occasions s'en présenterent. A la fin du pontificat de Saint Léon, où nous voici parvenus, après la célébration de ces quatre Conciles fameux, que le plus grand de ses successeurs comparoit aux quatre Evangelis, & où la plupart des hérésies à venir ainsi que passées trouvent leur condamnation; on put regarder les principaux articles de la foi chrétienne,

438 HISTOIRE DE L'EGLISE.

comme parfaitement éclaircis. Dans tout le cours des siècles suivans, nous allons voir tirer, avec la même infaillibilité & la même précision, les conséquences particulières de ces principes lumineux.



H

D

LIV

Depuis

461

en 4

Q

u

fût dé

l'Empi

étendu

beau re

que cel

core qu

triomp

l'Evang

leureul

& les



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE DIX-SÉPTIÈME.

*Depuis la mort du Pape S. Léon en
461, jusqu'à la conversion des Francs
en 496.*

QUOIQUE la Religion chrétienne fût déjà la religion universelle, & que l'Empire de l'Église étoit plus étendu que celui de Rome dans son plus beau temps, ne connût d'autres bornes que celles du monde; il manquoit encore quelque chose à sa gloire & à son triomphe. Elle avoit soumis au joug de l'Évangile les deux nations les plus valeureuses & les plus éclairées, les Grecs & les Romains, c'est-à-dire tout le

monde policé, qu'on s'étoit accoutumé à nommer simplement le monde; tant ce qu'on appelloit par opposition Barbares ou Sauvages, sembloit peu digne de faire partie de la société civile & du genre humain! Ainsi la Loi de Grace avoit-elle fait des Chrétiens de tout ce qui méritoit le nom d'hommes. Il lui falloit encore, de ces Barbares, faire d'abord des hommes, pour les rendre ensuite Chrétiens, & pour composer à J. C. ce bercail innombrable & parfait, où entre le Romain & le Scythe, le Grec & le Barbare, le loup & la brebis, destinés, suivant l'expression d'Isaïe, à paître indistinctement & paisiblement tous ensemble, sans autre différence que le mérite d'avoir changé d'inclinations & de naturel par la vertu la plus puissante d'en-haut. C'est ici la grande œuvre déjà exécutée en partie, & que nous allons voir consommer par l'Eglise, avec une édification toute nouvelle. Cette heureuse révolution ne pourra s'opérer, sans lui causer de rudes secousses. Il en résultera bien des bouleversemens & des orages; l'harmonie de cette immense famille, que l'Homme de douleur a engendrée sur la croix, en

Cap. xi. v.

7.

sera n
Epouf
que ab
tiques
sceau
de ma
les nu
tant d
repar
fécon
toutes
De
éclips
heure
cien
& des
sur el
jeste
gnité
ciden
suite
rens a
de l'E
tives
couro
à tou
form
roger
ment

sera troublée pour un temps ; sa divine Epouse en paroîtra même souffrir quelque altération : mais ses traits caractéristiques seront toujours les mêmes ; le sceau de l'alliance éclatera sans danger de méprise & sans interruption , tous les nuages se dissiperont enfin ; & après tant d'attaques & de rudes travaux , elle reparoîtra sous l'aspect majestueux d'une féconde maturité , & quelquefois avec toutes les fleurs de sa première jeunesse.

De là même elle tira un avantage , éclipsé en quelque sorte dans ses plus heureux jours , sous la faveur des Marcien & des Pulquérie , des Théodose & des Constantin , qui faisoient réfléchir sur elle les plus vifs rayons de leur majesté & de leur puissance. Quand la dignité impériale sera anéantie dans l'Occident ; quand en Orient une longue suite d'Empereurs , non moins indifférens aux maux de la religion qu'à ceux de l'Etat , ou plus jaloux des prérogatives du sacerdoce que de ceux de la couronne , brouilleront tout en touchant à tout , dresseront & supprimeront les formules de foi selon leurs caprices , s'arrogeront le droit sacré de l'enseignement & l'interdiront aux évêques ;

quand les Gaules, les Isles Britanniques, l'Espagne, l'Afrique, l'Italie le propre apanage de Pierre, gémiront sous la servitude des Barbares, soit Paiens, soit Ariens, encbre plus ennemis de la foi que les idolâtres: alors on verra clairement, que la puissance de l'Eglise & l'autorité du Siège Apostolique en particulier, ne devront pas leur accroissement aux grandeurs du siecle, comme elles ne leur avoient point dû leur établissement sous la tyrannie des Néron & des Domitien. Alors, comme sous les Empereurs les plus favorables à la religion, on verra les Pontifes Romains siéger sur la chaire de Pierre, avec la même majesté que leurs plus heureux prédécesseurs, veiller à l'exécution des canons dans les différentes Eglises, connoître des causes les plus importantes, prendre soin qu'elles soient jugées suivant les regles de l'équité & de la sagesse, rétablir ceux qu'une injuste violence avoit dépossédés, secourir les opprimés, humilier les méchans & les superbes, avertir les Empereurs de leurs devoirs religieux, s'opposer comme un mur d'airain aux emportemens sacrilèges des dominateurs Barbares les plus terribles;

& dans
ambas
gions,
Puissan
bitres
lieux t
person
leurs v
grand
dévelo
Cin
S. Pap
Novem
son suc
tif de
ans au
phese
fice de
faire
coutur
rité d'
divers
sujet
voit e
bonne
manie
ziers,
donne
partie

& dans le même temps, recevoir des ambassades honorables de toutes les régions, se voir choisir par les différentes Puissances pour médiateurs & pour arbitres de leurs différends, & dans les lieux trop éloignés pour s'y rendre en personne, prononcer par l'organe de leurs vicaires : tel est en substance le grand tableau, dont les traits vont se développer dans les faits suivans.

Cinq à six semaines après la mort du S. Pape Léon, le douzième jour de Novembre de l'an 461, on ordonna pour son successeur, l'Archidiacre Hilarus, natif de Sardaigne, le même qui douze ans auparavant, au faux Concile d'Éphèse, avoit rempli si dignement l'office de légat du S. Siège. A l'anniversaire de son ordination, qui, selon la coutume, fut célébré avec éclat, quantité d'évêques s'étant rendus à Rome de diverses provinces, il tint un Concile au sujet de l'évêque Hermès, qui se trouvoit en possession de l'évêché de Narbonne. Il s'y étoit mis lui-même d'une manière irrégulière; les habitans de Béziers, pour qui il avoit été d'abord ordonné, ayant refusé de le recevoir. Les parties intéressées porterent leurs plaintes

à Rome ; & le Pape écrivit à l'archevêque d'Arles, afin de tirer, de lui & des autres évêques, les connoissances propres à motiver son jugement. On envoya des députés de part & d'autre ; & deux évêques de Gaule, étant venus à Rome, assisterent au Concile. On régla, pour le bien de la paix & par indulgence, qu'Hermès resteroit sur le siège de Narbonne ; mais que, sa vie durant, l'ordination des évêques de cette province seroit attribuée au plus ancien d'entre eux ; après quoi elle reviendroit au successeur d'Hermès. Pour prévenir de pareils inconvéniens, on recommanda aux Gaulois de tenir chaque année un Concile dans celle de leurs provinces où les évêques pourroient se réunir ; apparemment à cause des guerres & des invasions, qui ne permettoient pas de s'assembler plus régulièrement. Nonobstant ces Conciles, il est dit qu'on consulera le S. Siège dans les affaires importantes. C'est l'évêque d'Arles qui doit assigner le temps & le lieu de ces assemblées, en écrivant aux métropolitains ; & c'est à lui que les évêques doivent encore s'adresser, au refus de ces métropolitains, pour obtenir les lettres au-

Hilar. Epist.
3. Tom. 4.
Conc.

thentique
fendu d

Par u
près da
soin inf
la puret
défendu
dres sup
aux dia
aux fest
en tou
voir & c
deur la
aux cle
munica
séculier
si l'évê
contre l
yent s'a
fense d
des let
aux mo
rations
les repr
Dan
les, su
abbé d
que de
alors,

thentiques, sans lesquelles il leur est défendu de sortir de leur province.

Par un Concile de Vannes, tenu à peu près dans le même temps, on voit le soin infini des Occidentaux à maintenir la pureté de mœurs dans le clergé. Il y est défendu aux clercs engagés dans les ordres supérieurs, c'est-à-dire aux prêtres, aux diacres, & aux foudiacres, d'assister aux festins de noces, & de se rencontrer en toute autre société où l'on peut voir & entendre ce qui offenseroit la pudeur la plus délicate. On défend encore aux clercs, & cela sous peine d'excommunication, de recourir aux tribunaux séculiers sans l'aveu de leur évêque: mais si l'évêque leur est suspect, ou si c'est contre lui-même qu'ils plaident, ils doivent s'adresser aux autres prélats. La défense déjà faite aux clercs de voyager sans des lettres de leur évêque, s'étend ici aux moines, qu'on soumet à des macérations & à des punitions corporelles, si les reprimandes ne suffisent pas.

Dans le jugement d'un Concile d'Arles, sur quelques démêlés de Fauste, abbé de Lérins, avec Théodore, évêque de Fréjus, dont Lérins dépendoit alors, nous trouvons l'exercice de la

Greg. Tur.
II. c. 6. &
seq.

Tom. 4.
Conc. pag.
1023.

jurisdiction épiscopale sur les monastères, & tout à la fois le commencement des exemptions, au moins pour les communautés composées de laïcs qui se choisissent un supérieur. Les moines & l'abbé de Lérins assistèrent avec treize évêques à ce Concile, qui est le troisième d'Arles. Il y fut résolu, que l'évêque Théodore ne s'attribuerait sur le monastère que les droits exercés par son prédécesseur Léonce : c'est-à-dire que les ministres de l'autel & les clercs seroient ordonnés par l'évêque diocésain, qu'il donneroit aussi le Saint Chrême, & confirmeroit les Néophytes s'il y en avoit, & que les clercs étrangers ne seroient pas reçus sans son ordre ; mais que le gros du monastère ; consistant en laïcs, demettreroit sous la conduite de l'abbé, sans que l'évêque s'y attribuât aucun droit, ni qu'il pût de son chef en ordonner aucun pour clerc.

Tom. 4.
Conc. pag.
1033.

Le métropolitain & les évêques de la province de Tarragone en Espagne écrivirent au Pape Hilarus, pour savoir ce qu'ils devoient conclure dans leur Concile touchant Silvain de Calahorre, l'un d'entre eux, qui avoit ordonné un évêque que le peuple ne demandoit pas,

& pris
le faire
toient
rénée,
avoit de
cesseur
autre v
avoient
respect
du peup
questio
cile ter
évêques
Africai
S. Max
l'épisco
dès le r
premier
quiemé
qu'on
comme
usage r
aux pré
mainten
jours. L
magistr
s'intère
lu par
temps ;

& pris un prêtre d'un autre diocèse, pour le faire évêque malgré lui. Ils consultoient ensuite le S. Siège sur l'affaire d'Irénée, que Nundinaire de Barcelone avoit demandé en mourant pour son successeur, quoique déjà évêque d'une autre ville. Les évêques de la province avoient consenti à cette translation, par respect pour le défunt, avec l'agrément du peuple & du clergé de Barcelone. Ces questions furent examinées dans un Concile tenu à Rome par quarante-huit évêques, en comprenant le Pape & deux Africains. Après le Souverain Pontife, S. Maxime de Turin, fort ancien dans l'épiscopat, puisqu'il étoit en réputation dès le regne d'Honorius, est nommé le premier; & l'évêque de Porto, le cinquième seulement: ce qui fait croire qu'on suivit l'ordre de l'ordination, comme en plusieurs autres Conciles; usage respectable, qui obvie sagement aux prétentions de la vanité, & qui s'est maintenu avec édification jusqu'à nos jours. Les principaux citoyens & les magistrats de plusieurs villes d'Espagne s'intéressant pour l'évêque Silvain, on lui pardonna le passé, vu la nécessité des temps; mais à charge de mieux observer

Ibid. pag.
1060.

les canons à l'avenir. On défendit sévèrement les translations. On enjoignit à Irénée, sous peine d'excommunication, de retourner à sa première Eglise; & au métropolitain, nommé Ascagne, de faire élire par le clergé de Barcelone & de consacrer un autre évêque pour ce siège. Comme on lisoit, avant le jugement, les informations envoyées d'Espagne à ce sujet, la lecture fut interrompue deux fois par les prélats, qui se récrièrent avec force contre l'abus de transmettre les évêchés comme par testament. Le Pape demanda les avis. S. Maxime prit aussi-tôt la parole, & tous les évêques protestèrent avec lui, qu'ils ne feroient jamais rien de contraire aux loix ecclésiastiques, & que quiconque s'en écartoit, devoit en rendre compte au Saint Siège. On fit en ce Concile cinq canons, que le Souverain Pontife publia, & que les autres évêques approuverent par acclamation. Le cinquième & le capital maintient dans toute son étendue le droit des élections, contre la témérité des évêques qui désignent en mourant leurs successeurs.

L'Empereur Léon fit de son côté plusieurs loix favorables à l'Eglise. Celle de

l'année.
Février,
qu'il est
comme
avoit en
Ardabur
gneurs d
nastere
par le S
fit aussi-
de l'abb
menaçon
moines
céder;
avec leur
lable; &
l'épée à
çurent,
nastere,
vers eux
dre. Ils
armes &
gneur. C
dabure

La lo
cette o
sonne d
évêques
de ceux

l'année 466, en date du dernier jour de Février, dut son origine à un événement qu'il est difficile de ne pas regarder comme miraculeux. Un homme qui avoit encouru l'indignation du Patrice Ardabure, l'un des plus puissans seigneurs de l'Empire, se réfugia au monastere des Acemetes, alors gouverné par le Saint abbé Marcel. Ardabure le fit aussi-tôt redemander; & sur le refus de l'abbé, il envoya des soldats qui menaçoient des dernieres violences. Les moines épouvantés presserent le Saint de céder; plutôt que de les exposer à périr avec leur monastere. Mais il fut inébranlable; & déjà les soldats furieux avoient l'épée à la main. Tout à coup ils aperçurent, à l'endroit le plus élevé du monastere, un feu terrible d'où il s'échappoit vers eux des rayons semblables à la foudre. Ils se prosternerent, en jettant leurs armes & en priant pour appaiser le Seigneur. Ce prodige fut si frappant, qu'Ardabure pardonna aux réfugiés.

Sur. ad 19.
Decembr.

La loi faite, comme on le croit, à cette occasion, défend de rirer personne des églises, ni d'inquiéter les évêques ou les économes, pour les dettes de ceux qui s'y réfugioient. Elle permet

Lib. 6. Cod.

cependant de leur notifier la sentence du
 juge , afin qu'ils constituent procureur
 pour se défendre. Que s'ils le refusent ;
 on procédera contre eux par les voies de
 droit ; & l'on vendra leurs meubles ou
 leurs immeubles , suivant les formes ,
 en exécution du jugement. S'ils ca-
 chent leurs meubles dans l'enceinte de
 l'église ou chez quelqu'un des clercs ,
 ces effets seront représentés , à la dili-
 gence de l'économe ou du défenseur ;
 & l'évêque interposera son autorité ,
 pour empêcher qu'on ne les recèle.
 Quant aux esclaves & domestiques , si-
 tôt que l'économe ou le défenseur se-
 ront avertis par ceux à qui ils appartiennent ,
 ils doivent les renvoyer avec tout
 ce qu'ils auront apporté , après avoir
 fait prêter serment aux maîtres , de ne
 point s'écarter , en les châtiant , des
 loix de l'humanité. En général , les mi-
 nistres des asyles doivent s'informer sans
 délai , de la qualité des réfugiés , de la
 nature de leur affaire , en avertir les
 juges & les personnes intéressées. Dans
 les différentes dispositions de cette loi ,
 on peut voir l'usage légitime des asyles ,
 avec les mesures qu'on prenoit contre
 les abus.

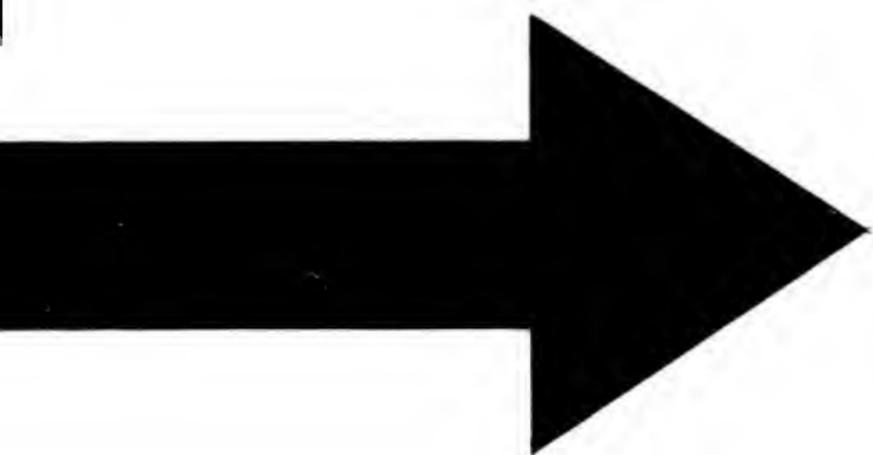
D
 Il y eut
 même reg
 faveur de
 anciennes
 l'ancien
 ba en
 soit
 ch
 en aucun
 & aux mo
 traduits
 gers , ni
 quitter l
 teres : ce
 mures de
 les conce
 des eccl
 ples dan

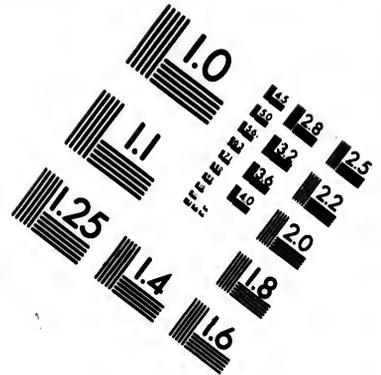
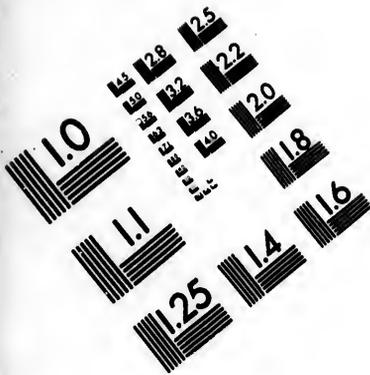
Par u
 confirm
 & des n
 pour l'o
 tout act
 les citau
 spectac
 ciers de
 fiscation
 second
 quelqu

Il y eut plusieurs autres loix, sous le même regne & vers le même temps, en faveur de la religion. Léon confirma les anciennes ordonnances portées contre les Païens. Il défendit, sous peine de bannissement perpétuel, à quiconque seroit toute autre religion que la catholique, de faire la fonction d'avocat en aucun tribunal. Il accorda aux clercs & aux moines le privilège de n'être point traduits pardevant les tribunaux étrangers, ni obligés, pour se défendre, à quitter leurs églises ou leurs monasteres; ce qui fait voir, malgré les murmures de l'envie & de l'ignorance, que les concessions de nos Princes, en faveur des ecclésiastiques, trouvent des exemples dans la plus haute antiquité.

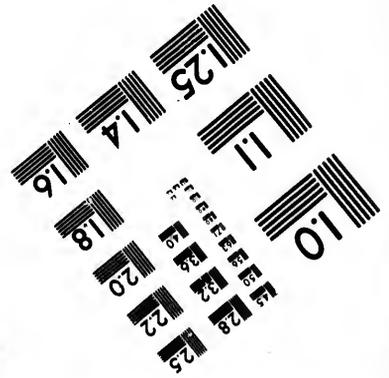
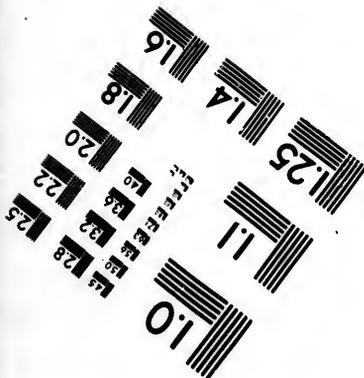
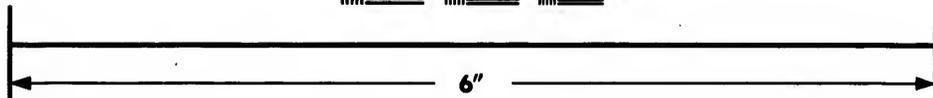
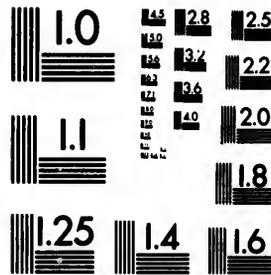
Par une autre loi, l'Empereur Léon Cod. Lib. ut. confirma tous les privilèges des hôpitaux & des monasteres. Il en fit encore une pour l'observation des fêtes, défendant tout acte judiciaire le Dimanche, même les citations ou assignations; & tous les spectacles publics, sous peine aux officiers de perte de leurs charges & de confiscation de leurs biens. En exécution du second canon de Calcédoine & de quelques Conciles particuliers, il défen-







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

1.0
1.1
1.2
1.5
1.8
2.0

dit sévèrement la simonie; & nous apprenons que dès lors tout clerc ou laïc qui trafiquoit du saint ministère, devoit être déposé ou excommunié. L'Empereur veut que, suivant les canons, les évêques ne soient choisis que pour leur mérite, & qu'ils fuyent positivement l'épiscopat, loin de le briguer. Il déclare en termes formels, que l'Evêque est manifestement indigne du sacerdoce, s'il n'est ordonné malgré lui.

Liber. Bre-
viar. c. 16.
Evagt. 111.
c. 111.

Léon ayant donné le gouvernement d'Orient à Zénon son gendre, celui-ci emmena avec lui, à Antioche, un prêtre nommé Pierre, qui occasionna les plus grands troubles en Orient. C'étoit un intrigant hypocrite, qui de moine Acémète & de simple foulon, dont le surnom lui resta, parvint, par la protection des Grands qu'une apparente piété séduisit, jusqu'à envahir le siège patriarchal d'Antioche. Chassé de son monastère, pour son audace à rejeter le Concile de Calcédoine, il se retira dans la ville impériale, où il mit en œuvre son génie entreprenant, souple, flatteur, & fit particulièrement sa cour à Zénon. Etant allé en Syrie avec ce Prince, il gagna par argent quelques Apollinaristes,

hérétique
que les
calomni
noche.
La Cour
se mit
Martyri
d'ame
racles &
vit son p
& que Z
surpareu
quelque
quitta la
fait, en
parleme
Il décl
donnoit
docile
mais qu
cerdoce
l'ambiri
lors du f
connoit
Constan
peignit
avec les
ordonna
déserts

hérétiques imbus des mêmes principes que les Eutychiens. Il se mit ensuite à calomnier Martyrius Patriarche d'Antioche, qu'il accusa de Nestorianisme. La Cour se laissa prévenir, la division se mit parmi le peuple d'Antioche; & Martyrius n'avoit pas une fermeté d'ame capable de faire face à tant d'obstacles & de contradictions. Quand il vit son peuple divisé à un certain point, & que Zénon favorisoit ouvertement l'usurpateur; après de foibles tentatives & quelques exhortations fort disertes, il quitta la partie, & crut avoir beaucoup fait, en prononçant un dernier discours, parsemé d'expressions assez énergiques. Il déclara publiquement, qu'il abandonnoit une Eglise en désordre, un indocile clergé, & un peuple rebelle; mais qu'il se réservoir la dignité du sacerdoce. Il n'en fallut pas davantage à l'ambitieux foulon, qui s'empara dès lors du siège comme vacant, & se fit reconnoître pour Patriarche. Gennade de Constantinople, qui aimoit Martyrius, peignit cette usurpation à l'Empereur, avec les couleurs convenables; & Léon ordonna que Pierre seroit exilé dans les déserts tant redoutés de l'Oasis. Mais

Theod.
Lect. Lib. 24

le coupable fut averti avant qu'on pût l'arrêter, & prévint l'exécution par une prompte fuite. Après quoi Julien fut élu évêque d'Antioche, d'un commun consentement.

Gennade vécut peu de temps depuis cette bonne œuvre, & eut pour successeur Acace, directeur de l'hôpital des Orphelins de Constantinople. Il paroît que le S. évêque Gennade, plus averti des biens célestes que des prérogatives temporelles, se mit peu en peine de faire ratifier ou exécuter les canons de Calcédoine, touchant la préséance du siège patriarcal de la nouvelle Rome. Ce fut vraisemblablement Acace, qui, sous le Pape Simplicie, renouvela cette prétention. M^r Probus, évêque de Canuse & légat au saint Siège, s'y opposa, en présence même de l'Empereur Léon. Simplicie avoit été élu le vingtième de Septembre 467, à la place d'Hilarus, mort dix jours auparavant. On observe que celui-ci, dans le cours d'un pontificat de moins de six ans, avoit distribué à différentes églises, en vases sacrés, quatre-vingt-quatre livres d'or, & douze cent cinquante-deux livres d'argent, sans compter bien d'autres effets

d'une p
donne
puissan
temps

L'E
années
de son
pillage
n'avoit
Avitus
les, y fu
en Itali
ou le f
Après
reur à
l'Empe
régner
Ricime
soit vé
puissan
il fut
pendan
main
voit s
pourp
Severe
& fini
assez l
thémi

d'une piété aussi magnifique : ce qui peut donner une idée de l'opulence & de la puissance de l'Eglise Romaine, en des temps si malheureux.

L'Empire d'Occident depuis plusieurs années n'étoit plus que le vain simulacre de son ancienne grandeur. Peu après le pillage de Rome, que le lâche Maxime n'avoit osé défendre contre Genseric, Avitus, Préfet du Prétoire dans les Gaules, y fut fait Empereur. Mais étant venu en Italie & ayant été vaincu par Ricimer, on le fit ordonner évêque de Plaisance. Après lui, Majorien fut déclaré Empereur à Ravenne, du consentement de l'Empereur Léon, & régna ou sembla régner pendant quatre ans : car c'étoit Ricimer, Maître de la milice, qui jouissoit véritablement de ce qui restoit de puissance impériale en Occident. Quand il fut las de Majorien, qui soutint cependant au dehors la dignité du nom Romain beaucoup mieux qu'on ne devoit s'y attendre, il lui fit quitter la pourpre, & la vie peu de temps après. Sévere, qui étoit Consul, lui succéda, & finit bientôt par le poison. Après un assez long interregne, le Sénateur An-

Evagr. 14

c. 16.
Jornand. p.

477.

Procopé qui avoit lui-même porté la pourpre, fut proclamé l'an 467, au mois d'Août, du consentement de Ricimer, qui trouvoit plus de sûreté à faire des Empereurs qu'à l'être lui-même. Il convint à ce Souverain précaire, de cimenter encore sa propre dépendance, en donnant sa fille en mariage à ce dangereux protecteur. Il périt enfin par l'ordre de son beau-père, le 11 Juillet 472. Son successeur, Anicius-Olibrius, mourut le 23 Octobre de la même année. Glicérius, mis en sa place le 5 Mars de l'année suivante, ne l'occupa qu'environ quinze mois, au bout desquels il fut détrôné par Julius-Nepos, qui le fit ordonner évêque de Salone en Dalmatie. Deux mois après, le Patrice Oreste, que Nepos avoit fait Maître de la milice, fit proclamer son fils Romule ou Momille, autrement nommé Augustule, qui ne régna que dix mois & fut le dernier Empereur d'Occident.

Ainsi se précipita la chute du plus puissant des Empires, avec plus de rapidité & beaucoup moins d'éclat encore qu'il ne s'étoit établi. Odoacre, Roi des Turcilingues & des Hérules, qui avoit été appelé par le parti de Nepos, se rendit maître

maître
fit mo
légue
Pour
mens
d'Ital
fant
occup
vince
Barba
étran
Goth
qui s'
avoie
en re
devo
queu
entre
de vo
cend
de la
pouv
lâtre
tres p
gots
Espa
que
l'Afr
mais

maître de Rome le 23 d'Août 476. Il fit mourir Oreste, & se contenta de reléguer le jeune Augustule en Campanie. Pour lui, il ne prit ni le nom ni les ornemens d'Empereur, mais le titre de Roi d'Italie; mettant fin à l'Empire, & laissant en paix les différens peuples qui en occupoient ou envahissoient les provinces, devenues la proie de tous les Barbares. Il y avoit jusqu'à trois nations étrangères dans les Gaules, savoir les Goths, les Bourguignons, & les Francs, qui s'arrachoit ce que les Romains y avoient possédé. Le peu de contrées qui en restoient encore à ceux-ci, ils ne les devoient qu'à la jalousie de leurs vainqueurs, qui aimoient mieux les sentir entre les mains d'un ennemi oisif, que de voir l'un des conquérans prendre l'ascendant sur les autres. Une bonne partie de la Grande-Bretagne se trouvoit au pouvoir des Anglois-Saxons, encore idolâtres ainsi que les Francs. Tous les autres professoient l'Arianisme. Les Visigots suivoient la même religion dans les Espagnes, qu'ils avoient subjuguées presque tout entières. Genferic, maître de l'Afrique, étoit non seulement Arien, mais persécuteur plus obstiné & plus

violent que n'avoient été les Empereurs idolâtres.

La foi chrétienne n'étoit pas sur un meilleur pied en Orient, sous l'Empire de Zénon, qui succéda, en 474, à Léon son beau-pere. Ainsi, dans tout l'univers, il n'y avoit pas un seul royaume, pas même une province, qui eût un Souverain Catholique. Le Patrice Ricimer, qui, sans aucun titre de domination, jouit si long-temps d'un pouvoir beaucoup plus absolu que ceux qui en étoient revêtus publiquement, professoit la religion de ses peres, c'est-à-dire l'Arianisme; car il étoit Goth de naissance. Ainsi, les fideles n'eurent pas alors un moindre besoin du secours d'en-haut, que dans celles des persécutions anciennes qui firent le plus de martyrs. Le Seigneur ne manqua point à son Eglise. Il parut clairement au contraire, qu'il ne permettoit ces bouleversemens & ces troubles, que pour la montrer supérieure aux révolutions des temps & aux attaques de la barbarie, autant qu'à tous les autres efforts des puissances infernales. Les loups furieux, qui sembloient n'entrer dans le saint bercail que pour le dévaster, la main du Tout-puissant

les de
Odo
pandu
de l'
maîtr
à l'Ar
signes
de leu
minua
cessifs
dernie
durs e
plus in
Ces
ment
d'une
les ri
Vienn
du So
vénera
l'Autr
ment
ser da
de sa r
lie, i
vint d
pénétr
Saint
si bass

les dépouilla de leur férocité naturelle. Odoacre , dont le seul nom avoit répandu l'allarme dans toutes les églises de l'Italie , la fit cesser dès qu'il fut maître du pays. Tout attaché qu'il étoit à l'Arianisme , il accorda des graces insignes à plusieurs saints évêques en faveur de leurs peuples. Il abolit même ou diminua considérablement les tributs excessifs dont les avoient accablés les derniers Empereurs , tyrans d'autant plus durs envers les citoyens , qu'ils étoient plus incapables de faire tête aux Barbares.

Cette conduite provint principalement de ses rapports avec un solitaire d'une admirable sainteté , qui habitoit les rives du Danube assez près de Vienne. Comme Séverin , c'est le nom du Solitaire , étoit dans la plus grande vénération parmi tous les habitans de l'Autriche & de la Baviere , qui le nomment leur Apôtre , Odoacre ne put passer dans le voisinage , sans être frappé de sa renommée. Avant d'entrer en Italie , il voulut obtenir sa bénédiction : il vint dans l'appareil le plus modeste ; il pénétra jusqu'au fond de la grotte où le Saint étoit comme enseveli , & qui étoit si basse , que le Prince Barbare , d'une

Boll. ad 8.
Januar.

raïlle extraordinaire, fut obligé de se tenir courbé pour ne pas toucher à la voûte. Odoacre n'avoit rien, dans ses vêtements ni dans tout son extérieur, qui pût le faire connoître : toutefois comme il prenoit congé, Séverin ne le salua pas seulement comme le chef de la nation, mais il lui prédit toute la suite de ses prochains succès. Vous allez en Italie, lui dit-il, & vous n'êtes vêtu que de pauvres fourrures ; mais vous serez bientôt l'arbitre des plus hautes fortunes. Il lui dit même avec précision, qu'il régneroit treize à quatorze ans. Quand Odoacre se vit en effet Roi d'Italie, il se souvint de l'homme de Dieu, & lui écrivit de lui demander tout ce qu'il voudroit, avec assurance de l'obtenir. L'humble Séverin ne voulut point paroître dédaigner la libéralité du Prince, & demanda le rappel d'un exilé, qu'il obtint aussi-tôt.

On ignore le lieu de la naissance de cet illustre Solitaire, qui prit le plus grand soin de la tenir cachée. Dans une assemblée, où toutes les personnes distinguées par leur piété & par leur rang témoignoiënt une grande envie d'apprendre quelle terre l'avoit vu naître, un

prêt
du S
sorte
nom
de c
l'astr
Mai
loua
sur
ne m
rang
fugi
tenc
de c
que
dans
nant
la t
ridi
On
mai
très
fans
sem
il pa
étoi
lie
il y
Com

prêtre, nommé Parménus, fort considéré du Saint, avec qui il vivoit dans une sorte de familiarité, lui demanda, au nom de tous les autres, dans le style figuré de ces peuples, sur quel bord s'étoit levé l'astre qui éclairoit enfin la Norique. Mais l'homme de Dieu, détournant la louange sans s'effaroucher, & le prenant sur un ton badin : Parménus, lui dit-il, ne m'aimez-vous pas assez pour payer ma rançon, en cas que je fusse un esclave fugitif? Croyez-moi, ajouta-t-il, l'existence que nous avons ici bas, est si peu de chose, qu'il ne faut nous connoître que par celle que nous devons avoir dans l'éternité. Epargnons-nous, moyennant une discrétion qui coute si peu, la tentation de la vanité, qui, pour être ridicule, n'en est pas moins dangereuse. On n'importuna pas le Saint davantage; mais on ne douta point qu'il ne fût d'une très-noble extraction, que sa modestie sans cela n'auroit pas cachée si soigneusement. La pureté même avec laquelle il parloit la langue latine, monroit qu'il étoit né dans quelque bonne ville d'Italie, & très-probablement à Rome, où il y avoit une famille Sénatoriale & Consulaire, du nom de Séverin.

Il s'étoit d'abord retiré dans les solitudes de l'Orient , pour s'y former à la perfection ; puis il étoit revenu dans la Haute-Pannonie , par une inspiration spéciale de l'esprit de Dieu , qui vouloit présenter ce grand objet d'édification aux regards de tant de nations qui alloient changer la face de l'univers. Il convertit beaucoup de Barbares , & leur imprima à tous le respect de la vraie religion. Dans ces calamités publiques , il étoit le refuge du peuple fidele , à qui souvent il apprenoit par révélation les desseins des ennemis. Il les avertissoit de leurs marches , ou du moins il les exhortoit à détourner par la priere & les bonnes œuvres les fléaux qui les menaçoient , & à en faire un salutaire usage. Plusieurs Eglises le demanderent pour évêque. Comme il ne voyoit dans l'épiscopat qu'un engagement à la peine & aux travaux , il répondit , qu'il lui étoit assez pénible de se voir privé de sa première solitude , & confiné par l'ordre du Ciel dans des provinces où il avoit la douleur de n'appercevoir autour de lui que des malheureux. Il établit différens monasteres , dont le plus considérable est près de Vienne , au bord du Danube,

D
aux
mêm
par l
ress
S. M
Gaul
la fa
risdi
pas
S. L
un a
de J
d'un
pour
coute
à de
qu'à
Seig
mar
dét
qui
der
freu
gag
me
(
sou
cau

Dans la plupart des régions exposées aux invasions des Barbares, il y avoit de même de saints personnages, ménagés par la Providence, comme de puissantes ressources en de pareilles extrémités. S. Mamert, évêque de Vienne dans les Gaules, s'y rendit fort utile, malgré la faute qu'il fit de vouloir étendre sa juridiction sur l'Eglise de Die, qui n'étoit pas des quatre attribuées par le Pape S. Léon à la métropole de Vienne; mais un avertissement de la part du Vicaire de J. C., en conséquence de la relation d'un Concile tenu sur les lieux, suffit pour rétablir les choses dans l'ordre accoutumé. Le S. Métropolitain, réduit à des devoirs moins étendus, ne pensa qu'à les remplir avec plus de zèle. Le Seigneur lui en fournit bientôt une ample matière, par le choix qu'il fit de lui pour détourner de nos provinces les fléaux qui les menaçoient, & auxquels précederent des présages d'autant plus affreux, que la divine justice vouloit engager plus efficacement les peuples à se mettre en état de la défarmer.

Ce n'étoit de tous côtés qu'incendies soudains, dont on ne pouvoit deviner la cause, que tremblemens de terre sans

S. Avit.
hom. de Rogat.
Sidon. vii
Epist. 1.

interruption , que gémiffemens lugubres durant la nuit. Des spectres épouvantables apparoiſſoient même en plein jour ; & l'on vit , juſque dans les places & les rues de la ville les plus fréquentées, des bêtes ſauvages ſe montrer à l'heure de midi. Les allarmes étoient telles à Vienne , que les principaux habitans en fortirent avec précipitation , de peur d'être enveloppés ſous ſes ruines. La veille de Pâque , le peuple étant rasſemblé dans l'églife avec le S. évêque , on entendit un fracas plus terrible qu'à l'ordinaire ; & l'on vint annoncer que le palais , ſitué dans le lieu le plus élevé de la ville , étoit tout en feu & la menaçoit d'un embrâſement général. Chacun craignant pour ſa propre maiſon , l'on abandonna l'églife ; & l'évêque demeura ſeul proſterné devant l'autel , où il ſe dévoua à la divine juſtice pour tout ſon peuple. Le Seigneur l'exauça , & on lui rapporta bientôt la nouvelle que le feu étoit éteint.

Dès lors il forma la réſolution d'inſtituer des jeûnes & des ſupplications ou proceſſions ſolennelles , pour déſarmer tout à fait le bras du Souverain Juge ; & l'on choiſit pour cela les trois jours qui

préce
les R
glife
les au
aſſez
puiſq
ſucce
que
par te
Le
frere
auſſi
C'eſt
d'ho
temp
gient
il eu
unic
ſerv
dan
quil
pro
Lat
tus
biti
fre
fan
rel
l'a

précedent l'Ascension. C'est ainsi que les Rogations commencerent dans l'Eglise de Vienne, d'où elles passerent dans les autres provinces des Gaules, & en assez peu de temps dans toute l'Eglise; puisque S. Avit, qui succéda à Eschius, successeur immédiat de Mamert, disoit que cette pratique étoit déjà répandue par tout l'univers.

Le saint évêque de Vienne avoit un frere, prêtre de la même Eglise, nommé aussi Mamert & surnommé Claudien. C'est un des auteurs qui font le plus d'honneur à l'Eglise de France, pour ce temps-là. Poëte, Orateur, Théologien, Géometre même, & Musicien, il eut tous les talens, & les consacra uniquement à la gloire de Dieu & au service de la religion. Il avoit été moine dans sa jeunesse; & c'étoit dans la tranquillité de sa retraite, qu'il avoit approfondi tous les bons auteurs Grecs & Latins, Chrétiens & profanes. Ses vertus égaloient sa capacité. Toute son ambition se borroit à soulager son saint frere dans les travaux de l'épiscopat, sans aspirer à nul titre d'honneur. Il nous reste de lui un traité de la Nature de l'ame, où l'on entrouve la spiritualité,

Gennad. de
Script. c. 81.
Bibl. Patr. T.

4

& la continuité essentielle de la pensée, établies avec une précision qui feroit honneur aux meilleurs philosophes de nos jours. Il s'est néanmoins trompé touchant les Anges, qu'à l'exemple de quelques anciens docteurs il fait de deux substances, la corporelle & la spirituelle. Il passe pour avoir composé l'hymne de la Passion, qui commence par ces mots ; *Pange lingua*. On doit encore le regarder comme l'auteur de quelques autres poésies chrétiennes de bon goût, que la ressemblance de nom a fait attribuer mal à propos au poëte Claudien, qui étoit indubitablement païen.

L'Eglise d'Auvergne, c'est-à-dire de Clermont, fut une des premières à recevoir la solennité des Rogations. Elle se trouvoit des plus exposées aux calamités qu'on espéroit détourner par cette pratique religieuse. Evaric, Roi des Visigoths ou Goths d'Espagne, possédoit encore les provinces des Gaules de ce côté-là, & s'étendoit autant qu'il pouvoit dans les autres. Comme il étoit Arien passionné, il ne cherchoit qu'à ruiner la religion Catholique, sans commettre néanmoins ces violences d'éclat qui auroient trop aliéné les Gaulois. Il sentoit

au m
fectio
tiens
geois
l'emp
tyrs,
d'An
à Gra
de N
il fai
en en
la pla
n'en
long
zas,
dès,
d'év
rres
la re
don
dépl
étoi
que
tém
ruir
por
ron
foi
tel

au moins l'intérêt qu'il avoit à ne pas affectionner ces peuples, solidement chrétiens, aux autres conquérans qui partageoient les Gaules avec lui : ce qui ne l'empêcha pas de faire quelques martyrs, entre autres les SS. évêques Valere d'Antibes, dont le siège a été transféré à Grasse, Gratien de Toulon, Denterius de Nice, & un S. Léon de Fréjus. Mais il faisoit un mal infiniment plus grand, en empêchant d'ordonner des évêques à la place de ceux qui mouroient. Aussi n'en vit-on point, pendant un temps fort long, à Comminges, à Auch, à Bazas, à Bourdeaux, à Périgueux, à Rodès, à Limoges, à Mende; & faute d'évêques, on y manquoit aussi de prêtres & de tous les autres ministres de la religion. Les Eglises & les fideles abandonnés se trouvoient dans l'état le plus déplorable. Non seulement les temples étoient dépouillés, suivant le tableau que nous en fait Sidoine de Clermont, témoin oculaire; mais ils tomboient en ruines, les toits étoient enfoncés, les portes n'étoient plus fermées que par les ronces qui les bouchoient, & qui croissoient avec l'herbe jusqu'au tour des autels, où l'on voyoit paître les animaux.

Lib. vii.
Epist. 6.

Cette désolation s'étendoit aux villes comme à la campagne ; & par-tout les assemblées & les instructions religieuses devinrent extrêmement difficiles. Mais les grands pasteurs qu'eut alors l'Eglise de Gaule , surmonterent tous les obstacles.

Sidoine , évêque de la capitale d'Auvergne , étoit né à Lyon , de la race des Apollinaires , l'une des plus illustres des Gaules. Son aïeul & son pere y avoient été Préfets du Prétoire. Lui-même fut Préfet de Rome , Patrice , & allié à la maison impériale ; puisqu'il épousa Papienille , fille de l'Empereur Avitus , & en eut plusieurs enfans. Ses qualités personnelles répondoient aux avantages de sa fortune. Il passa pour le poëte le plus célèbre de son temps ; & à ce titre , on lui éleva à Rome une statue couronnée de lauriers. La vertu étoit comme héréditaire dans cette famille. Avant que Sidoine fût évêque , il lui arriva plusieurs fois de donner aux pauvres des piéces de son argenterie ; afin que sa femme , qu'il vouloit rendre aussi charitable que lui , leur fît d'abondantes aumônes pour retirer ces meubles. Etant venu en Auvergne , où étoit mort S. Eparque , évêque

Greg. Tur.
II, Hist. c. 22.

de
lui
L
prél
lustr
ples
tout
reux
prov
quan
Oran
gnon
C'est
de r
doim
A
des p
& fu
tre T
trop
des p
y att
cents
gran
gout
siècle
Tour
soixa
haut

de cette Eglise, il fut élu malgré lui, quoiqu'encore laïc.

Les Gaules avoient plusieurs autres prélats, qui ne se rendirent ni moins illustres ni moins nécessaires à leurs peuples. S. Patient de Lyon se signala surtout par ses libéralités envers les malheureux. Il étendit ses aumônes en plusieurs provinces; & fit conduire une grande quantité de blé pour leur subsistance, à Orange, à Viviers, à Valence, à Avignon, à Arles, & jusqu'en Auvergne. C'est ce que nous apprenons d'une lettre de remerciement que lui en écrivit S. Sidoine.

A Tours, S. Perpétue se montra un des plus dignes successeurs de S. Martin, & fut très-zélé pour la gloire de cet illustre Thaumaturge. Trouvant son Eglise trop petite pour le concours immense des personnes que les fréquens miracles y attiroient, il en fit construire, à cinq cents pas de la ville, une beaucoup plus grande, qui passa pour un modèle du goût & de la magnificence du cinquième siècle. Elle avoit, selon Grégoire de Tours, cent soixante pieds de longueur, Lib. II. c. soixante de largeur, quarante-cinq de hauteur jusqu'à la voûte, trente-deux

fenêtres dans le chœur & vingt dans la nef, huit portes dans toute l'église, & six-vingts colonnes. S. Perpétue en fit la dédicace le 4 de Juillet, jour auquel on célébroit déjà l'ordination de S. Martin. Il fit en même temps la première translation de ses reliques. S. Euphrone d'Autun fournit le marbre dont on orna le tombeau.

S. Apruncule de Langres florissoit aussi dans ces temps-là; mais ayant été chassé de son siège, il se retira en Auvergne, & fut choisi par S. Sidoine même pour son successeur. Auspice de Toul, Censurius d'Auxerre, & Prosper d'Orléans, le successeur & l'imitateur de S. Agnan, sont tous honorés comme saints.

Alors aussi éclata une des plus grandes lumières de l'Eglise de Gaule dans la personne de S. Remi de Rheims: aurore fortunée de la foi Françoise, qui brilla aussi-tôt de la plus pure splendeur, & qui conserve encore la même pureté après tant de siècles. Remi, né dans le territoire de Laon, d'une très-illustre famille, étoit fils d'Emilius & de Célinie, aussi bien que Principe, qui fut évêque de Soissons. Mais Remi fut un en-

fant
litair
l'ordi
vieill
extra
vue à
vieill
Tout
jeune
ditair
tendr
cellen
dans l
quent
plus é
il se r
nage
mourr
me, &
sistanc
n'étoi
l'un d
tans d
Ces
fiées,
taires
méri
merce
lique

fant de miracles, prédit par un saint solitaire nommé Montan, & conçu contre l'ordre naturel dans le sein stérile de la vieillesse. Par un prodige non moins extraordinaire, sa naissance rendit la vue à son Prophete, c'est-à-dire au Saint vieillard Montan, qui étoit aveugle. Tout fut également merveilleux dans sa jeunesse; il renchérit sur les vertus héréditaires de sa famille; & dès l'âge le plus tendre, il se distingua tellement par l'excellence de son esprit & par ses progrès dans les lettres, qu'au jugement de l'éloquent Sidoine, il devint l'homme le plus éloquent de son temps. En un mot, il se rendit si recommandable, que, Bénigne évêque de Rheims étant venu à mourir, Remi fut élu d'une voix unanime, & contraint, malgré la plus forte résistance & l'empêchement de son âge qui n'étoit que de 22 ans, à remplir ce siège, l'un des plus distingués & des plus importants de toutes les Gaules.

Ces régions ne furent pas moins édifiées, par l'éclatante piété de leurs solitaires & de leurs cénobites. Des côtes méridionales qui avoient plus de commerce avec l'Orient, où cette vie angélique avoit commencé, elle pénétra pied

Fleodoard.
Hist. 1. c. 12.
Hinem. ap.
Sur. 13. Ja-
nuar.

à pied dans toutes nos provinces. Il y avoit dès lors des monasteres dans le voisinage de Vienne & de Lyon : celui de l'île Barbe, dans la Saone, renommé dès le commencement du cinquieme siecle, passe pour le plus ancien. S. Martin en avoit établi plusieurs dans le pays de Tours, S. Victrice à Rouen, & S. Germain à Auxerre, où ils laisserent quantité de disciples zélés à perpétuer les exemples & les leçons qu'ils avoient reçues. Ainsi, vers le milieu du cinquieme siecle, il n'y avoit presque point de contrées dans les Gaules, où l'on ne vît de ces communautés plus angéliques que terrestres.

Bolland. 28.
Febr.

S. Romain, né dans le pays des Séquaniens ou Franche-Comté, étudia les regles de la vie parfaite dans le monastere d'Aïnai, bâti à Lyon au lieu où souffrirent les premiers martyrs de cette ville ancienne. A l'âge de trente-cinq ans, il se retira dans les forêts du mont Jura, avec un exemplaire de la vie des Peres & des institutions de Cassien, que son abbé Sabin voulut bien lui laisser. Il s'arrêta dans un lieu nommé en Celtique Condat ou Condé, à cause du confluent des rivieres de Bienne & d'Aliere,

entret
fontain
un coin
avoit p
litude
averti
que fr
toient
Roma
prêt à
picin,
meté
comm
Mais
plus q
riable
rente
toyen
fer. I
de le
ples,
suffis
qui s
frich
nom
secon
abbé
moir
leurs

entre trois montagnes, où il trouva une fontaine, quelques fruits sauvages, & un coin de terre propre à être cultivé. Il avoit passé quelques années dans cette solitude, lorsque son frere Lupicin fut averti en songe de l'aller joindre. Quoique freres & saints l'un & l'autre, c'étoient deux caracteres tout différens: Romain, doux, indulgent, toujours prêt à excuser les fautes d'autrui; Lupicin, naturellement sévere, & d'une fermeté inflexible à maintenir la regle comme à en punir toutes les infractions. Mais unis par l'esprit de Dieu beaucoup plus que par la nature, & tendant invariablement au même but; de leur différente méthode il résulta un régime mixte, qui produisit le plus heureux effet. La réputation de leurs austérités & de leurs vertus leur attira tant de disciples, que, le monastere de Condat ne suffisant plus au grand nombre de ceux qui survenoient de jour en jour, ils défricherent dans la forêt voisine un lieu nommé Laucone, où ils établirent un second monastere, dont Lupicin fut abbé; les deux freres continuant néanmoins à se communiquer leurs vues & leurs conseils réciproques.

Ils avoient une sœur , qui voulut imiter leur maniere de vivre. Ils bâtirent pour elle un troisieme monastere , sur une montagne voisine , pleine de cavernes : ce qui fit appeller cette maison la Baume , nom qui signifie caverne en langue Celtique. On y vit bientôt plus de cent religieuses : elles gardoient une clôture si exacte , que , quoique plusieurs d'entre elles eussent leurs freres ou leurs fils dans le monastere de Laucone , à quelques pas de là , elles ne leur parloient jamais , & n'avoient pas plus de commerce avec eux que s'ils eussent déjà été morts. Quant à l'enceinte de leur monastere , elles n'en sortoient que pour être portées en terre ; la sépulture des religieuses se trouvant , selon l'usage ancien , hors de la clôture.

Romain , suivant son naturel indulgent & facile , recevoit tous les sujets qui se présentoient. Un ancien religieux lui en faisant un jour des remontrances : Mon frere , lui répondit le saint abbé , savez-vous ceux qui persévéreront ? Combien n'en avez-vous pas vus dans ces monasteres , qui se sont démentis après les commencemens les plus fervens ? d'autres au contraire , après des infidé-

lirés
tance
un r
attei
main
sane
nom
ans a
vint
l'aust
fraya
saiso
les lé
ture.
qu'il
huit
but
quan
qu'en
pren
mou
Le
abba
temp
I'auc
plus
nom
pas
gran

lirés & des traits scandaleux d'inconstance, sont rentrés dans la carrière avec un redoublement de ferveur, & ont atteint à une haute perfection. S. Romain fonda encore, au diocèse de Lausanne, un monastere appelé de son nom Roman-Moûtier. Il mourut vingt ans avant son frere Lupicin, qui parvint à une extrême vieillesse, malgré l'austérité de sa vie & son abstinence effrayante. Il ne permettoit pas qu'on assaisonnât, soit de lait, soit d'huile, les légumes qui faisoient toute sa nourriture. Il n'avoit point bu de vin, depuis qu'il étoit entré dans le monastere. Les huit dernières années de sa vie, il ne but rien du tout; ne se désaltérant, quand il étoit trop pressé de la soif, qu'en trempant dans l'eau le pain qu'il prenoit alors, uniquement pour ne pas mourir de faim.

Le monastere de Condat est la célèbre abbaye de S. Claude, érigée de notre temps en évêché. Les monasteres de Laucone & de la Baume ne subsistent plus; ceux qui portent aujourd'hui ces noms dans la Franche-Comté, n'étant pas de la fondation de S. Romain. Les grands exemples de la perfection évan-

gélique se communiquoient ainsi dans toutes les Gaules, quoique soumises à la domination de Princes Barbares, tous infectés de l'idolâtrie ou de l'hérésie. Chilpéric, Roi des Bourguignons, fut même le bienfaiteur insigne des disciples de Romain, auxquels il assigna un revenu annuel de trois cents boisseaux de blé & de trois cents mesures de vin pour la subsistance, & de cent sols d'or pour le vestiaire.

L'Orient, gouverné en apparence d'une manière plus favorable à la vraie foi, étoit au fond dans un état beaucoup plus déplorable. Aussi-tôt que Zénon s'étoit vu le maître de l'Empire, il avoit lâché la bride à tous ses mauvais penchans, sans que nul sentiment d'équité ou de pudeur, ni aucun principe de modération ou d'humanité pût le retenir. Il sembloit persuadé que la gloire des Souverains consiste à faire le mal avec éclat, & qu'il n'y a de honte qu'à marquer de la crainte en le commettant. Du reste, absolument insensible aux injures qu'on faisoit de toute part à l'Empire, tandis qu'il étoit abîmé dans la dissolution & la débauche, les Sarrazins ou Arabes au Levant, au Couchant les Huns qui

Evagr. L. 1.

2. 1.

avoient
pilloient
bien a
daign
& peu
moins
la dur
Emper
durer.
regne
ler av
Léon
procla
prisab
l'Isau
C'e
tomb
neme
deux
que c
aussi-
Time
ans.
paru
fut re
trine
cont
phan
thée

avoient passé le Danube sans obstacle, pilloient les frontieres & pénétoient bien avant dans les provinces. A peine daignoit-on s'opposer à leurs progrès; & peut-être en effet le peuple avoit-il moins à craindre des Barbares, que de la dureté & de l'avidité insatiable de son Empereur. Un état si violent ne pouvoit durer. Dès l'année 475, la seconde du regne de Zénon, qui venoit de se brouil-
 Id. L. III. c. 3.

ler avec l'Impératrice Vérine veuve de Léon, Basilisque, frere de Vérine, se fit proclamer Auguste, & réduisit le méprisable Empereur à se tenir caché dans l'Isaurie sa patrie.

C'étoit sortir d'un précipice, pour retomber dans un plus affreux. Le gouvernement de Basilisque, qui ne dura que deux ans, parut encore plus tyrannique que celui de Zénon. Le Tyran se déclara aussi-tôt pour les Eutychiens; & rappela Timothée-Elure, exilé depuis dix-huit ans. Ce faux Patriarche d'Alexandrie parut fièrement à Constantinople, où il fut reçu en triomphe par ceux de sa doctrine. Le fanatisme alla si loin, que l'on contrefit de point en point l'entrée triomphante du Sauveur à Jérusalem; Timothée montant un âne, & ses sectateurs

s'écriant : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Mais comme il alloit du palais à l'église, il tomba si rudement qu'il se rompit le pied. Il n'en perdit rien de son crédit auprès de Basiliſque, à qui il perſuada de condamner publiquement le Concile de Calcédoine, avec la lettre de S. Léon à Flavien.

La condamnation fut adreſſée, en forme de lettre circulaire, à tous les évêques. Sous prétexte de procurer l'union de l'Eglise, & de conſerver les décrets des trois premiers Conciles généraux, on proſcrivoit le quatrième, même quant aux définitions de foi. Il eſt vrai que la lettre de Baſiliſque condamne en même temps ceux qui ſuppoſent la chair de J. C. d'une autre nature que la nôtre, ou qu'il ne s'eſt incarné qu'en apparence. Mais c'étoit un adouciſſement à l'héſie d'Eutychès, pour lui ſauver l'opprobre des anciennes impiétés plus connues, & tout à fait décriées; modification qui n'en ruinoit pas moins les décrets du Concile, & la ſoumiſſion qu'on leur devoit. La lettre circulaire ajoute, que chaque évêque en ſouſcrivant anathématifera expreſſément tout ce qui s'eſt fait à Calcédoine; que

ceux qui
mention
bateurs
double
ront dé
nis, av
liſque a
lit le pri
ſur la fi
qui infl
contre d
Tim
crite. P
la même
cédent
toit tem
metes,
mothée
che. O
triarche
Dans la
occasion
matique
nes d'h
vingt an
doſe. E
que l'on
ques qu
lettre d

ceux qui oseront dans la suite en faire mention, seront punis comme perturbateurs de l'Eglise & de l'Etat; qu'à ce double titre, les évêques & les clercs seront déposés, les moines & les laïcs bannis, avec confiscation de biens. Basiliusque autorisa aussi un Concile, qui abolit le privilège attribué au siège de C. P. sur la fin du Concile de Calcédoine: ce qui influa beaucoup dans le zèle d'Acace contre cet Empereur.

Timothée-Elure commença par souscrire. Pierre le Foulon, disgracié pour la même cause que lui sous le regne précédent, & qui, chassé d'Antioche, s'étoit tenu caché dans un monastere d'Acemetes, reparut alors, & signa après Timothée, en qualité de second Patriarche. On dit même qu'Anastase, Patriarche de Jérusalem, souscrivit aussi. Dans la Palestine en effet, les désordres, occasionnés alors par les moines schismatiques, renouvelerent toutes les scenes d'horreur & de scandale, données vingt ans auparavant sous l'abbé Théodose. En un mot, la défection fut telle, que l'on compte environ cinq cents évêques qui condamnerent par écrit, & la lettre de S. Léon, & le Concile de

Calcédoine. Acace de Constantinople fut le seul des Patriarches, qui refusa de souscrire : conduite qui lui feroit plus d'honneur, si elle se fût soutenue par la suite, & si dès lors il ne se fût pas abandonné à un enthousiasme qui décele trop souvent l'affectation, & que l'intérêt propre inspire bien plutôt que l'esprit de Dieu. Il prit des habits de deuil, & couvrit de draps noirs la chaire épiscopale ainsi que l'autel. Il avoit pour lui les moines & tout le peuple de Constantinople.

Le Pape Simplicie s'y prit d'une manière plus paternelle & plus pontificale. Il écrivit à Basiliſque une lettre touchante, par laquelle il l'exhortoit à suivre les exemples religieux des Empereurs Marcien & Léon d'illustre mémoire, dont il avoit été témoin. Il écrivit aussi au Patriarche de Constantinople, qu'il fit même son légat, à l'effet de s'opposer à l'usurpateur du siège d'Alexandrie. Il bernoit cependant le légat au personnage de sollicitateur auprès de Basiliſque, que le Pape vouloit détourner de penser à un nouveau Concile; parce qu'on n'en a jamais tenu, dit-il, que quand des esprits inquiets répandant

Epist. ult.
Tom. 4.
Conc.

dant d
il a fal
nies &
pasteur
Tou
riles. M
bien,
nent la
une viv
sans ré
il empê
cès, p
jugeme
leux asc
furnom
que S.
cédé d
une col
méon n
mat be
chure d
exposée
froids
comme
dès le t
le visito
fils par
eux-mê
que le
Tom

dant de nouveaux nuages sur le dogme, il a fallu les dissiper par les lumières réunies & l'unanimité du suffrage des pasteurs.

Tous les soins du Pontife furent inutiles. Mais un homme sans titre, sans bien, avec la seule autorité que donnent la vertu & le mépris du monde, fit une vive impression sur le Tyran; & sans réussir à changer le fond de son ame, il empêcha du moins les plus grands excès, par la terreur qu'il lui inspira des jugemens de Dieu. Tel fut le merveilleux ascendant du saint homme Daniel, surnommé le Stylite pour la même raison que S. Siméon, auquel il avoit succédé dans sa manière de vivre sur une colonne: plus admirable que Siméon même, en ce qu'il habitoit un climat beaucoup plus dur, près l'embouchure du Pont-Euxin, sur une montagne exposée à des vents continuels & à des froids rigoureux. On le regardoit comme la sauve-garde de l'Empire, dès le temps de l'Empereur Léon, qui le visitoit souvent, & à qui il obtint un fils par ses prières. Les Barbares avoient eux-mêmes tant de respect pour lui, que le Roi des Lazes étant venu traiter

avec les Romains, & l'Empereur l'ayant mené voir Daniel, le Saint fut l'arbitre du traité entre les deux Princes. Dans le péril où se trouvoit l'Eglise, le Patriarche de Constantinople manda Daniel, qui d'abord refusa de venir, ne pouvant se résoudre à interrompre sa maniere de vivre toute spirituelle & toute céleste, pour rentrer dans la fange de ce monde. Mais Acace lui renvoya plusieurs évêques, avec charge de lui faire les plus fortes instances, & de lui proposer l'exemple du Fils de Dieu descendu du Ciel même pour notre salut.

Daniel descendit alors de sa colonne, & vint à la capitale, où il fut reçu avec une joie incroyable. Le peuple toujours extrême s'anima tellement contre les fauteurs du schisme, qu'il y auroit eu dès lors une révolution dans le gouvernement, si le Saint n'eût calmé les esprits. Basilius épouvanté sortit de la ville, & se retira au château de l'Hebdomon. Mais Daniel le suivit, accompagné d'une multitude de solitaires & d'autres personnes vénérables par leur piété. Sa maniere de vivre toujours debout lui

avoit t
pouvoi
Un ma
d'une
nouvel
lui cou
champ
des co
les hor
gardes
fuseren
rant s
selon l
tout a
quand
venoit
Saint,
L'inqu
mome
messag
Prince
pieds
manda
humili
inspira
Tyran
Il dit
ne fer
justice

avoit tellement enflé les pieds, qu'il ne pouvoit marcher & qu'il fallut le porter. Un mauvais plaisant dit, en le voyant d'une fenêtrre : Voilà une espede toute nouvelle de Consul. Mais ce bon mot lui coûta cher : il tomba mort sur le champ; le Seigneur, qui pénétre le fond des cœurs jugeant tout autrement que les hommes de certaines légéretés. Les gardes craignant pour l'Empereur, refuserent l'entrée à Daniel, qui en se retirant secoua la poussiere de ses pieds, selon le conseil de l'Évangile. Basiliusque tout autrement disposé que ses gens, quand on lui eut fait le récit de ce qui venoit d'arriver, fit courir après le Saint, pour le supplier de revenir. L'inquiétude redoublant de moment en moment, il lui envoya messager sur messager, qui tous furent inutiles. Le Prince accourut lui-même, se jeta aux pieds de l'homme de Dieu, & lui demanda publiquement pardon. Mais cette humilité, ou cette basse & servile crainte, inspira aux spectateurs du mépris pour le Tyran, sans faire illusion au Prophete. Il dit aux assistans, que ce vain artifice ne seroit pas révoquer les arrêts de la justice divine; & après avoir prédit la

Theod.
Lect. P. 556.

chute prochaine de Basilisque & fait plusieurs miracles, il retourna sur sa colonne.

Timothée-Elure étoit en route, pour aller reprendre le siège d'Alexandrie, quand il apprit ces nouvelles. Il eut peur que les Catholiques ne vinssent à bout de faire révoquer la lettre circulaire de l'Empereur. Rassemblant donc à la hâte tout ce qu'il put des évêques de son parti, il tint à Ephèse une espece de concile. De là ils envoyerent tous ensemble une requête en Cour, par laquelle ils se plaignoient qu'on les accusât, contre la vérité, d'avoir souscrit par force la lettre circulaire; & ils manderent d'ailleurs tout ce que leur artifice put leur suggérer pour se conserver les bonnes grâces du Prince: après quoi Timothée-Elure continua sa route. Timothée-Solofacole, Patriarche Catholique d'Alexandrie, appréhant l'arrivée de cet usurpateur, se retira dans les monastères de Canope, dont il avoit pratiqué la règle. Sa douceur & sa bonté d'ame le rendoient si cher à tout le monde, même aux schismatiques, que la jalouse animosité d'Elure ne put jamais le découvrir. L'arrivée de celui-ci

répan
ziani
dont
gou
quoi
doine
substa
que
nôtre.

Pie
par o
qu'il
cant à
che;
étant
défaut
Mais
mieur
Pierre
même
perfo
Trifa
meuf
nous
inven
novat
étoit
thém
prier

répandit au contraire la dissension & la zizanie parmi les sectaires de l'Égypte, dont la plupart étoient Eutychiens rigoureux ; au lieu que Timothée-Elure, quoique ennemi du concile de Calcédoine, soutenoit que le Verbe étoit consubstantiel au Père selon la divinité, & que sa chair étoit consubstantielle à la nôtre.

Pierre le Foulon retourna de même, par ordre de Basilisque, dans le siège qu'il avoit usurpé, & qu'il trouva vacant à son arrivée dans la ville d'Antioche ; le Patriarche Catholique Julien étant mort de chagrin, à la vue des désastres qui bouleversoient son Eglise. Mais les schismatiques ne furent pas mieux d'accord en Orient qu'en Égypte. Pierre attribuant la passion à la nature même de Dieu, & non pas à la seule personne du Verbe incarné, ajoutoit au Trisagion ces paroles qui devinrent si fameuses : Vous qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous. Entêté de son invention, selon la manie de tous les novateurs, tandis que l'ancienne foi lui étoit si indifférente, il lançoit des anathèmes contre quiconque refusoit de prier à sa façon, & causoit chaque jour

un nouveau tumulte. Les ordinations qu'il fit pour se fortifier, ne lui réussirent pas mieux. Il fut enfin supplanté par un mauvais prêtre de Constantinople, nommé Jean, qu'il avoit ordonné évêque d'Apamée, quoique déposé par un concile, & qui, ayant été rejeté par le peuple, fut obligé de revenir à Antioche, dont il envahit le siège à son tour.

À Constantinople, le clergé, les moines, & le peuple, témoignoiient un grand zèle pour la foi, & nommoient publiquement hérétique l'usurpateur de l'Empire. Cependant le bruit se répandit que Zénon, caché jusqu'à ce moment, s'étoit montré en Isaurie, & avoit levé une armée avec laquelle il s'avançoit vers la capitale. Le lâche Basiliusque accourut à l'église, fit satisfaction publique, & annulla sa lettre circulaire par une nouvelle ordonnance, où il déclaroit qu'il avoit été surpris, & vouloit que la foi reçue dans les Eglises catholiques demeurât invariablement, sans qu'il fût plus question de concile ni d'examen nouveau. Il disoit anathème à Nestorius, à Eutychès, à tous les hérétiques, & rendoit au Patriarche Acace, qu'il craignoit particulie-

Theod.
Lect. 1.

rement,
dont il
qu'on le
en effet
vingt m
jours pl
ronne s
baptiste
femme
dans l'
point v
voya e
dont il
rurent
loi, po
pendan
qu'au r
princip
nople,
tions,
été dic
de grac
œuvres
traite u
de Sain
avoir a
rablisse
dans se
rifa d'a

rement, la juridiction sur les provinces dont il avoit consenti peu auparavant qu'on le dépouillât. Quand Zénon fut en effe de retour, ce qui arriva en 477, vingt mois après sa fuite, le Tyran toujours plus lâche vint remettre sa couronne sur l'autel, & se réfugia dans le baptistère, avec son fils Marc & sa femme Zénonide, qui l'avoit engagé dans l'hérésie. Zénon promit de ne point verser leur sang : mais il les envoya en Cappadoce, dans un château dont il fit murer les portes ; & ils y moururent de faim. Aussi-tôt il publia une loi, pour casser tout ce qui avoit été fait pendant la tyrannie, tant contre la foi qu'au regard du privilège des Eglises, principalement de celle de Constantinople, qu'il rétablit dans ses prétentions, en des termes qui semblent avoir été dictés par Acace. Il fit, en action de grâces de ses succès, plusieurs bonnes œuvres d'éclat, bâtit au lieu de sa retraite une superbe basilique en l'honneur de Sainte Thecle, qu'il prétendoit lui avoir apparû & révélé son prochain rétablissement. Mais il ne changea rien dans ses mœurs dépravées ; & s'il favorisa d'abord la religion, dont les intérêts

Theod.
Lect. P. 557.

Evagr. III.
c. 8.

étoient liés si étroitement avec les siens propres , il parut peu après que son cœur n'étoit nullement touché.

Il déféra volontiers aux vœux du Souverain Pontife , qui lui écrivit pour déposer Pierre le Foulon ; parce que ce faux Patriarche d'Antioche avoit été attaché à Basiliſque. Ce fut alors que Jean d'Apamée trouva moyen d'occuper la place de son coupable bienfaiteur , d'où il fut auſſi chaffé trois mois après. Un eccléſiaſtique pieux , nommé Etienne , fut auſſi-tôt élu & ordonné canoniquement. Mais à peine eut-il le temps de recevoir les lettres de communion du Pape , du Patriarche de Conſtantinople , & de relever l'eſpoir de la religion affligée , que les hérétiques ſ'ameuterent avec fureur , & lui firent endurer la mort la plus cruelle. Au milieu de ſon égliſe , profanée avec une impiété barbare , ils le percerent de mille coups de cannes aiguës comme des lances : après quoi ils traînèrent ſon corps par les rues , & le jeterent dans l'Oronte. L'Egliſe l'honore comme martyr , le 25 d'Avril.

L'Empereur le regretta ſincèrement , en écrivit au Pape , & fit punir les au-

teurs de
que tout
n'eût en
le Prince
pour cet
demand
ſordre ,
Conſtan
pour An
nomme
premier
recomm
cette or
d'irrégul
permett
préalabl
ment ap
tiffia ce
ceſſité d
conſéqu
ordonne
mort d'
temps ,
que les
à porter

La v
mort de
ne fût
qu'il av

Evagr. III.

c. 10.

teurs de la sédition. Peut-être même que toute la ville en eût souffert, si elle n'eût envoyé une députation pour fléchir le Prince. Les citoyens se déportèrent pour cette fois du droit d'élection, & demandèrent que, pour prévenir le désordre, on leur consacrat un évêque à Constantinople. Ainsi Acace ordonna pour Antioche un autre Etiene, qu'on nomme le jeune pour le distinguer du premier, & qui se rendit pareillement recommandable par sa piété. Comme cette ordination avoit quelque chose d'irrégulier, & que le besoin pressant ne permettoit pas d'obtenir la dispense préalable, on en écrivit immédiatement après au Chef de l'Eglise, qui ratifia ce qui s'étoit fait, par égard à la nécessité des circonstances, & sans tirer à conséquence pour l'avenir. Calendion, ordonné de la même manière après la mort d'Etiene, qui ne siégea pas longtemps, fut encore reconnu par le Pape, que les mêmes circonstances engagerent à porter le même jugement.

La vieillesse décrépite, ou plutôt la mort de Timothée-Elure, empêcha qu'il ne fût chassé d'Alexandrie. On dit qu'il avança sa fin, pour éviter la honte

Brev. Liber.

c. 16.

de la déposition , & qu'après s'être empoisonné , il prédit sa mort , pour soutenir sa réputation de prophete ; usant , à la fin de sa carrière , de la même hypocrisie qu'il avoit employée à jeter les fondemens de sa fortune. Il laissa des disciples nommés Timothéens , qui , sans être tout-à-fait Eutychiens , continuèrent à rejeter le Concile de Calcédoine. Les évêques hérétiques lui donnerent pour successeur Pierre-Monge , c'est-à-dire le Begue , qui fut ordonné clandestinement par un seul évêque : ce qui déplut tellement à l'Empereur , qu'il donna ordre de le chasser , de punir les auteurs de cette intrusion , & de rétablir le Patriarche légitime , Timothée-Solofaciole.

La douceur extrême de ce Timothée l'avoit engagé dans une démarche qui faisoit peine au Pape Simplicie ; comme nous l'apprenons d'une lettre , où ce Pontife se plaint à Acace , de ce que Solofaciole avoit souffert qu'on récitât à l'autel le nom de Dioscore. Mais Simplicie fut satisfait peu de temps après , par trois députés que lui envoya le Patriarche d'Alexandrie , pour lui donner avis de son rétablissement , & pour l'assu-

rer qu
des di
don a
senta
avoien
Elure
d'Asie
la lett
aussi le
au Pa
dimin
protel
voien
n'avoit
du Co
La
le Pa
nastaf
plus f
faut
d'An
Capp
duit e
Nitric
rete
Diosc
ques.
plus
dans

rer que le nom de Dioscore étoit effacé des diptyques. On demanda même pardon au Souverain Pontife, & on lui présenta l'abjuration des Egyptiens, qui avoient été subornés par Timothée-Elure & par Pierre-Monge. Les évêques d'Asie, séduits en grand nombre par la lettre circulaire de Basilius, firent aussi leur rétractation, qu'ils adresserent au Patriarche de Constantinople. Pour diminuer la griéveté de leur faute, ils protestoient avec serment, qu'ils n'avoient souscrit que par contrainte, & n'avoient jamais eu d'autre foi que celle du Concile de Calcédoine.

La réunion se fit en Palestine, sous le Patriarche Martyrius, successeur d'Anastase, avec des circonstances beaucoup plus frappantes. Martyrius, qu'il ne faut pas confondre avec le Patriarche d'Antioche de même nom, étoit né en Cappadoce : mais sa ferveur l'avoit conduit en Egypte & dans les solitudes de Nitrie, où il menoit la vie d'anachorete, lorsque Protere, successeur de Dioscore, fut massacré par les schismatiques. Alors tout fut en confusion dans les plus pieuses solitudes, aussi bien que dans les villes; & le servent Anachorete

se vit réduit à prendre la fuite , avec un compagnon nommé Elie. La réputation de S. Euthymius les attira en Palestine , où ce S. Abbé , par un premier pressentiment de ce qui devoit leur arriver , sentit d'abord pour eux une affection toute particulière. Bientôt il eut une révélation précise , que l'un & l'autre seroient élevés successivement sur le siège patriarcal de Jérusalem. Après la mort de S. Euthymius , le Patriarche Anastase les fit venir auprès de lui , les ordonna prêtres , & les agrégea au clergé du S. Sépulcre.

C'est de là que Martyrius fut tiré , pour occuper le siège patriarcal. Dès qu'il fut ordonné , il envoya le diacre Fidus à Constantinople , pour se ménager de la protection contre l'audace effrénée des hérétiques , qui lui causoient de continuelles alarmes par rapport au salut de son peuple. Fidus s'embarqua à Joppé ; mais il fit un naufrage où il ne pouvoit manquer de périr , sans l'assistance miraculeuse de S. Euthymius , qui étoit mort depuis peu & qui lui apparut. Votre voyage , lui dit le Saint , n'est pas nécessaire : retournez à celui qui vous envoie , & dites-lui de ma part , qu'il

Vit. S. Euthymio. p. 87.

ne se me
séparée
le berca
son ma
trouva
rivage ,
rusalem
triarche

Tou
traires
pace de
récit ,
blié ,
schisma
ment d
Là , il
Jusqu'à
divisée
rassure
Cherch
Dieu ,
les Ap
moines
sur les
comme
les pass
Tout l
sition :
évêque

ne se mette point en peine de ses ouailles séparées : bientôt elles rentreront dans le bercail. A ces mots, il enveloppa de son manteau le diacre Fidus, qui se trouva, sans savoir comment, sur le rivage, & peu de momens après, à Jérusalem, où il se pressa de raconter au Patriarche ce qui venoit de lui arriver.

Toutes les apparences étoient contraires à la prédiction ; & quelque espace de temps s'étant écoulé depuis ce récit, le Patriarche l'avoit presque oublié, quand l'abbé Marcien, chef des schismatiques, les rassembla inopinément dans son monastere de Béthléem. Là, il leur tint ce discours inattendu : Jusqu'à quand tiendrons-nous l'Eglise divisée, sans autres principes pour nous rassurer, que nos propres raisonnemens ? Cherchons à connoître la volonté de Dieu, par la méthode qu'employèrent les Apôtres : jetons le sort entre les moines & les évêques. Si le sort tombe sur les premiers, nous demeurerons comme nous sommes ; & s'il tombe sur les pasteurs, nous nous réunirons à eux. Tout le monde applaudit à cette proposition : on jeta le sort ; il tomba sur les évêques ; & les moines se soumirent,

Cotel. T.
2. monum. p.
306. & 307.

ne doutant point que telle ne fût la volonté de Dieu. Le Patriarche les reçut à bras ouverts, & fit une grande fête à cette occasion. Il n'y eut que deux abbés qui s'obstinèrent dans le schisme, & qui, ayant été chassés, menerent jusqu'à la mort une vie errante & malheureuse.

C'est ainsi que prospéroient de toute part les intérêts de la foi, quand la superbe délicatesse d'Acace de Constantinople, offensée d'un léger défaut d'attention, renversa toutes ces espérances. Le principe de cette triste révolution vint encore d'Alexandrie. Le Patriarche Timothée-Solofaciote, sentant ses forces & sa vie décliner, envoya à C. P. Jean-Talaia, prêtre économe de son Eglise, pour représenter à l'Empereur les périls que la foi alloit courir en Egypte, & pour le supplier de ne lui laisser donner pour successeur qu'un sujet d'entre les clercs catholiques. La supplique & le suppliant plurent également à Zénon, qui renvoya le prêtre Jean Talaia comblé de louanges, & assuré qu'on auroit égard à ce qu'il avoit demandé. Dès lors, on le regarda comme désigné pour le siège patriarcal. En effet, cette grande place étant venue bientôt à vaquer, les

† Gesta Acac.
p. 1071.

Catho
unanin
Pape d
mais il
& son
Patria
lettres
Illu
Syrie.
cher,
par la v
Talaia
reçu se
champ
que P
Cour;
Jean
d'avoit
après
On pr
courta
Pierre
xandri
prits.
Pape,
dale d
ce qu
par sa
matio

Catholiques élurent Jean d'un concert unanime. Il en donna aussi-tôt avis au Pape & aux évêques des grands sièges : mais il chargea Illus, Maître des Offices & son ami particulier, de remettre au Patriarche de C. P. & à l'Empereur les lettres qu'il leur écrivoit à ce sujet.

Illus se trouvoit malheureusement en Syrie. Tandis que le porteur l'alla chercher, le fier & pointilleux Acace apprit par la voie publique l'ordination de Jean-Talaia, & tint à injure de n'avoir pas reçu ses lettres synodales. Il éclate sur le champ contre lui, se joint aux protecteurs que Pierre-Monge avoit encore à la Cour ; & de concert avec eux, il charge Jean de différens crimes, entr'autres d'avoir brigué le siège où il étoit parvenu, après avoir juré de n'y pas prétendre. On proposa à l'Empereur, pour couper court à toutes les difficultés, de rétablir Pierre, que l'on dit agréable aux Alexandrins & seul propre à réunir les esprits. Zénon persuadé en écrivit au Pape, qui avoit déjà reçu la lettre synodale de Jean, & qui, mal instruit de ce qui se passoit si loin de lui, promit par sa réponse, de suspendre la confirmation de ce nouveau Patriarche. Il dé-

clara néanmoins, dès ce moment, qu'il ne consentiroit jamais au rétablissement de Pierre-Monge, non seulement le complice, mais le chef des hérétiques; que la profession récente qu'il faisoit de la vraie foi pouvoit tout au plus le faire rentrer dans la communion de l'Eglise, & non lui conférer une dignité, qui, dans le cas justement présumé d'une abjuration peu sincère, le mettoit en liberté d'enseigner l'erreur. Tout bien motivé qu'étoit le refus, l'Empereur choqué écrivit à ses officiers en Egypte, de chasser Jean d'Alexandrie, & de remettre Pierre en possession de la chaire épiscopale.

Zénon voulut cependant donner quelques couleurs plausibles à cette étrange conduite, en paroissant s'assurer de la foi du prélat suspect qu'il rétablissoit; & ce fut alors qu'Acace, de concert avec les protecteurs & les partisans de Pierre-Monge, engagea l'Empereur à dresser une formule de foi, que Pierre devoit souscrire pour rentrer dans le siège d'Alexandrie. Telle fut la manœuvre qui donna lieu au fameux édit de Zénon, appelé Hénorique, c'est-à-dire union, & qui ne servit qu'à remplir l'Eglise d'O-

rient de
scandale
éteindre
si abusif
siècle,
superche
schisme
son préa
reur s'y

Des a
rables n
demand
faire ces
vision,
ont été p
commun
infinité
déclaron
d'autre f
de Nicé
C. P.,
ont con
Nous rec
du bien
fessons
unique
blement
divinité
le même

rient de divisions, de troubles, & de scandales, en paroissant vouloir les éteindre. C'est de ce prétexte, toujours si abusif entre les mains des sages du siècle, & toujours employé avec une supercherie nouvelle, que cet édit de schisme & de subversion est coloré, dès son préambule. Voici comment l'Empereur s'y exprime.

Des abbés & d'autres personnes vénérables nous ont présenté requête, pour demander la réunion des Eglises, & pour faire cesser les funestes effets de leur division, qui a été cause que plusieurs ont été privés du baptême ou de la sainte communion, & qu'il s'est commis une infinité de meurtres. C'est pourquoi nous déclarons qu'il ne faut point recevoir d'autre symbole que celui des 318 Peres de Nicée, confirmé par les 150 Peres de C. P., & suivi par ceux d'Ephese, qui ont condamné Nestorius & Eutychès. Nous recevons aussi les douze anathèmes du bienheureux Cyrille, & nous confessons que notre S. J. C. Dieu, fils unique de Dieu, qui s'est incarné véritablement, consubstantiel au Pere selon sa divinité, & à nous selon l'humanité, le même qui est descendu du Ciel, s'est

Evagr. 111.

^{14.}
Niceph.
xvi. 18.

incarné du Saint-Esprit & de la Vierge Marie mere de Dieu, est un seul fils, & non deux. Nous disons que c'est le même Fils de Dieu, qui a fait des miracles, & qui a souffert volontairement en sa chair; & nous ne recevons aucunement ceux qui divisent ou confondent les natures: mais nous anathématisons quiconque croit ou a cru ci-devant autre chose, à Calcédoine; ou en quelque concile que ce soit, principalement Nestorius, Eutychès & leurs sectateurs. Réunissez-vous donc, dans les mêmes sentimens que nous, à l'Eglise notre mere spirituelle. Tel est le fameux Hénotique de Zénon, qui semble aussi opposé aux erreurs d'Eutychès qu'à celles de Nestorius & de tous les hérétiques. Il faisoit néanmoins triompher les Eutychiens, parce qu'il ne recevoit pas le Concile de Calcédoine comme les trois autres, & qu'il paroissoit au contraire lui attribuer des erreurs.

Aussi cet édit fut-il bien vîte reçu des envoyés & de tous les partisans de Pierre-Monge, quoique notoirement hérétiques. Après cette formalité perfide de leur part, Acace communiqua sans difficulté avec eux, remit dans ses dyptiques

le nom
connut p
lexandrie
pour lui
guere m
Pergami
nouveau
jointeme
de l'Emp
avoit de
Ainsi l'u
ayant re
se mit
recevoir
dans les
de Dio
après en
de Tim
corps d
honteuse
même le
tant tou
pour lui
de C. P
niere au
& la le
Acace
velle de
avoit pe

le nom de Pierre-Monge, & le reconnu pour légitime Patriarche d'Alexandrie, sur la promesse que firent pour lui des gens dont la foi n'étoit guere moins suspecte que la sienne. Pergamius, qui venoit d'être nommé nouveau Duc d'Egypte, y porta conjointement avec les députés les ordres de l'Empereur. Le bruit de ces nouvelles avoit déjà mis en fuite Jean Talaïa. Ainsi l'intrus, seul maître du siège, ayant reçu l'Hénotique en triomphe, se mit en mouvement pour le faire recevoir par toute l'Egypte. Il rétablit dans les tables d'Alexandrie les noms de Dioscore & de Timothée-Elure, après en avoir ôté ceux de Protere & de Timothée-Solofaciote. Il déterra le corps de ce dernier, & le fit jeter honteusement hors de la ville. Passant même les bornes de l'édit, & démentant tout ce qu'on venoit de promettre pour lui à l'Empereur, & au Patriarche de C. P. il anathématisa avec la dernière audace le Concile de Calcédoïne & la lettre de S. Léon.

Acace parut fort intrigué, à la nouvelle de ce dernier attentat, qu'il avoit peine à se persuader; & il en-

VIA. Tun.
Chror.

Evagr. III.

16.

voy. sur les lieux, pour s'en éclaircir. Mais Pierre, à qui le mensonge ne coûtait rien après tant d'autres excès, paya d'effronterie, nia tout sans pudeur & sans crainte d'être bientôt confondu. Alors il approuva même expressément le Concile de Calcédoine, & il en parla très-honorablement dans sa réponse à Acace. Il écrivit pareillement au Souverain Pontife, qu'il admettoit avec respect ce Concile; & cela, au moment même où il le rejettoit avec le plus d'éclat devant les Egyptiens. Cette inconstance, ou plutôt cette fourberie & cette impiété, aliéna plusieurs de ses partisans. La division, compagne inséparable de l'erreur & de la mauvaise foi, partagea les schismatiques en une multitude de conventicules sans subordination, sans harmonie, sans chef, & sans Patriarche.

Pour l'évêque légitime, il appela au Siège Apostolique, à l'imitation de son illustre prédécesseur le grand Athanase; & comme lui, il se rendit à Rome. Le Pape le reçut avec une tendresse paternelle. Il entreprenoit sa défense avec chaleur, quand la mort

priva l'
un pont
mois. N
Simplice
qui mér
La pre
évêque
à cause
Siège en
l'observa
La se
venne,
qu'il av
goire, n
Pape aff
nement
charge d
Jean, &
S. Siège
fruit d'u
venne,
propriété
il déclar
retombe
il sera p
de sa pr
Par la
Pape ôte
dence év

priva l'Eglise de ce digne chef, après un pontificat de quinze ans & cinq mois. Nous avons plusieurs lettres de Simplicie, entre lesquelles il en est trois qui méritent une attention particuliere. La premiere est adressée, à Zénon, évêque de Séville, qu'elle constitue, à cause de son zele, Vicaire du Saint Siège en Espagne, pour y veiller à l'observation des canons.

La seconde, écrite à Jean de Ravenne, le reprend sévèrement de ce qu'il avoit ordonné un nommé Grégoire, malgré lui. C'est pourquoi le Pape assigne à ce Grégoire le gouvernement de l'Eglise de Modene, à la charge de n'avoir rien à démêler avec Jean, & sous la seule dépendance du S. Siège. Il lui attribue même l'usufruit d'une terre de l'Eglise de Ravenne, pour le temps de sa vie; la propriété en demeurant à cette Eglise. Il déclare à l'Evêque Jean, que, s'il retombe jamais dans la même faute, il sera privé de toutes les ordinations de sa province.

Par la troisieme de ces lettres, le Pape ôte le pouvoir d'ordonner à Gaudence évêque d'Aufinium, pour avoir

fait des ordinations illicites; & il charge un évêque voisin de s'acquitter de cette fonction dans le diocèse. Il fait une disposition bien plus remarquable encore des revenus de cette Eglise. Que Gaudence, dit-il, n'en ait que la quatrième partie, ainsi que des oblations des fideles, dont il ne fait pas user. Deux parties seront employées aux réparations des bâtimens, à l'hospitalité, & au soulagement des pauvres. La dernière sera distribuée aux clercs, selon leur mérite. Qu'on ait même soin, ajoute-t-il, de faire restituer ces trois parties du revenu, que l'Evêque s'est appropriées durant trois ans.

Le S. Siège, à la mort de Simplicie, ne vaqua que six jours, au bout desquels on élit Felix II, Romain de naissance, le 8 de Mars 483. Ce nouveau Pontife s'attacha religieusement à suivre les traces de son prédécesseur. Simplicie alloit condamner l'Hénotique de Zénon, lorsqu'il fut prévenu par la mort; Felix, sans le flétrir par une condamnation formelle, pour ne pas aliéner davantage l'esprit de ce Prince, l'improva suffisamment pour empêcher les effets de cet édit

suborne
nir le tr
ouailles
mêmes
nument
tentoit
sacrés d
prescriv
étoit la p
enseigne
premiers
symbole

Cepen
cours au
à Rome
rétablisse
réussir d
qui impo
Oriental
Nole, ou
terminer
temps au
faire par
altier &
pernicieu
principes
dre d'un
plus mûr
Concile

suborneur, qui, sous prétexte de réunir le troupeau de J. C., en égaroit les ouailles & les soustrayoit aux pasteurs mêmes des plus grands sièges : monument injurieux d'ailleurs, qui attentoit visiblement aux droits les plus sacrés de la Puissance spirituelle, lui prescrivait des loix sur les objets où elle étoit la plus indépendante, s'ingéroit à enseigner les docteurs, & obligeoit les premiers prélats de souscrire un nouveau symbole de croyance,

Cependant Talaïa, qui avoit eu recours au S. Siège, demouroit toujours à Rome, & continuoit de solliciter son rétablissement. En attendant qu'on pût réussir dans une affaire si épineuse, & qui importoit au repos de toute l'Eglise Orientale, le Pape lui donna l'évêché de Nole, où il mourut avant qu'on eût pu terminer sa cause. Mais il fut assez longtemps auprès du Pontife Félix, pour lui faire parfaitement connoître le caractère altier & faux d'Acace de C. P., ses vues pernicieuses, son instabilité dans les bons principes, & tout ce qu'on avoit à craindre d'un pareil prélat. Pour procéder plus mûrement, le Pontife assembla un Concile des évêques de l'Italie; & l'on

y conclut à envoyer des députés à l'Empereur, pour se plaindre des maux causés à l'Eglise, pour demander instamment que Pierre-Monge fût chassé d'Alexandrie, & Acace cité pour répondre aux accusations de Jean Talaja. En conséquence, le Pape écrivit à Zénon & au Patriarche Acace.

La lettre à l'Empereur, toute remplie qu'elle étoit de protestations de respect & de déférence bien propres à toucher ce Prince, n'en témoignoit pas une magnanimité moins apostolique, & montrait dans Félix un digne successeur de Pierre, que nulle considération humaine n'empêcheroit de soutenir courageusement la vérité. Il rappeloit à Zénon ce qui avoit fait tomber le tyran Basiliſque, & l'avoit rétabli lui-même sur le trône; que ses ennemis s'étoient perdus en attaquant le Concile de Calcédoine, & qu'il avoit recouvré la souveraine puissance en rejetant leurs erreurs; que la reconnoissance devoit l'engager à délivrer l'Eglise de ses perfides ennemis, comme Dieu avoit délivré son Etat d'un rebelle & d'un tyran. Il le conjuroit par tout ce qu'il y a de plus touchant & de sacré, de chercher à se rendre le Seigneur propice,

Epist. 1.
Rom. 3. Conc.

propice
Empe
étoit l
sentoit
ment
écrit a
Calcé
surpat
dire c
sectate
Dan
proche
giversa
objets
tion de
ment.
condu
ce qu'i
deviez
tout ce
xandri
lique:
avez a
l'emple
pereur
abattu
le zele
premie
dire co
Te

propice, en se proposant l'exemple des Empereurs Léon & Marcien, dont il étoit le successeur légitime. Il lui représentoit enfin ses propres exemples; comment en remontant sur le trône, il avoit écrit à Rome en faveur du Concile de Calcédoine, & s'étoit déclaré contre l'usurpateur du siège de S. Marc, c'est-à-dire contre Pierre-Monge, contre ses sectateurs & ses auteurs.

Dans la lettre à Acace, le Pontife reproche à ce politique irrégulier ses tergiversations & son silence affecté sur des objets où il importoit si fort à l'édification de l'Eglise, qu'il s'expliquât nettement. Revenant encore ici à l'étrange conduite de l'Empereur, si contraire à ce qu'il avoit donné lieu d'espérer: Vous deviez, dit-il, représenter à ce Prince tout ce qu'il a fait contre Pierre d'Alexandrie, & pour Timothée le Catholique: car on fait assez le crédit que vous avez auprès de Zénon. Pourquoi ne l'employez-vous pas à détourner l'Empereur de rétablir l'hérésie qu'il avoit abattue? A quoi vous servira sans cela le zèle que vous avez montré contre le premier fauteur de l'impiété, c'est-à-dire contre le Tyran Basiliusque? Vou-

Ibid. Ep. 20

lez-vous en perdre l'éternelle récompense? Voulez-vous vous perdre à jamais vous-même, pour avoir livré aux loups dévorans le troupeau du Seigneur, ou du moins pour avoir pris la fuite comme un lâche mercenaire? Vous ne sauriez même vous couvrir du prétexte honteux de la crainte & de la lâcheté; puisqu'on fait très-bien que vous n'avez rien à risquer pour ce monde: mais craignez pour l'éternité. C'est pour vous que je tremble. Je me rassure sur le sort de l'Eglise, qui ne dépend ni de vos efforts ni des miens, après les promesses de J.C. Mais craignons le sort du coupable pilote, qui abandonne le gouvernail pendant la tempête. Le vaisseau de l'Eglise sera conservé: mais ceux qui l'abandonnent, comme ceux qui s'en écartent, périront infailliblement; & c'est l'abandonner, que de ne pourvoir point à sa sûreté. Acace avoit pris son parti: toute l'éloquence pontificale ne fut pas capable de le faire changer.

L'Empereur n'étoit pas mieux disposé. Ainsi, les évêques Vital & Misene, envoyés par le Pape à Constantinople, & porteurs de ses lettres, au lieu des honneurs accordés en pareil cas au Premier

Libert. brev.
c. 18.
Fel. Ep. 6.
ad Ac.

Siège,
& le cl
rèrent à
soldats
en pris
papiers
remiss
d'émor
ne trou
connut
ses lég
commu
même
employ
resses &
mettre
on les
les avo
la ville
dans le
crisair
nurent
drie: f
d'assura
dès-lors
sacrées
se con
des Ro
Tel

Siège, au lieu de voir accourir l'évêque & le clergé pour leur réception, trouvèrent à l'entrée du détroit une troupe de soldats qui les fouillèrent & les mirent en prison, après leur avoir enlevé leurs papiers. On craignoit sur-tout qu'ils ne remissent des lettres de Rome, capables d'émouvoir les esprits dans C. P. On ne trouva rien de semblable; mais on connut, par les instructions du Pape à ses légats, qu'ils avoient défense de communiquer avec Pierre-Monge, & même avec le Patriarche Acace. On employa la menace de mort, les caresses & les présents, pour leur faire promettre le contraire; & l'on réussit. Alors on les tira de la tour d'Abydes, où on les avoit emprisonnés. Ils entrèrent dans la ville; on les fit paroître en public & dans le lieu saint avec Acace & les apocrisifaires de Pierre-Monge, qu'ils reconnurent pour évêque légitime d'Alexandrie: scandale énorme qui donna tant d'assurance à l'hérétique faction, que dès-lors on lut tout haut dans les tables sacrées le nom de Pierre-Monge, qu'on se contentoit de lire bas avant l'arrivée des Romains.

Tel est l'opprobre dont le S. Siège fut

couvert par deux de ses légats : car pour le troisieme, qui étoit Félix défenseur de l'Eglise Romaine, il répondit à tout ce que ce titre exigeoit de lui. Etant tombé malade en chemin, il ne put arriver à Constantinople qu'après ses collegues, qu'après même qu'ils furent tirés de prison. On l'y remit à leur place, & on le traita encore plus mal qu'eux. Mais il fut inébranlable, & se montra constamment digne de l'Eglise qu'il représentoit. Plus glorieux dans les fers que ses collegues à la Cour, il eut la consolation d'être vivement applaudi du peuple orthodoxe de la ville impériale, qui fit une protestation en forme contre le procédé des deux autres, & trouva moyen, dans une assemblée publique, d'en attacher une copie à leurs vêtemens.

Cyrille, Abbé des Acémetes, & d'autres abbés de C. P. écrivirent avec zele au Souverain Pontife; & Cyrille fit partir pour Rome un de ses religieux nommé Siméon, afin que ces avis y parvinssent plus sûrement & y produisissent un plus grand effet. Cet Abbé, par différens traits de zele & de prudence, avoit tellement mérité la confiance du Pape Felix, qu'il étoit prescrit aux lé-

gats de
vant,
opérati
reusen
formen
légats
peu de
tout p
lettres
de C. I
présent
y parlo
cile de
été tou
proiugu
qu'on a
Le Pap
mûrem
les lettr
nople,
mes, &
Siméon
fondre.
sene fu
l'Épisco
On e
le S. Si
qualifié
le cont

gats de ne rien faire sans le voir auparavant, & sans avoir concerté toutes leurs opérations avec lui. Siméon arriva heureusement à Rome, & assez tôt pour informer le Pape avant le retour des deux légats Misene & Vital, qui revinrent peu de temps après, & se présentèrent tout pleins de confiance, chargés des lettres de l'Empereur & du Patriarche de C. P. Tout y étoit pallié, tout y étoit présenté sous une face avantageuse. On y parloit en termes honorables du Concile de Calcédoine, qu'on assuroit avoir été tenu par Pierre-Monge; & l'on prodiguoit les éloges à cet intrus, tandis qu'on accusoit grièvement Jean Talaiâ. Le Pape tint un concile: on examina mûrement l'affaire des légats, on lut les lettres des Catholiques de Constantinople, on entendit les légats eux-mêmes, & on les confronta avec le moine Siméon, qui n'eut pas de peine à les confondre. Aussi-tôt après, Vital & Misene furent excommuniés & déposés de l'épiscopat.

On confirma les sentences portées par le S. Siège contre Pierre-Monge déjà qualifié d'hérétique. Pour Acace, on se contenta de blâmer sa conduite peu

conforme à elle-même , en ce qu'ayant taxé Pierre d'hérésie dans ses lettres au Pape Simplicie , loin de le faire connoître pour tel à Zénon , il avoit fait voir , par une duplicité & des ménagemens indignes d'un évêque , que la faveur de la Cour lui étoit plus chere que la foi. Le Pape voulut encore tenter de le ramener , & lui représenta paternellement, qu'il avoit péché , mais qu'il étoit toujours temps d'obtenir le pardon de sa faute par un repentir sincere , en n'y retournant plus , & en s'efforçant de la réparer.

L'obstiné Patriarche , qui dans le fond ne pensoit pas mieux que Pierre-Monge , ne quitta point la communion de l'Hérétique , & même ne lui conseilla pas ouvertement de recevoir le Concile de Calcédoine. Bien informé de toute cette conduite , le Pape , vu l'importance de l'affaire , rassembla en concile les prélats d'Italie , & prononça la sentence de condamnation contre Acace. Elle contient tous les griefs dont on le chargeoit , ses usurpations sur la juridiction de ses confreres , sa communication avec les hérétiques condamnés par le S. Siège , & autrefois par lui-même , leur promotion au sacerdoce &

à l'épi
légats
subor
vez p
devan
étiez
Jean.
les scé
si cher
senten
neur c
mion c
soufcr
Cælius
lique

Il s
gemen
fort d
tus , a
en fut
en rou
il eut
qui le
Mais
lettre
seil d
Acém
au ma
dans

à l'épiscopat , le mauvais traitement des légats , & plus encore son personnage de suborneur à leur égard. Enfin vous n'avez pas voulu répondre , ajoute-t-on , devant le Siégé Apostolique , où vous étiez cité selon les canons , par l'évêque Jean. Que votre partage soit donc avec les scélérats , dont les intérêts vous sont si chers ; & sachez que par la présente sentence vous êtes privé , tant de l'honneur du sacerdoce , que de la communion catholique. Soixante-sept évêques souscrivirent avec le Pape , qui signa , *Cœlius-Félix , Evêque de l'Eglise Catholique de Rome.*

Il s'agissoit après cela de notifier ce jugement à Constantinople : commission fort délicate dans les circonstances. Turtus , ancien clerc de l'Eglise Romaine , en fut fait défenseur à cette fin. Il se mit en route , plein de bonne volonté , & il eut l'adresse de se dérober aux gardes qui le guétoient à l'entrée du Bosphore. Mais il ne put parvenir à remettre la lettre du Pape au Patriarche. Par le conseil du Défenseur , quelques moines Acémètes eurent le courage de l'attacher au manteau d'Acace , comme il entroit dans l'église. Ils furent surpris , jetés

Niceph.
xvi. 17.

dans les fers & si cruellement traités ; qu'il en périt quelques-uns. Alors le foible Défenseur fit voir qu'il est plus difficile de surmonter le péril que de l'affronter. Il entra en composition, il se laissa suborner, il communiqua avec celui qu'il venoit exclure de la communion.

Ce fut un surcroît accablant de douleur, d'humiliation & d'embarras pour le Pape, quand il reçut à ce sujet les lettres de quelques abbés zélés. Il avoit mandé par Tutus même, au peuple & au clergé de Constantinople, la sévère condamnation des légats Misene & Vital : afin de lever ce premier scandale, il fallut encore plus vite user de la même rigueur contre Tutus. Dès qu'il fut de retour à Rome, on le convainquit en plein concile, par les lettres écrites contre lui. Il confessa lui-même sa lâcheté : il fut honteusement privé de la charge de Défenseur, avant le temps où elle devoit cesser, car elle étoit passagère, & outre cela privé de la communion. Le Pape eut soin d'en informer les plus religieux cénobites de C. P., les chargea de publier cette réparation du dernier scandale, & d'avertir les Fideles que tous ceux qui voudroient être réputés catholiques, eussent à se

retirer

Bien
pereur,
fances
tous les
se port
Pour c
d'impie
sacrés
fit chaf
d'évêq
d'hérét
que ceu
l'hérés
furent
dans l'
tourme
idolâtr
succes
dose.
particu
tioche
& qui
de l'
quenc
vraie
deme
& du
Jean

retirer de la communion d'Acace.

C'est de
nom. Acacē
in fin.

Bien assuré de la protection de l'Empereur, & content de la faveur des Puissances du siècle, le Patriarche méprisant tous les décrets du Chef de l'Eglise, & se porta dès-lors aux plus grands excès. Pour comble d'audace aussi bien que d'impiété, il ôta le nom du Pape des sacrés diptyques, & par tout l'Orient fit chasser de leurs sièges une multitude d'évêques orthodoxes, leur en substitua d'hérétiques, & ne laissa tranquilles que ceux qui professoient ou favorisoient l'hérésie. Ainsi, les prélats Catholiques furent contraints de chercher des asyles dans l'Occident, où l'Eglise étoit moins tourmentée par les Barbares ariens & idolâtres, que dans l'Orient, par le successeur des Constantin & de Théodose. Acace fit traiter avec une rigueur particulière Calendion Patriarche d'Antioche, qu'il avoit ordonné lui-même, & qui fut relégué dans les affreux déserts de l'Oasis. Il colora cette inconséquence de prétextes spécieux: mais la vraie raison, c'est que ce digne Prélat demuroit dans la communion du Pape & du Patriarche légitime d'Alexandrie Jean Talaja, & qu'occupant une si

grande place, son autorité & son exemple étoient du plus grand poids pour la bonne cause. Il rétablit aussi Pierre le Foulon, qu'il avoit tant de fois condamné; n'exigeant autre chose de ce scélérat diffamé, que la signature de l'Hénotique.

Zénon, de son côté, afin d'appuyer la séduction, se para de tous les dehors du zèle pour le progrès & la pureté de la foi. Il s'intéressa auprès d'Huneric Roi des Vandales, fils & successeur de Genseric, en faveur de l'Eglise de Carthage, qui étoit sans évêque depuis vingt-quatre ans. Sur les instances redoublées de l'Empereur, elle eut permission de se choisir un pasteur, quoiqu'à des conditions dures & onéreuses: ce qui n'empêcha point que le peuple ne conçût une joie extrême, quand il vit ordonner Eugene. Il y avoit une grande partie des citoyens, qui n'avoient jamais vu d'évêque assis dans cette première chaire de l'Afrique. Mais tous se crurent au comble du bonheur, quand ils virent éclater les vertus du nouveau prélat, sa douceur, son humble affabilité, sa charité tendre & agissante, ses aumônes prodigieuses, une bienfaisance à laquelle personne n'échappoit, & qui

étoit
jamais
bares
de l'
l'Evê
une n
ter jo
rable
avan
eût r
indif
non
des V
moir
tion
mêm
T
d'Eu
dans
dans
d'en
dan
l'on
son
en
Va
pou
pri
me

étoit inépuisable, quoiqu'il ne réservât jamais rien pour le lendemain. Les Barbares s'étoient emparés de tous les fonds de l'Eglise : mais le digne usage que l'Evêque faisoit des oblations, engageoit une multitude de personnes à lui apporter journellement des sommes considérables, qu'on lui vit toujours distribuer avant la nuit, à moins qu'on ne les lui eût remises trop tard. Ainsi s'attira-t-il indistinctement l'affection & le respect, non seulement des Catholiques, mais des Vandales mêmes. Telle fut néanmoins la première cause d'une persécution plus cruelle que n'avoit été celle même de Genseric.

Tant d'hommages rendus à la vertu d'Eugene exciterent une jalousie furieuse dans les évêques Ariens, principalement dans le cœur de Cirila, le plus puissant d'entre eux. Ils exagérèrent au Roi les dangers que couroit sa communion; & l'on commença par empêcher que personne ne parût dans l'Eglise Catholique en habit de Barbare. C'est ainsi que les Vandales se nommoient eux-mêmes, pour témoigner leur aversion & leur mépris de la mollesse Romaine. Huneric fit mettre à la porte de l'église des gardes,

ou plutôt des bourreaux, qui voyant un homme ou une femme entrer avec l'habit de Vandale, leur jettoient sur la tête de petits bois denteles, dont ils leur entortilloient les cheveux; puis les retirant avec force, ils leur arrachotent la chevelure avec la peau de la tête. Quelques personnes en moururent, & un grand nombre en perdit les yeux. On promena des femmes, la tête ainsi écorchée, précédées d'un crieur, pour leur faire honte & pour intimider la multitude. Il y avoit à la Cour d'Huneric un assez bon nombre de Catholiques, dont les talens rares & les vertus éprouvées les avoient jusque-là maintenus dans plusieurs charges de confiance & de distinction. Non seulement on les chassa du palais, mais on les fit conduire dans les plaines d'Urtique, & on les réduisit impitoyablement, malgré la délicatesse de leur complexion & la différence de leurs habitudes, à couper les blés, aux plus grandes ardeurs du soleil. Mais ce ne fut là que le prélude de la persécution d'Huneric: monstre de cruauté, qui fit périr tous ses proches, pour assurer le royaume à ses enfans, & crut sanctifier ses penchans sanguinaires, en les tournant contre les

ennem
Plusie
truits
ce que
tarda p
annon

Les
sur les
Roi ce
vierge
teufen
qu'à f
de dép
les su
pieds;
fer enf
& dan
fer les
corrup
tortur
meura
cusa le

Le
honor
gème
ménay
gua d
hastiq
tres l

ennemis de ses vices & de ses erreurs. Plusieurs saints personnages furent instruits, par des visions effrayantes, de ce que l'Eglise alloit souffrir: l'effet ne tarda point à confirmer ce qu'ils avoient annoncé.

Les premières violences tomberent VI. VI
 sur les personnes consacrées à Dieu. L. II.
 Le Roi commanda qu'on fît assembler les vierges catholiques, qu'elles fussent honorablement visitées par les matrones, & qu'à force de tourmens on les obligât de déposer contre les ecclésiastiques. On les suspendit avec de gros poids aux pieds; on leur appliqua des lames de fer enflammé sur le sein & sur les côtés; & dans cet état, on les pressoit d'accuser les prêtres & les évêques, d'être leurs corrupteurs. Plusieurs périrent dans ces tortures, un plus grand nombre en demeura estropié; mais pas une seule n'accusa le moindre clerc.

Le Tyran voyant qu'il ne pouvoit déshonorer le clergé par cet indigne stratagème, s'emporta, sans prétexte & sans ménagement. En une seule fois, il reléqua dans le désert des ministres ecclésiastiques de tous les ordres, avec d'autres fideles de leur famille ou de leur

suite, au nombre de quatre mille neuf cent soixante-seize personnes, parmi lesquelles il se trouvoit quantité d'infirmes & de vieillards si décrépits, que plusieurs avoient perdu la vue. Félix d'Abirite, qui comptoit quarante-quatre ans d'épiscopat, languissoit d'une paralysie qui ne lui laissoit pas même l'usage de la langue. Les Fideles ne sachant comment l'emmenner, firent prier Huneric de le laisser en quelque réduit près de Carthage, où il ne pouvoit plus guere vivre. Le Barbare répondit: S'il ne peut se tenir à cheval; qu'on l'attache à des bœufs qui le traîneront où je lui ordonne d'aller. Il fallut en effet le lier en travers sur un mulet, & le transporter comme une masse insensible.

Ibid. num.

Les confesseurs furent rassemblés dans la ville de Sicque, d'où les Maures les devoient conduire dans le désert. On les enferma dans une prison qui étoit supportable, & où les Fideles du lieu vinrent les consoler: mais on les priva bientôt de cette satisfaction, parce qu'ils paroissoient plus fermes que jamais. Il n'y avoit pas jusqu'aux enfans qui ne signalassent leur constance, en résistant aux efforts de quelques meres aveuglées par

leur
bapti
tion.
dans
étoien
sans r
tisfais
duisit
horri
gendr
dévor
tor,
laire,
trer d
gent a
les éto
qu'au
On
duite
cloaqu
goûta
même
sonne
lecteu
au nat
cantic
moien
pour l
ples a

leur tendresse , & qui vouloient les rebaptiser pour les soustraire à la persécution. On resserra donc les prisonniers dans un cachot affreux & si étroit , qu'ils étoient entassés les uns sur les autres , sans même avoir d'espace libre pour satisfaire aux besoins naturels : ce qui produisit une infection contagieuse & une horrible multitude de reptiles , qui , engendrés dans cette corruption , les y dévoreroient tout vivans. L'Historien Victor , qui en parle comme témoin oculaire , dit qu'ayant trouvé moyen d'entrer dans ce cachot , en donnant de l'argent aux Maures tandis que les Vandales étoient endormis , il enfonçoit jusqu'aux genoux dans l'ordure & les vers.

On les fit enfin partir , sous la conduite des Maures. Ils sortirent de ce cloaque , non seulement les habits dégoutans de saletés , mais leurs cheveux mêmes , leur visage & toute leur personne dans un état que la délicatesse des lecteurs ne nous permet pas de peindre au naturel. Ils chantoient cependant des cantiques d'actions de grâces , & s'estimoient heureux de souffrir ces indignités pour la gloire du Fils de Dieu. Les peuples accouroient de tout côté pour les

voir, portant des cierges allumés, demandant leur bénédiction pour eux & pour leurs enfans qu'ils leur présentoient, & se plaignant avec effusion de larmes de rester, sans pasteurs, en proie aux loups dévorans. Mais on repoussoit avec brutalité ces pieux Fideles, ou, après leur avoir laissé exercer leur libéralité envers les confesseurs, on prenoit à ceux-ci ce qu'ils leur avoient donné. On remarqua une femme qui avançoit avec précipitation, tirant un enfant par la main, & lui disant : Cours, mon petit ami; vois-tu comment tous ces saints se pressent d'aller recevoir leur couronne ? Ceux qui les accompagnoient; la blâmoient de son imprudence & de sa dureté. Priez pour moi, leur dit-elle, & pour cet enfant qui est mon petit-fils; je l'emmene, de peur que l'ennemi de nos ames ne le surprenne seul, & ne lui fasse souffrir une mort infiniment plus funeste.

Les confesseurs se montroient plus sensibles aux périls des Fideles qu'à leurs propres maux; quoiqu'on pressât inhumainement leur marche: car plus ils recevoient de témoignages de vénération, moins on leur donnoit de relâche. Quand

les vie
voient
dards,
pour le
de la fa
on con
tacher
traîner
forte q
reux fr
Leurs
ou s'a
épines
déchin
côté o
les me
somm
Ceux
reindr
leur su
donno
de sc
bientô
Les b
fantes
l'on c
n'est
des
des

les vieillards ou les enfans n'en pouvoient plus, on les piquoit avec des dards, ou on leur jettoit des pierres pour les faire avancer. Ceux que l'excès de la fatigue abattoit de temps en temps, on commandoit aux Maures de leur attacher des cordes aux pieds, & de les traîner comme des bêtes mortes; en sorte que ces chemins rudes & tout pierreux furent bientôt rougis de leur sang. Leurs vêtemens tomboient par lambeaux, ou s'accrochoient aux pierres & aux épines. Ils eurent même le corps tout déchiré; l'un la tête brisée, l'autre le côté ou le ventre ouvert, presque tous les membres disloqués; & plusieurs consommèrent dès-lors leur martyre. Ceux qui furent assez robustes pour atteindre le désert, n'y trouverent pour leur subsistance que de l'orge qu'on leur donnoit par mesure, comme à des bêtes de somme: encore les en priva-t-on bientôt, & on les laissa mourir de faim. Les bêtes venimeuses les plus malfaisantes le furent moins que les tyrans; & l'on observa que dans une contrée qui n'est, pour ainsi dire, qu'un repaire des plus dangereux reptiles, aucun des serviteurs de Dieu ne périt

de leurs moeurs, auxquelles ils demeueroient exposés sans nulle précaution.

Num. 13.
& seq.

Lorsque tant de saints & savans ministres de la religion furent ainsi éloignés, Huneric fit proposer à l'évêque de Carthage une conférence avec les évêques Ariens. Eugene répondit que tout le Monde Chrétien étant intéressé à des questions où il s'agissoit des premiers principes de la foi, il en alloit écrire au Pape chef de toutes les Eglises, & convoquer des évêques de tous les pays. Ce n'est pas qu'il n'en restât encore assez en Afrique, pour faire triompher la vérité par leurs lumieres. Mais comme ils étoient sous le joug des Vandales, ils avoient beaucoup plus à craindre que des étrangers, soit pour eux, soit pour leurs troupeaux. Loin d'avoir égard à la remontrance d'Eugene, Huneric, au contraire, chercha encore à écarter ceux des Africains qui passioient pour savans. Il bannit l'évêque Donatien, après une rude bastonnade, bannit de même Præsidius de Suffétule, & en fit tourmenter plusieurs autres en diverses manieres. Un miracle éclatant que fit alors le S. Evêque Eugene, ne servit qu'à rendre le Tyran plus furieux. Un aveugle

très-conn
subiteme
ment de
d'un con
rassembl
nie. Il n
d'un fai
teurs. L
amener
che la v
ment. L
jusqu'à
la nier :
on prit le
opéré p
projet de

Les é
que & c
Vandale
le jour r
Février
tout ce
textes ;
bonne c
& les p
trop ,
sent en
mença
mille c

très-connu , nommé Félix , recouvra subitement la vue , par le seul attouchement de la main du prélat , en présence d'un concours extraordinaire de Fidéles rassemblés pour la solennité de l'Épiphanie. Il n'y avoit guere moyen de douter d'un fait , qui avoit eu tant de spectateurs. Le Roi ne laissa point de se faire amener Félix , pour entendre de sa bouche la vérité & tout l'ordre de l'événement. La merveille étant ainsi prouvée jusqu'à la démonstration , on n'osa plus la nier : mais en convenant du prodige , on prit le parti de dire qu'Eugene l'avoit opéré par maléfice , & l'on suivit le projet de la conférence.

Les évêques du continent de l'Afrique & de toutes les îles soumises aux Vandales , se rendirent à Carthage pour le jour marqué , qui étoit le premier de Février 484. L'on en fit encore mourir tout ce qu'on put , sous différens prétextes ; mais par le seul motif d'ôter à la bonne cause les défenseurs les plus zélés & les plus éclairés. Il en restoit encore trop , pour que les évêques Ariens osassent entrer en lice. La conférence commença néanmoins : mais ils suscitèrent mille chicanes pour la rompre. Sur ce

que les Catholiques demandoient qu'il y eût des arbitres présens, qu'au moins les plus sages du peuple fussent spectateurs, on ordonna de délivrer cent coups de bâton aux laïcs Homousiens, qui oseroient s'y trouver : c'est ainsi qu'on nommoit par mépris les orthodoxes. Sur le nom de Catholiques, qu'ils ne manquèrent pas de prendre dans leur confession de foi, on éleva de grandes plaintes; & avec quelque modestie qu'ils se missent en devoir d'y satisfaire, on cria au tumulte & à la sédition, & l'on courut dire au Roi que les Homousiens troubloient tout, pour éviter la conférence. Il paroît que ce jeu avoit été concerté entre le Prince & ses évêques : car aussitôt il fit porter dans les provinces un décret dressé d'avance, en vertu duquel, tandis même que les évêques orthodoxes étoient à Carthage, on ferma en un seul jour toutes les églises, & l'on attribua aux Ariens tous les biens de ces églises & de leurs pasteurs, en appliquant aux Catholiques les peines portées contre l'hérésie par les loix impériales. On publia en même temps que c'étoient les Homousiens, qui, ne pouvant prouver leur doctrine par l'écriture, avoient

rompu la
en sédition
avoient
couleur
parence
on leur
leur par
Mais
que l'éd
églises &
leur pay
les évêq
après les
qu'ils a
leur lai
même d
faire en
soit de l
vivres.
de cinq
avancé
ville,
nuit &
& man
en asse
Le Roi
qui po
de lui
sans é

rompu la conférence & l'avoient tournée en sédition par le moyen du peuple qu'ils avoient soulevé. Afin de donner quelque couleur à cette imputation, par une apparence de modération & d'humanité, on leur marqua un terme pour mériter leur pardon.

Mais sans aucun retardement, si-tôt que l'édit fut envoyé pour saisir leurs églises & tout ce qu'ils possédoient dans leur pays, Huneric chassa de Carthage les évêques qui s'y trouvoient rassemblés, après les avoir encore dépouillés du peu qu'ils avoient apporté avec eux, sans leur laisser ni cheval ni esclave, pas même d'habit pour changer. Défense fut faite en même temps sous peine du feu, soit de les loger, soit de leur fournir des vivres. Ainsi, on les vit, au nombre de cinq à six cents, la plupart d'un âge avancé, errer autour des murs de la ville, sans asyle, sans abri, exposés nuit & jour à toutes les injures de l'air, & manquant de nourriture. Il en mourut en assez peu de temps quatre-vingt-huit. Le Roi étant sorti par hazard, tous ceux qui pouvoient se traîner vinrent autour de lui, pour tâcher de l'adoucir: mais sans écouter leur humble demande, à

via vii.
L. IV. B. 3.

quoi il ne répondit que par des regards foudroyans , il fit courir sur eux des cavaliers de sa garde , qui enfoulerent plusieurs sous les pieds de leurs chevaux. Tous furent enfin relegués dans l'île de Corse , & condamnés à couper du bois pour la construction des navires.

L'évêque de Carthage S. Engene fut envoyé dans le désert de Tripoli , & mis sous la garde d'un Arien furieux , nommé Antoine , qui inventoit chaque jour de nouvelles manieres de le tourmenter. Le Saint se regardant comme une victime dévouée pour son Eglise , ajoutoit encore de rudes macérations à ses tourmens. En couchant sur la terre , couvert seulement d'un sac , il contracta une paralysie qui lui embarrassa jusqu'à la langue. Son persécuteur lui fit avaler de force un vinaigre violent , dont on crut que le saint vieillard perdrait la vie. Mais il en guérit , fut rappelé d'exil par le Roi Gontamond , vécut jusqu'à l'an 503 , & ne mourut que sous Trasamond , dans un second bannissement , à Albi dans les Gaules , où sa mémoire est encore plus honorée que dans le reste de l'Eglise.

Après l'évêque , on vit avec une

barbar
Cartha
cinq ce
une id
Prima
jours.
vieilla
ferme
fonds
montr
avant
l'exil.
linges
au son
chés f
aux ye
postat
Voilà
tribun
précip
enflar
malh
temp
dépor
d'ign
fore
pond
M
plus

barbarie proportionnée tout le clergé de Carthage, encore composé de plus de cinq cents personnes: ce qui nous donne une idée de la splendeur de cette Eglise Primatiale de l'Afrique dans ses beaux jours. Le diacre Muritta, qui étoit un Id. l. v. a. p. vieillard vénérable, se signala par une fermeté extraordinaire. Il avoit levé des fonts l'apostat Elpidifore, qui s'étoit montré le plus ardent des persécuteurs avant le départ des Catholiques pour l'exil. Alors Muritta tira tout à coup les linges dont il avoit couvert Elpidifore au sortir des fonts, & qu'il tenoit cachés sous ses habits. Les ayant déployés, aux yeux de tout le monde, il dit à l'Apostat qui étoit assis comme son juge: Voilà la robe nuptiale qui t'accusera au tribunal du Juge Suprême, & qui te fera précipiter sans ressource dans le puits enflammé de l'abîme. Tu regréteras, malheureux, mais il n'en sera plus temps, ce préservatif sacré dont tu t'es dépouillé toi-même, pour revêtir la robe d'ignominie & de malédiction. Elpidifore pâlit sur son tribunal, & n'osa répondre.

Mais nul objet d'édification ne fut ibid. plus touchant que douze enfans de

choeur, distingués entre les autres par la beauté de leurs voix, & qui suivoient les confesseurs dans leur bannissement. Leur talent les fit regréter par les Ariens, qui coururent sur leurs pas, afin de les ramener. Mais ces généreux enfans ne vouloient pas quitter leurs saints maîtres; ils s'attachoient à leurs vêtemens, ils se laissoient frapper à grands coups de bâtons, ils bravoient les épées nues dont les menaçoient des clerks & des évêques Ariens: ministres de sang & de terreur, qui marchaient toujours armés, & ressembloient beaucoup mieux à des soldats ou à des bourreaux, qu'aux prêtres du Seigneur. Enfin on les détacha de force, & on les ramena à Carthage; mais on n'en put jamais séduire un seul, par toutes les caresses & les mauvais traitemens qu'on employa tour à tour. Long-temps après la persécution, ils faisoient encore la consolation & la gloire de l'Eglise d'Afrique, demeurant ensemble à Carthage, mangeant ensemble, chantant ensemble les louanges de Dieu. Toute la province révéroit ces douze Confesseurs, comme autant d'Apôtres.

Entre les évêques qui furent bannis dans

dans ce
se rend
d'aigri
de don
lui fit ca
des Pe
S. Ath
pouvoi
aussi ig
attribu
encore
qu'il a
droits
plus g
plus de
fraude
nicieux
a jetée
elle pa
à répar
des no
alla da
se trou
routes
chès: c
Africa
La p
du cler
les évê
Toi

dans cette persécution, Vigile de Tapse se rendit célèbre par ses écrits. La crainte d'aigrir les persécuteurs, jointe à l'envie de donner plus de cours à ses ouvrages, lui fit cacher son nom, & emprunter ceux des Peres les plus renommés, tels que S. Athanase & S. Augustin : ce qu'il pouvoit hasarder parmi des Barbares aussi ignorans que les Vandales. On lui attribue avec raison le Symbole qui porte encore le nom de Saint Athanase. Quoiqu'il avertisse lui-même en plusieurs endroits de ses écrits, qu'il fait parler les plus grands personnages pour donner plus de poids à la vérité, cette pieuse fraude n'a pas laissé de produire de pernicieux effets. Outre la confusion qu'elle a jetée dans les œuvres de plusieurs Peres, elle paroît avoir autorisé les Novateurs à répandre leurs inventions, à la faveur des noms les plus respectables. Vigile alla dans la suite à Constantinople, où se trouvant en liberté, il écrivit sans toutes ces fictions contre l'hérésie d'Eutychès: c'est le seul ouvrage de cet Evêque Africain, qui porte son nom.

La persécution s'étendit en Afrique, du clergé au peuple. Avant même que les évêques fussent conduits en exil, Hu-

neric ordonna , dans toute l'étendue de sa domination , de n'épargner aucun de ceux qui résisteroient à ses volontés impies , quels que fussent leur âge , leur sexe ou leur condition. De cette multitude innombrable , envers qui l'on n'observa nulle forme judiciaire , on pendit les uns , on brûla les autres , on en assomma une infinité sous le bâton , on dépouilla honteusement les femmes , & par préférence , celles de qualité , pour les tourmenter de la manière qui leur étoit la plus sensible. Ce n'étoient plus ces obscènes & licencieux Africains , dont la corruption faisoit horreur aux premiers Vandales qui les subjuguèrent : les châtimens célestes en avoient fait des hommes tout nouveaux , de purs & de parfaits chrétiens.

Une dame de haut rang & d'une rare beauté , nommée Denyse , à qui la pudeur étoit beaucoup plus chère que la vie , dit aux persécuteurs : Faites-moi souffrir tous les tourmens qu'il vous plaira ; la seule grâce que je vous demande , c'est de m'épargner la honte de la nudité . C'en fut assez pour la traiter avec plus d'indignité que les autres : ils l'éleverent au dessus d'eux , pour la

don
Den
que
Min
que
que
tour
tent
aux
tour
hor
dou
sen
non
épo
si b
ple
ma
les
des
Di
fils
viv
po
be
de
pa
gn

donner de tous côtés en spectacle. Mais Denyse s'armant de toute la résolution que peut inspirer la bonne conscience : Ministres de l'Enfer, leur dit-elle, ce que vous faites pour ma confusion, dès que je l'endure malgré moi, ne peut tourner qu'à ma gloire; & sans faire attention à l'état où elle se trouvoit, ni aux ruisseaux de sang qui jaillissoient de tous ses membres dépouillés, elle exhorta les autres martyrs à mépriser des douleurs auxquelles elle se montrait insensible. Elle avoit un fils encore jeune, nommé Majoric, qui lui parut autant épouvanté qu'attendri. Elle l'encouragea si bien par ses discours & par ses exemples, qu'il consumma fidèlement son martyre. Alors sa sainte mere, à qui les persécuteurs laisserent une vie moins désirable que la mort, rendit grâces à Dieu, en embrassant le corps de son fils avec plus d'affection que s'il eût été vivant, & l'enterra dans sa maison, pour prier continuellement sur son tombeau. Plusieurs autres personnes, tant de sa famille qu'étrangères, souffrirent par ses exhortations une mort accompagnée de cruelles tortures.

On a conservé le souvenir d'une autre

héroïne, nommée Dagile, femme d'un échançon du Roi, & qui avoit déjà confessé la foi à plusieurs reprises sous le regne précédent. Elle n'étoit pas moins délicate que Denyse : cependant, après avoir enduré la flagellation & les bastonnades, elle fut exilée dans un lieu aride & désert, où elle ne pouvoit recevoir ni secours ni consolation de personne. Mais quittant avec joie, pour une si belle cause, enfans, mari, & tout ce qu'elle avoit de plus cher, sa foi l'éleva si fort au dessus de sa foiblesse naturelle, qu'elle refusa jusqu'à l'offre qu'on lui fit de la transférer dans un lieu moins incommode.

Victorien Gouverneur de Carthage, l'homme d'Afrique le plus fortuné & qui avoit la plus grande part à la confiance du Roi, sacrifia tous ces avantages à sa religion. C'est dans l'Eglise Catholique, répondit-il à ceux qui le sollicitoient de la part du Prince de se faire rebaptiser, c'est dans l'Eglise Catholique que j'ai été régénéré pour la vie éternelle : mais quand je ne serois point assuré d'une récompense aussi magnifique que celle que j'attends après cette vie, je ne voudrois pas être ingrat envers le Créateur qui

m'a fait
sa bonté
de longs
sans qu'
moindre

Servan
ville de S
nade, ép
cruauté
avec des
à coup, p
poids sur
temps ce
de celle
roit enco
mins rabe
dernier s
tranchan
pendoit
ventre.

A Tar
les bourr
ble : on-
journée
pieds. L'
mais l'au
mon fre
avec mo
contre to

m'a fait connoître tout ce que je dois à sa bonté infinie. Le Roi lui fit souffrir de longs & très-rigoureux tourmens, sans qu'on pût jamais lui arracher la moindre partie de sa couronne.

Servant, homme de condition, de la ville de Suburbe, après une rude bastonnade, éprouva mille raffinemens d'une cruauté inouïe. On l'élevoit en l'air avec des poulies, puis on le lâchoit tout à coup, pour le faire tomber de tout son poids sur le pavé; & l'on réitéra longtemps cette manœuvre, à l'imitation de celle du bélier. Comme il respiroit encore, on le traîna par des chemins raboteux, & on le déchira jusqu'au dernier souffle de vie, avec des pierres tranchantes; en sorte que la peau lui pendoit horriblement des flancs & du ventre.

A Tambaïde, deux freres prièrent les bourreaux de les tourmenter ensemble: on les suspendit durant toute une journée, avec de grosses pierres aux pieds. L'un des deux demanda quartier; mais l'autre lui cria: Est-ce donc là, mon frere, ce que tu viens de jurer avec moi à J. C. Oui, je serai témoin contre toi-même; & dans quelques mo-

mens, je te dénoncerai au redoutable tribunal. Ces paroles lui rendirent son premier courage; & on se remit à les tourmenter l'un & l'autre avec un nouvel acharnement. On leur appliqua longtemps les lames ardentes, & l'on déchira chacun de leurs membres avec les ongles de fer. Mais un instant après, on ne voyoit sur eux aucune trace des tortures. Enfin les bourreaux rebutés les chasserent, en disant: A quoi servent nos efforts? tout le monde, loin de se convertir à notre religion, envie le sort de ceux qui la bravent.

Dans la Mauritanie Césarienne, le zèle de la vraie foi fut si général, que presque tous les habitans de Typase passerent en Espagne, & s'exilerent eux-mêmes, plutôt que de rester dans une Eglise où les Ariens venoient d'établir un de leurs évêques. Le peu qui resta par l'impossibilité de s'embarquer, résista généreusement à toutes les sollicitations. C'est pourquoi le Roi envoya un Comte, avec ordre de leur couper à tous la langue & la main droite. Mais quoiqu'on leur eût coupé la langue jusqu'à la racine, ils continuerent à parler: ils rendirent à la vertu du Très-

Hau
rieu
Plus
seur
ils r
Les
pro
per
J. C
fut
diff
tem
Vic
Ro
dia
fait
lan
ton
Ga
aut
apr
qu
Pr
le
Ju
ria
m
da
qu

Haut un témoignage d'autant plus glorieux, qu'il ne devoit rien à la nature. Plusieurs de ces merveilleux Confesseurs se retirèrent à Constantinople, où ils reçurent l'accueil qu'ils méritoient. Les autres se répandirent en différentes provinces, portant par-tout cette preuve permanente de la puissance divine de J.C., en sorte que jamais prodige ne fut mieux constaté. Si quelqu'un fait difficulté de le croire, disoit dans le temps même de l'événement l'Historien Victor de Vire, qu'il aille à la nouvelle Rome : il y entendra Réparat le Soudiacre parler d'une manière facile & parfaitement articulée, quoiqu'il ait la langue arrachée. Il faut bien plutôt s'étonner, reprend le Philosophe Enée de Gaze, de ce que Réparat & plusieurs autres que j'ai connus vivent encore après cette barbare exécution, que de ce qu'ils continuent à parler. L'Historien Procope & le Comte Marcellin attestent le même fait, comme témoins oculaires. Justinien, dans une Constitution impériale, adressée depuis à l'Afrique, témoigne avoir vu les mêmes merveilles, dans quelques-uns de ces Confesseurs qui vivoient encore de son temps.

L. v. n. 6.

Dialog. de
refur.

1. Bell.
Vand. c. 8.

Lib. 7. Cod
de off. PP.
Afric.

Sept moines du territoire de Capfe souffrirent d'une maniere qui n'est guere moins remarquable. On regardoit comme un grand triomphe dans la secte, d'y attirer des moines : c'est pourquoy l'on fit venir ceux-ci à Carthage, & on les tenta par tout ce qu'il y avoit de plus éblouissant, jusqu'à les assurer du premier degré de faveur auprès du Monarque. Ils se montrèrent inébranlables ; & toutes les caresses se changerent en fureurs. Après leur avoir fait endurer de longues tortures, jusqu'à lors inouïes, Huneric fit remplir de bois sec un vaisseau où l'on attacha les Martyrs, avec ordre de les conduire en pleine mer, & de mettre le feu au navire. Tout fut ponctuellement exécuté : mais le feu s'éteignit aussi-tôt ; & quelque effort que l'on fit, on ne put jamais le rallumer. Le Roi confus ordonna de leur casser la tête à coups d'avirons, & de jeter leurs corps dans les ondes, qui, à l'heure même & contre leur cours ordinaire, les porterent sur le rivage. Le peuple les rapporta respectueusement à la ville, en chantant des cantiques, puis leur décerna une sépulture honorable.

l'ho
genres
les ma
sécuti
les ve
après
part
avoie
yeux
sans p
nom
contr
mani
que l
barba
goût
man
à de
sons
fer
mur
les
Va
foi
épa
rui
bit
re
de

Il est impossible de peindre tous les genres de tourmens, ni de compter tous les martyrs & les confesseurs, de la persécution d'Huneric. On trouvoit encore les vestiges de sa cruauté, long-temps après toutes les exécutions. De toute part, on rencontroit des personnes qui avoient les oreilles ou le nez coupé, les yeux arrachés: on en voyoit d'autres sans pieds ou sans mains; un plus grand nombre encore qui avoient le corps tout contrefait, les épaules disloquées d'une maniere monstrueuse, & plus hautes que la tête; ce qui provenoit d'un jeu barbare, qui semble avoir été fort du goût de ces ennemis outrageans de l'humanité. Ils suspendoient les confesseurs à des cordes attachées au faite des maisons; & ils se divertissoient à les pousser dans les airs, quelquefois contre les murailles, où ils se brisoient la tête & les membres. Romains, Africains, Vandales même, quand ils professoient la vraie foi, personne n'étoit épargné. Le moindre danger qu'on courût, c'étoit l'exil, des amendes exorbitantes, avec incapacité de faire ou de recevoir aucune donation, la privation des charges, pour les officiers même

de la maison du Roi, & pour les Grands de la nation les plus considérables. En vain le Pape Félix écrivit à Zénon, pour l'intéresser au triste sort des Fideles de l'Afrique; en vain cet Empereur envoya pour cette fin une ambassade honorable au farouche Vandale. Le Tyran, pour braver à la fois l'Empire & la Religion, fit border de bourreaux les rues où l'ambassadeur devoit passer. Mais au défaut des Princes de la terre, le Ciel vengea les injures de ses serviteurs.

Une longue & brûlante sécheresse, suivie de la famine, puis de la peste, désola toutes les contrées de l'Afrique qui obéissoient à Huneric. Enfin l'an 485, après un regne de sept ans & dix mois, il mourut d'une maladie de corruption, son corps fourmillant de vers, & tombant par lambeaux. Il n'eut pas même la consolation de laisser le trône à sa postérité, lui qui avoit répandu à ce dessein tant de sang illustre: ce fut son neveu Gontamond qui lui succéda, & fit cesser la persécution.

Le Chef de l'Eglise universelle voulant guérir les plaies de celle d'Afrique, tint pour cela un concile composé de

VI. VI.

L. V. B. 21.

quar
Afric
cesse
sion
tion
de C
d'éd
avoit
laissé
& le
la ré
suiva
les d
& n
com
cler
fero
dou
ce
mo
l'ab
que
ma
de
dr
gil
de
tr
ve

quarante évêques Italiens , de quatre Africains , & de 76 prêtres que les successeurs des Apôtres , par une concession spéciale , associerent à leur fonction de juges. Malgré le grand nombre de Catholiques qui souffrirent avec tant d'édification & de constance , il y en avoit toutefois plusieurs qui s'étoient laissé rebaptiser , même entre les prêtres & les évêques. On leur imposa , pour la réparation de leurs fautes , les regles suivantes : Les évêques , les prêtres & les diacres seront pénitens toute leur vie , & recevront seulement à la mort la communion laïque. Les autres Fideles , clerics inférieurs , religieux ou séculiers , feront , suivant les canons de Nicée , douze ans de pénitence : mais si avant ce terme ils se trouvent en danger de mort , ils ne laisseront pas de recevoir l'absolution. Les impuberes seront tenus quelque temps sous l'imposition des mains , c'est-à-dire dans l'humiliation de la pénitence : après quoi on leur rendra la communion , de peur que la fragilité de leur âge ne les fasse tomber en de nouvelles fautes , dans le cours d'une trop longue épreuve. Si cependant ils venoient à recevoir trop tôt l'absolution ,

Tom. 17.
Conc. pag.
1071.

à l'occasion, par exemple, d'une maladie dangereuse; en récupérant après cela leur santé, ils ne communiqueront avec les Fideles que dans la priere, jusqu'à ce que le temps prescrit en premier lieu à leur pénitence soit expiré. Les clercs inférieurs ou les laïcs rebaptisés par contrainte, ne feront que trois ans de pénitence: mais on n'admettra jamais aucun d'eux au ministère ecclésiastique, ni généralement ceux qui auront été baptisés hors de l'Eglise. Ce qui doit s'entendre des cas où la contrainte n'exclut pas tout degré de volonté, & dans lesquels il y a toujours quelque faute libre. Tels sont les principaux réglemens dressés dans ce Concile; après quoi il ajoute, que pour les cas extraordinaires qu'il n'a point prévus, on aura soin de consulter le S. Siège.

Le Pape Félix eut aussi la consolation de voir enfin les affaires de l'Eglise prendre un meilleur cours à Constantinople, par la mort du Patriarche qui, après dix-sept ans d'épiscopat, alla rendre compte à Dieu de son penchant funeste à dominer dans le clergé, à étendre sa juridiction impérieuse au delà des regles & des bornes les plus sacrées, ainsi

que d
cour
le me
ni la
ecclé
succé
voqu
pour
la pa
Mais
lettre
lexar
C
inqu
men
son l
vita
moi
pour
Car
mai
sépa
tria
aur
lui-
Eg
Pie
pa
Il e

que de son malheureux artifice à faire sa cour par toutes les voies qui pouvoient le mener à son but , sans épargner la foi ni la constitution fondamentale de l'unité ecclésiastique. Le prêtre Flavita , son successeur immédiat , Catholique équivoque ou très-chancelant , ne voulut pourtant pas monter sur son siège , sans la participation du Souverain Pontife. Mais en même temps il envoya ses lettres synodales au faux Patriarche d'Alexandrie , Pierre-Monge.

Comme on étoit à Rome dans la juste inquiétude qu'y donnoit un ménagement si scandaleux , le Seigneur délivra son Eglise de celâche dissimulateur. Flavita mourut subitement , après quatre mois seulement d'épiscopat ; & il eut pour successeur le prêtre Euphemius , Catholique non seulement très-décidé , mais très-éclairé & très-vertueux. Il se sépara aussi-tôt de la communion du Patriarche hérétique d'Alexandrie ; & il auroit poussé les choses plus loin , si celui-ci ne fût mort peu après. Cette Eglise infortunée eut le malheur , après Pierre-Monge , d'avoir encore un autre pasteur hérétique , nommé Athanase. Il en étoit de même du siège d'Antioche ,

qui , ayant vaqué quelque temps auparavant par la mort de Pierre le Foulon , fut rempli par Pallade , hérétique comme le premier.

Chron.
Pasc.
Marcel.
Victor.

L'Empire eut le même sort , en changeant de maître. Zénon fut remplacé par Anastase, qui ne valoit pas mieux que lui. Différens auteurs rapportent des circonstances effroyables de la mort de Zénon. Avec tous ses autres vices , il étoit dans l'habitude de s'enivrer. Un jour qu'on le rapporta sans connoissance , les uns disent dans un excès d'ivrognerie , les autres , dans une attaque d'épilepsie , à quoi il étoit pareillement sujet ; sa femme Ariane qui ne le pouvoit souffrir , prétendit qu'il étoit mort , & le fit enterrer tout vivant. Il se réveilla dans le tombeau , fit des hurlemens affreux , sans qu'on voulût l'entendre , & mourut dans une espece de rage , après s'être mangé les bras. L'Impératrice assembla aussi-tôt le Sénat , & fit proclamer Anastase. Il commandoit certains gardes destinés à faire observer le silence dans le palais , & n'étoit pas même Sénateur. C'est ainsi que le Silencieux Anastase parvint l'an 491 à l'Empire , qu'il occupa vingt-sept ans ; quoi-

qu'il
éleva
trice
Il
piété
il jet
bituel
& il
fice.
pecte
soit
mal.
s'opp
& ne
qu'ap
confe
prom
religi
de n
paix
lailfa
du r
regne
mi :
il vo
Calce
là lui
dant
rem

qu'il en eût déjà soixante, lors de son élévation. Aussi-tôt après, l'Impératrice l'épousa.

Il avoit tous les dehors d'une haute piété, il faisoit de grandes aumônes, il jeûnoit souvent, il se rendoit habituellement à l'Eglise avant le jour, & il y restoit jusqu'à la fin de l'office. Mais il étoit d'une race fort suspecte en matière de foi, & déjà il passoit personnellement pour penser très-mal. Aussi le Patriarche Euphemius s'opposa-t-il fortement à son élection, & ne consentit enfin à le couronner, qu'après en avoir exigé par écrit une confession de foi claire & nette, avec promesse de ne rien changer dans la religion. Anastase se piquoit lui-même de ne point innover, & d'aimer la paix sur toute chose. En effet, il laissa les Eglises comme il les trouva, du moins au commencement de son regne, qui paroïssoit assez mal affermi : chaque évêque en usoit comme il vouloit, à l'égard du Concile de Calcédoine; ceux-ci le recevant, ceux-là lui disant anathême, les autres gardant une sorte de neutralité : ce qui remplit l'Eglise de plus de divisions

peut-être, que n'en eût causé le gouvernement d'un persécuteur.

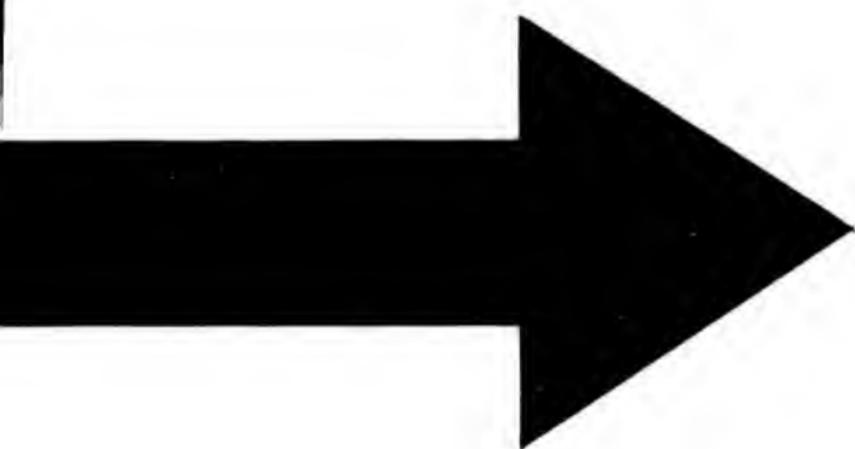
Dans ce nouveau genre de péril que courut la foi par-tout l'Orient, les plus fermes appuis furent deux saints solitaires, nommés Sabas & Théodose, Cappadociens l'un & l'autre. Dès l'âge de huit ans, Sabas étoit entré dans un monastere voisin de Césarée, où, prévenu des grâces les plus abondantes, il surpassa bientôt en vertu, mais sur-tout en humilité & en obéissance, les vieillards les plus avancés. A dix-huit ans, il fut inspiré de se retirer dans les déserts de la Palestine, & son abbé le lui permit. S. Euthymius, entre les mains de qui il tomba, voulut encore l'exercer, à cause de sa jeunesse, avant de lui laisser mener la vie d'anachorete. Ce ne fut qu'à trente ans qu'il lui permit de demeurer seul dans une caverne, cinq jours de la semaine, durant lesquels le fervent anachorete ne prenoit aucune nourriture. En sortant du monastere le Dimanche au soir, pour s'y retrouver le Samedi, il n'emportoit autre chose que des feuilles de palmier, pour en faire des corbeilles.

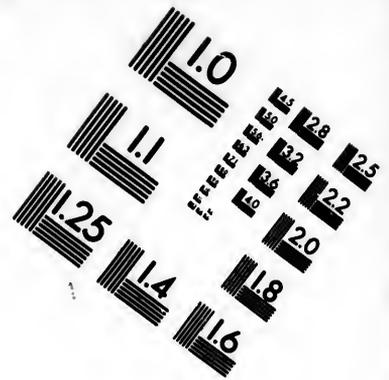
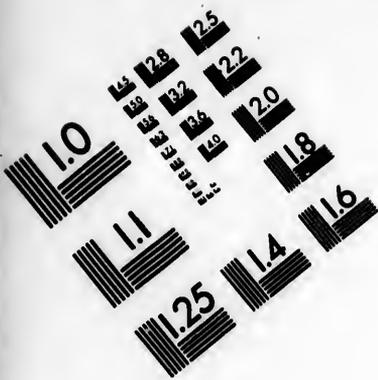
Monum.
Græc. p. 222.
n. 3. & seq.

Voy
relâché
mius,
sert, d'
années
blir d
rent c
ter à p
loit pa
miere
vint c
forte
la tête
dix p
pliant
établi
bâtit
il en
y ve
humi
dinat
falem
rius,
autre
recev
se tr
conf
Saba
pût

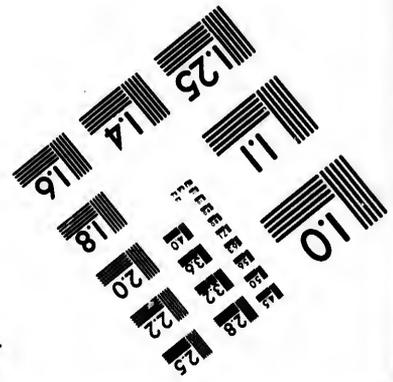
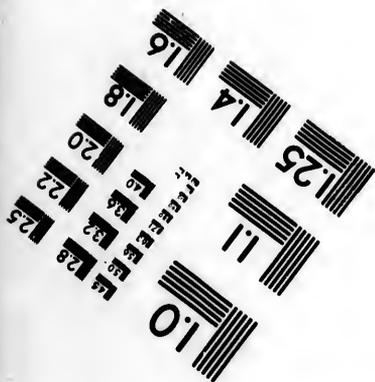
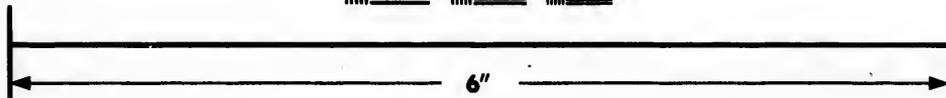
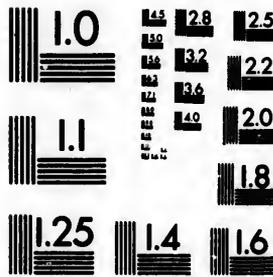
Voyant l'observance religieuse se relâcher, après la mort de S. Euthymius, il se retira dans le grand désert d'Orient, d'où il revint quelques années après, par révélation, s'établir dans une caverne, près du torrent de Cédron. C'étoit pour offrir à plusieurs que le Seigneur vouloit pas laisser plus long-temps en l'obscurité sous le boisseau : bientôt il lui vint des disciples de tous côtés; en sorte qu'il se vit en peu de temps à la tête d'une communauté de soixantedix personnes, dont plusieurs multipliant à leur tour ces fruits de salut, établirent de nouveaux monasteres. Il bâtit un oratoire avec un autel, & il engagea des prêtres du voisinage à y venir offrir le sacrifice : car son humilité l'empêchoit de recevoir l'ordination. Mais le Patriarche de Jérusalem, Salluste successeur de Martyrius, l'ayant fait venir sous quelque autre prétexte, il le fit consentir à recevoir le sacerdoce; après quoi il se transporta au monastere, pour en consacrer l'église, & pour instituer Sabas abbé, avec une solennité qui pût imprimer le respect à ses moines,







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

4.
15 28 25
18 32 22
20 18

10

dont quelques-uns, peu dignes d'un tel supérieur, tenoient à déshonneur la simplicité de ses mœurs & de ses manières.

Mais le saint homme savoit parfaitement allier à la simplicité de l'Evangile les ressources de l'expérience & de la sagesse. Rien n'échappoit à sa connoissance, de ce qui regardoit, non-seulement la discipline régulière, mais la science de la religion & les intérêts de la foi. Des Arméniens qui s'étoient venus ranger sous sa conduite, chantoient le trisagion dans leur langue, avec l'addition de Pierre le Foulon. Sabas les obligea de le chanter en grec, & dans les termes usités par les anciens Peres. Il leur permit cependant, parce qu'ils n'entendoient pas la langue Greque, de célébrer séparément dans la leur la première partie de la messe, qui est pour l'instruction; mais à charge qu'après la lecture de l'évangile, ils se réuniroient aux autres pour le sacrifice. Comme on l'avoit soigneusement éprouvé lui-même, avant de le laisser vivre à part, il ne permettoit aussi de demeurer dans les cellules dispersées de la laure, qu'après de

grand
çans,
où il
sent
gulier
encor
d'un
à un
naste
saint
prête
nul
quer
T
jeun
leur
gnar
péri
Jér
éc
gur
On
hu
cip
hu
de
en
vi
le

grandes épreuves. Pour les commençans, il avoit une petite communauté où il les tenoit jusqu'à ce qu'ils fussent bien instruits de la discipline régulière : après quoi il n'admettoit pas encore auprès de lui ceux qui étoient d'un âge tendre ; mais il les envoyoit à une lieue & demie de là, au monastere de l'abbé Théodose. Ces deux saints personnages n'avoient d'autre prétention que le service de Dieu, sans nul esprit de gloire propre, ni conséquemment de rivalité.

Théodose avoit été formé dès la jeunesse, comme Sabas, par les meilleurs maîtres de la vie solitaire. Craignant dans la suite d'être établi supérieur, il se retira à deux lieues de Jérusalem, dans une caverne où il vécut trente ans, de fruits ou de légumes, sans jamais manger de pain. On fut bien le trouver dans cette humble retraite. Le nombre de ses disciples croissant à proportion de son humilité, il se vit obligé de bâtir un des plus grands monasteres qu'on eût encore vus, & qui ressembloit à une ville, où l'on exerçoit tous les arts & les métiers nécessaires à la vie.

Boll. 12. 720

Il y avoit quatre infirmeries, deux pour les religieux, soit malades, soit trop avancés en âge pour suivre les exercices réguliers; deux pour les séculiers, parce qu'on y voyoit un concours étonnant d'hôtes & de malheureux de toute condition, & que la délicate charité de notre saint vouloit épargner aux personnes d'un certain état, l'humiliation d'être confondus avec la foule. Il y avoit aussi quatre églises, une pour les moines Grecs de naissance, du nombre desquels étoit le supérieur; une pour ceux de Thrace; la troisième pour les Arméniens, & la quatrième pour certains solitaires, malades d'esprit plutôt que de corps, & qui s'étoient engagés dans la vie d'anachorete sans avoir la tête assez ferme pour soutenir la solitude. Chaque nation faisoit son office à part, jusqu'à la fin de l'évangile; après quoi les frères de chaque langue se réunissoient dans la grande église, qui étoit celle des Grecs, & communioient tous ensemble. Nous verrons bientôt ces hommes suscités du Ciel signaler leur courage pour la défense de la foi, quand Anastase croyant son Empire

bien
rien
Le
grin
le Sei
le 25
tificat
le co
Après
Gélafe
Siège
ans &
tempo
même
trogot
royau
Goth
élevé
tinoph
que Z
mes d
peine
grém
mont
douce
rules
Odo
dans
après

bien affermi, pensera ne devoir plus rien ménager.

Le Pape Félix n'eut pas le chagrin de voir ces troubles scandaleux; le Seigneur l'ayant retiré du monde le 25 de Février 492, après un pontificat de près de neuf ans. L'Eglise le compte au nombre des Saints. Après cinq jours de vacance, on mit Gélase, Africain de naissance, sur le Siège Apostolique, qu'il occupa quatre ans & huit mois. Le gouvernement temporel de Rome changea vers le même temps; Théodoric, Roi des Ostrogoths, ayant ôté à Odoacre le royaume d'Italie avec la vie. Le Prince Goth avoit été donné en otage & élevé dès l'âge de huit ans à Constantinople, où il se fit tellement aimer, que Zénon l'adopta pour son fils d'armes & le fit consul. Il n'eut pas de peine à obtenir de cet Empereur l'agrément de passer avec sa nation, des monts sauvages de l'Illyrie en de plus douces contrées envahies par les Hérules. Après trois batailles gagnées sur Odoacre, il l'obligea de se renfermer dans Ravenne, & de se rendre enfin, après un siège de trois ans. Il lui avoit

promis la vie; mais il prétendit ensuite avoir quelque trahison à lui reprocher. Théodorice voulut conserver la paix avec Anastase qui avoit succédé à Zénon, & qui ne demandoit pas mieux que de rester tranquille. Pour cela, il envoya des ambassadeurs à Constantinople. Ceux-ci, sans se borner à l'objet de leur commission, firent savoir au Pape Gélase, soit de leur chef, soit par l'instigation des Orientaux, que les Grecs formoient de grandes plaintes contre l'Eglise Romaine, au sujet de la condamnation d'Acace; qu'ils disoient la sentence du Pape insuffisante pour condamner leur Patriarche, & prétendoient que pour un pareil jugement il falloit un concile général.

Epist. 4.
Tom. IV.
Conc.

Le Pape Gélase répondit aux ambassadeurs, & confondit en ces termes les murmures des Grecs: Quand Acace n'auroit pu être jugé par un seul, ainsi que s'expriment les murmureurs, n'est-ce pas en vertu du Concile de Calcédoine qu'il a été condamné? Mon prédécesseur a-t-il fait autre chose qu'exécuter un ancien décret, sans rien prononcer de nouveau?

Tout
comm
mais
oppo
eux-m
mier
que
C'est
appel
être
qu'il
qu'il
jama
mais
donn
ment
affair
son t
les a
ont
du S
mên
il et
men
que
pou
En
pos
d'A

Tout autre évêque auroit pu le faire comme celui du Siège Apostolique : mais ne sont-ce pas ceux qui nous opposent les canons, qui les violent eux-mêmes, en refusant d'obéir au Premier Siège, qui n'exige rien d'eux que de raisonnable & de légitime ? C'est par l'autorité des canons que les appellations de toute l'Eglise doivent être portées à notre Siège ; en sorte qu'il juge de toutes les Eglises, & qu'il ne soit jugé par aucune. Ils n'ont jamais ordonné de juger ses jugemens ; mais ils ont statué, qu'au lieu d'y donner atteinte, il falloit religieusement s'y soumettre. En cette même affaire, Timothée d'Alexandrie, Pierre son successeur, Pierre d'Antioche, & les autres qui se prétendoient évêques, ont été déposés par la seule autorité du Siège Apostolique : Acace fut lui-même l'exécuteur de ce jugement : il est donc condamné aussi légitimement que l'ont été les autres ; puisque c'est par le même pouvoir, & pour s'être attaché à leur communion. En vertu de quels canons ont ils déposé Jean d'Alexandrie, Calendion d'Antioche, & plusieurs autres évêques

orthodoxes ? Quoi ! l'on a chassé, avec tant de prélats innocens, ceux du second & du troisième siège ; & l'évêque de Constantinople, à qui les anciens & légitimes canons ne donnent aucun rang particulier, n'aura pu être déposé, après avoir embrassé la communion des hérétiques ! Où ses partisans prétendroient-ils que s'exerçât le jugement qu'ils proposent ? chez eux peut-être ; en sorte qu'ils soient juges, témoins, & parties ? Quand il s'agit de la religion, la souveraine autorité de juger n'est due, suivant les canons, qu'au Siège Apostolique. Les Puissances du siècle, en cette matière, ne peuvent se soustraire au jugement des évêques, principalement du successeur de S. Pierre. Personne, quelque puissant qu'il soit, pourvu qu'il soit chrétien, ne s'arrogé le pouvoir de juger des choses divines, à moins qu'il ne se fasse persécuteur.

Quelque ardens que fussent les vœux du Pontife, ils ne purent amener le Patriarche Euphemius, tout orthodoxe qu'il étoit, à retrancher des diptyques le nom de son prédécesseur Acace. Il répondit que c'étoit user de dureté

dur
blig
lat
il é
n'oc
sou
ticu
tunc
est
des
sans
mal
le P
en
Apr
cessé
grac
tase
prin
cont
Bier
ou
vora
où l
égar
d'av
qui
de
sou

dureté envers lui-même, que de l'obliger à flétrir la mémoire d'un prélat en vénération à Constantinople, où il étoit à craindre que cette démarche n'occasionnât une sédition. Mais il fut soupçonné de suivre son inclination particulière, de vouloir assurer sa fortune & plaire à l'Empereur : tant il est rare qu'avec de la foi, & même des vertus, un évêque puisse ménager sans inconvénient la faveur d'un Prince mal intentionné pour la religion. Mais le Patriarche déplut aux deux partis, en voulant plaire à l'un & à l'autre. Après avoir encouru le blâme du Successeur de Pierre, il perdit les bonnes grâces du successeur de Zénon. Anastase, comme bien des Grands sans principes, n'étoit pas d'humeur à se contenter d'une complaisance limitée. Bientôt le Patriarche lui devint odieux, ou plutôt, à la première occasion favorable, on fit éclater la disposition où l'on étoit depuis long-temps à son égard. On le soupçonna en apparence d'avoir favorisé la révolte des Isâures, qui, par attachement à la mémoire de Zénon leur compatriote, s'étoient soulevés contre Anastase. Celui-ci ras-

sembla les évêques qui se trouvoient à Constantinople, fit excommunié & déposer Euphemius, puis l'envoya en exil. On mit en sa place le prêtre Macédonius, qui avoit été élevé dans la piété & la vie ascétique, & que certains auteurs accusent néanmoins d'avoir signé l'hénotique de Zénon.

D'un autre côté, les évêques de Dardanie témoignerent le plus grand éloignement des nouveautés dangereuses, & de tous leurs sectateurs sans exception. A l'avertissement que le Pape Gélase leur donna d'éviter la communion des hérétiques, ils répondirent avec une affection & un respect qui s'annoncent dès l'adresse de la lettre. Au Maître Apostolique, portoit-elle, au très-saint Pere des peres, Gélase évêque de la ville de Rome, les humbles évêques de Dardanie, salut. Ils l'assurent, qu'ils ont reçu ses avis salutaires avec la soumission convenable; que leur desir est de lui obéir en toutes choses, de garder inviolablement les ordonnances du Siège Apostolique, comme leurs peres leur en ont donné constamment l'exemple; qu'ayant fui de leur propre mouve-

ment la communion d'Eutychès, de Pierre, d'Acace & de leurs sectateurs, ils s'en abstiendront à plus forte raison, après l'avertissement du S. Siège. A la fin, ils prient le Pontife de leur envoyer quelqu'un de ces excellens hommes qui remplissent son clergé, & devant qui ils puissent régler, suivant ses intentions, ce qui concerne la foi catholique.

Le Pape ne manqua pas de féliciter ces évêques de leur fermeté dans la communion de l'Eglise Romaine & universelle; & pour animer leur zele, il voulut les instruire à fond de ce qui avoit trait à l'affaire d'Acace. Les partisans que cet évêque conservoit après sa mort, donnoient sa condamnation pour illégitime; parce que la sentence n'en avoit pas été rendue dans un Concile tenu exprès, & qu'il s'agissoit de l'évêque de la ville impériale. Parcourez, dit le Pape, ce qui s'est passé depuis les Apôtres; & vous verrez que nos peres les évêques catholiques, ayant une fois prononcé contre une hérésie, ont voulu que leur décision fût irréfragable, sans pouvoir jamais être remise en question: autrement il n'y auroit rien de

Epist. II. T.
IV. Conc. P.
1196.

solide dans les jugemens de l'Eglise. Ils ont pensé qu'il suffisoit de condamner l'hérésie avec l'hérésiarque, en comprenant dans cette condamnation quiconque communiqueroit avec lui ou avec ses auteurs. Ainsi fut condamné Sabellius; ainsi le furent les Ariens au Concile de Nicée; ainsi Eunomius, Macédonius & Nestorius.

Tout ceci bien considéré, reprend Gélase, nous nous assurons, qu'aucune personne solidement chrétienne ne peut ignorer, que c'est principalement au Premier Siège à faire exécuter les décrets des conciles approuvés par le consentement de l'Eglise Universelle; puisqu'il est en possession de les confirmer par son autorité, & de tenir la main à leur observation, en vertu de sa primauté. Or étant averti qu'Acace s'étoit écarté de la communion catholique, il a employé durant trois ans toutes les voies de la douceur pour le ramener au devoir, & lui a notifié, par une citation légale, qu'il eût à venir ou à envoyer pour se défendre contre les accusations graves de Jean d'Alexandrie. Comme il n'y avoit pas lieu à tenir un nouveau concile, nul évêque n'étoit en droit de décliner le ju-

gement du Premier Siége, auquel s'étoit adressé l'évêque du second, qui ne reconnoît point d'autre juge que S. Pierre. Acace a donc été condamné dans la même forme que Timothée & Pierre-Monge, qui se donnoient pour évêques d'Alexandrie, c'est-à-dire par l'autorité du Siége Apostolique, sans un nouveau Concile. Tout le monde chrétien sait que le Siége de Pierre a droit d'absoudre des jugemens de tout évêque, & de juger de toute l'Eglise, sans qu'il soit permis à aucune personne de juger son jugement; puisque les canons veulent qu'on y recoure de toutes les parties du monde, & qu'il n'y ait plus d'appel de ce tribunal. Or, comme il est constant qu'Acace n'avoit aucun pouvoir d'absoudre Pierre d'Alexandrie, sans la participation du S. Siége, qui l'avoit condamné; qu'on dise par quel concile il l'a fait, lui qui n'auroit pas même été en droit de le faire en concile sans le Siége Apostolique. Qu'il se souviennne de quelle Eglise il est évêque. N'est-ce pas d'un siége dépendant de celui d'Héraclée? Souvent même, sans un concile précédent, on a vu le S. Siége absoudre selon les canons, des personnes

condamnées injustement par un concile: Il a le même pouvoir, pour condamner sans concile ceux qui le méritent.

Gélase cite ici les exemples de S. Athanase, de S. Jean Chrysostome, de S. Flavien. Comme ce dernier fait concernoit directement l'affaire en question, il s'y arrête davantage, ainsi qu'au faux Concile d'Ephese; lequel, dit-il, étant contraire à tout ordre, à tous les canons, & ayant été rejeté de toutes les Eglises, principalement du Siège Apostolique, a pu & du être révoqué par un concile légitime, approuvé de ce Siège, & reçu de l'Eglise Universelle. Mais un concile légitime, ajoute-t-il, ne peut être infirmé en aucune maniere. Il applique ensuite cette maxime au Concile de Calcédoine; puis il fait sentir les contradictions & la mauvaise foi de ceux qu'on appelloit Acéphales, c'est-à-dire des Demi-Eutychiens, qui, sans admettre ouvertement la doctrine d'Eutychès, ne recevoient cependant pas le Concile qui l'avoit condamnée.

Passant de là à ce qui avoit servi de motif aux entreprises d'Acace: Nous avons ri, ajoute le Pontife, de la pré-

rogative que s'arroyoit cet ambitieux , en sa qualité d'évêque de la ville impériale. Les évêques de Ravenne , de Milan , de Treves , qui furent long-temps des villes impériales , sont-ils pour cela sortis des bornes que l'antiquité leur avoit prescrites ? Mais si l'on veut apprécier sagement la dignité des villes , les évêques du second & du troisième siège ont plus de dignité que l'évêque d'une ville qui n'a pas même le droit de métropole. Autre est la puissance impériale , autre est la juridiction ecclésiastique. La présence de l'Empereur ne change point l'ordre de la religion. Qu'ils écoutent l'Empereur Marcien , lequel n'ayant pu rien obtenir pour l'élevation de l'évêque de Constantinople , donna de grandes louanges à Léon son saint prédécesseur , pour avoir défendu les canons. Qu'ils écoutent l'évêque Anatholius , qui , n'osant avouer la trame de son ambition , l'attribuoit à son peuple & à son clergé , en reconnoissant que l'évêque du Premier Siège étoit le maître de la décision. L'illustre Léon lui-même , quoiqu'il ait confirmé le Concile de Calcédoine , a cassé tout ce qu'on y avoit innové contre les canons de Nicée , &

au delà du pouvoir confié à ses légats. Depuis la mort de ce grand Pontife, Probus légat de Simplicie soutint en présence de l'Empereur Léon, que la prétention de l'évêque de Byzance étoit mal fondée.

Le Pape Gélase revient encore à ces prétentions, dans son traité de l'Anathème, qui est une de ces instructions ultérieures qu'il avoit promises à la fin de sa lettre aux évêques de Dardanie, touchant les affaires d'Acace. Comme cet objet est fort important, à raison de l'influence qu'il eut par la suite dans le schisme des Grecs, nous croyons faire plaisir au lecteur de lui en présenter au moins les traits capitaux. Dans cette fermentation des esprits par rapport au Concile de Calcédoine, on faisoit valoir sur-tout la raison suivante : Si l'on reçoit ce Concile, on le doit recevoir tout entier ; & par conséquent ce qui concerne la prérogative du siège de Constantinople. Gélase répond que toute l'Eglise admet sans difficulté & sans exception les décrets de ce Concile touchant la foi, pour laquelle le S. Siège avoit ordonné qu'il fût tenu, & l'avoit ensuite confirmé. Mais ce qui a été ré-

solu , reprend Gélase , sans l'autorité & sans l'ordre de Léon , fut sur le champ contredit par ses légats ; & le Siège Apostolique ne l'a jamais approuvé , quelque instance que fit l'Empereur Marcien.

Parlant ensuite de la distinction entre les deux puissances , celle du Prince & celle de l'Eglise : Quoiqu'avant J. C. , dit-il , certains personnages , tels que Melchisédec , aient été figurativement rois & prêtres tout ensemble ; quand on en est venu à ce Maître incomparable , qui seul est tout à la fois vrai Roi & vrai Pontife , les Empereurs qui , par la suggestion de l'Enfer usurpoient auparavant les titres du pontificat , ont cessé de les prendre , & les Pontifes ne se sont plus arrogé la dignité de l'Empire. Tous les membres de J. C. sont nommés par honneur une race royale & sacerdotale : mais au fond , Dieu connoissant le danger d'un pareil assemblage de puissance , pour l'orgueil humain , & voulant sauver ses adorateurs , non par l'éclat du diadème , mais par l'humilité de la croix , il a séparé les fonctions des deux pouvoirs : il a voulu que les Empereurs

Chrétiens eussent besoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes dépendissent des Empereurs dans les choses temporelles. Le ministre sacré ne doit pas s'arroger l'administration des affaires séculières; & celui qui en a le gouvernement, ne peut sans attentat s'ingérer dans les affaires du Ciel. Ainsi l'un & l'autre ordre se trouvent appliqués aux emplois qui leur conviennent, & contenus dans la modération qui les sanctifie. On aura trouvé sans doute, dans cette lettre du Pape Gélase, bien des expressions & des propositions fort extraordinaires: mais les circonstances où il l'écrivit, ne l'étoient pas moins. C'est de là qu'il faut partir, pour tout réduire à sa juste valeur, & pour écarter sur toute chose des idées de systèmes & de contentions, inconnus à la simplicité religieuse de ces temps antiques.

Il est encore plusieurs points dignes de remarque, dans la décrétale de Gélase aux évêques de Sicile, de Lucanie & du pays des Brutiens. Ces provinces, les plus méridionales de l'Italie, étoient si désolées par les calamités publiques, qu'on y manquoit

de ministres pour les choses saintes. Il fallut se relâcher, sur quelques points de la discipline ordinaire concernant l'institution des ecclésiastiques; & il fut permis d'ordonner prêtres en un an les laïcs tirés de la vie monastique, & en dix-huit mois ceux de la vie commune. Nonobstant le peu d'importance de ces adoucissements, qui se terminent à abrégér les interstices des ordinations, le zélé Pontife témoigne à diverses reprises, qu'il ne cede à la nécessité qu'avec une répugnance extrême; & redoutant les suites trop ordinaires de ces sortes de condescendances, il recommande instamment qu'on ne se soustraie en rien autre chose aux saintes rigueurs de la discipline primitive. Il ne craint pas de descendre à ce sujet, en des détails qui paroîtroient minutieux à notre siècle. Mais pour l'usage des biens ecclésiastiques, réputé de si grande importance dans tous les temps; qu'on ait toujours soin, dit-il, suivant l'ancienne regle, de faire quatre parts des revenus de l'Eglise & des oblations, dont on attribuera la première à l'évêque, la seconde aux clercs, la troi-

sième aux pauvres, la quatrième aux bâtimens, c'est-à-dire aux fabriques. Cette lettre est du onzième de Mars 494. Dans une autre du 15 du mois de Mai suivant, aux évêques de Sicile, le Pape marque le même partage des biens ecclésiastiques; si ce n'est qu'il charge la part de l'évêque, du soulagement des captifs & des hôtes.

On attribue au Pape Gélase, avec beaucoup de raison, un ancien Sacramentaire de l'Eglise Romaine, contenant, avec les formules des Sacramens, les Messes de toute l'année. Les règles des ordinations y sont les mêmes que dans celles de ses décrétales, qui précéderent la dispense que nous venons de rapporter. Selon ces règles, un sujet inscrit dès sa première jeunesse pour le ministère, demeureroit jusqu'à l'âge de vingt ans entre les lecteurs. S'il se donnoit à l'Eglise dans un âge plus avancé, mais immédiatement après son baptême, il devoit être cinq ans entre les lecteurs ou les exorcistes, puis quatre ans acolyte ou soudiacre; ensuite, s'il le méritoit, diacre pendant cinq ans, puis prêtre, & de là promu à l'épiscopat. Les bi-

games & les pénitens sont absolument exclus des ordres. Dans les Messes, on remarque qu'elles avoient chacune en tout temps deux collectes au commencement, une secrete, une post-communion, & une oraison sur le peuple. La plupart ont des préfaces propres. Il y a plusieurs bénédictions sur le peuple après la communion; mais le canon est tel que nous le disons encore. Il y a plusieurs messes pour les morts, entre autres pour ceux qui ont désiré la pénitence, & n'ont pu la recevoir. Pendant le Carême, on ne disoit la messe qu'au soir: mais il y en avoit deux le Jeudi-Saint, une le matin, & l'autre le soir. Il est certain que le Pape Gélase composa aussi des oraisons pour l'administration des Sacremens & pour le Saint Sacrifice de la Messe, plusieurs préfaces & des hymnes à l'imitation de S. Ambroise.

Il tint à Rome, l'an 494, un Concile de soixante-dix évêques, où il est dit que l'Eglise Romaine a été préférée à toutes les autres, non par aucune disposition humaine ou ecclésiastique, mais par ces paroles du Sauveur: *Tu es Pierre, &c.* A S. Pierre,

Tom. IV.
Conc. p. 1160

dit ce Concile, a été associé S. Paul : mais on voit dans le même endroit ce que veut dire cette association, qui n'est nullement pour le pontificat suprême ou la primauté ecclésiastique, mais pour l'honneur du martyr qu'ils ont souffert l'un & l'autre dans la même ville de Rome, & dans le même temps. La seconde Eglise est celle d'Alexandrie, établie au nom de Pierre par son disciple Marc. Le siège d'Antioche, occupé par Pierre avant qu'il vint à Rome, porte aussi son nom; & il a le troisième rang, tant pour cela, que parce que le nom chrétien y a commencé. On voit encore ici le peu d'égard qu'on avoit en Occident à la prérogative de l'Eglise de Constantinople,

Nous avons un autre décret fort intéressant de ce Concile Romain, touchant la distinction des livres authentiques & des apocryphes. Il contient en premier lieu le catalogue des livres saints, tel absolument qu'aujourd'hui, si ce n'est qu'on ne compte qu'un livre des Machabées dans quelques-uns des exemplaires de ce dénombrement, qui ne sont pas tous

d'accord. Après les livres canoniques , l'Eglise Romaine reçoit les Conciles de Nicée , de Constantinople , d'Ephese , de Calcédoine ; & après ceux-ci , les autres conciles autorisés par les Peres ; puis les ouvrages de S. Cyprien , de S. Grégoire de Nazianze , de S. Basile , de S. Athanase , de S. Cyrille d'Alexandrie , de S. Jean de Constantinople , qui est S. Jean Chrysostome , de Théophile d'Alexandrie , de Saint Hilaire , de S. Ambroise , de S. Augustin , de S. Jérôme , de S. Prosper , & la lettre de S. Léon à Flavien ; enfin les ouvrages de tous les Peres qui sont morts dans la communion de l'Eglise Romaine , & les décrétales des Papes. Quant aux Actes des Martyrs , la coutume de Rome est de ne pas les lire publiquement , pour ne pas donner la moindre occasion à la censure ou aux risées des mécréans ; quoiqu'on y honore avec une sincere dévotion tous les martyrs & leurs exploits héroïques , souvent plus connus de Dieu que des hommes. Il y a toute apparence que ce décret ne regarde que certaine collection particulière & peu authentique , quoique fort

répandue. On approuve les poëmes de Sédulius & de Juvencus, l'histoire d'Orose ; mais pour celle d'Eusebe, on ne fait que la permettre, ainsi que les ouvrages de Ruffin & d'Origene, & ceux-ci, seulement quant à ce qui n'y a pas été censuré par S. Jérôme.

On passe après cela à la censure des livres apocryphes, dont les plus fameux sont l'itinéraire de S. Pierre & ses Actes, avec ceux de plusieurs autres Apôtres, le livre de l'Enfance du Sauveur, les Actes de Sainte Thecle, la lettre de J. C. au Roi Abgar & celle d'Abgar à J. C., le livre du Pasteur si révééré de l'antiquité, & même les Canons Apostoliques. Mais comme il y a beaucoup de variété dans les anciens exemplaires de ce Concile, on craint avec raison qu'il ne se soit glissé dans son dénombrement quelques noms d'auteurs qu'il n'a pas nommés en effet. Au moins est-il sûr, qu'il ne traite pas de la même manière tous ces écrivains. De même, en reprenant ceux qui se sont écartés de la doctrine de l'Eglise, il met une grande différence entre Lactance, Clément d'Alexandrie, Arnobe,

Cass
tenc
tels
ché
tiqu
rapp
Ma
nop

ges
pris
Eut
crit
ziq
nou
d'u
ou
dig
ter
su
én
pl
v
ta
ri
d
&
l

Cassien, qui l'ont fait par inadvertence, & les dogmatiseurs décidés, tels que Tertullien, Fauste le Manichéen, & généralement tous les hérétiques de quelque célébrité, dont il rapporte les noms, depuis Simon le Magicien jusqu'à Acace de Constantinople.

Nous avons encore d'autres ouvrages du Pape Gélase, entre lesquels on prise particulièrement un traité contre Eutychès & Nestorius, que plusieurs critiques ont attribué à Gélase de Cyzique. Les mœurs de ce Pontife honorerent son savoir & ses talens. Il étoit d'une rare piété, donnoit à la prière ou à de saints entretiens avec les plus dignes serviteurs de Dieu, tout le temps qui lui restoit de ses fonctions sublimes. Elevé à la dignité la plus éminente, il la regardoit comme le plus pesant fardeau, & comme une vraie servitude, qui le rendoit comptable envers tout le monde. Il nourrissoit tous les pauvres qu'il pouvoit découvrir, vivoit lui-même en pauvre, & dans la pratique des austérités les plus rigoureuses. Il mourut aussi saintement qu'il avoit vécu, le 19 No-

vembre de l'an 496. C'est le premier Pape qui ait fixé les ordinations aux Quarre-temps.

Ennod. p.
360.
Boll. ad 21.
Jan.

La même année, S. Epiphane, évêque de Pavie, couronna par une sainte mort cinquante-huit ans d'une vie qui n'avoit été qu'un tissu continué de toutes les vertus, & sur-tout de la plus active charité. Dès l'âge de dix-huit ans, son saint prédécesseur Crispin lui trouva assez de maturité, pour lui conférer l'ordre sacré du sou-diaconat. A vingt ans, il le fit diacre & lui confia l'administration de tous les biens de son Eglise : occupation qui ne l'empêcha point de lire & de méditer assiduement les Saintes Ecritures ; d'acquérir une tendre piété & d'être d'une pureté angélique, au milieu des distractions extérieures & des relations qu'elles lui donnoient avec toutes sortes de personnes. Il étoit beau de visage, bien fait de toute sa personne ; mais d'une modestie encore plus grande, qui n'inspiroit que le respect & la retenue. Il avoit la voix belle, & je ne fais quoi de doux & d'insinuant dans le discours & les manières, qui pénétrait dans les cœurs les plus durs,

& gaignoit les esprits les plus difficiles. Son Evêque, dont il étoit la consolation & le soutien dans la vieillesse, avoit coutume de l'employer à intercéder pour les malheureux, quand il n'avoit pu réussir à leur obtenir du soulagement par lui-même. Cet heureux talent de la médiation, qui rendit la personne d'Epiphane précieuse & infiniment chère à tout le monde dès sa jeunesse, en fit l'intercesseur public & comme le patron de toute l'Italie, quand il fut fait évêque, âgé seulement de 28 ans. Tantôt il rétablissoit la bonne intelligence, si nécessaire pour le bien du peuple, entre les Grands & les foibles Empereurs de son temps; tantôt il reconcilioit les Princes entr'eux; tantôt il obtenoit la remise des tributs aux villes épuisées par les exactions: souvent il s'engageoit en de longues & périlleuses ambassades, pour redemander des peuples entiers de captifs, qu'on avoit emmenés des provinces demeurées désertes & incultes. C'est ainsi qu'il obtint sans rançon, du Roi Gondobaud, jusqu'à six mille sujets du Roi Théodoric, qui avoient été menés es-

claves d'Italie en Bourgogne. Il étoit également cher aux Princes les plus ennemis. Quand le Roi des Ostrogoths ou Goths Orientaux le vit pour la première fois, à son entrée en Italie, ils'écria, comme par inspiration : Voici un homme à qui tout l'Orient n'en a point de semblable. Quelque animosité qu'il y eût entré ce Prince & Odoacre Roi des Hérules, le Saint Evêque eut constamment la confiance de l'un & de l'autre. Il avoit l'ame d'une telle bonté, qu'uniquement attentif à faire du bien, sans considérer à qui il en faisoit, on lui vit nourrir, dans Pavié, ceux qui venoient de piller ses terres au dehors.

Cinq jours après la mort du Pape S. Gélase, Anastase, comme lui Romain de naissance & compté au nombre des Saints, fut élevé sur la chaire de S. Pierre. Il eut la consolation, dans le court espace de son pontificat qui ne fut pas de deux ans, de voir Clovis Roi de France embrasser la religion chrétienne & la communion catholique. Il y avoit plus de deux siècles que ce peuple de Germanie étoit connu, & se rendoit de jour en jour

plus
avoir
les C
cinq
d'y
gouv
les
pou
quê
roit
gén
par
aux
bie
ma
lut
ric
po
la
g
n
b
e

plus fameux par son génie martial. Il avoit passé le Bas-Rhin & pénétré dans les Gaules dès les commencemens du cinquieme siecle , & il n'avoit cessé d'y étendre sa domination , sous le gouvernement successif de trois de ses Princes. Clovis , le quatrieme , poussa beaucoup plus loin ses conquêtes , s'empara de tout ce qui restoit aux Romains dans les Gaules , & généralement de tout ce qui n'y appartenoit point aux Bourguignons ou aux Visigoths. Après quoi son génie , bien supérieur à celui des coups de main & des invasions barbares , voulut donner à sa maison & à sa nation une forme constante & fixe. Il porta ses vues , pour une alliance , sur la niece de Gondebaud Roi de Bourgogne , nommée Clotilde , extrêmement vantée , non seulement pour sa beauté , mais pour l'élévation de son esprit & toutes les qualités estimables.

Les Bourguignons , sortis de la Germanie , comme tant d'autres Barbares , s'étoient d'abord établis , vers l'an 413 , dans les provinces voisines du Rhin : mais ceux-ci n'avoient de barbare que le nom. Ils étoient bien

Chron.
Prosp. edit.
Pith.

faits , d'une taille extraordinairement avantageuse , & communément hauts de six pieds , doux , modérés , non de cette humeur féroce & vagabonde de la plupart des peuples du Nord ; très-laborieux au contraire , amis des arts & de tous les exercices de l'industrie. Avec un naturel si heureux , ils eurent beaucoup moins de peine à goûter les maximes du Christianisme , dès qu'ils les connurent. Désolés par les incursions que les Huns faisoient souvent sur leurs terres , ils résolurent , après une délibération publique , de se mettre sous la protection du Dieu des Romains ; après avoir observé , dit l'Historien Socrate , qu'il est le puissant défenseur de tous ceux qui le craignent. Ils allerent à une ville des Gaules , prier l'évêque de les admettre au nombre des serviteurs de J. C. Il les prépara par sept jours de jeûne , pendant lesquels il les instruisit des vérités de la foi ; après quoi il leur donna le baptême & les renvoya chez eux , pleins de consolation & de confiance. Leur espérance ne fut pas trompée : Uptare Roi des Huns étant mort subitement dans une débaûche noc-

turne
ces
force
& le
Leur
les v
prem
vie
rava
leur
trait
qu'e
&
de
tabl
guis
ter
con
Pri
Cl
fu
d
m
a
f
I

turne, les Bourguignons attaquèrent ces redoutables ennemis, avec des forces infiniment moins nombreuses, & les défirent néanmoins entièrement. Leur constance dans la religion, & dans les vertus qu'elle enseigne, égala leur première docilité. Ils menerent une vie beaucoup plus innocente qu'auparavant, obéirent aux prêtres qu'on leur envoya, comme à leurs peres, & traiterent les Gaulois plutôt en freres qu'en vaincus. Mais ce peuple liant & facile eut malheureusement trop de rapport avec les Visigoths, qui s'établirent dans son voisinage. Les Bourguignons se laisserent tellement infecter de l'Arianisme, dans ce funeste commerce, que presque tous leurs Princes professoient cette hérésie, quand Clotilde, qui avoit su s'en préserver, fut recherchée par le Roi des Francs.

La Princesse, qui joignoit beaucoup d'esprit à une vraie piété, n'étoit rien moins qu'attachée à une Cour, où, avec bien d'autres sujets de douleur, sa foi couroit des périls continuels. D'un autre côté, l'époux qu'on lui proposoit étoit encore idolâtre. Une nouvelle difficulté à la conclusion de

cette alliance, c'est qu'il s'agissoit de tirer Clotilde des mains d'un oncle, indigne de sa naissance & de la belle nation qu'il gouvernoit : Prince dissimulé & perfide, parent cruel & dénaturé, qui ayant fait mourir le pere de la Princesse, craignoit qu'elle ne fit passer son ressentiment à un époux capable de la venger. On s'assura d'abord des dispositions de Clotilde, par le moyen d'Aurélien, l'un des favoris de Clovis, quoique Chrétien & Gaulois. Le confident prit la Princesse par sa religion, lui représenta que Clovis traitoit favorablement les Chrétiens en toute rencontre, témoignoit de la vénération pour toutes les personnes pieuses, & beaucoup de respect pour les églises; que son esprit juste & solide commençoit sans doute à sentir la vanité de ses Dieux de pierre & de métal; que pour elle, il y avoit tout lieu de la croire destinée par le Ciel à convertir, avec son Roi, un peuple renommé entre tous les autres pour sa valeur, & à ménager une protection si puissante, à la vraie foi, dans l'extrême besoin qu'elle en avoit. Ces grands motifs, joints au penchant de Clotilde pour se tirer de la

la co
près
gager
après
ouve
quér
puné
fit pa
cond
rable
l'usag
toit a
en ro
cités
troup
lende
voit
teind
sur u
conn
le p
quat
prop
ter
des
gen
tild
à S
ma
Go

la contrainte où elle se trouvoit auprès de l'assassin de son pere, l'engagerent à donner son consentement : après quoi, Gondebaud n'osa refuser ouvertement le sien à un jeune conquérant, peu d'humeur à essuyer impunément un affront. Le Bourguignon fit partir la Princesse, & remit à ses conducteurs des sommes assez considérables pour lui servir de dot, suivant l'usage. Mais ce Prince perfide comptoit apparemment faire tout manquer en route, par quelque'une de ces atrocités secretes où il étoit exercé. La troupe fut en effet poursuivie, dès le lendemain du départ; & l'on ne devoit point prévoir de difficulté à l'atteindre, la Princesse étant montée sur un char attelé de bœufs. Mais elle connoissoit le génie de son oncle : dès le premier jour, se voyant à peine à quatre lieues de Vienne, elle avoit proposé à Aurélien, de la faire monter à cheval, pour être plutôt hors des terres des Bourguignons. L'argent resté en arriere fut pillé; Clotilde échappa & arriva heureusement à Soissons, où le mariage se célébra magnifiquement. Il fallut même que Gondebaud, malgré tous les palliatifs

dont il entreprit de couvrir ses artifices, restituât la dot, de peur d'une guerre qu'il craignoit encore plus qu'il n'aimoit l'argent.

Clorilde ne fut pas long-temps sans parler du Christianisme au Roi son mari, avec les succès qu'on pouvoit attendre d'une jeune épouse tendrement chérie & pleine de mérite. Le Roi fut d'abord ébranlé, & conçut la plus haute estime de la foi chrétienne: mais il ne parloit pas de changer; ces grands changemens n'étoient pas le pur effet de la conviction, & ne s'opérant qu'avec les graces victorieuses, que le Seigneur donne quand il lui plaît. Clovis permit cependant à la Reine de faire baptiser ses enfans. Malheureusement le premier, nommé Ingomer, mourut dans la semaine même de son baptême. Le Roi éclata en reproches, & ne manqua pas d'attribuer cette mort à la colere de ses Dieux. La sainte Reine soutint l'épreuve avec un courage digne de la foi qui l'animoit: elle répondit que, loin de regarder cette mort comme un malheur, elle s'estimoit heureuse d'avoir enfanté un fils que le Tout-puissant appelloit plutôt à son Royaume qu'aux miseres cachées sous le plus beau dia-

dème
au r
cond
Il to
feme
chaf
Roy
cette
cœu
la f
mer
pere
pou
ratio
Il
dou
gne
d'au
de J
est p
mar
vou
sup
pou
que
qui
rita
rol
qui
tou

dême. Dès l'année suivante, elle mit au monde & fit encore baptiser un second enfant, qu'elle nomma Clodomer. Il tomba aussi-tôt malade très-dangereusement, & déjà le Roi menaçoit de chasser tous les Chrétiens, de son Royaume. Mais le Ciel content, pour cette seconde fois, de la préparation du cœur de la vertueuse Princesse, rendit la santé à l'enfant, aux prieres de la mere. Les préventions du Roi se dissipèrent avec son chagrin; & sa confiance pour Clotilde ne souffrit plus d'altération.

Il voulut dès-lors lui assurer un douaire, digne d'elle & de lui. Seigneur, lui dit la Reine, qui n'avoit d'autre ambition que d'étendre le regne de J. C. le bonheur d'une chrétienne est pour la vie future : je ne vous demande d'autre faveur que la liberté de vous entretenir souvent de cette félicité suprême, que je ne desiro pas moins pour vous que pour moi. En conséquence, elle ne cessa plus de l'exhorter à quitter les idoles, pour adorer le Dieu véritable; le seul, disoit-elle, qui d'une parole a tiré la terre & la mer du néant, qui les remplit de créatures vivantes de toute espece, & qui orne les cieux de

cette multitude innombrable d'astres éclatans. Un jour sur-tout qu'il la quittoit pour aller faire la guerre aux Allemands, nation redoutable de la Germanie & dont toutes les autres ont enfin pris le nom; Seigneur, lui dit-elle, si vous voulez vous assurer la victoire, invoquez le Dieu des Chrétiens: c'est le Dieu des armées, c'est le maître des succès & des revers. N'oubliez pas la parole qu'à ce moment je vous engage en son nom: Si vous recourez à lui, rien ne pourra vous résister. Clovis s'en souvint un peu tard: ses troupes plioient de tous côtés, & il se voyoit au moment d'une déroute entière, quand il s'écria en gémissant & en se prosternant, à la vue de toute son armée: Dieu de la vertueuse Clotilde, c'est à toi que j'ai recours: fais-moi vaincre, & je n'aurai plus d'autre Dieu que toi. Tout change à ces mots. Un courage imprévu & tout divin anime les Francs: les Allemands sont frappés d'une terreur panique; ils lâchent pied de toute part. Leur Roi tombe entre les morts, & le champ de bataille reste à Clovis. C'étoit la plaine de Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, entre Bonn & Juliers.

Le vainqueur tint parole: dans la route

Greg. Tur.
L. II. C. 30.

même, en repassant par Toul, il emmena avec lui un saint & savant prêtre, nommé Védaste ou Vaast, depuis évêque d'Arras, afin de se faire instruire. S. Remi, évêque de Reims, & l'une des plus grandes lumières de son siècle, joignit ses soins à ceux de S. Vaast, & baptisa le Roi dans l'église de S. Martin de Reims, le jour de Noël de l'année 496, avec un grand nombre de Francs du premier rang, qui avoient prévenu les vœux du Prince.

Remi qui avoit les idées grandes, voulut donner à la cérémonie un lustre & un appareil digne de son objet. On avoit tapissé les rues, depuis le palais jusqu'à l'église qui étoit hors des murs de la ville. L'église même & le baptistère étoient ornés beaucoup plus magnifiquement. Il y avoit une quantité prodigieuse de cierges, dont la cire mêlée des parfums les plus exquis embaumoit les airs en se consumant, & faisoit une impression peu ordinaire sur un peuple naturellement vif & accoutumé à une vie toute militaire. Mais ce qui frappa sur-tout ces Barbares idolâtres, beaucoup plus guerriers encore, ou plus négligés dans le culte de leurs Dieux que dans tout le reste, ce fut le nombre &

*Hincm. Vie.
S. Remig. ap.
Duchefne. T.
1. p. 527.*

la modestie angélique des ministres sacrés, & l'appareil majestueux de nos cérémonies. Le Roi transporté d'admiration & comme hors de lui-même, dit à S. Remi qui le conduisoit par la main : Mon Pere, est-ce là le royaume de Dieu que vous m'avez promis? Non Prince, répondit l'évêque, ce n'en est que l'ombre; & en lui montrant les fonts sacrés, voilà, poursuivit-il, la porte qui nous y conduit.

ibid.

Clovis demanda le baptême avec empressement; & le saint archevêque lui dit: Courbez la tête, fier Sicambre, sous le joug du Tout-puissant; adorez ce que vous avez blasphémé, & foulez aux pieds ce que vous avez adoré jusqu'ici. Lui ayant fait ensuite confesser la foi de la Trinité, il le baptisa. Trois mille François qui l'accompagnoient, sans compter les femmes ni les-enfans, reçurent en même temps le baptême de la main des évêques & des prêtres, que Remi avoit invités en grand nombre, pour rendre la cérémonie plus auguste. Clovis avoit deux sœurs avec lui, Albofede & Lenthilde. La première fut baptisée, & l'autre qui étoit déjà Chrétienne, mais engagée dans l'Arianisme, fut réconciliée par l'onction du saint-

chr
dof
à T
den
péri
pro
I
à la
un
aux
qu'
l'év
de B
la n
pou
évêc
A
Ren
ferv
l'im
de
fai
Un
Par
ce
Il f
gé
fai
tic
de

chrême. Une troisieme, nommée Audofede, & mariée depuis quelque temps à Théodoric Roi d'Italie, où elle étoit demeurée, persista dans l'Arianisme & périt en communiant, du poison que sa propre fille avoit mis dans le calice.

Le Roi voulant que rien ne manquât à la joie de sa conversion, mit en liberté un grand nombre de prisonniers, & fit aux églises des libéralités si prodigieuses, qu'une partie fut suffisante pour établir l'évêché de Laon, jusque là du diocèse de Reims. Génébaud, qui avoit épousé la niece de S. Remi & s'en étoit séparé pour une vie plus parfaite, fut le premier évêque de ce nouveau siège.

Après le baptême de Clovis, Saint Remi continua d'instruire l'illustre & fervent Néophyte, qui entroit avec l'impétuosité de son tempérament tout de feu, dans les pieux sentimens que le saint évêque cherchoit à lui inspirer. Un jour qu'il lui faisoit la lecture de la Passion du Sauveur : Ah ! s'écria le Prince, que n'étois-je là avec mes François ! Il fit publier une déclaration, pour engager tous les peuples de son obéissance à se faire Chrétiens : doux objet de consolation pour l'Eglise, qui voyoit le chef de la nation la plus belliqueuse & la

Fredeg. Epit.
c. 21.

plus puissante depuis la décadence de l'Empire, se déclarer pour la vraie foi ; tandis que tous les Souverains qui n'étoient pas idolâtres, ou professoient, ou protégeoient l'hérésie. En Orient, l'Empereur Anastase étoit livré aux Eutychiens. Les Rois Goths en Espagne & en Italie, le Roi des Bourguignons dans les Gaules & celui des Vandales en Afrique faisoient profession de l'Arianisme ; pendant que les Anglois-Saxons en Bretagne, & tous les autres peuples du Nord demeuroient ensevelis dans les ténèbres de l'idolâtrie. Ainsi Clovis, par une exception unique, se trouva dans le monde entier le seul Souverain qui professât la religion catholique ; & par une exception pareillement unique & plus glorieuse encore, tous ses successeurs, pendant plus de douze cents ans, méritant ou soutenant le titre de Rois Très-Chrétiens & de Fils aînés de l'Eglise, ont seuls donné le spectacle d'un Empire, où l'hérésie ne s'est pas fixée sur le trône durant un seul regne, & n'a jamais dominé dans l'Erat.

Fin du Tome cinquieme.

TABLE
CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 423, jusqu'à l'an 496.

TOME CINQUIÈME.

PAPES.

- XLII. SAINT Célestin, mort du 26 au 30 *Juillet*, 432.
- XLIII. S. Sixte III, ordonné le 31 *Juillet* 432, mort le 18 *Août* 440.
- XLIV. S. Léon le Grand, élu probablement le 29 *Septembre* 440, mort le 3 ou le 5 *Nov.* 461.
- XLV. S. Hilarus, élu 10 *Nov.* 461, mort 21 *Févr.* 468.
- XLVI. S. Simplicé, sacré 25 *Févr.* 468, mort le 27 *Févr.* 483.
- XLVII. S. Félix II, élu 2 *Mars* 483, mort le 24 ou 25 *Févr.* 492.

Tome V.

SOUVERAINS.

EMPEREURS D'ORIENT.

- THÉODOSE II, mort en 450.
- Marcien, 457.
- Léon I, 474.
- Léon II, 474.
- Zénon, 491.
- Anastase.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

- Valentinien III, 455.
- Maxime, 455.
- Avitus, 456.
- Majorien, 461.
- Sévère, 465.
- Anthénius, 472.
- Olybrius, 472.
- Glycérius, déposé en 474.

C c

P A P E S. E M P. D' O C C I D E N T.

<p>XLVIII. S. Gélaſe, 1 Mars 492, mort le 16 Nov. 496.</p>	<p>Julius - Népos, déposé en 475.</p>
<p>XLIX. S. Anaſtaſe II, or- donné le 24 Nov. 496.</p>	<p>Romulus-Augustulus, à la déposition duquel finit l'Empire d'Occident, en 476.</p>
	<p>Odoacre Roi des Hérules, puis Théodoric Roi des Goths, se saisirent de la puissance impériale, sous le titre de Rois d'I- talie.</p>

S
 Sime
 ver
 Nesto
 Eucy
 Préde
 Pierre
 Xéna
 lox
 fair

IDENT.
 déposé en
 475.
 tulus, à la
 quel finit
 ident, en
 476.
 Hérules,
 c Roi des
 rent de la
 périale
 Rois d'I-

S E C T A I R E S.

SÉMI-PÉLAGIENS décou-
 vers l'an 427.

Nestorius, 428.

Eutychès, 448.

Prédestinatiens, vers 460.

Pierre le Foulon, 471.

Xénaïas, autrement Phi-
 loxene, combat les
 saintes images en 486.

P E R S É C U T I O N S.

C R U E L L E persécution de
 Genseric, premier Roi
 des Vandales en Afrique,
 depuis l'an 439 jusqu'à
 l'an 466.

Attila Roi des Huns im-
 mole une infinité de
 Chrétiens, l'an 451 dans
 les Gaules, & en Ita-
 lie l'an 452.

Horrible persécution d'Hu-
 neric Roi des Vandales,
 dans les dernières années
 de son regne, qui finit
 en 484.

Persécutions exercées suc-
 cessivement, par le Ty-
 ran Basilisque & l'Em-
 pereur Zénon, contre
 les défenseurs du Con-
 cile de Calcédoine.

ECRIVAINS ECCLÉ-
SIASTIQUES.

S. AUGUSTIN, mort en 430. C'est celui des Pères qui a le plus écrit, & contre les sectes les plus opposées entr'elles. L'Eglise a déclaré plusieurs fois par la bouche des Papes & dans les Conciles, qu'il est le fidele interprete de ses sentimens sur la Grace. Avec les ouvrages sur cette matiere, son traité de la Cité de Dieu & ses Confessions lui ont acquis une célébrité éternelle. On trouve en général dans ses écrits une vaste étendue de génie, une pénétration vive & profonde, des vues heureuses & quelquefois étonnantes sur des sujets qui ne paroissent nullement y fournir, une abondance & une finesse de pensées, une force & une noblesse d'expressions, un feu, une énergie, une rapidité, qui excite au

PRINCIPAUX CON-
CILES.

CONCILE de Carthage, tenu vers l'an 425. Le Prêtre Apiarius, qui avoit appelé au Pape, & avoit été absous par surprise, y confessa hautement ses crimes. Les Peres en écrivirent avec force au Pape Célestin, & remédièrent à l'usage trop fréquent & aux autres abus des appels.

Concile de Troies, en 429, où, de l'avis du Pape Célestin, on choisit S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troies, pour aller en Angleterre combattre les Pélagiens.

Concile d'Alexandrie, 430, d'où Saint Cyrille écrit à Nestorius une lettre fort touchante.

Autre Concile d'Alexandrie, 430, d'où S. Cyrille écrivit au Pape, pour démasquer Nestorius.

Concile de Rome, 430. La doctrine de Nestorius y fut condamnée, &

mo
les
qu
la
S. Pa
Il
br
fie
S.
gr
be
qu
de
Phil
en
de
fo
un
c
fi
Jea
r
l
c

ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-
 SIASTIQUES. CILES.

CON-

urthage ,
 425. Le
 s , qui
 u Pape ,
 tous par
 essa hau-
 nes. Les
 ent avec
 élestin ,
 l'usage
 aux au-
 tels.
 s , en
 avis du
 n choi-
 auxerre
 roies ,
 le terre
 agiens.
 adrie ,
 Cyrille
 s une
 ate.
 alexan-
 S. Cy-
 ape ,
 Nesto-
 430.
 orius
 , &

moins l'admiration dans les esprits les plus durs , quand elle n'y opere pas la persuasion.

S. Paulin de Nole , 431. Il a laissé un grand nombre d'épîtres & de poésies , dont S. Jérôme , S. Augustin & les autres grands hommes des beaux temps de l'antiquité faisoient une grande estime.

Philostorge de Cappadoce , engagé dans les erreurs de l'Arianisme , a publié sous Théodose le jeune une Histoire Eccl. qui commence en 320 , & finit en 425.

Jean-Cassien , 440. Il a recueilli en vingt-quatre livres les conférences des Peres du désert , composé douze livres des Institutions Monastiques , & sept livres touchant l'Incarnation. Tous ces ouvrages , écrits d'un style simple & facile , tout-à-fait propre à inspirer le goût de la vertu , l'ont fait pas-

lui déposé , si dans dix jours après avoir reçu l'avertissement pontifical , il ne se rétractoit nettement. S. Cyrille est commis , en cas de refus , pour lui donner un successeur. Les Pélagiens y furent aussi condamnés.

Concile d'Alexandrie , 430. S. Cyrille y dressa les douze anathèmes , pour les envoyer à Nestorius , avec la lettre du Pape.

Concile de Rome , 430 , au sujet des lettres impériales , concernant la convocation d'un concile œcuménique.

Concile d'Ephèse , troisieme général , composé de plus de deux cents évêques , commencé le 22 Juin & terminé le 31 Juillet de l'an 431. S. Cyrille y présida , comme tenant la place du Pape. Nestorius refusant d'y assister , avant l'arrivée de Jean d'Antioche , y fut anathéma-

E C R I V A I N S E C C L É -
S I A S T I Q U E S .P R I N C I P A U X C O N -
C I L E S .

ser pour un Docteur profond , & pour un des plus grands maîtres de la vie régulière. Il y a néanmoins quelques-unes de ses conférences, qui ressemblent à Pélagianisme.

S. Isidore de Péluse , 440.

Il a grand nombre de lettres , contenant des explications de passages de l'Écriture & de questions théologiques , où l'on remarque beaucoup de pénétration & un jugement exquis.

S. Cyrille d'Alexandrie , 444.

Outre ses écrits contre Nestorius, Théodore de Mopsueste, Diodore de Tharse & Julien l'Apostat , il a fait des commentaires sur l'évangile de S. Jean, & sur plusieurs autres livres de l'Écriture. Son style est peu naturel, fort subtil, entortillé & diffus : mais on y trouve une dialectique très-fine, & une grande justesse dans l'énonciation des vérités de la foi.

tisé , aussi bien que sa doctrine : ce qui fut confirmé , à l'arrivée des légats Romains. Les Pélagiens y furent aussi condamnés , Jean d'Antioche & les autres schismatiques retranchés de la communion de l'Église.

Concile d'Antioche , 432 ,

pour la paix entre S. Cyrille & Jean d'Antioche , qui fut conclue l'année suivante.

Conciles de Tarse & d'Anazarbe en Cilicie , 435 ,

pour recevoir les décisions du Concile d'Éphèse , & embrasser la paix faite entre S. Cyrille & Jean d'Antioche.

Premier Concile d'Orange , 441 ,

où l'on fit plusieurs canons importants pour la discipline.

Second Concile d'Arles , 442 ,

remarquable par 56 canons de discipline.

Concile de Rome , 444 ,

où S. Léon , sur l'aveu des Manichéens convaincus , fait dresser des

E C R

Vinc

44

fo

ré

S. H

O

li

Sy

H

se

c

b

d

se

à

a

s

f

c

l

.

.

.

S.

CON-
 ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-
 SIASTIQUES. CILES.

Vincent, moine de Lérins,
 445. Auteur d'un traité
 fort estimé contre les hé-
 réties de son temps.

S. Hilaire d'Arles, 449.
 On a de lui des homé-
 lies, une exposition du
 Symbole, la vie de S.
 Honorat son prédéces-
 seur, & quelques opuf-
 cules; sans compter
 beaucoup de lettres &
 d'autres ouvrages qui
 sont perdus, ou attribués
 à d'autres évêques. On
 avoit tant d'estime pour
 ses sermons, qu'on ne
 se faisoit pas une peine
 de les transcrire & de
 les prêcher dans beau-
 coup d'Eglises des Gau-
 les.

S. Pierre - Chrysologue,
 451. Son éloquence
 pleine de jeux de mots
 & d'ornemens recher-
 chés, est aussi éloignée
 de celle de S. Jean-Chry-
 sostôme, que le goût
 des nations qui ont don-
 né à ces deux Peres les
 mêmes surnoms d'hon-
 neur étoit différent :

actes qui constatent les
 abominations de ces sec-
 taires.

Concile de Toledé, 447.
 On y fit, contre les
 Priscillianistes, la con-
 fession de foi qui se
 trouve dans les actes du
 Concile tenu en 400,
 dans la même ville.

Concile de C. P. 448. Eu-
 tychès y fut condamné,
 à la requête d'Eusebe de
 Dorylée

Faux Concile nommé Bri-
 gandage d'Ephèse, le
 8 Aout 449. Dioscore
 y domina despotique-
 ment, & tout se passa
 dans le désordre. S. Fla-
 vien fut opprimé, Euty-
 chès absous, & son hé-
 résie approuvée.

Concile de Rome, 449, af-
 sez nombreux pour re-
 présenter tout l'Occi-
 dent, & où l'on con-
 damna ce qui s'éroit fait
 au brigandage d'Ephèse.

Concile de C. P. 450, af-
 semblé par Anacletus
 successeur de S. Flavien,
 & où l'on anathématisa,

E C R I V A I N S E C C L É -
S I A S T I Q U E S .

mais sa doctrine n'en est pas moins sûre.

Socrate le Scholastique, auteur d'une Histoire Ecclésiastique depuis Constantin jusque bien avant dans le règne de Théodose le jeune. Il faut se défier de son exactitude, quand on n'a point d'autre garant des faits extraordinaires qu'il rapporte, sur-tout concernant les Novatiens.

Sozomene le Scholastique a fait l'histoire de ce qui intéresse l'Eglise, depuis l'an 324 jusqu'à l'an 439. Il faut encore se tenir en garde sur ce qu'il dit des Novatiens.

Théodoret de Cyr, 457. Ses écrits en faveur de Nestorius & contre S. Cyrille, ont été condamnés par le cinquième Concile. Il reste encore de lui une Histoire Ecclésiastique depuis l'an 324 jusqu'en 429, une Histoire des solitaires, des Commentaires sur l'Ecriture, des traités contre

P R I N C I P A U X C O N -
C I L E S .

tant Nestorius qu'Euty-chès, & l'on approuva la lettre de S. Léon à Flavien.

Conciles de Milan & de Gaule, 451, à l'effet d'approuver la même lettre à Flavien.

Concile de Calcédoine, quatrième œcuménique, 451, composé de plus de cinq cents évêques, tous Orientaux, excepté deux d'Afrique & les légats du Pape. Les six premières sessions, dans lesquelles seules il s'est agi de la foi, & dont on a toujours reconnu l'œcuménicité, se sont tenues du 8 au 25 Octobre inclusivement. La lettre de S. Léon y fut approuvée, S. Flavien justifié, & Dioscore anathématisé. On y proscrivit également l'Euty-chianisme & le Nestorianisme, & tous les Pères signèrent les décrets de foi. Quoique tous les canons de ce Concile, au nombre de 27, se

E C R

les
fé
co
qu
fé
ju
pr
fa
qu
S. P
Il
de
g
g
g
ic
g
tr
G
Pau

C

ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-
 SIASTIQUES. CILES.

les Païens & contre dif-
 férens hérétiques, beau-
 coup de lettres & quel-
 ques opuscules. Ces dif-
 férens ouvrages passent
 justement pour l'une des
 productions les plus par-
 faites de la bonne anti-
 quité.

S. Prosper vivoit en 463.
 Il a écrit pour la défense
 de la doctrine de S. Au-
 gustin contre les Péla-
 giens & les Sémi-Péla-
 giens. On estime sur-tout
 son poëme contre les In-
 grats, c'est-à-dire con-
 tre les ennemis de la
 Grace.

Paul-Orose ; 472. On a
 de lui une Apologie du
 Libre-Arbitre contre Pé-
 lage, une Lettre sur les
 erreurs des Priscillianis-
 tes & des Origénistes,
 & une Histoire, quel-
 quefois peu exacte, mais
 utile à plusieurs égards,
 depuis le commence-
 ment du monde jusqu'à
 l'an 416 de J. C.

Claudien-Mamert ; 473.
 Auteur de l'hymne Pan-

trouvent placés après la
 sixieme session, il paroît
 certain que plusieurs au-
 moins des plus impor-
 tans ont été faits dans les
 sessions précédentes.
 Dans la quinzieme on
 fit, en l'absence des
 légats, le vingt-huitieme
 & fameux canon concer-
 nant la prérogative du
 siège de C. P. Les légats
 réclamèrent vivement,
 si-tôt qu'ils en eurent
 connoissance, & la pré-
 rogative fut très-long-
 temps contredite par S.
 Léon & ses successeurs.

Concile de Rome, 451,
 pour recevoir le Concile
 de Calcédoine.

Concile de Jérusalem,
 453, assemblé des trois
 Palestines, pour le ré-
 tablissement de l'union,
 après l'expulsion de
 l'impérur Théodose.

Concile de Vienne, 474,
 où S. Mamert établit le
 jeûne & les prières des
 Rogations.

Conciles d'Arles & de
 Lyon, vers 475, qu'on

ECRIVAINS ECCLÉ. PRINCIPAUX CON-
 SIASTIQUES. CILES.

ge lingua sur la Passion, & trois livres excellens & presque toujours exacts, sur la Nature de l'Ame.

Salvien, prêtre de Marseille, 484. Il nous a laissé un traité de la Providence, un traité contre l'Avarice, & quelques épîtres. Son style est très-orné, & néanmoins facile & attachant. Il est peu de Peres Latins qui atteignent son éloquence, poussée quelquefois peut-être jusqu'à un enthousiasme & une véhémence qui ressemblent la déclamation.

Vigile de Tapse vivoit en 484. On lui attribue le symbole *Quicumque*, avec beaucoup plus de raison qu'à S. Athanase. Il lui étoit ordinaire d'emprunter le nom des Peres les plus illustres, en publiant ses ouvrages, qui sont confondus en grand nombre parmi ceux des autres Docteurs.

prétend avoir condamné quelques erreurs des Prédestinians.

Conciles de Rome & de C. P. 478, pour la condamnation de Pierre le Foulon, de Jean d'Apamée, de Paul d'Ephèse, & de Timothée-Elure qui fut épargné à cause de sa mort prochaine.

Conciles tenus à Rome en 484 & en 485, pour la condamnation d'Acace de C. P.

Autre Concile tenu à Rome en 485, où, par une concession spéciale, on donna voix délibérative à 58 prêtres.

Concile de Rome, 496, où l'on publia un catalogue des livres canoniques. Celui des Divines Ecritures y est semblable au nôtre, si ce n'est dans les exemplaires qui en sont raisonnablement suspects. On y nomme ensuite les quatre conciles généraux, & les autres conciles ap-

ECRIVAIN ECCLÉSIASTIQUES. PRINCIPAUX CON-
CILES.

Sidonius - Apollinaris de Clermont, 489. On a de lui neuf livres d'épîtres, & vingt-quatre pièces de poésie, qui soutiennent la réputation d'habileté qu'il s'étoit acquise en fait d'érudition & de littérature.

Faufte de Riez, 490. Il est fameux par un traité du Libre-Arbitre & de la Grace, où l'on a relevé beaucoup d'erreurs.

Victor de Vite ou d'Utique nous a laissé une Histoire touchante de la persécution des Rois Vandales en Afrique, aux souffrances de laquelle il avoit eu part,

F I N.

[Faint bleed-through text from the reverse side of the page, including words like "S. Victor", "Histoire", "Africaine", "Vandales", "souffrances", "part", "F I N.", "S. Sidonius", "Clermont", "épîtres", "poésie", "réputation", "habileté", "érudition", "littérature", "Fauste", "Libre-Arbitre", "Grace", "erreurs", "Victor", "Utique", "Histoire", "persécution", "Rois", "Vandales", "Africaine", "souffrances", "part", "F I N.", "S. Victor", "Utique", "Histoire", "persécution", "Rois", "Vandales", "Africaine", "souffrances", "part", "F I N.", "S. Sidonius", "Clermont", "épîtres", "poésie", "réputation", "habileté", "érudition", "littérature", "Fauste", "Libre-Arbitre", "Grace", "erreurs", "Victor", "Utique", "Histoire", "persécution", "Rois", "Vandales", "Africaine", "souffrances", "part", "F I N."]

ERRATA du Tome V.

- PAGE 46, praticable, *lisez*, praticable.
P. 49, le lui fit, *lis*. les lui fit.
P. 57, assister, *lis*. se sifter.
P. 67, à votre côté, *lis*. à votre cou.
P. 119, en 439, *lis*. en 440.
P. 139, les atrocès calomnies, *lis* les plus atrocès calomnies.
P. 210, Comte de Largeffe, *lis*. Comte des largeffes.
P. 217, fixe & invariable, *lis*. fixe & immuable.
P. 293, les horreurs de leur impureté, *lis*. leur horreur de l'impureté.
P. 295, Taribicus, *lis*. Tufibius.
P. 304, les novateurs, ennemis de l'Eglise, *lis*. les ennemis de l'Eglise.
P. 359, Paschafin & Lucrece, *lis*. Paschafin & Lucence.
P. 370, Léon, y est-il dit, par nous, *lis*. Léon, par nous.
P. 380, par-tout on remarque, *lis*. par-tout on y remarque.
P. 399, le point de dogme, *lis*. les points de dogme.
P. 421, où ils tomboient, *lis*. où ils tomberent.
P. 435, leur consentement. il statua, *lis*. leur consentement, il statua.
P. 437, Nécnas de Ravenne, *lis*. Néonas de Ravenne.

ATE

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

18

